



## **DAMARTEX**

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital social de 36 820 000 euros  
Siège social : 160 boulevard de Fourmies – 59100 Roubaix  
441.378.312 RCS Lille Métropole

## **DOCUMENT D'ENREGISTREMENT**

(Document d'enregistrement tel que défini par l'article 15 du Règlement (UE) 2017/1129 relatif au « Prospectus de croissance de l'Union » et dont le contenu a été établi conformément aux termes de l'Annexe 24 du Règlement Délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019)



Le présent Document d'enregistrement a été approuvé le 24 septembre 2020 sous le numéro R. 20 – 023 par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129.

L'AMF n'approuve ce Document d'enregistrement qu'en tant que respectant les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le règlement (UE) 2017/1129.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur qui fait l'objet du Document d'enregistrement.

Le Document d'enregistrement peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et, le cas échéant, un résumé et son (ses) supplément(s). L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Il devra être complété par un supplément au Document d'enregistrement en cas de faits nouveaux significatifs ou d'erreurs ou inexactitudes substantielles.

Le Document d'enregistrement a été établi pour faire partie d'un prospectus de croissance de l'Union conformément à l'article 15 du règlement (UE) 2017/1129.

*Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur celui de la Société ([www.damartex.com](http://www.damartex.com)).*

## REMARQUES GENERALES

Dans le Document d'enregistrement :

- l'expression le « Groupe » désigne la société Damartex et ses filiales telles qu'elles figurent dans l'organigramme au paragraphe 2.3.1;

- l'expression la « Société » désigne la société Damartex SA, Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 36 820 000 euros ayant son siège social : 160 boulevard de Fourmies – 59100 Roubaix, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 441.378.312.

Le Document d'enregistrement, établi selon l'annexe 24 du règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, décrit la Société telle qu'elle existe à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement.

### Informations prospectives

Le Document d'enregistrement contient des indications sur les perspectives et la stratégie de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement technologique, économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations sont mentionnées dans différents paragraphes du Document d'enregistrement et contiennent des données relatives aux intentions, aux estimations et aux objectifs de la Société et son Groupe concernant, notamment les marchés, les produits, la stratégie, le déploiement commercial, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie du Groupe. Les informations prospectives mentionnées dans le Document d'enregistrement sont données uniquement à la date d'approbation du Document d'enregistrement. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait (notamment le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché), le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le Document d'enregistrement afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans le Document d'enregistrement. Le Groupe opère dans un environnement caractérisé par une concurrence forte et de permanentes évolutions.

### Informations sur le marché et la concurrence

Le Document d'enregistrement contient, notamment en section 2.2 « Aperçu des activités », des informations relatives à l'activité menée par le Groupe et à sa position concurrentielle. Certaines informations contenues dans le Document d'enregistrement sont des informations publiquement disponibles que le Groupe considère comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant. Le Groupe ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir,

analyser ou calculer des données sur les segments d'activités obtiendrait les mêmes résultats. Compte-tenu d'un environnement technologique et concurrentiel particulièrement actif, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. L'activité du Groupe pourrait en conséquence évoluer de manière différente de celle décrite dans le Document d'enregistrement. Le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations, excepté dans le cadre de toute obligation législative ou réglementaire qui lui serait applicable, et notamment le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché.

### **Facteurs de risques**

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits en section 3 « *Facteurs de risques* » du Document d'enregistrement avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives du Groupe.

### **Arrondis**

Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou en millions) et pourcentages présentés dans le Document d'enregistrement ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le Document d'enregistrement peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| 1. PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE.....   | 7  |
| 1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT .....  | 7  |
| 1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE .....  | 7  |
| 1.3 RAPPORTS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS .....   | 7  |
| 1.4 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS .....   | 7  |
| 1.5 CONTROLE DU PRESENT DOCUMENT D'ENREGISTREMENT .....   | 7  |
| 2. STRATEGIE, PERFORMANCE ET APERCU DES ACTIVITES .....   | 8  |
| 2.1 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR .....  | 8  |
| 2.1.1. Informations juridiques concernant l'émetteur.....   | 8  |
| 2.1.2. Modifications importantes de la structure des emprunts et du financement de la Société depuis la clôture du dernier exercice le 30 juin 2020 ..... | 8  |
| 2.1.3. Financement attendu des activités de la Société.....   | 9  |
| 2.2 APERCU DES ACTIVITES.....   | 9  |
| 2.2.1. Vision, stratégie et plans d'actions .....   | 9  |
| 2.2.1.1. Vision .....   | 10 |
| 2.2.1.2. Stratégie.....   | 10 |
| 2.2.1.3. Plan d'actions stratégiques « Transform to accelerate 2.0 » .....  | 11 |
| 2.2.2. Principales activités.....   | 17 |
| 2.2.2.1. Les marques du pôle Fashion .....  | 20 |
| 2.2.2.2. Les marques du pôle Home & Lifestyle.....  | 31 |
| 2.2.2.3. Les marques du pôle Healthcare .....   | 36 |
| 2.2.2.4 Perspectives des activités du Groupe.....   | 43 |
| 2.2.3. Principaux marchés .....   | 45 |
| 2.2.4 Environnement réglementaire .....   | 63 |
| 2.2.4.1 Responsabilité du fait des produits .....   | 63 |
| 2.2.4.2 Réglementation relative aux jeux et loteries.....   | 63 |
| 2.2.4.3 Réglementation relative aux magasins .....  | 64 |
| 2.2.4.4 Réglementation relative à la protection des données personnelles.....   | 64 |
| 2.2.4.5 Réglementation particulière liée à la Prestation de Santé A Domicile .....  | 64 |
| 2.3. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE .....  | 65 |
| 2.3.1. Organigramme juridique de la Société et du Groupe .....  | 65 |
| 2.3.2. Organigramme fonctionnel du Groupe.....  | 66 |
| 2.4. INVESTISSEMENTS.....   | 68 |
| 2.5. EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE.....  | 69 |
| 2.6. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES .....   | 69 |

|          |  |    |
|----------|--|----|
| 2.7.     | PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE .....  | 69 |
| 3.       | FACTEURS DE RISQUES.....   | 70 |
| 3.1      | RISQUES ENDOGENES LIES A L'ACTIVITE .....  | 72 |
| 3.1.1.   | Risque lié au vieillissement du fichier clients textile .....                                | 72 |
| 3.1.2.   | Risque lié au business model et à l'évolution du modèle de communication promotionnelle      | 73 |
| 3.1.3.   | Risque lié à la transformation des systèmes d'informations et technologiques .....           | 74 |
| 3.1.4.   | Risque lié à l'indisponibilités des outils de production ou logistiques (usine, entrepôts).  | 74 |
| 3.1.5.   | Risque lié à la défaillance d'un fournisseur .....   | 75 |
| 3.2.     | RISQUES EXOGENES LIES A LA POURSUITE DE L'ACTIVITE.....                                      | 75 |
| 3.2.1.   | Risque lié à une crise sanitaire et pandémique .....   | 75 |
| 3.2.1.1  | Gestion des ressources.....  | 76 |
| 3.2.1.2  | Gestion des approvisionnements / fournisseurs.....   | 76 |
| 3.2.1.3  | Gestion de la relation client et du parc de magasins.....                                    | 77 |
| 3.2.2.   | Risque lié aux distributeurs de colis et catalogues .....                                    | 78 |
| 3.2.3.   | Risque lié aux cyberattaques .....   | 78 |
| 3.2.4.   | Risque lié aux effets du Brexit .....  | 79 |
| 3.3.     | RISQUES FINANCIERS .....   | 80 |
| 3.3.1.   | Risques de liquidités.....   | 80 |
| 3.3.2    | Risque lié aux actifs à durée d'utilité indéterminée .....                                   | 81 |
| 3.3.3    | Risque lié à la gestion des taux de change.....  | 82 |
| 3.4      | RISQUES REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES.....  | 83 |
| 3.4.1.   | Risques réglementaires.....  | 83 |
| 3.4.1.1  | Risque lié à la conformité RGPD et à la protection des données clients.....                  | 83 |
| 3.4.1.2. | Risque lié à l'éthique des affaires.....   | 85 |
| 3.4.1.3  | Risque lié au cadre réglementaire des activités du Groupe .....                              | 86 |
| 3.4.2    | Risques juridiques .....   | 88 |
| 3.4.2.1  | Risque lié aux droits de la propriété intellectuelle et de la gestion du droit au bail ..... | 88 |
| 4.       | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....  | 90 |
| 4.1.     | ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET<br>DIRECTION GENERALE .....     | 90 |
| 4.1.1    | Composition du Directoire et du Conseil de Surveillance.....                                 | 90 |
| 4.1.1.1  | Composition du Directoire .....  | 90 |
| 4.1.1.2. | Composition du Conseil de Surveillance .....   | 91 |
| 4.1.2    | Information sur les mandataires sociaux .....  | 96 |
| 4.1.2.1  | Expérience professionnelle des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance           | 96 |
| 4.1.2.2  | Déclarations concernant les mandataires sociaux .....  | 99 |
| 4.2.     | REMUNERATIONS ET AVANTAGES .....   | 99 |

|        |  |     |
|--------|--|-----|
| 4.3.   | PARTICIPATIONS ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....   | 100 |
| 5.     | INFORMATIONS FINANCIERES ET INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE .....  | 102 |
| 5.1.   | INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES .....   | 102 |
| 5.2.   | INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES.....   | 154 |
| 5.3.   | AUDIT DES INFORMATIONS FINANCIERES ANNUELLES .....   | 154 |
| 5.4.   | INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE .....  | 157 |
| 5.5.   | CHANGEMENT SIGNIFICATIF DANS LA SITUATION DE L'EMETTEUR .....  | 158 |
| 5.6.   | POLITIQUE EN MATIERE DE DIVIDENDES .....   | 158 |
| 5.7.   | INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA .....   | 158 |
| 6.     | INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONNAIRES ET AUX DETENTEURS DE VALEURS MOBILIERES.....   | 159 |
| 6.1.   | PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....  | 159 |
| 6.1.1  | Répartition du capital .....   | 159 |
| 6.1.2  | Droits de vote .....   | 160 |
| 6.1.3  | Contrôle de la Société. Nature de ce contrôle et mesures prises en vue d'éviter qu'il ne soit exercé de manière abusive.....   | 160 |
| 6.1.4  | Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner ou empêcher un changement de contrôle .....                                      | 161 |
| 6.2.   | PROCEDURES JUDICIAIRES ET ARBITRAGES .....   | 161 |
| 6.3.   | CONFLITS D'INTERET AU NIVEAU DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE.....  | 161 |
| 6.4.   | TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES .....  | 161 |
| 6.5.   | CAPITAL SOCIAL .....   | 162 |
| 6.5.1. | Capital social actuel.....   | 162 |
| 6.5.2. | Capital autorisé.....  | 162 |
| 6.5.3. | Actions non représentatives du capital .....   | 163 |
| 6.5.4. | Actions détenues par l'émetteur lui-même .....   | 163 |
| 6.5.5. | Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital.....  | 164 |
| 6.5.6. | Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital..... | 164 |
| 6.5.7. | Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.....      | 164 |
| 6.6.   | ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS .....  | 165 |
| 6.7.   | CONTRATS IMPORTANTS .....  | 165 |
| 7.     | DOCUMENTS DISPONIBLES.....   | 165 |
| 8.     | ANNEXES .....  | 165 |
| 8.1.   | Annexe 1 - Attestation de l'Organisme Tiers Indépendant au 30 juin 2020.....   | 166 |
| 8.2.   | Annexe 2 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2019   |     |

## **1. PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE**

### **1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT**

Monsieur SEGHIN Patrick, Président du Directoire de Damartex.

### **1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document d'enregistrement sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Fait à Roubaix  
Le 24 septembre 2020

Monsieur SEGHIN Patrick,  
Président du Directoire de Damartex

### **1.3 RAPPORTS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS**

Au 30 juin 2020, l'attestation sur la déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) émise par la société Finexfi, 96 boulevard Marius Vivier Merle 69003 Lyon, en sa qualité d'Organisme Tiers Indépendant est jointe en annexe 1.

### **1.4 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS**

Non applicable

### **1.5 CONTROLE DU PRESENT DOCUMENT D'ENREGISTREMENT**

Le présent Document d'enregistrement a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), en tant qu'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129.

L'AMF n'approuve ce Document d'enregistrement qu'en tant que respectant les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le règlement (UE) 2017/1129.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur qui fait l'objet du Document d'enregistrement.

Le Document d'enregistrement a été établi pour faire partie d'un prospectus de croissance de l'Union conformément à l'article 15 du règlement (UE) 2017/1129.

## **2. STRATEGIE, PERFORMANCE ET APERCU DES ACTIVITES**

### **2.1 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR**

#### **2.1.1. Informations juridiques concernant l'émetteur**

- **Dénomination sociale de la Société et nom commercial**

La Société a pour dénomination sociale et commerciale : DAMARTEX.

- **Lieu et numéro d'enregistrement de la Société, code LEI**

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 441 378 312.

L'identifiant d'entité juridique (LEI) de la Société est le 9695003JO5WBTYFJQW28.

- **Date de constitution et durée**

La Société a été constituée le 26 mars 2002 pour une durée de 99 ans s'achevant le 26 mars 2101, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

- **Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités**

La Société est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par le droit français. Elle est principalement soumise pour son fonctionnement aux articles L. 225-1 et suivants du Code de commerce.

Le siège social de la Société est situé au 160 boulevard de Fourmies – 59100 Roubaix - FRANCE.

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

Téléphone : 03 20 11 45 00

Site Internet : [www.damartex.com](http://www.damartex.com)

Il est précisé que les informations figurant sur le site internet ne font pas partie du prospectus, sauf si ces informations sont incorporées par référence dans le prospectus.

#### **2.1.2. Modifications importantes de la structure des emprunts et du financement de la Société depuis la clôture du dernier exercice le 30 juin 2020**

Le Groupe dispose de lignes de financement revolving d'un montant total de 120 millions d'euros assortis de covenants financiers spécifiant un niveau d'endettement net maximum par rapport à l'EBITDA et aux capitaux propres du Groupe. Le test de ces covenants financiers n'a pas été effectué par les prêteurs au 30 juin 2020 suite à un accord obtenu avec l'ensemble d'entre eux. Par ailleurs, un réaménagement de ces covenants a été mis en place pour les 3 prochains exercices permettant au Groupe de disposer d'une plus grande flexibilité en termes de niveau d'endettement net (voir paragraphe 3.3.1 sur le risque de liquidités). L'ensemble des lignes de crédits, soit 120 millions d'euros ont été tirées au mois d'avril 2020 au cœur de la crise afin de faire face à toute éventualité. Au 30 juin 2020, ces lignes de crédit étaient tirées à hauteur de 105 millions d'euros. A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, ces lignes de



crédit ont fait l'objet d'un tirage complémentaire de 5M€ et sont ainsi tirées à hauteur de 110 millions d'euros.

Le Groupe a également obtenu l'octroi d'un prêt garanti par l'état (PGE) le 16 juillet 2020 pour un montant total de 80 millions d'euros qui permet au Groupe de faire face à ses échéances de trésorerie à court terme et qui sécurise sa structure financière en cas de nouvelle période de difficultés ou d'une nouvelle vague de pandémie en fin d'année 2020. Ce prêt est garanti à hauteur de 90% par l'Etat français, il est d'une maturité d'un an et est agrémenté d'une option d'extension pouvant aller jusqu'à cinq ans additionnels (juillet 2026). Si cette option est exercée, alors ce prêt deviendra amortissable par tranche de 16 millions d'euros payable annuellement.

Au total, le Groupe disposait ainsi de ressources financières mobilisables à hauteur de 95 millions d'euros au 30 juin 2020. A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, les ressources financières mobilisables du Groupe s'élèvent à 90 millions d'euros.

Pour rappel, l'endettement financier net du Groupe s'élevait à -43,8 millions d'euros au 30 juin 2020. A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, l'endettement financier net du Groupe s'élève à -72 millions d'euros (conformément aux attentes, compte tenu de la saisonnalité des activités du Groupe et de l'accroissement corrélatif du besoin en fonds de roulement sur la période).

### **2.1.3. Financement attendu des activités de la Société**

Au jour de l'approbation du présent Document d'enregistrement, le Groupe estime disposer des ressources financières suffisantes pour faire face à ses besoins au cours des 12 prochains mois.

En cas de seconde vague épidémique lors de la saison automne hiver, le Groupe estime un impact potentiel de 50 millions d'euros sur ses besoins en financement, la mise en place du PGE répond à cet éventuel besoin

De manière à accélérer son plan stratégique, nécessitant des investissements de 15 à 20 millions d'euros par an, et afin de poursuivre sa stratégie d'acquisition sur le pôle Healthcare pour un montant de 30 millions d'euros, le Groupe a annoncé le 9 juin 2020 envisager de réaliser une augmentation de capital d'environ 30 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'ici la fin de l'année, sous réserve des conditions de marché.

## **2.2 APERCU DES ACTIVITES**

L'environnement réglementaire dans lequel le groupe Damartex opère est repris sous le paragraphe 2.2.4.

### **2.2.1. Vision, stratégie et plans d'actions**

Engagé aux côtés des personnes de plus de 55 ans (les « 55+ »), Damartex a pour mission de leur offrir chaque jour le meilleur du progrès, de la mode et des produits les services qui facilitent le quotidien.

C'est dans cet esprit que Damartex a développé sa raison d'être, non statutaire, « On Seniors' Side » (« Aux côtés des Seniors »). Plus qu'une signature, « On Seniors' Side » est réellement porteur de sens pour Damartex et ses collaborateurs, c'est un générateur de valeur, de confiance et de croissance pour chacune des marques du Groupe.

Au quotidien, les collaborateurs de Damartex sont en contact direct (magasins, centres d'appel) avec près de 40 000 Seniors en Europe. Cela donne du sens et procure au Groupe une connaissance très fine de cette cible que sont les Seniors.

Les Seniors d'aujourd'hui aspirent à profiter pleinement de la vie comme ils l'entendent, avec un état d'esprit positif et ouvert. Ils apprécient les relations humaines fondées sur le respect et la confiance. Chez Damartex, les collaborateurs construisent des relations durables avec ces Seniors à travers toutes les marques et sur l'ensemble des canaux de vente.

### **2.2.1.1. Vision**

La vocation de Damartex est de créer et distribuer des produits spécifiques adaptés aux Seniors apportant du style, du confort et des solutions innovantes pour la vie au quotidien.

Damartex a défini son ambition, sa vision :

- Devenir un des leaders Européens de la Silver Economy (ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux personnes de plus de 60 ans)
- S'appuyer sur un business model pérenne, rentable de manière à assurer un ROCE compétitif (Result On Capital Employed, résultat sur capitaux utilisés) et une indépendance financière
- Offrir des carrières et un environnement de travail respectueux, motivant et créatif

Le Groupe a ancré sa vision dans des valeurs fortes : responsabilité sociétale, respect et empathie, esprit d'équipe, innovation, entrepreneuriat. Ces valeurs trouvent leur origine dans l'esprit entrepreneurial des trois frères Desparture, fondateurs de Damart. Elles se sont construites sur plusieurs générations et constituent encore aujourd'hui le socle de la culture interne.

Au cours des années, le Groupe s'est agrandi et de nouvelles marques ont rejoint le portefeuille mais toutes les marques Damartex sont construites sur 5 piliers communs :

- Une cible commune, bien que plurielle : les 55+
- Une même relation aux Seniors : respect, empathie, passion
- Un vrai esprit d'équipe
- Un écosystème ouvert et innovant
- Au-delà du business, un engagement sociétal, éthique et responsable

### **2.2.1.2. Stratégie**

Le groupe Damartex s'est développé autour de la marque Damart, née en 1953 d'une innovation textile (l'iconique « Thermolactyl® »). Grâce à ses qualités de confort, le produit Thermolactyl® a naturellement séduit une cible Senior. A partir de cette cible, le Groupe a grandi par croissance externe et a développé un modèle économique intégré, omnicanal vecteur de croissance pour ses marques (l'omnicanalité est l'optimisation des différents canaux de distribution : Ventes Par Correspondance (VPC), E-commerce, Wholesales (*distributeurs multi-marques, exemple corner chez Intersport*) et Magasins).

De manière à réaliser son ambition de devenir le leader européen de la Silver Economy, le Groupe a développé une stratégie construite autour de trois pôles stratégiques spécifiques : Fashion, Home & Lifestyle et Healthcare.

- Le pôle Fashion regroupe les marques de création, de fabrication et de distribution de produits textiles destinés à différents segments spécifiques du marché Senior. La distribution est omnicanale en se basant sur un mix E-commerce, Magasins, VPC et Wholesales. Les marques Fashion du Groupe sont Damart, Afibel et Xandres
- Le pôle Home & Lifestyle regroupe les marques de distribution de produits destinés au bien vieillir à domicile. Ces marques distribuent une large gamme de produits dans les catégories de la

décoration, la cuisine, le jardinage, la mobilité, l'hygiène, etc. Les marques Home & Lifestyle du Groupe sont Coopers of Stortford, 3Pagen et Vitrine Magique

- Le pôle Healthcare regroupe les marques de distribution de produits de santé qui contribuent au maintien à domicile et de Prestation de Santé A Domicile (PSAD). Les marques Healthcare du Groupe sont Sédagyl et Santéol

### **2.2.1.3. Plan d'actions stratégiques « Transform to accelerate 2.0 »**

« Transform to accelerate 2.0 » est le plan de transformation de Damartex, engageant la refonte globale du business model. Lancé en 2018 et articulé sur 5 ans, ce plan est construit autour de 5 axes stratégiques. Il vise la révolution de l'image des marques, l'accélération de la digitalisation, le développement de nouveaux business, l'agilité de toute la chaîne de valeur et le développement d'un Groupe responsable, prisme de toutes les mutations.

L'objectif du plan est de concentrer les ressources et les énergies du Groupe autour des cinq priorités qui seront déterminantes pour la conquête de la Silver Economy. L'environnement évolue en effet très rapidement et les attentes des Seniors, tirées par la nouvelle génération de Baby Boomers, sont en forte évolution.

Ce plan a été lancé fin 2018 et remis à jour au vu de la crise récente du Covid-19.

### **Recentrage du portefeuille de marques**

Le 9 juin 2020, le Groupe a communiqué son souhait de recentrer son portefeuille de marques afin de concentrer ses efforts d'investissements.

Ainsi, il a été décidé d'arrêter les activités de Jours Heureux (spécialités gourmandes traditionnelles), Delaby (produits de confort au quotidien) et La Maison du Jersey (prêt-à-porter haut de gamme traditionnel) au cours de l'exercice 2020/2021.

Suite à l'annonce de l'arrêt d'activité de Jours Heureux, le Groupe a reçu plusieurs marques d'intérêts pour une reprise de cette activité. Le Groupe a donc engagé un processus de cession qui a été confirmé par la reprise de Jours Heureux par le Groupe Financière Trésor Du Patrimoine suite à la signature d'un accord engageant en date du 10 juillet 2020. La cession a été finalisée le 31 juillet 2020. Les conséquences de cette cession (arrêt de l'activité magasins) ont été constatées dans les comptes clos au 30 juin 2020.

### **#1 - Image revolution : moderniser les marques et l'expérience client**

#### **▪ Moderniser l'offre**

Plus singulière, plus innovante, plus désirable et collaborative : transformer et diversifier l'offre en l'ancrant dans l'air du temps. Cette transformation se traduit, par exemple, par l'édition de collections capsules avec des designers et créateurs de renom comme Chantal Thomass ou Christian Lacroix pour Damart, le développement de marques transversales aux différentes Business Units Home and Lifestyle, telles que Clarsen qui propose des produits innovants et efficaces pour l'entretien de la maison ; ou encore l'investissement en Recherche & Développement pour proposer des textiles toujours plus performants.

#### **▪ Moderniser la communication**

Communication, marketing, relations presse, réseaux sociaux, influence : les marques Damartex transforment leur image sur tous leurs canaux de communication. À titre d'exemple : Afibel a repensé totalement la direction artistique de ses catalogues ; Xandres a optimisé son approche marketing en restructurant ses marques en 3 entités distinctes : Xandres, Xandres Gold et Xandres Studio ; Damart a repris la parole avec une campagne de publicité multi-médias et multi-pays, en automne-hiver 2019.

## ▪ **Moderniser l'expérience client**

Le commerce vit une révolution sans précédent, engageant Damartex à repenser l'expérience d'achat pour chacune de ses marques. Ainsi, en magasins, Damart a repensé son concept qui s'inscrit dans une dynamique d'évolution permanente.

L'ambition du Groupe est également de rendre ses marques fortes, visibles et accessibles, tant sur ses canaux (Magasins, E-commerce et VPC) qu'en nouant des partenariats : en témoigne la croissance soutenue de la vente par l'intermédiaire d'autres enseignes (Intersport...), via de puissantes Marketplaces (*site internet sur lequel un vendeur a la possibilité de vendre ses produits ou services en ligne - Amazon, Sarenza, La Redoute...*), ou à travers des contrats avec de grands distributeurs (Monoprix, Delhaize) pour Damart et la vente en magasins multimarques pour Xandres.

La modernisation de l'expérience client passe par la digitalisation d'une partie des parcours, mais aussi par la capitalisation sur la relation humaine.

Les marques de Ventes A Distance de Damartex ont toutes un centre d'appels accueillant les clients de manière personnalisée et chaleureuse. Damart développe un service de « Personal Shopper » en magasins qui offre un conseil sur-mesure après prise de rendez-vous.

Au cœur des locaux du siège, le « Customer Lounge » a été implanté en 2018. Cet outil permet de mettre physiquement le client au cœur de l'organisation et de mieux comprendre ses besoins et attentes. Depuis la création de cet espace, 35 rencontres clients y ont eu lieu, c'est dire que plus de 300 clients ont échangé avec les équipes à cet endroit.

Depuis plusieurs années, le Groupe mesure la satisfaction clients avec le Net Promoteur Score (NPS). Après l'achat, les clients sont invités à évaluer de 0 à 10 leur probabilité de recommander la marque à leurs proches. Les « promoteurs » sont les clients ayant donné une note de 9 ou 10, les « détracteurs » sont ceux qui ont donné une note de 6 ou moins. Les clients, qui évaluent leur expérience d'achats à 7 ou 8, sont considérés comme neutres et n'entrent pas dans le calcul du NPS.

Le NPS est la différence entre le pourcentage de promoteurs (notes de 9 et 10/10) et le pourcentage de détracteurs (notes de 0 à 6/10). Des évaluations régulières (tous les 2 mois environ) sont réalisées par les différentes marques du Groupe. La moyenne annuelle des NPS, pondérée par le chiffre d'affaires des marques, est retenue comme l'indicateur synthétique NPS du Groupe pour mesurer la satisfaction des clients. Sur l'exercice 2019-2020, le Groupe a atteint un NPS global de 30.1 en légère stabilité par rapport à l'exercice précédent (30.3). Sur le premier semestre 2020, le NPS atteint 33,16 marquant une progression.

Le NPS est un indicateur stratégique, car il motive tous les salariés à mieux servir le client. Ce n'est pas le nombre en lui-même qui importe mais l'évolution constatée et visée à l'avenir.

- **L'ambition du Groupe pour fin 2022, est d'atteindre un Net Promoteur Score moyen pour Damartex supérieur à 50.**

## **#2. Digital transformation : prioriser les investissements sur le digital**

### ▪ **Refondre les plateformes technologiques**

Avec la montée du M-commerce (*le M-Commerce ou commerce mobile, correspond à l'utilisation de technologies sans fil, et plus particulièrement de la téléphonie mobile à des fins commerciales*), l'exigence client ne cesse de grandir et challenge toutes les marques.

Damartex se fixe en enjeu la transformation de toutes ses plateformes en sites responsives, agiles et évolutifs, véritables « lieux de vie » digitaux pour nos communautés de clients (*un site responsive est conçu et développé de façon à pouvoir s'adapter à toutes les résolutions d'écran, c'est un seul et même site*

qui peut être consulté sur ordinateur, sur smartphone ou sur tablette). L'internalisation des équipes de développement (Damartex Web Factories) a marqué une étape fondamentale de cette feuille de route.

- **Innover en mode « test & learn » avec les leaders du secteur**

Répondre aux enjeux d'avenir dans un monde où tout s'accélère impose d'imaginer plusieurs scénarii, de tester de nouvelles solutions agiles en partenariat avec les startups en pointe dans leur secteur.

Par exemple, Damart a développé avec Google et Atos un assistant vocal pour permettre la vente du Thermolactyl®, Afibel travaille avec Adictiz pour moderniser sa proposition de jeux en ligne.

- **Personnaliser les offres clients**

Bien connaître ses clients et prospects est la clé pour proposer des solutions sur mesure, pertinentes, gages d'efficacité commerciale. Depuis deux ans, les équipes Damartex développent des solutions basées sur l'intelligence artificielle et le propensity modelling (*relation client omnicanale et personnalisée, quel que soit le point de contact*). L'apport de nouvelles compétences au travers de recrutements de data scientists est centrale dans cette transformation.

Au 30 juin 2020, le Groupe a réalisé 93,8 millions d'euros de ventes sur internet, avec une croissance de 12,6% sur le dernier exercice.

- **L'ambition du Groupe pour fin 2022, est d'atteindre un chiffre d'affaires sur internet supérieur à 150 millions d'euros.**

### **#3. New business development : accélérer la croissance des pôles Home & Lifestyle et Healthcare**

- **Conquérir les marchés de la santé et du maintien à domicile**

Pionnier de la Silver Economy, Damartex a tous les atouts et toute la légitimité pour développer de nouvelles solutions en direction des marchés de la santé et du maintien à domicile, puissants leviers de croissance pour le Groupe (ces nouveaux marchés sont en croissance de 5 à 9% par an).

C'est essentiellement la marque Sédagyl qui se développe sur ce territoire grâce à l'extension de son offre et la mise en place d'une Marketplace en août 2020 (Sédagyl accueille d'autres marques spécialisées dans l'univers de la Silver Economy).

Depuis 2019, Santéol a rejoint le Groupe, lui permettant ainsi de compléter son offre dans le domaine de la santé et du maintien à domicile des personnes âgées.

- **Etendre les offres et la présence**

Les nouvelles tendances de mode de vie transforment en profondeur la consommation, pour les Seniors comme pour le reste de la population : l'engouement pour le Do It Yourself (*fait main*) la décoration, le jardinage, la beauté, la santé, le voyage, ...

Les marques Home & Lifestyle du Groupe possèdent un potentiel de croissance significatif grâce à l'extension de leurs gammes et une approche plus coordonnée au niveau européen, gage d'ouverture à de nouveaux marchés. L'utilisation de plateformes digitales va notamment permettre à Coopers of Stortford et 3Pagen d'accélérer l'élargissement et le renouvellement de leur offre.

- **Optimiser le sourcing**

L'ouverture en 2018 du bureau d'achat « Damartex Shanghai » pour les produits Home & Lifestyle a donné un accès en direct avec les producteurs chinois, générant une meilleure maîtrise des marges. Le volume d'achats qui transite par ce bureau de Shanghai est de l'ordre de 15 millions de dollars américains

sur les 12 derniers mois au 30 juin 2020.

La présence du Groupe sur le territoire chinois par l'intermédiaire de ce bureau a également permis un renforcement de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement des produits Home & Lifestyle avec des équipes locales qui se déplacent sur les sites de production.

Avec 24,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2009/2010, les deux pôles (Home & Lifestyle et Healthcare) se sont développés sur leur périmètre propre et par croissance externe pour atteindre 171,9 millions d'euros au 30 juin 2019. Au 30 juin 2020, le chiffre d'affaires s'élève à 186,2 millions d'euros, en croissance de +8,3% dans un environnement extrêmement difficile.

- **L'ambition du Groupe pour fin 2022, est d'atteindre un chiffre d'affaires Home & Lifestyle et Healthcare supérieur à 200 millions d'euros.**

#### **#4. Priority to agility : développer l'agilité Business**

- **Se concentrer sur le cœur de business**

Le credo de Damartex : faire toujours mieux ce qu'il sait très bien faire, et s'entourer des meilleurs pour composer des solutions globales à forte valeur ajoutée. C'est dans cet esprit que Coopers of Stortford a par exemple externalisé sa logistique ou que Xandres a revendu la marque « Hampton Bays » pour concentrer ses investissements sur la marque Xandres.

L'investissement continu (0,5 million d'euros de capex par an) dans son usine de production de sous-vêtements en Tunisie confirme l'importance de l'intégration verticale pour la marque Damart (créateur, fabricant, commerçant).

- **Placer la Supply Chain (*chaîne logistique et gestion des flux entrants et sortants*) et l'informatique au cœur de la transformation**

En investissant massivement (6,5 millions d'euros sur 4 ans) pour réinventer ses chaînes d'approvisionnement et développer une vision entièrement intégrée de la création du produit jusqu'à sa mise à disposition au client, Damartex met le cap sur une Supply Chain nouvelle génération et « décarbonée », conjuguant les enjeux financiers, environnementaux et l'attente des clients.

Dans cette vision, la Direction informatique est à l'écoute du client et hyper réactive pour relever le défi engagé par toutes les marques du Groupe.

- **Réinventer les modes de fonctionnement internes**

La transformation passe par les hommes et depuis 18 mois, le Groupe investit significativement dans la formation (méthode Agile, Design Thinking, etc.) et les outils digitaux qui génèrent de nouveaux modes de fonctionnement collaboratifs (notamment travail à distance entre Business Units et télé-travail).

La crise du Covid-19 a accéléré l'évolution de ces modes de fonctionnement avec une généralisation du télé travail et le développement du travail digital en collaboratif.

En privilégiant l'autonomie et l'épanouissement de ses collaborateurs, l'ambition de Damartex est de gagner chaque jour en performance et en agilité. Le Groupe a mis en place une auto-évaluation de l'agilité pour l'ensemble de ses collaborateurs, l'objectif est de mesurer sur une note de 0 à 10, la volonté des collaborateurs à promouvoir le Groupe pour son agilité en notant la phrase suivante : « Je recommanderais mon entreprise pour son agilité, sa réactivité, sa capacité à mettre en œuvre rapidement de nouvelles idées ». En décembre 2019, d'après 720 réponses des collaborateurs du Groupe, cette évaluation est à 5,9 sur 10.

- **L'ambition du Groupe pour fin 2022, est d'atteindre une évaluation interne de l'agilité (agility index) supérieure à 7 sur 10.**

#### **#5. Change our world : placer la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) au cœur du nouveau modèle**

Trois priorités ont été définies :

- **Change for our planet**

Dans ce cadre, il est envisagé d'impliquer toutes les fonctions de l'entreprise pour repenser de manière éco-responsable toutes ses façons de travailler : la conception, la production, l'emballage & le transport des produits, le marketing, la gestion des magasins, des entrepôts et des bureaux, la mobilité, etc...

Damartex s'est engagé en septembre 2019 dans le Fashion Pact, groupement mondial d'acteurs issus de la mode et du textile engagé autour de grands objectifs centrés sur 3 thématiques ; enrayment du réchauffement climatique, restauration de la biodiversité et protection de l'environnement.

Damart, par exemple, vise à labelliser tous ses sous-vêtements « Oeko tex », label garantissant les qualités sanitaires et écologiques des textiles. Aujourd'hui 68% des quantités sont labellisées et l'objectif est d'atteindre 100% en automne-hiver 2020.

- **L'ambition du Groupe pour 2022 :**
  - **zéro emballage plastique à usage unique**
  - **25% de l'offre passée au prisme de l'éco-responsabilité**
  - **30% de réduction de l'empreinte carbone**
- **L'ambition du Groupe pour 2030 :**
  - **une offre 100% éco-responsable**
  - **la neutralité carbone du modèle**

- **Change for more ethics**

Ces changements s'articulent autour des axes suivants :

- Travailler en partenariat étroit et à long terme avec les fournisseurs partageant les exigences éthiques du Groupe
- Développer la culture RSE et son écosystème, et miser sur l'intelligence collective entre les organisations. Ainsi, Damartex est partie prenante et participe activement :
- Au Word Forum (rendez-vous annuel de référence entre les acteurs internationaux de la responsabilité sociétale),
- Au Pacte Mondial des Nations Unies, le Global Compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de 10 principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption,
- A ICS (Initiative for Compliance and Sustainability), ICS est une initiative multisectorielle qui a pour objet l'amélioration des conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales
- Appliquer les principes du marketing éthique en développant la confiance par la transparence
- En interne, faire des différences une chance via une politique égalitaire : mixité, parité de traitements & salaires hommes-femmes, télétravail, amélioration continue de la qualité de vie au travail

- **L'ambition du Groupe pour 2022 :**
  - **80% de produits seront issus d'usines auditées sur leurs pratiques RSE**
- **L'ambition du Groupe pour 2030 :**
  - **100% de produits issus d'usines auditées**
  - **100% de nos collaborateurs engagés dans la RSE**

▪ **Change for more solidarity between generation**

Le Groupe souhaite aussi, au-delà du business, s'engager et agir pour les plus de 55 ans via la fondation On Seniors' Side : faire changer le regard sur les Seniors en finançant des projets générant leur meilleure inclusion dans la société, leur accès à la santé, à l'emploi et aux loisirs. La fondation, créée en 2019 a déjà financé plus de 30 projets dans 5 pays, tous proposés et parrainés par des collaborateurs de Damartex.



Ainsi, la participation annuelle de Damartex est de 1% de son ROC (Résultat Opérationnel Courant), avec un engagement global minimum de 100 000 euros.

- **L'ambition du Groupe pour 2022 :**
  - **100 projets financés par la Fondation On Seniors' Side**
- **L'ambition du Groupe pour 2030 :**
  - **faire de la fondation On Seniors' Side la référence de l'inclusion des Seniors dans la société et du changement de regard sur les 55+**

Compte tenu de cette politique, le Groupe a retenu l'indice de notation Gaïa pour l'évaluation de l'ESG (Environnement, Social et Gouvernance), la première notation sans échange sur la base du rapport annuel de 2018 est de 17% qui se décompose comme suit :

- Gouvernance : 29%
- Social : 3%
- Environnement : 14%
- Gestion des parties prenantes externes : 30%

Dans le cadre de l'initiative stratégique que le Groupe a souhaité mettre en place, un dispositif de ressources internes et externes et un plan d'actions basés sur 3 axes a été initié :

- Change for our planet,
- Change for more ethics,
- Change for more solidarity between generations.

La prochaine notation de l'agence Gaïa est prévue en octobre 2020 sur la base du rapport annuel de juin 2019 et suite au dépôt de la déclaration de performance extra financière.

Des échanges plus nourris avec l'agence Gaïa permettront de mesurer les progrès accomplis par le Groupe et d'identifier les axes prioritaires de développement.

Dans le cadre de la Déclaration de performance extra financière (DPEF) , en termes de pilotage et de reporting, le Groupe a poursuivi sa démarche de progrès et a inclus au titre de l'exercice clos au 30 juin 2020 toutes les entités du Groupe à l'exception des sociétés du Groupe Santéol acquises en décembre 2019, qui seront intégrées lors de la prochaine DPEF au titre de l'exercice clos au 30 juin 2021..



Les thématiques RSE couvrent l'ensemble des enjeux clefs du Groupe, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou sociétaux, comprenant notamment les achats responsables, la qualité des produits.

Ces enjeux ont été formalisés pour l'ensemble des filiales du Groupe et présentés dans la DPEF.

Les deux observations émises dans le rapport de l'OTI au titre de l'exercice clos au 30 juin 2019 ont donc été levées.

En outre, dans le contexte particulier du COVID 19, le groupe a porté une attention particulière à la gestion des fournisseurs et des sous-traitants.

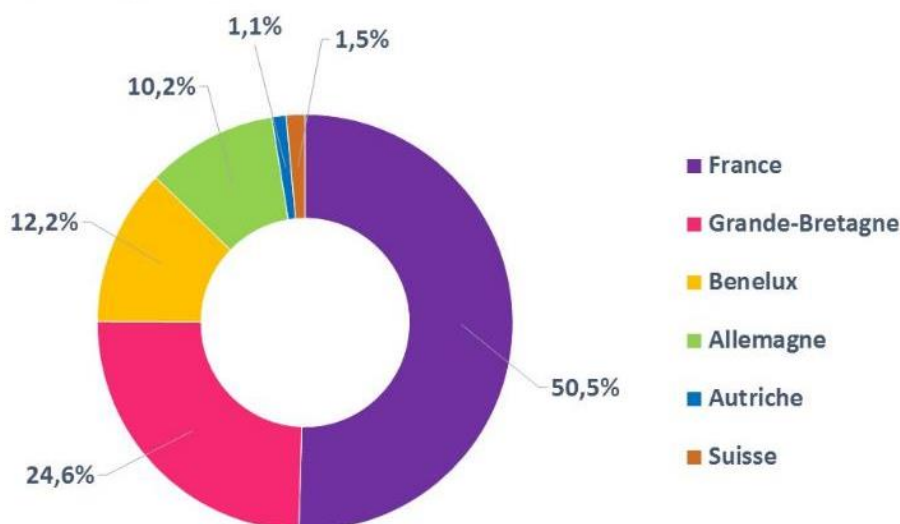
Aucune réserve ni observation n'a donc été formulée par l'OTI au titre de la DPEF 2019/2020.

➤ **L'ambition du Groupe pour fin 2022 est d'avoir une notation ESG Gaïa supérieure à 70%**

### 2.2.2. Principales activités

En 2020, Damartex est présent significativement en France, Grande-Bretagne, Allemagne et Belgique et compte, au niveau du Groupe, presque 3 300 salariés.

Au 30 juin 2020, la répartition du CA par pays est la suivante :



#### ▪ La distribution omnicanale

Historiquement vécériste (Ventes Par Correspondance), le Groupe s'est lancé dans une stratégie d'omnicanalité, par une présence de plus en plus accrue sur internet et la volonté d'être partout où le client peut chercher ses produits. Le groupe Damartex offre à sa clientèle une expérience omnicanale.

Le réseau Magasins est un axe de croissance important. Avec près de 170 magasins en Europe, toutes enseignes confondues, ce réseau génère 21% du chiffre d'affaires de Damartex au 30 juin 2020. Le nouveau concept de magasin Damart marque la volonté de moderniser l'image de l'enseigne, laquelle rénove progressivement son parc de magasins en France et en Belgique.



Toutes les marques du Groupe (à l'exception de Xandres et Santéol) maintiennent une forte présence en Vente Par Correspondance (150 millions de catalogues expédiés chaque année).

Toutefois, ce canal est en régression constante, au profit de l'E-commerce, formidable levier de croissance qui représente près de 14% du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2020.

Avec vingt sites marchands représentant 94 millions d'euros de chiffre d'affaires au 30 juin 2020, l'E-commerce est le canal de vente qui progresse le plus vite chez Damartex.

Il bénéficie en effet d'un réel engouement de la part des Seniors qui pour certains (les plus de 70 ans) se familiarisent peu à peu avec les technologies et usages d'internet et pour d'autres (les moins de 70 ans) sont déjà coutumiers de ce canal de vente.

Internet permet au Groupe de s'adapter à l'évolution des comportements des clients en leur offrant une expérience d'achat unique et interactive, conseils produits, suggestions de silhouettes, disponibilité immédiate des articles, paiement sécurisé suivi de commande, personnalisation de contenu dynamique.

L'omnicanal est au cœur de la stratégie de Damartex qui ambitionne d'offrir une expérience « sans couture » à sa clientèle, entre tous les canaux de distribution ; davantage de choix en magasins en commercialisant les produits disponibles sur le site par l'intermédiaire des tablettes vendeurs, « e-réservation », « click & collect », ...

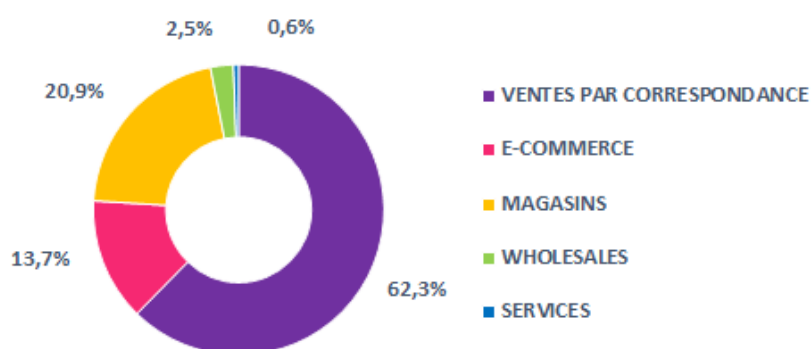
Damartex s'appuie sur les spécificités de chaque circuit qu'il sollicite différemment selon l'enseigne et le pays. Chaque client peut ainsi découvrir l'offre sur catalogue, commander à toute heure sur internet, acheter le produit en magasins ou le retirer en point relais.

Les marques du groupe Damartex sont également distribuées par d'autres enseignes (Wholesales) : par exemple Gamm'vert et Intersport pour DamartSport, par des indépendants multimarques pour Xandres.

Les marques du Groupe sont ainsi présentes dans plus de 600 magasins multimarques.

Damartex vend aussi aux professionnels : aux pompiers par exemple pour Damart ou à Brussels Airlines pour Xandres.

Le graphique qui suit reprend le chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2020, par canal de distribution.



### ▪ Les 3 pôles d'activité

Comme indiqué au paragraphe stratégie (cf paragraphe 2.2.1), le portefeuille de marque du Groupe se décompose en 3 pôles distincts et complémentaires :

- Fashion
- Home & Lifestyle
- Healthcare

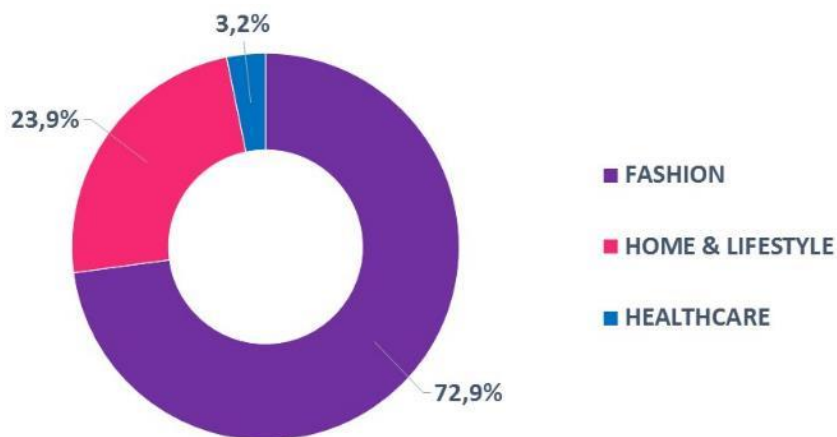
Les marques par pôles sont les suivantes :



Le pôle Fashion, fer de lance du Groupe, représente près de 73% du chiffre d'affaires de Damartex, porté notamment par l'activité de Damart.

Depuis quelques années, un véritable virage stratégique a été opéré, avec une internationalisation accrue et l'ambition de suivre sa clientèle dans tous les moments de vie. Complémentaires du prêt-à-porter, les marques Home & Lifestyle diversifient les activités du Groupe en répondant à l'engouement croissant pour la décoration, le fait main, la cuisine, le jardinage et le bricolage. Enfin, le pôle Healthcare, né de l'acquisition récente de Santéol en décembre 2019 positionne Damartex sur le marché croissant du bien-être et du maintien à domicile.

Le graphique qui suit représente le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 réparti entre les 3 pôles.



L'ensemble des marques permet au groupe Damartex d'être l'un des premiers distributeurs européens de vêtements et d'accessoires pour les Seniors (55+). Près de 3 300 collaborateurs à travers 9 pays travaillent pour le groupe Damartex. Leur répartition par pôle au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

30/06/2020

FASHION

2 698

HOME & LIFESTYLE

529

HEALTHCARE

65

### 2.2.2.1. Les marques du pôle Fashion

À l'écoute des attentes de tous les 55+, les marques « Fashion » proposent une offre singulière plaçant le style, l'innovation et l'expertise morphologique au cœur de leur savoir-faire. Le pôle Fashion se compose de 3 marques complémentaires : Damart, Afibel, Xandres.

Damart est significativement présente sur tous les canaux de distribution avec un important réseau de magasins en France et en Belgique. Elle s'adresse en priorité à la femme Senior active et investit en Recherche et Développement pour proposer toujours plus de bénéfices de confort et accompagner le client dans ses activités.

Afibel offre un style étudié et fantaisie, à des Seniors un peu plus traditionnels en Vente A Distance exclusivement : catalogue et internet. Elle sert toutes les morphologies, avec un accent particulier sur les grandes tailles.

Enfin, Xandres est beaucoup plus haut de gamme et sélective. Elle vend essentiellement en Magasins, Wholesales et développe le E-commerce.

### DAMART, l'incroyable mariage du style et du bien-être



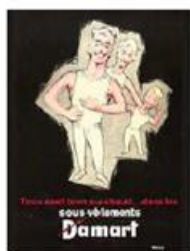
#### ▪ L'histoire

Damart voit le jour en 1953 lorsque les trois frères Despature reprennent l'entreprise familiale, créant un trio efficace et complémentaire. Le premier invente le concept de fibre à chaleur active qui, mélangée avec d'autres, permet de produire des vêtements qui non seulement protègent du froid mais soulagent aussi les douleurs rhumatismales. Le second vend le produit en n'hésitant pas à faire de la marque l'une des premières à investir en télévision : le slogan « Froid moi, jamais ! » n'épargnera aucune cible. Quant au troisième, il s'occupe de la logistique en s'inspirant des grands de la Vente Par Correspondance d'une part et en déployant un réseau de magasins d'autre part.

Damart a été précurseur des textiles techniques en vendant des tee-shirts Thermolactyl dès 1953.

Damart s'est implanté en Belgique en 1959 et sur le marché britannique en 1964.

Aujourd'hui Damart, c'est environ 5 millions de clients dans le monde et un taux de notoriété de 93%, auprès des françaises de 55 ans et + (Baromètre Market Audit – Novembre 2019)



## ▪ Le positionnement et les axes de différenciation



Le succès de Damart s'est construit sur l'innovation et le bien-être.

Aujourd'hui, une vision commune forte entraîne toutes les équipes.

Chaque client peut ainsi trouver la version confortable de son style unique et devenir ainsi la marque d'habillement préférée des 55+ dans les pays où elle est présente.

Damart s'appuie sur des valeurs fortes :

- Innovation : savoir-faire, intelligence, simplicité, accessibilité
- Considération : qualité, générosité, responsabilité, bienveillance
- Liberté : vitalité, action, optimisme, sourire
- Plaisir : émotion, bien être, coup de cœur, envie

De plus en plus Damart s'engage dans sa démarche de responsabilité sociétale, qui se traduit, avant tout par une mode plus responsable et plus durable, à l'opposé de la fast fashion (*mode jetable*), en proposant des vêtements de qualité, faits pour durer.



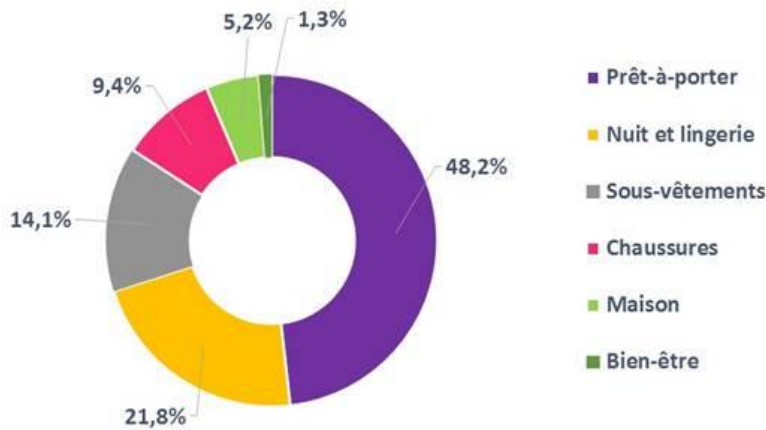
## ▪ Les produits commercialisés

Damart est une marque ancrée sur 2 piliers principaux :

- Le sous-vêtement ou tee-shirt de dessous qui s'adresse aux hommes et aux femmes de tous les âges et aux enfants.
- Le prêt-à-porter, la lingerie de jour et de nuit et les chaussures, conçus pour les 55 ans et +.

En Vente A Distance, l'offre est complétée de linge de maison et objets pour la maison.

Le graphique ci-dessous représente la répartition des ventes par catégories de produits, au cours de l'exercice clos au 30 juin 2020.



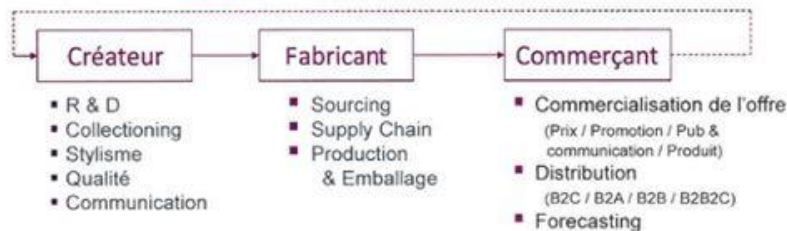
Dans une très large majorité les sous-vêtements (tee-shirt de dessous) sont fabriqués dans l'usine en propre à Zriba en Tunisie (usine de 16 400 m<sup>2</sup> équipée de matériel ultra-performant dont 70 machines à tricoter).



Pour l'ensemble de sa gamme sous-vêtement, Damart s'appuie sur un modèle unique « Créateur, Fabricant et Commerçant » permettant de concentrer tous les savoir-faire et ainsi proposer des produits qualitatifs et innovants.

**DAMART**

**THERMOLACTYL**  
by DAMART





Damart propose également une gamme technique pour le sport (DamartSport®). Vitrine de l'innovation Damart, les collections DamartSport sont conçues pour la pratique des sports d'hiver, du running et de la randonnée. La marque met au service de tous les sportifs, débutants comme initiés, des technologies innovantes et brevetées.

Damart habille aussi les professionnels : DamartPro®. Elle est partenaire, par exemple de la Patrouille de France, des moniteurs de l'École de Ski Français, de l'armée ou encore des pompiers... Pour eux, Damart développe des produits spécifiques : anti-feux, réfléchissants, super résistants, ...

Fervente d'innovation, Damart développe des labels qui garantissent des bénéfices à celles et ceux qui portent les vêtements ou sous-vêtements.

Thermolactyl® est la garantie d'une chaleur appropriée. Le label se décline en sous-vêtement, prêt-à-porter, chaussure.

En sous-vêtement, cinq degrés de chaleur différents permettent de choisir son tee-shirt Thermolactyl en fonction de la température et la sensibilité au froid.



DÉCOUVRIR LE **THERMOLACTYL**

Une fibre innovante pour une sensation de bien-être unique !  
5 niveaux de chaleur selon la température extérieure, le ressenti et la sensibilité au froid de chacun.

|  |                                       |   |   |   |
|--|---------------------------------------|---|---|---|
| DEGRÉ<br><b>1</b><br>CHALEUR<br>LÉGÈRE | DEGRÉ<br><b>2</b><br>CHALEUR<br>DOUCE | DEGRÉ<br><b>3</b><br>CHALEUR<br>CONFORT | DEGRÉ<br><b>4</b><br>CHALEUR<br>INTENSE | DEGRÉ<br><b>5</b><br>CHALEUR<br>EXTRÊME |
|--|---------------------------------------|---|---|---|

> VOIR TOUS LES THERMOLACTYL

Chaque année, près de 3 millions de tee-shirts Thermolactyl® sont vendus, et depuis la création, plus 300 millions d'exemplaires ont été écoulés. Dernier né, le Thermolactyl Sensitive®, une matière effet « seconde peau » ultrafine et thermorégulatrice préserve l'hydratation de l'épiderme de +21%.

La technologie Climatyl®, conçue pour une bonne respiration de la peau et une évacuation rapide de l'humidité, procure aux clients une sensation de fraîcheur quand il fait chaud.

Sur le secteur de la chaussure, Amortyl®, facilite la marche grâce à une semelle qui absorbe 30% des chocs en comparaison d'une basket classique.

Côté sport, le tissu du BodyGain Compression®, augmente l'apport en oxygène des muscles, réduisant ainsi les courbatures de 60%.

Pour une plus belle silhouette, PerfectFit® technologie morphologique, galbe et sculpte la silhouette.

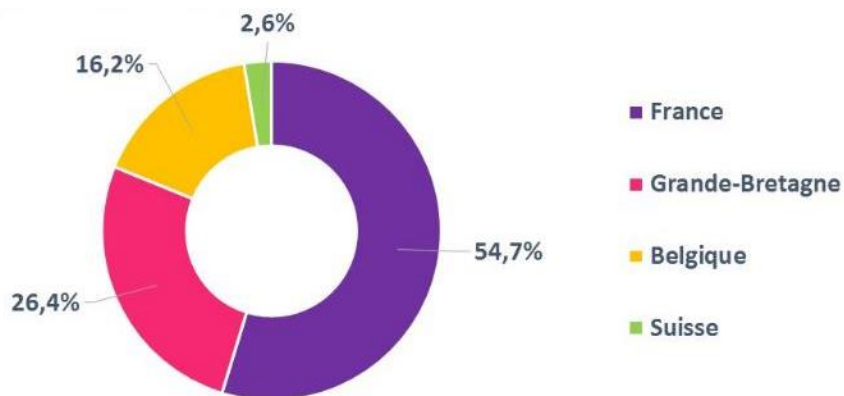


Concrètement, l'ensemble de ces innovations textiles est rendu possible grâce à une équipe Recherche et Développement composée de 4 ingénieurs experts dans leur domaine et qui réfléchit sans cesse aux innovations textiles de demain.

Les gammes de prêt-à-porter, lingerie et chaussures sont conçues par des stylistes en interne et produits par des fournisseurs.

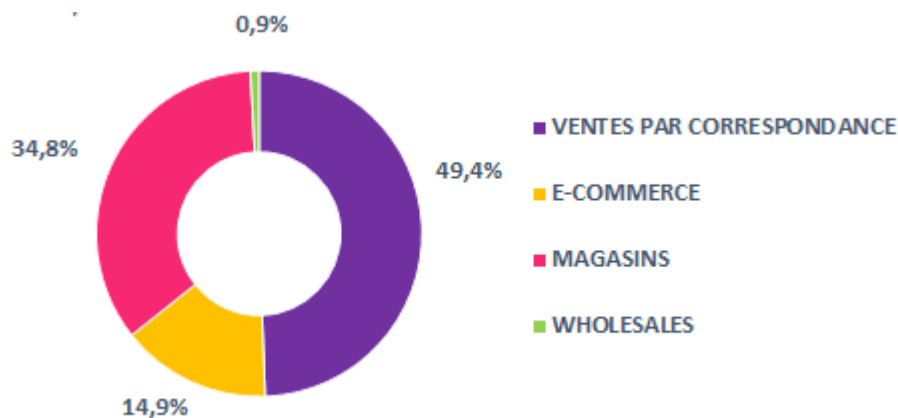
- **Les pays et canaux de distribution**

Le graphique qui suit représente le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 réparti par pays.



Le graphique qui suit représente le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 réparti par canal.





En Grande-Bretagne et en Suisse, Damart distribue essentiellement par la Vente A Distance. En Belgique, l'essentiel des ventes est fait en Magasins. Pour la France, tous les canaux sont utilisés (Ventes Par Correspondance, E-commerce, Magasins et Wholesales).

Le modèle de distribution de l'enseigne est omnicanal.

Historiquement, l'enseigne Damart est basée sur le modèle de la Vente Par Correspondance. Aujourd'hui, la marque se développe vers la vente en ligne grâce à ses sites marchands et sa présence sur les différentes plateformes de E-commerce : Amazon, Sarenza, La Redoute, ... Par exemple, l'hiver 2017 marque le référencement des sneakers et chaussures Damart intégrant les technologies Amortyl® et Thermolactyl®, sur Sarenza, 3<sup>ème</sup> marketplace de France.

La marque distribue ses produits en Magasins dans son réseau. Elle s'associe également à d'autres distributeurs. Par exemple, lors de l'opération « Patrimoine Français » de l'hiver 2018, Monoprix a sélectionné les Thermolactyl, pour toute la famille de la French Collection, la collection événementielle de Damart 100% « made in France ». Plus récemment en 2019, des produits Thermolactyl de la gamme enfants ont été vendus dans les magasins Delhaize en Belgique.

Globale et omnicanale, l'expérience shopping Damart repose sur un socle de services innovants :

- Un service de « Click et Collect » (commande sur internet et retrait en magasin)
- Des « e-réservations » gratuites (réservation sur internet et achat en magasin)
- Moins d'attente en caisse grâce à l'utilisation de tablettes.
- Service de « Personal Shopper » prolongé en ligne par « Click et Dress »,
- Mydamart.fr (personnalisation du Thermolactyl).

Afin d'optimiser encore l'expérience omnicanale de ses clients, Damart accélère sur le digital et a investi près de 8 millions d'euros dans sa transformation et le développement d'une nouvelle plate-forme internet mondiale.

La gamme DamartSport est distribuée sur son site internet et chez des distributeurs partenaires : Amazon, La Redoute, Intersport, Sport2000, Skiste, Go Sport, Terres et Eaux, Le vieux campeur, ...

## AFIBEL, la femme élégante

### ▪ L'histoire

A l'origine, l'atelier de confection de Valognes en Normandie fabriquait des vêtements sur mesure vendus chez des distributeurs. Afibel voit le jour en 1954 avec la création de la marque Afibel par Monsieur Delaby. Afibel vend alors de la confection « grandes tailles ». Dans les années 60, devant le développement du fichier de clientèle, la Vente A Distance s'est rapidement imposée.

Dès 1991, Afibel met en place sa stratégie autour des axes suivants :

- Evolution vers le catalogue de la femme élégante
- Augmentation de l'offre et du nombre de catalogues
- Mise en place d'une politique de marketing direct.

En 2001, elle devient filiale de la société Karstadt Quelle et est rachetée en 2010 par Damartex. De 25 personnes en 1993, Afibel compte aujourd'hui plus de 400 salariés, tous en France, au service d'une clientèle française et anglaise.

Aujourd'hui, le fichier client de la marque recense près d'1 million de clients.

### ▪ Le positionnement et les axes de différenciation

La mission d'Afibel est d'apporter de l'élégance et de la féminité pour toutes les morphologies.

Le marché de la grande taille est un marché en croissance. Selon la dernière étude d'Eurostat basée sur les données de 2014, plus de la moitié des Européens est en surpoids. Plus précisément, 51,6% de la population européenne présente un indice de masse corporelle (IMC) excessif. Parmi ces personnes, 15,9% sont obèses. L'âge est l'un des principaux facteurs qui pèsent sur le risque d'obésité. Ce dernier augmente régulièrement au cours de la vie. 22,1% des Européens de 65-74 ans sont considérés comme obèses.

Chez Afibel 60% du chiffre d'affaires est réalisé sur les tailles 46 et plus.

Afibel remplit cette mission en attachant un soin extrême à la qualité de la relation avec sa clientèle, en travaillant l'hyperfacilité d'achat (site internet simple et ergonomique, clients connus et reconnus, facilité de retour, facilité de paiement, ...) et en proposant un système d'animation ludique.



Afibel s'appuie sur les valeurs suivantes :

- Qualité : tant sur les produits, rigoureusement contrôlés, que sur les services, en apportant une grande vigilance aux livraisons et à l'accueil et au professionnalisme du call center
- Féminité : valeur travaillée dans les produits, la posture des mannequins, le ton de communication, ...
- Gaieté : imprimés joyeux, relation bienveillante et chaleureuse
- Complicité : Afibel connaît ses clients, elle les écoute, les valorise, les conseille

### ▪ Les produits commercialisés

Afibel « affine » et « rend belles » les femmes de 65 ans et +, quelle que soit leur morphologie, en leur offrant des vêtements de qualité et soignés.

Afibel a su conserver ce savoir-faire unique de fabricant en valorisant la qualité de ses produits, la justesse des coupes et le souci des finitions. Le style Afibel est unique et il décline avec bonheur l'élégance, la féminité et la fantaisie.

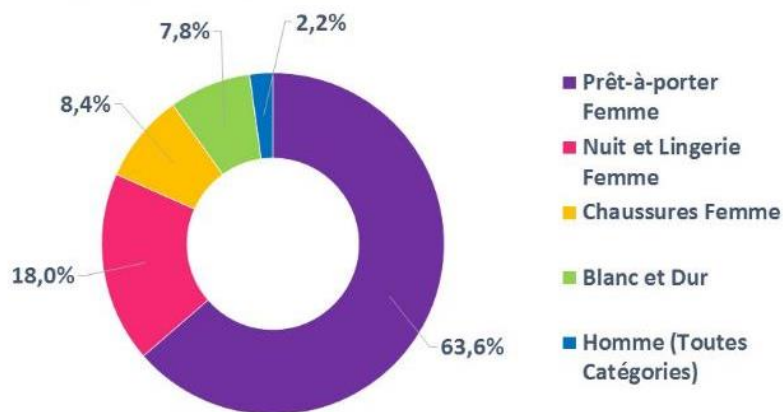
L'offre Afibel est accessible à toutes les morphologies. Les coupes sont étudiées pour le corps des femmes Seniors afin d'apporter confort, bien aller, élégance et féminité. Le choix en taille est essentiel. De nombreux produits sont proposés en différentes statures ou longueurs.

Son positionnement commercial se caractérise par :

- Des produits de qualité, qui offrent un bon rapport prix/qualité
- Un style spécifique reconnu par les clients
- Des produits offrant une large amplitude de tailles



Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2020, par catégorie de produits.



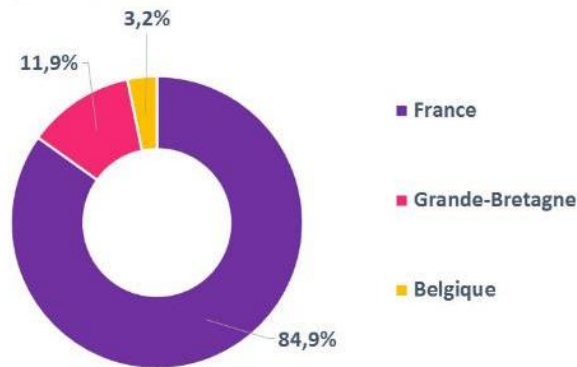
▪ **Les pays et canaux de distribution**

Vépéciste historique, Afibel continue de s'appuyer sur la force de ses catalogues. Les 3 catalogues majeurs de l'enseigne sont tirés et distribués à près de 5 700 000 exemplaires par saison.

Véadiste (Ventes Par Correspondance et E-commerce), Afibel propose à sa clientèle la commande via un site internet ergonomique, moderne et facile d'utilisation, tout en conservant le catalogue pour mettre en scène l'offre produit.

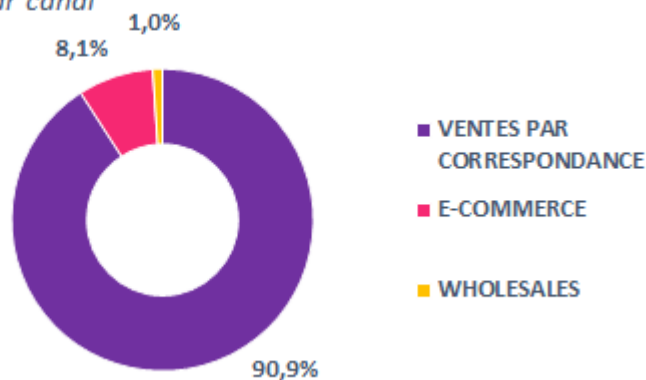
Si la France est le pays d'implantation de la marque, Afibel s'est depuis quelques années fortement développée en Grande-Bretagne.

Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2020 par pays.



Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2020 par canal.

*Chiffre d'affaires par canal*



## **XANDRES, la mode haut de gamme pour jeunes Seniors exigeantes**



### ▪ **L'histoire**

Fondée en 1927, la société Andries & Co à Destelbergen en Belgique était consacrée aux vêtements professionnels. En 1968, est née la marque Andres et l'activité s'est concentrée sur le prêt-à-porter. En 1985 le groupe Santens reprend la société et Isabelle Santens accélère le développement de la marque, renommé Xandres au moment du début de l'expansion internationale. Spécialiste de la distribution textile haut de gamme, ses quartiers sont installés en région gantoise.

En 2016, l'acquisition de Xandres traduit la volonté de diversification de Damartex, tout en portant des valeurs familiales fortes d'engagement envers le personnel.

Aujourd'hui, Xandres est une marque de mode belge reconnue, renommée sur le plan international, disponible dans plus de 180 magasins multimarques en Belgique et au Pays-Bas. La société emploie près de 100 personnes.

### ▪ **Le positionnement et les axes de différenciation**

La mission de Xandres est de proposer un habillement haut de gamme – 'affordable luxury' – à une clientèle exigeante. Pour cela, elle offre :

- Des produits haut de gamme, raffinés et élégants, avec de belles matières et des coupes maîtrisées
- Des conseils personnalisés. L'enseigne réfléchit avec sa clientèle, à des solutions qui répondent à ses souhaits et à ses besoins
- Un service clientèle de luxe
- Une gestion des stocks sur mesure

Axe de différenciation essentiel, Xandres est une création belge. La mode belge a conquis le monde avec son élégance discrète, ses coupes parfaites et, surtout, son excellente qualité.

Xandres est une marque :

- Élégante et chic : elle représente parfaitement l'élégance et le chic belge, avec des lignes contemporaines, des imprimés et des coupes tendances
- Confortable : à l'image des autres enseignes du Groupe, l'élégance rime avec confort
- Contemporaine : dans l'air du temps, Xandres propose des produits contemporains et intemporels
- Sophistiquée : chaque collection, chaque produit est confectionné avec le plus grand soin. La ligne Xandres Studio, vitrine de la mode et de l'innovation stylistique, propose des produits dignes des plus grands noms de la mode
- Durable et réfléchi : Xandres choisit un approvisionnement responsable

#### ▪ Les produits commercialisés

La qualité et le souci du détail sont les bases des collections. La marque offre à chaque femme un style habillé, sophistiqué mais également décontracté en restant chic. Les collections proposent des modèles diversifiés et innovants de vêtements et d'accessoires féminins, gardant le plus grand respect de la qualité. La collection est conçue pour la femme qui apprécie la beauté à la fois classique et intemporelle. La marque est inspirée par les femmes actives, modernes et dynamiques. Résolument fashion, Xandres est l'un des leaders de la mode en Belgique.

Son offre haut de gamme se décline sous 4 marques :

- Xandres : la marque des jeunes Seniors
- Xandres Gold : le style pour toutes les tailles
- Xandres Studio : pour une clientèle plus expressive et plus jeune

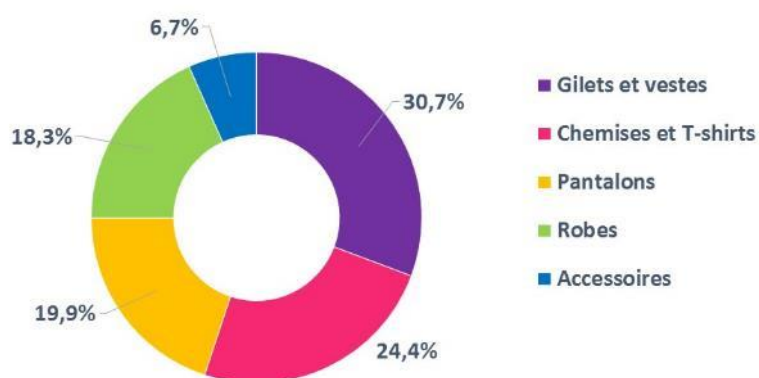


- Xandres Corporate : pour le business to business (BtoB) et notamment les uniformes. Par exemple : Brussels Airlines, le chocolatier Neuhaus ou encore la société nationale des chemins de fer belge, font confiance à Xandres Corporate.



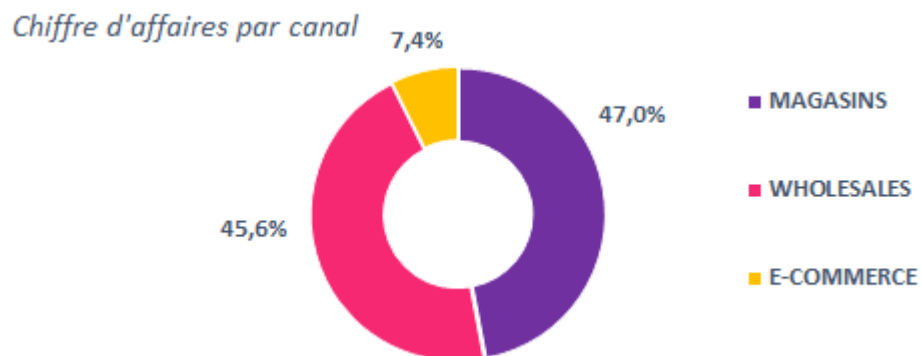


Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2020, par catégorie de produits.



▪ **Les pays et canaux de distribution**

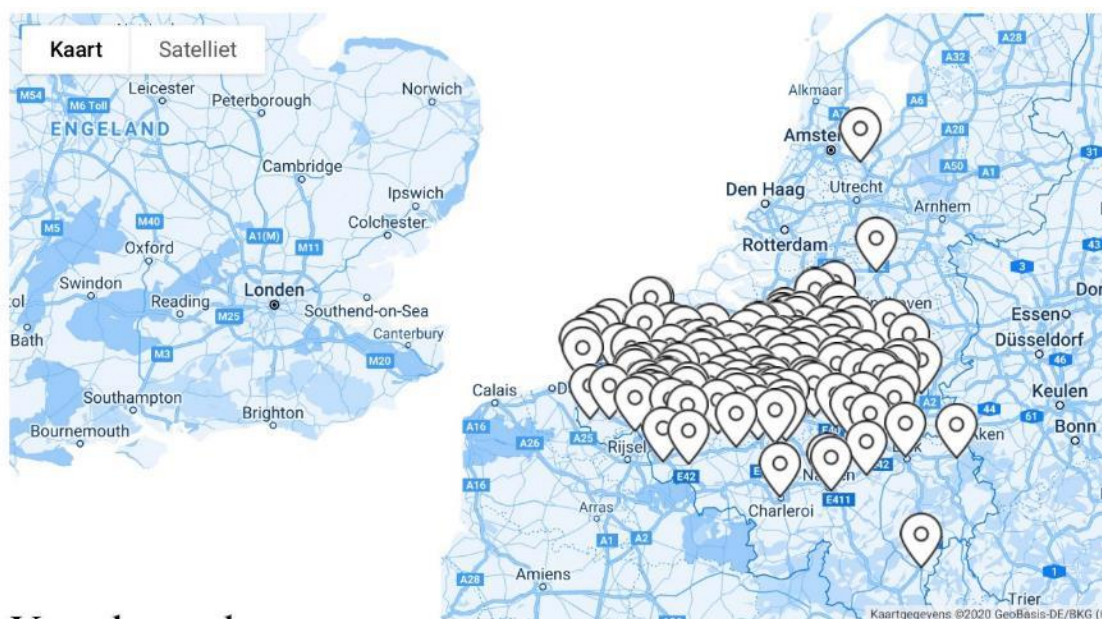
Le graphique qui suit représente le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 réparti par canal.



En 2020, Xandres compte 16 magasins entre la Belgique et les Pays-Bas. La marque est également distribuée dans près de 180 revendeurs multimarques. Présente sur internet, l'enseigne réalise plus de 7% de son chiffre d'affaires en E-commerce. Elle compte près de 50 000 clients fidèles associés à son réseau de magasins.

La ligne Xandres représente la majeure partie du business de l'enseigne, avec près de 65% du chiffre d'affaires réalisé en 2020.

La carte ci-dessous permet de visualiser la densité de l'implantation de Xandres sur le territoire belge.



Xandres shops

#### 2.2.2.2. Les marques du pôle Home & Lifestyle

Complémentaires du pôle Fashion, les marques Home & Lifestyle de Damartex répondent à l'engouement croissant pour la décoration, le Do It Yourself, la cuisine, le jardinage, le bricolage, tout en innovant au service du bien-être.

Le pôle Home & Lifestyle est composé des enseignes 3Pagen, Vitrine Magique, Coopers of Stortford.

**3PAGEN / VITRINE MAGIQUE, les astuces et objets du quotidien pour la maison**



##### ▪ L'histoire

3Pagen est né en Allemagne en 1954 et propose depuis l'origine une offre d'articles pratiques avec un excellent rapport qualité-prix.

Vitrine Magique a été créée par le groupe 3 Suisses au début des années 1970 pour commercialiser des objets de la vie quotidienne « grandes idées à petits prix ».

Les deux marques sont aujourd’hui pilotées par les équipes de 3Pagen à Alsdorf (Allemagne). Leur positionnement et leurs offres sont similaires.

Damartex a racheté 3Pagen et Vitrine Magique en 2016.

▪ **Le positionnement et les axes de différenciation**

3Pagen et Vitrine Magique ont l’ambition d’être les leaders en France et en Allemagne de la Vente A Distance auprès des 55+ de produits astucieux, bon marché, destinés à embellir la maison et à rendre la vie plus facile.

Leur modèle commercial est un modèle « push » qui déclenche l’achat avec beaucoup d’offres spéciales garantissant au client de faire des bonnes affaires. Par leurs offres spéciales et jeux, 3Pagen et Vitrine Magique surprennent les clients, et leur procurent une satisfaction émotionnelle.

Les 2 marques créent un contact privilégié avec les clients, créant une certaine relation d’affection.

3Pagen et Vitrine Magique mettent en œuvre les valeurs suivantes :

- Astuce : praticité – originalité - facilité
- Proximité : accessibilité – bon marché – populaire
- Surprise : nouveauté – découverte – cadeau

▪ **Les produits commercialisés**

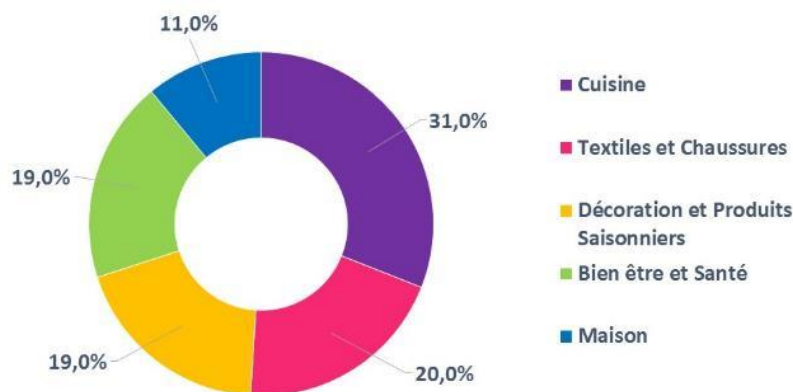
3Pagen est l’un des leaders de la Vente A Distance, sur le marché du gift (*cadeau*) avec une offre originale d’objets et d’accessoires astucieux : large choix d’articles pratiques et abordables dans les gammes de produits suivantes : cuisine et ménage (31 % des ventes), maison (11 %), bien-être et santé (19 %), décoration et produits saisonnier (19 %), accessoires, textile domestique et chaussures (20 %).

Le catalogue compte près de 6 000 objets fréquemment renouvelés.

| Segments (% des ventes)                          | Produits  |   | Illustrations |  |  |  |  |  |
|--|---|---|---------------|--|--|--|--|--|
| <b>Décorations et produits saisonniers (19%)</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déco de Noël et de Pâques</li> <li>• Figures décoratives et éclairage</li> <li>• Décoration des portes et des murs</li> <li>• Rideaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bougies et lanternes</li> <li>• Services de table et décoration</li> <li>• Fleurs artificielles</li> <li>• Petit mobilier</li> </ul> |               |  |  |  |  |  |
| <b>Cuisine (31%)</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rangement</li> <li>• Accessoires de cuisson</li> <li>• Vaisselle</li> <li>• Barbecue</li> <li>• Outils et appareils de cuisine</li> </ul>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Linge de cuisines</li> <li>• Plats et casseroles</li> <li>• Couture</li> <li>• Nettoyage</li> <li>• Blanchisserie</li> </ul>         |               |  |  |  |  |  |
| <b>Maison (11%)</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Papeterie</li> <li>• Do-it-yourself</li> <li>• Jardinage</li> <li>• Animaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Artisanat</li> <li>• Accessoires pour voitures</li> </ul>  |               |  |  |  |  |  |
| <b>Bien être &amp; Healthcare (19%)</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Linge de bain et accessoires</li> <li>• Érotique et romance</li> <li>• Santé et fitness</li> <li>• Soins des cheveux</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soins des mains et des pieds</li> <li>• Beauté et soins personnels</li> <li>• Piiluliers et accessoires de santé</li> </ul>          |               |  |  |  |  |  |
| <b>Textiles &amp; Chaussure (20%)</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Textile de maison</li> <li>• Chaussures et accessoires</li> <li>• Bijoux</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sacs et porte-monnaie</li> <li>• Vêtements</li> <li>• Articles personnalisés</li> </ul>  |               |  |  |  |  |  |



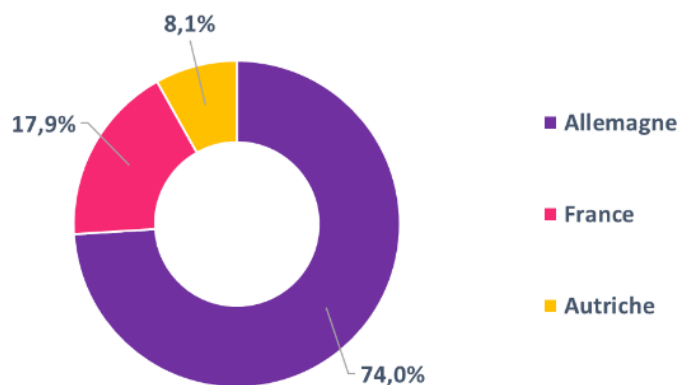
Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2020, par catégorie de produits.



#### ▪ Les pays et canaux de distribution

Les produits de 3Pagen sont commercialisés en Allemagne (74% de son chiffre d'affaires) et en Autriche sous la marque « 3Pagen », mais également en France via « Vitrine Magique » et en Europe de l'Est à travers « Magnet 3Pagen ». L'enseigne a 1,5 millions de clients actifs.

Le graphique qui suit représente le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 réparti par pays.



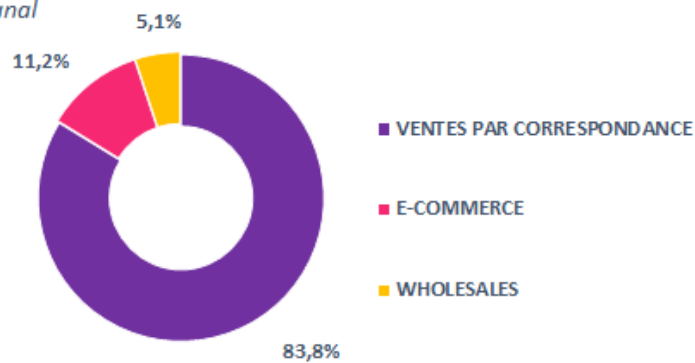
3Pagen possède une stratégie de vente multicanal, portée par la Vente Par Correspondance avec près de 84% des ventes et une demande croissante de commandes en ligne.

La force de frappe majeure de l'enseigne concerne la communication et la vente par catalogue. Jusqu'à 18 catalogues peuvent être envoyés par an. Chaque catalogue est imprimé et distribué entre 600 000 et 1 300 000 exemplaires.



Le graphique qui suit représente le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 réparti par canal.

Chiffre d'affaires par canal



A terme, l'enseigne a pour objectif d'augmenter les ventes sur internet en optimisant ses sites pour les appareils mobiles (pour tablette et smartphone grâce à une conception adaptée), en personnalisant le site internet et les newsletters. L'enseigne souhaite optimiser la relation avec ses clients en améliorant son contenu marketing, et ses activités de référencement, en créant davantage de possibilités de contacter avec les clientes au moyen de newsletter spéciales et en renforçant l'approche client via internet.

## COOPERS OF STORTFORD, le bien-être à la maison



### ▪ L'histoire

L'entreprise fondée en 1995 par Neil Cooper commercialise des articles innovants pour le bien-être, les loisirs, la santé, la décoration ou la cuisine. Les bureaux de Bishops Stortford ouvrent en 1997, lançant officiellement la marque Coopers of Stortford. En 1999, l'enseigne enregistre sa première vente sur internet. Coopers of Stortford a rejoint le groupe Damartex en 2013.

### ▪ Le positionnement et les axes de différenciation

Coopers of Stortford est une marque typiquement anglaise et locale, qui reprend les codes du magasin anglo-saxon.

Coopers of Stortford a la vocation d'améliorer considérablement la vie des Seniors à la maison, grâce à des produits utiles qui apportent une réelle plus-value au quotidien.

Elle offre des prix accessibles, sans pour autant proposer de discount, un rapport qualité-prix intéressant et des retours simples et gratuits.

Le service client est très à l'écoute. Basé dans les bureaux de Bishops of Stortford, il permet un suivi de qualité et une interaction facilitée entre l'enseigne et ses clients.

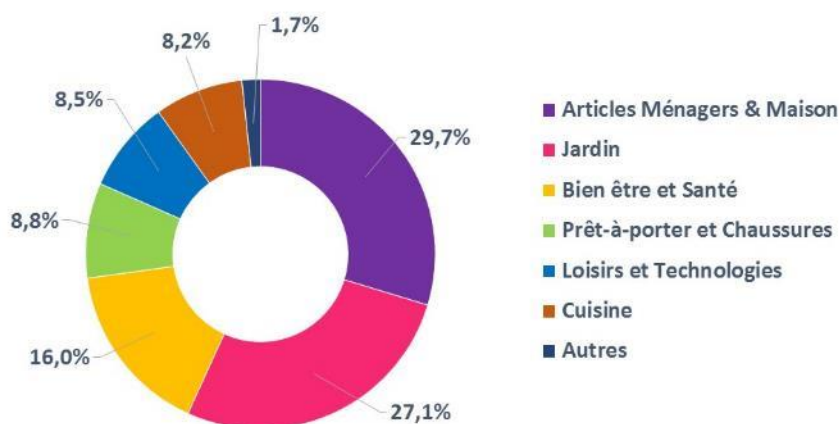
▪ **Les produits commercialisés**

La gamme s'étend sur des produits d'équipement de la personne et de la maison :

- Articles ménagers et maison
- Jardinage
- Santé et bien-être
- Prêt-à-porter, chaussures
- Loisirs et technologie
- Cuisine



Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2020, par catégorie de produits.



▪ **Les pays et canaux de distribution**

Présente en Grande-Bretagne, Coopers of Stortford réalise l'essentiel de ses ventes via ses catalogues (67%) et son site internet (30,8%) et dispose d'un magasin de 2 300 m<sup>2</sup> à Bishops Stortford (Nord-Est de Londres). Ainsi, 97,8% du business de l'enseigne se réalise à distance.

Avec près de 1 500 000 de commandes par an, 3 200 000 d'articles distribués, 20 millions de catalogues imprimés, et plus de 1,1 millions de clients en fichier en 2019, Coopers of Stortford propose à ses clients une expérience d'achat omnicanale attractive et interactive, avec des cadeaux à gagner et toutes sortes d'offres commerciales (code promotionnel, discount, jeux, livraisons offertes, ...).

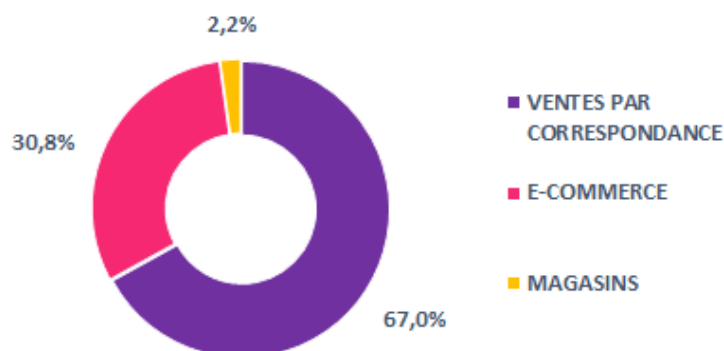
Entre 2018 et 2019, le taux de recommandation d'un nouveau client atteint 43%, montrant l'affection du client aux produits Coopers of Stortford. 424 000 nouveaux clients ont commandé dans l'enseigne en 2019.

Sur la partie E-commerce, Coopers of Stortford compte 250 000 clients inscrits dans sa base de données, pouvant ainsi envoyer jusqu'à 800 000 newsletters par semaine. Présent sur internet, mobile et tablette, Coopers of Stortford a enregistré près de 4 400 000 visites sur son site internet en 2019.

Le trafic internet est expliqué en majorité (à 60%) par l'utilisation de code promotionnel catalogue utilisable sur internet, illustration claire du modèle omnicanal et de l'utilité d'envoyer des catalogues papier.

Le taux de conversion s'établit à hauteur de 9,1% en 2019.

Le graphique qui suit représente le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 réparti par canal.



### 2.2.2.3. Les marques du pôle Healthcare

L'acquisition de Santéol en fin d'année 2019 concrétise la création d'un pôle « Healthcare », traduisant la volonté du Groupe de s'ancrer davantage dans la Silver Economy. Ce nouveau pôle regroupe ainsi Santéol et l'activité historique Sédagyl.

Enseigne qui a réalisé 19,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en France et en Angleterre sur l'exercice 2018-2019, Sédagyl ambitionne d'élargir sa gamme dans le maintien à domicile (MAD) et d'accélérer sa croissance sur le digital auprès des Seniors et des aidants.

Santéol, spécialisé dans la vente de matériel d'assistance respiratoire, est devenu la deuxième enseigne du pôle Healthcare. Historiquement positionné sur le segment Senior, Damartex possède une connaissance fine de cette population et de ses besoins, lui permettant d'inscrire cette opération dans la continuité de ses activités et de ses valeurs.



**SEDAGYL, la marque complice des grands Seniors**

### ▪ **L'histoire**

En 1995, Damart a créé Sédagyl pour répondre pleinement aux besoins de confort et de sécurité de ces clients les plus âgés. Au 31 décembre 2018, Sédagyl quitte le périmètre de l'enseigne Damart pour se développer de manière autonome et diversifier son offre.

### ▪ **Le positionnement et les axes de différenciation**

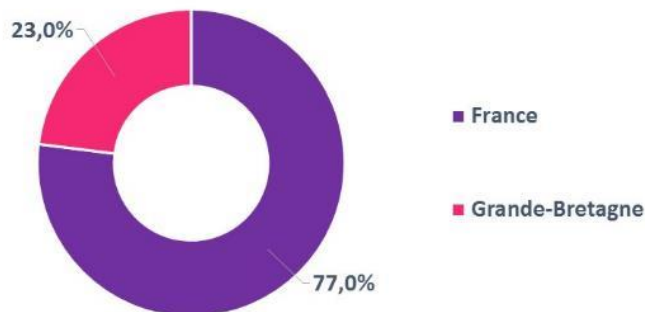
La mission de Sédagyl est de faciliter le maintien à domicile heureux des personnes en perte d'autonomie.

La marque a l'ambition de devenir un des acteurs leaders de la Vente A Distance des produits et service d'aide et soutien favorisant le maintien des Seniors à domicile.

Ses principales valeurs sont :

- La qualité : des produits et services qualitatifs conçus et sélectionnés pour les plus âgés / un contrôle qualité exigeant.
- Le soutien : volonté de soutenir les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants, de les accompagner avec bienveillance, de leur apporter bien-être et confort.
- La valorisation : développement d'une relation qualitative et valorisante qui se traduit par un marketing direct régulier et généreux et un call center attentif et attentionné.

L'enseigne est présente en France et en Grande-Bretagne. Au 30 juin 2020, son chiffre d'affaires par zone géographique se répartit comme suit :



### ▪ **Les produits commercialisés**

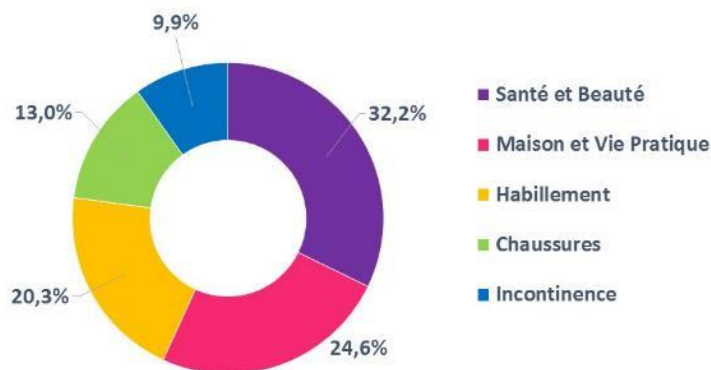
Sédagyl offre à la fois, des produits de consommation renouvelable (incontinence, cosmétique...), une offre d'investissement ponctuel (fauteuils, rollators...) et demain, potentiellement des services (location de matériel).



Les points forts de l'offre sont les suivants :

- Une offre adaptée aux besoins des clients, centrée sur les produits de confort et bien-être du corps, mais aussi une solution « discrète » de livraison d'un produit incontournable à cet âge : l'incontinence.
- Une offre diversifiée (nombreuses catégories dans un même catalogue) et qualitative
- Des marques et des cautions de spécialistes

Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2020, par catégorie de produits.



L'échelle des prix Sédagyl est assez large pour que chaque consommateur y trouve de l'attractivité. Les produits proviennent de France (22%), du reste de l'Europe (58%) et d'Asie (20%).

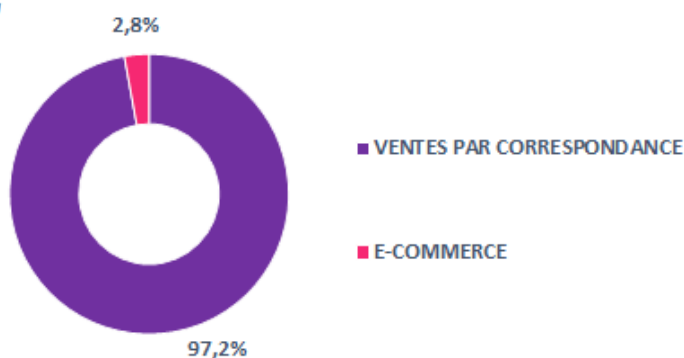
#### ▪ Les pays et canaux de distribution

Sédagyl met à disposition tous les moyens de la Vente A Distance : catalogues (courriers, téléphone) et internet. Le service est à la hauteur de l'image qualitative et de spécialiste. L'accueil téléphonique est à la fois très chaleureux et très professionnel. La livraison est qualitative, les produits qui le nécessitent seront installés à domicile par un spécialiste. Le système de retour des produits est facile et rapide.

Le graphique qui suit représente le chiffre d'affaires au-30 juin 2020 réparti par canal.



### Chiffre d'affaires par canal



La cible de l'enseigne est une clientèle âgée, en autonomie réduite et aux déplacements souvent limités qui achète principalement en Vente A Distance et prend plaisir à feuilleter le catalogue.

Aujourd'hui, le fichier client de l'enseigne est composé de 350 000 clients.

La création et le développement du site marchand en 2018 sur le marché français a permis de réaliser 2,8% du chiffre d'affaires total en 2019/2020 sur internet. Les nouveaux visiteurs représentent 18% du trafic. Le taux de transformation se situe au-delà des 4%. L'objectif de l'enseigne est d'atteindre 12% du chiffre d'affaires réalisé sur internet à horizon 3 ans.

Enfin, la création d'une Marketplace (ou place de marché, permettant à des marques choisies de vendre par l'intermédiaire du site) aidera Sédagyl atteindre la position de leader sur le marché des Seniors, pour le maintien à domicile :

- Objectif de réaliser 2 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2 ans
- Intégration de 80 vendeurs
- Démarrage prévu deuxième semestre 2020



**SANTÉOL, le spécialiste de la prestation de soin à domicile, en particulier dans les domaines de l'oxygénation**



Damartex confirme ses ambitions dans la Silver Economy en se développant dans les services de santé. Dans la continuité de son plan de transformation, Damartex a acquis en décembre 2019, 95% des titres de

la société Santéol Holding SAS, prestataire de santé à domicile (PSAD) spécialisé dans l'assistance respiratoire.

#### ▪ **L'histoire**

La Société Santéol a été créée par Messieurs Didier Schmitt et Emmanuel Huck le 08 juillet 2005, à partir d'une envie, celle de permettre aux patients de disposer des meilleurs matériels sur le marché et de proposer aux médecins prescripteurs un vrai partenariat. Cette société est basée à Strasbourg et est spécialisée dans la prise en charge de patients souffrants de troubles respiratoires chroniques ou aigus. Santéol propose un accompagnement personnalisé de qualité, dédié au traitement des troubles respiratoires nocturnes du sommeil (apnée du sommeil) mais également des pathologies chroniques nécessitant la mise en place d'une oxygénothérapie voire de ventilation non invasive à domicile.

La population atteinte du syndrome d'apnée du sommeil en France est estimée à 2,5 millions de personnes, Seniors en grande majorité. Ce nombre devrait augmenter du fait de l'évolution démographique. Par ailleurs, seul un million de patients est actuellement pris en charge.

Rapidement, les médecins ont pu identifier une réelle différence entre Santéol et les autres prestataires. Cela s'est traduit par une croissance immédiate et très rapide. Pour consolider l'édifice Santéol, la marque a recruté des assistants et des collaborateurs hautement qualifiés qui ont, par leur travail et leur investissement, étayé cette croissance rapide en maintenant un très haut niveau de compétences et un accompagnement des patients d'une qualité encore jamais égalée dans ce milieu. Dès lors l'expansion de Santéol s'est poursuivie avec dynamisme. Début 2008, l'enseigne a ouvert sa deuxième agence régionale, Santéol Méditerranée, dont le siège est basé à Aix-en-Provence. De plus en plus de médecins prescripteurs font confiance à Santéol. Ceci est la preuve évidente de la qualité des prestations et des capacités à répondre aux attentes. Plus de 16 000 patients ont été traités depuis la création de Santéol.

Damartex entend soutenir Santéol dans son développement, principalement par l'ouverture de nouvelles agences, et reste également ouvert à d'autres opportunités d'acquisitions dans le domaine du maintien à domicile.

#### ▪ **Le positionnement et les axes de différenciation**

Spécialiste du traitement de l'apnée du sommeil et de l'oxygénothérapie Santéol propose un accompagnement réellement personnalisé par des collaborateurs hautement qualifiés.

Cette ambition se traduit concrètement par les éléments suivants :

- Respect du patient et de son anonymat (prise véhicules non sérigraphiés),
- Prise de rendez-vous concerté avec une plage horaire d'une heure,
- 2 applications internet accessibles aux patients permettant le suivi de la qualité du sommeil et de l'utilisation de l'oxygénothérapie (SOMÉOL et OXYÉOL),
- Totale liberté de choix de dispositifs médicaux installés chez le patient (multi fabricants),
- Un technicien référent pour les patients dans une zone donnée,
- Réactivité technique (appareillage des patients dans la demi-journée, si nécessaire),
- Formations techniques de haut niveau dispensées aux prescripteurs et/ou aux paramédicaux,
- Réactivité commerciale, partenariat professionnel,
- Prise en charge préventive des patients en échec thérapeutique,
- Données renseignées par l'équipe technique => retours d'information au prescripteur optimale, Base de données en ligne accessible par le médecin et le patient,
- Société régionale avec une accessibilité aisée aux dirigeants --> prise de position rapide,
- Certification ISO 9001,
- Agrément FFAAIR (Fédération Française des Associations et Amicales de malades Insuffisants ou handicapés Respiratoires).





▪ **Les services commercialisés**

Santéol est prestataire spécialisé dans l'appareillage des patients en Pression Positive Continue, Ventilation Non Invasive et Oxygénothérapie.



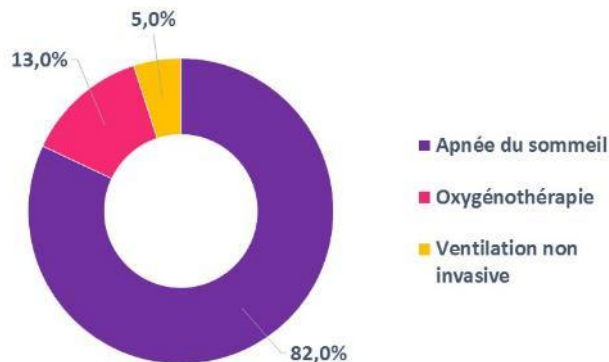
Le patient a la possibilité d'être acteur de la prise de son traitement en s'inscrivant sur les sites SOMÉOL ou OXYÉOL afin d'évaluer son ressenti et l'amélioration de sa qualité de vie. L'ensemble de ces éléments permet d'atteindre un niveau de qualité de prestation qui se mesure à l'aide de deux indicateurs précis, le niveau de satisfaction de la patientèle (97%

sur un panel de prs de 10 000 avis à ce jour) et le taux d'adhésion au traitement des patients traités pour un syndrome d'apnée du Sommeil qui est à plus de 80% à trois ans.

Santéol propose un large choix de machines et de masques. L'enseigne commercialise des machines et des masques Resmed, Invacare, Weinmann, Bréas, Philips Hélios ou encore Freelox.



Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires au 30 juin 2020, par catégorie de services.



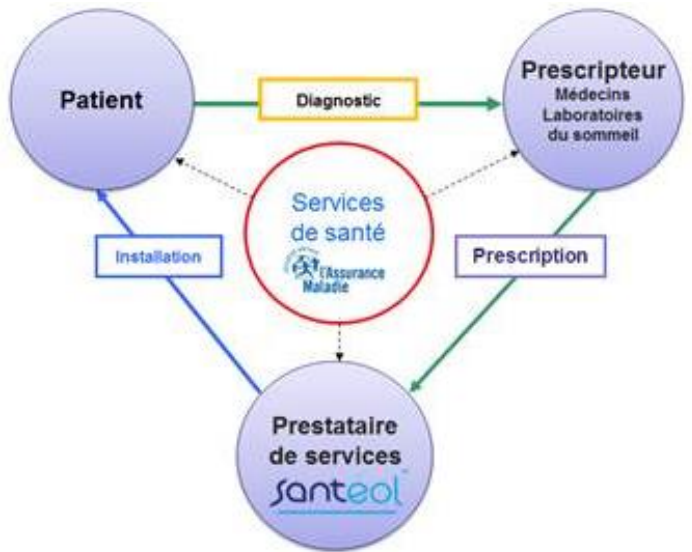
▪ **Les pays et canaux de distribution**

Santéol opère en France.

L'organisation du marché de la PSAD se fait sur la base d'un triangle vertueux dans lequel sont associés les différents acteurs de la santé dans la prise en charge du patient, du diagnostic à l'appareillage à domicile sans omettre la prise en charge des actes et du traitement.

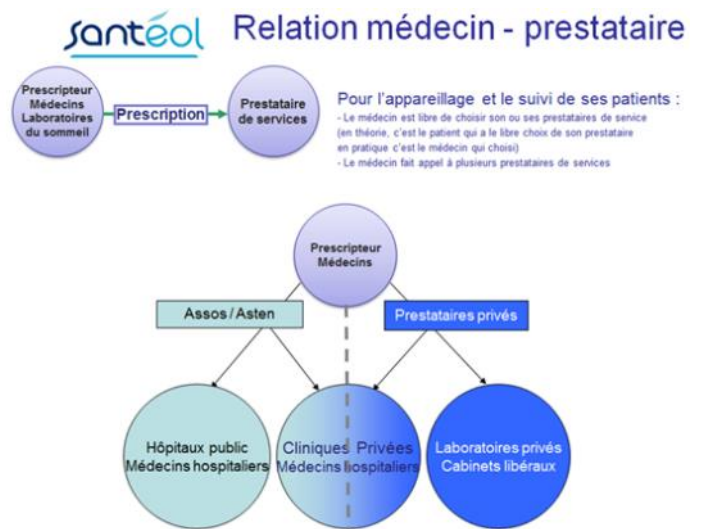
Le respect du parcours de soin garantit l'orientation du patient vers le spécialiste compétent qui assurera le diagnostic, le suivi post appareillage et le bon déroulement du traitement tout au long de celui-ci.

Le patient choisit théoriquement la société qui mettra en place le traitement, en pratique c'est le prescripteur qui choisit car les patients n'ont que rarement connaissance de l'existence de sociétés de prestations.



Historiquement, deux mondes coexistent sur le marché de la prestation de service auprès de patients : les « associations » intimement liées aux hôpitaux et cliniques, et les prestataires privés plus en lien avec les cabinets médicaux de ville.

Cependant depuis une dizaine d'années cette frontière n'est plus aussi hermétique, les privés sont entrés dans les hôpitaux et les associations sont également très présentes dans les cabinets de ville.



C'est pourquoi il est nécessaire pour la marque de se différencier clairement de la concurrence. Ainsi, Santéol a mis en avant ses connaissances techniques, son haut niveau de compétences et sa volonté d'être un réel partenaire de soin pour les médecins. Santéol doit sa réussite à la qualité de ses prestations. Elle offre la meilleure prestation du secteur grâce à un recrutement adapté et à une formation interne optimale. Le strict respect des procédures, instructions et processus permet d'atteindre un niveau de qualité non égalé, qui se mesure à l'aide de deux indicateurs précis :

- Le niveau de satisfaction de la patientèle
- Le taux d'adhésion au traitement des patients traités pour un Syndrome d'Apnées du Sommeil.

Forte d'une expérience de plus de 16 000 patients appareillés, Santéol est en mesure d'évaluer ces performances par un suivi, périodique et régulier de ces deux indicateurs qualitatifs.

Santéol a réussi son adaptation au télé-suivi, ce qui lui confère un avantage concurrentiel indéniable.

#### **2.2.2.4 Perspectives des activités du Groupe**

Une expérience client, des services et des offres en constantes évolutions pour répondre aux attentes des consommateurs et ainsi permettre au Groupe de se développer tant sur son périmètre actuel que sur de nouveaux territoires.

En effet, le Groupe souhaite se développer par l'enrichissement de l'expérience client proposée au travers de ses différents canaux de distribution.

L'offre de services et de produits évolue constamment au fil du temps et des collections présentées aux clients. Chaque marque bénéficie d'une gamme de produits et services spécifique et assez large, sans cesse renouvelée pour répondre aux attentes des consommateurs.

#### **Pôle Fashion**

Damart a l'ambition de devenir la marque préférée des femmes de plus de 55 ans. Reconnue pour l'innovation, la qualité et le confort de ses produits, la marque développe le style de ses produits tout en maintenant le confort tant apprécié par ses clients. Le bureau de style interne créé en 2015 favorise cette évolution essentielle.

Chaque collection met en avant de nouveaux produits issus de partenariats forts avec les fabricants et selon la stratégie d'innovation basée autour de 3 axes :

- La chaleur : développement d'une gamme prêt-à-porter et chaussures Thermolactyl, renouvellement de l'offre sous-vêtements avec des produits plus légers et plus agréables au porter (lancement du sous-vêtement « Invisible Warm » en octobre 2020)
- La chaussure : la gamme « Amortyl » permet un confort inégalé. Les ingénieurs R&D et les équipes de style poursuivent le développement de cette gamme fidélisante en injectant au fil des collections de la modernisation attendue par nos clients
- Le pantalon : produit fidélisant, Damart continuera à développer le Perfectfit qui s'adapte à chaque morphologie avec un style de plus en plus audacieux.

Si Damart est très présente en France, en Belgique et en Angleterre, la marque souhaite se renforcer en Suisse pour ensuite développer son activité en Allemagne et dans le reste de l'Europe. Ce développement sera plus aisé par une expérience E-commerce différenciante. La nouvelle plateforme digitale en cours d'implémentation (mise en œuvre prévue en octobre 2020) permettra à la marque une extension géographique plus rapide et plus agile en limitant les coûts d'implantation.

L'amélioration de l'expérience client et des services en magasin (nouveau concept d'aménagement, personal shopper, click & collect, réservations produits en ligne...) ainsi que le développement du réseau des magasins en France permettront à Damart de prendre de nouvelles parts de marché.

Afibel réalise près de 60% de ses ventes de prêt-à-porter au-dessus de la taille 46. Dans les prochaines campagnes commerciales, cet élément de différenciation sera davantage revendiqué auprès des prospects qui recherchent des produits adaptés à chaque morphologie.

Le développement de cette offre et sa communication adaptée permettront à la marque de renouer avec la croissance dans les prochaines années.

La part des ventes en E-commerce d' Afibel est encore faible (8,1% du chiffre d'affaires). Les investissements de prospection et génération de trafic vont être accrus afin de développer ce canal de vente et ainsi recruter des clients plus jeunes.

Xandres va poursuivre son développement en Europe, la marque a pour ambition de s'étendre en Europe du Nord (Scandinavie, Allemagne) après son extension aux Pays-Bas début 2019.

La qualité de son offre premium et la maîtrise de la distribution Wholesales en Belgique permettent d'envisager un développement international rapide et peu consommateur d'investissements (Capex). La transformation digitale et la refonte de la plateforme E-commerce réalisées en juillet 2020 donneront à la marque une capacité d'accélération encore plus importante.

### **Pôle Home & Lifestyle**

Depuis 2 ans, le Groupe a développé un bureau d'achats à Shanghai, spécialisé dans le sourcing et la mise au point des produits Home & Lifestyle, pour les marques 3Pagen, Vitrine Magique et Coopers of Stortford. Par sa mutualisation, ce bureau permet de massifier les achats et de développer des partenariats plus forts avec nos fournisseurs locaux.

Pour ces marques, le renouvellement de l'offre adaptée aux besoins des Seniors est essentiel pour prendre des parts de marché.

Les gammes de produits autour de la décoration, la cuisine et le jardin sont jugées prioritaires pour poursuivre la croissance engagée depuis plusieurs années.

Le développement de marques propres au Groupe au niveau européen (exemple : Clarsen pour les produits d'entretien de la maison) permettra de renforcer la différenciation des marques du pôle et d'affirmer un niveau de qualité inégalé.

L'augmentation des investissements contribuant à la génération de trafic permettra de faire connaître davantage les gammes de produits de 3Pagen, Vitrine Magique et Coopers of Stortford tant appréciées par les Seniors.

L'ensemble des plateformes E-commerce a été renouvelé au cours des 18 derniers mois, permettant une expérience clients agréable et fluide tout au long du parcours d'achat.

### **Pôle Healthcare**

Pour Sédagyl, le développement de l'offre « santé » est la priorité. L'ambition de Sédagyl est de devenir leader de la Vente A Distance de produits de Maintien A Domicile (MAD). Cette évolution de gamme pourra s'accélérer avec la création d'une market place permettant de mettre en relation directement les vendeurs et les clients souhaitant un choix très large de produits. Cette market place qui conserve le nom de Sédagyl est au cœur de la transformation digitale de la marque et verra le jour en septembre 2020.

Santéol est très présent dans l'est de la France. Près de 10 000 patients souffrant de troubles respiratoires sont traités chaque jour. L'ambition du Groupe est de développer un réseau d'agences au niveau national. Ce développement peut se réaliser par création d'agences ou rachat d'autres prestataires (croissance externe). La qualité des équipes de Santéol et du service rendu aux patients permettent d'aborder sereinement ce développement.

### 2.2.3. Principaux marchés

Le groupe Damartex est présent dans 9 pays dans le monde. Ses principaux marchés sont : la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne et la Suisse. Il cherche à y séduire le marché des Seniors : les 55+.

Les descriptions qui suivent ont été réalisées sur la base d'informations datant d'avant la crise sanitaire.

La pandémie a touché particulièrement les Seniors et les personnes dont la santé était déjà fragilisée. Mais elle a marqué l'ensemble de la population avec la mise en place de nouvelles mesures de prévention et d'hygiène. Il faudra probablement attendre plusieurs mois pour disposer d'un bilan chiffré de l'impact de la crise sanitaire du COVID-19. Dans la note de conjoncture de l'INSEE publiée le 26 mars 2020, son directeur général, rappelle à quel point les résultats avancés sont fragiles et doivent être appréhendés avec précaution, tant la situation est inédite et évolutive.

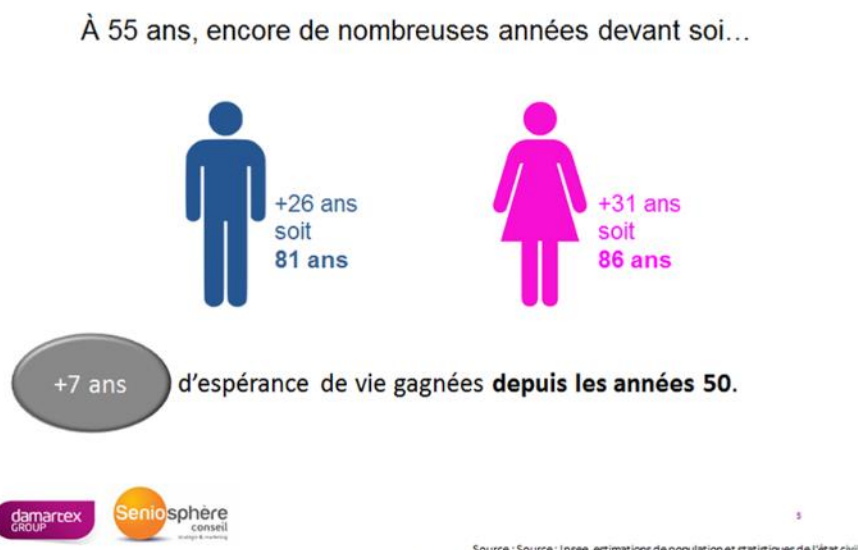
#### ▪ Le marché des Seniors – la Silver Economy

Les populations des pays de l'OCDE sont aujourd'hui pour la quasi-totalité d'entre elles confrontées au défi du vieillissement démographique. Ce phénomène devrait avoir d'importants effets économiques, par le double jeu de la taille des populations (croissance plus lente) et de leur structure par âge (vieillesse). De fait, ce vieillissement affecte en profondeur et de multiples façons la structure de l'économie dans les pays industrialisés. C'est ce qu'on appelle la Silver Economy.

Aujourd'hui, Damartex s'inscrit dans l'un des défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle, la révolution de l'âge ou seniorisation de nos sociétés.

Dans tous les pays, la durée de vie des hommes comme des femmes s'allonge. On vit aujourd'hui 72,6 ans dans le monde, soit 8 ans de plus qu'en 1990. L'ONU prévoit que cette durée de vie atteigne 77,1 ans en 2050.

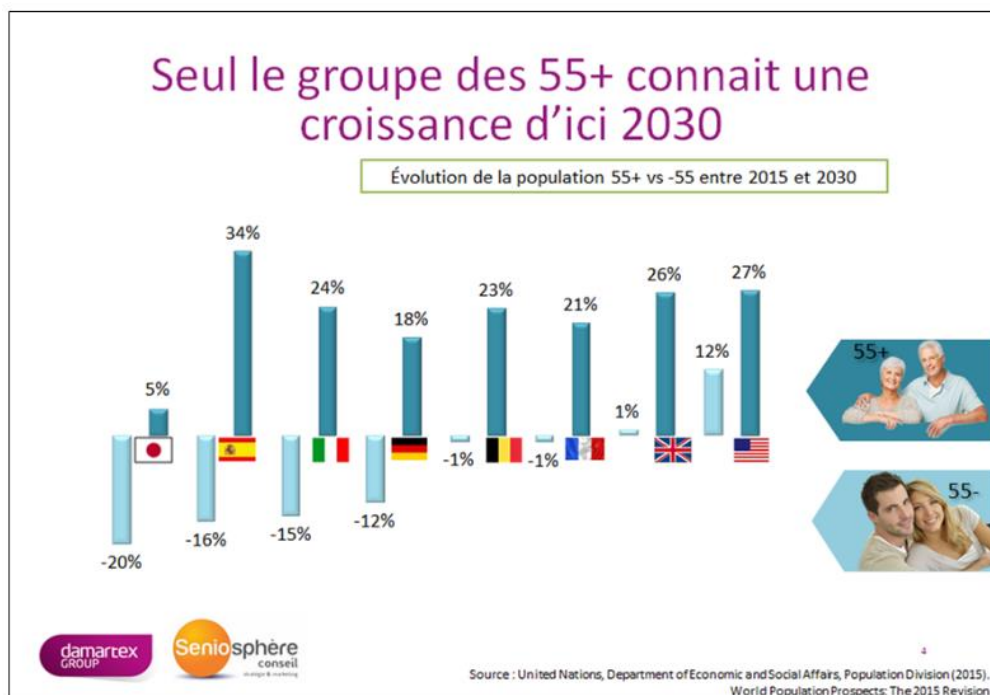
A 55 ans, les Européens, Français en particulier, ont encore de nombreuses années à vivre et à consommer.



En Europe de l'Ouest, ce vieillissement est accéléré par le phénomène des baby-boomers : cette masse de personnes qui arrivent à l'âge de 70 ans et qui accélèrent, fortement, le vieillissement de la population et la hausse du nombre de Seniors dans la population.

Signe aujourd'hui de ce fort vieillissement, les personnes âgées de plus de 65 ans sont dans le monde plus nombreuses que les enfants de moins de 5 ans. Selon les projections de l'ONU, le monde comptera, pour la première fois, plus de personnes de 65 ans et plus, que de 15-24 ans, en 2050. Le nombre d'octogénaires et plus - 143 millions aujourd'hui - devrait tripler en 2050 et atteindre 426 millions.

Dans les pays développés, le segment de la population des plus de 55 ans est en forte croissance tandis que le segment des moins de 55 ans est soit en baisse significative soit proche de l'équilibre à l'exception des Etats-Unis.



Au cours des 3 prochaines décennies, en Europe, le pourcentage des plus de 65 ans va passer de 20% (début 2018) à 28,5% de la population en 2050 (Eurostat).

▪ **Focus France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni**

La répartition de la population par âge, qui s'observe à travers la pyramide des âges, est le fruit des histoires démographiques de chaque pays. C'est en Allemagne que la proportion de 65+ a le plus augmenté au cours de ces 25 dernières années : +6 points entre 1991 et 2016. La France et le Royaume-Uni ont une croissance similaire, mais moins importante que l'Allemagne.

Si on prend l'exemple français, l'Insee indique qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 les personnes de 65 ans et plus représentent 20% de la population, soit une progression de 3,8 points depuis 2003. En 2050, un tiers du pays aura plus de 60 ans : cette même année, l'espérance de vie à la naissance pourrait atteindre 91 ans pour les femmes et 86 ans pour les hommes.

**La Silver Economy - construire la société de la longévité - est une opportunité pour l'Economie et un enjeu majeur pour la prochaine décennie**

Notre société doit s'adapter pour permettre à tous de profiter de ce formidable progrès dans les meilleures conditions sociales, économiques et sanitaires possibles. Améliorer la qualité de vie des personnes âgées,

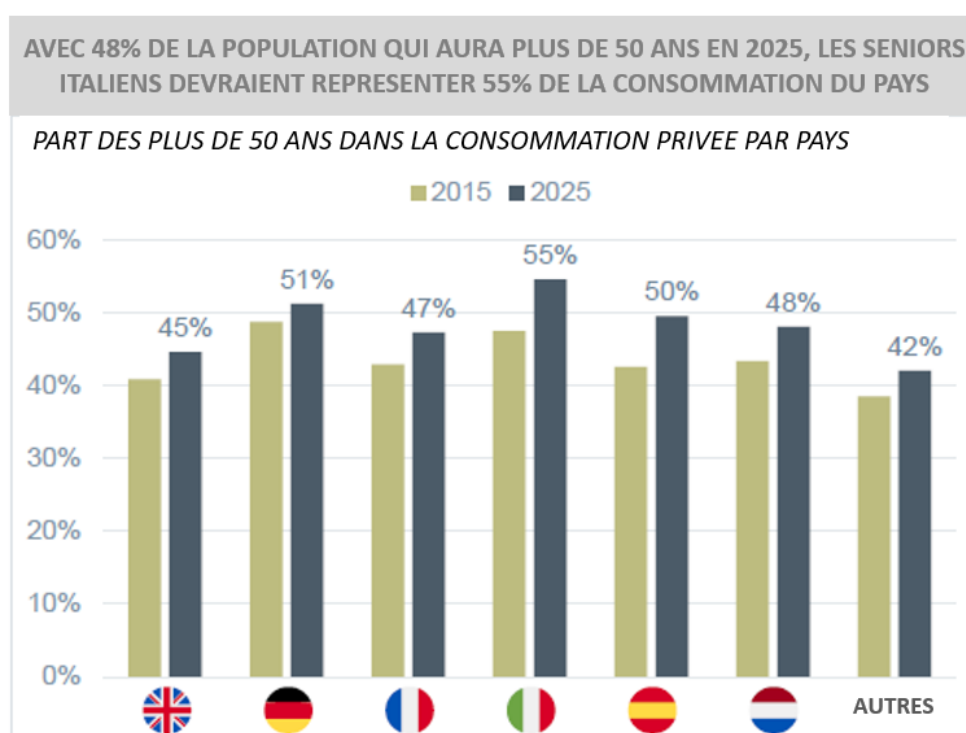
garantir leur autonomie le plus longtemps possible ou même allonger leur espérance de vie : tels sont les principaux objectifs de la Silver Economy.

Lors du lancement du contrat de filière pour la Silver Economy, les pouvoirs publics français ont distingué trois grands groupes de personnes auxquelles se destinent ces produits et services : les Seniors dits « actifs » autonomes et indépendants, les Seniors dits « fragiles » avec quelques limitations ou baisses de capacités et les Seniors dits « dépendants », qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes de la vie courante.

### La Silver Economy est un marché au fort potentiel

La population Senior est un marché attractif car elle est de plus en plus nombreuse et relativement aisée. En 2011, les 55-69 ans représentaient 18% de la population française, mais 26% des dépenses des ménages ; les plus de 70 ans, représentaient 13% de la population pour 19% des dépenses des ménages (source INSEE : budget des familles).

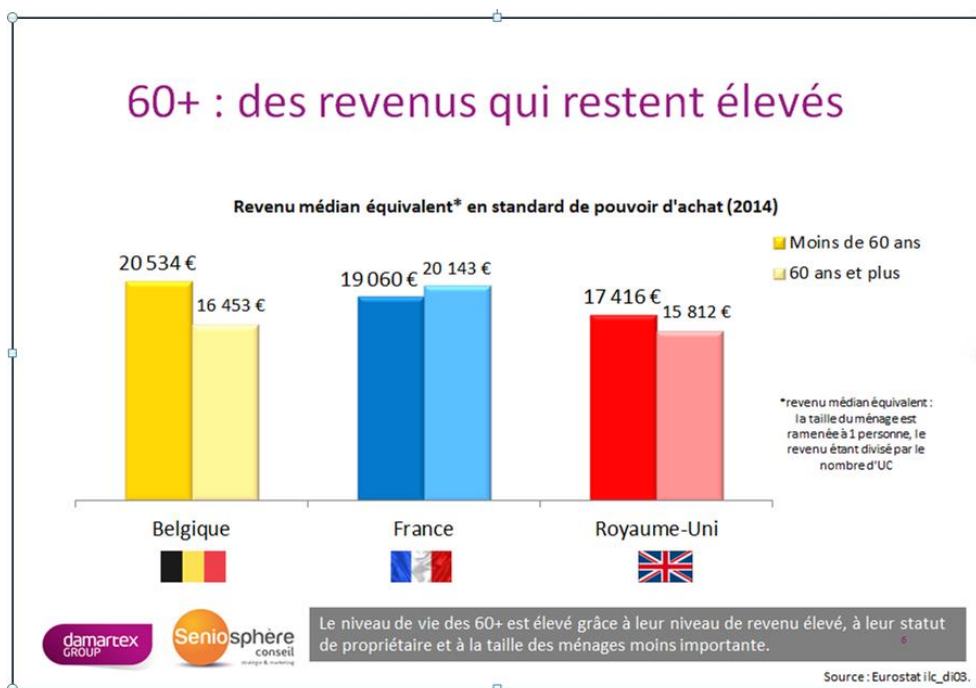
En 2025, les 50 ans et + représenteront 47% de la consommation privée en France, 45% au Royaume Uni et 51% en Allemagne.



*Source: European Commission 2018 report Silver Economy, Euromonitor population history and forecast, Mawenzi Partners analysis*

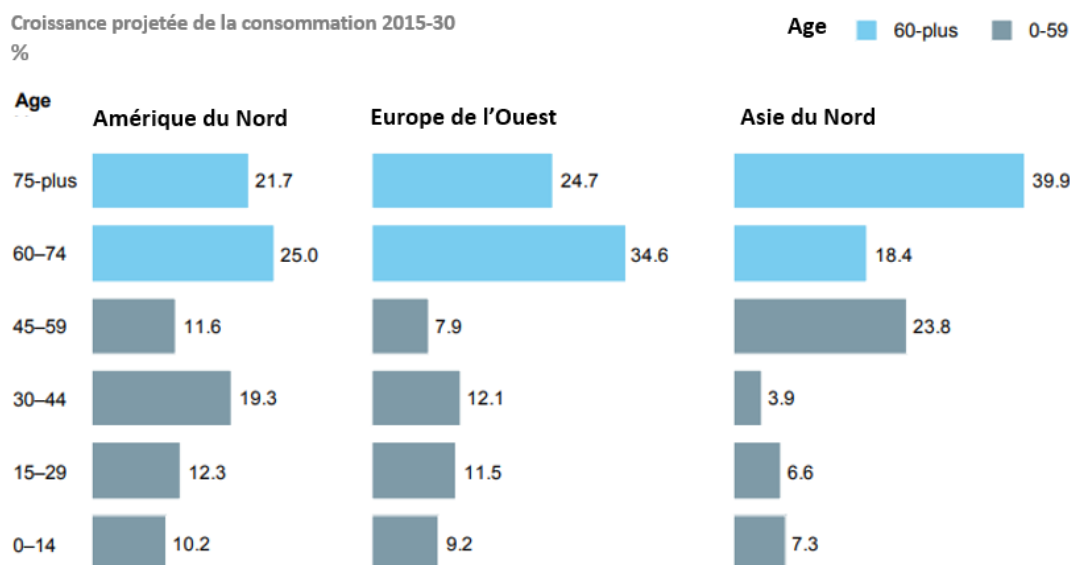
Les revenus des Seniors restent élevés. Les Seniors ont donc un meilleur pouvoir d'achat que leurs cadets et ont encore envie de consommer. Ce phénomène devrait s'amplifier. Les Seniors de 2020 sont les premières cohortes de Seniors, bénéficiant massivement d'une hausse de l'espérance de vie totale et de vie en bonne santé. Ils ont bénéficié de carrières professionnelles complètes et de doubles sources de rémunération au sein des couples, ainsi que d'un système de retraite efficace. Leur appétit de consommation est élevé.





La société Mc Kinsey a publié une étude en avril 2016 expliquant la hausse de consommation d'ici à 2030 en Europe de l'Ouest ; les 60 ans et plus, devraient générer plus de 60% de la hausse de consommation.

#### Le segment des plus de 60 ans représentera environ 60% de l'augmentation de la consommation en Europe de l'Ouest et en Asie du Nord



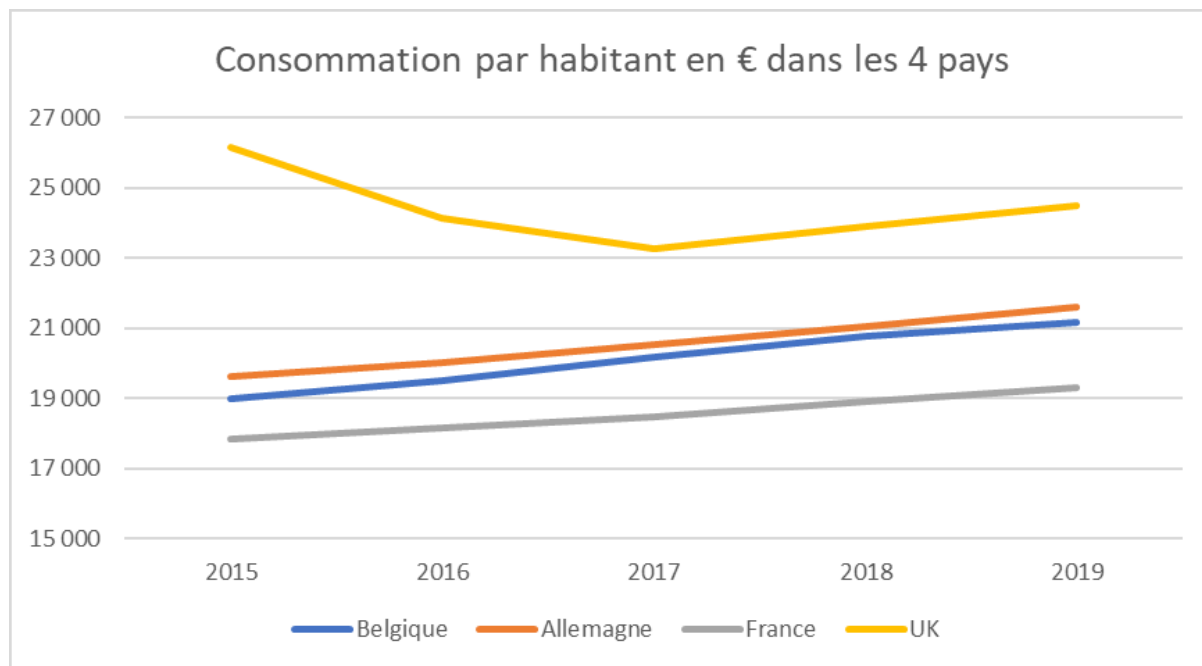
Source : Mc Kinsey Global Institute Cityscope ; Mc Kinsey Global Institute analysis – Avril 2016

En termes de chiffre d'affaires et de volume de marché, les chiffres décrivant le volume de la Silver Economy varient fortement, notamment en fonction du périmètre qui lui est attribué. En 2013, l'agence de conseil Senior Strategic, avait calculé le périmètre de la Silver Economy avec une définition très spécifique : il s'agissait de l'ensemble des produits et des services vendus aux plus de 60 ans et conçus pour eux. Autrement dit, il s'agissait des produits et des services spécifiquement dédiés aux plus de 60 ans et consommés par ces générations. Ainsi, en prenant cette définition, Senior Strategic est arrivé au chiffre de 90 milliards d'euros pour quantifier le volume de la Silver Economy en Europe.

Ce chiffre inclut, non seulement, les produits et les services pour les personnes âgées, mais aussi et surtout l'ensemble des produits pour les jeunes Seniors, tel que le tourisme, mais aussi une part de l'assurance ou encore une part du secteur de l'alimentation.

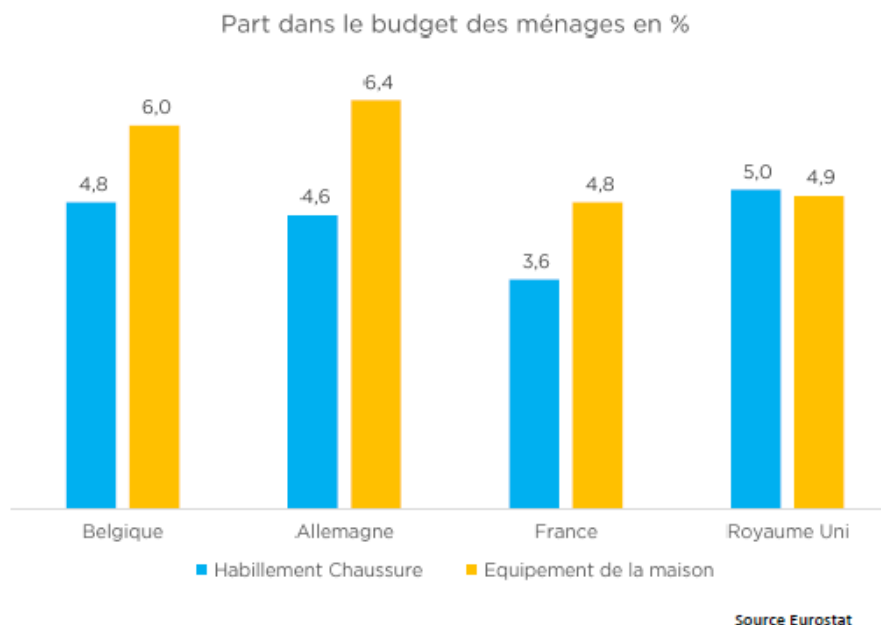
### Les différents marchés sur lesquels évolue Damartex

Damartex est présent essentiellement dans 4 pays dont la consommation par habitant continue à progresser.



*Source : Eurostat*

Aujourd'hui, dans ces pays Damartex évolue essentiellement dans le secteur de l'habillement (pôle Fashion) ou de l'équipement de la maison (pôle Home & Lifestyle). Le poids de l'habillement et de l'équipement de la maison est variable d'un pays à l'autre. Par rapport aux 3 autres pays, la France se caractérise par un poids plus faible en habillement (3,6%) et en équipement de la maison (4,8%).



Source : Eurostat - 2018

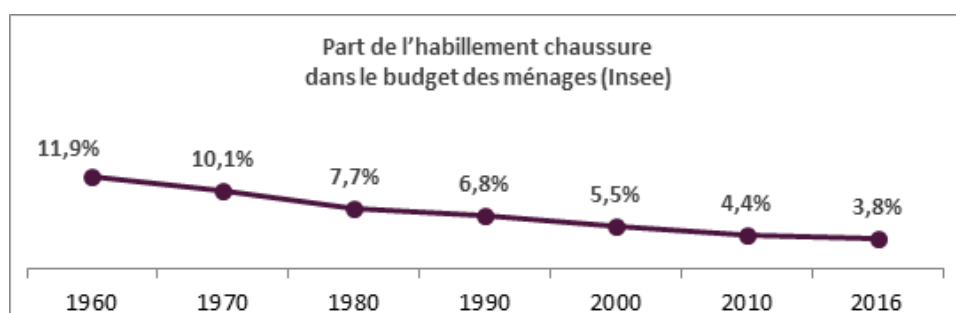
▪ **Le marché de l’habillement**

Les marques Damart, Afibel et Xandres interviennent sur le marché de l’habillement en Europe. (*Par habillement, on entend ici : le vêtement de dessus + le vêtement de dessous et la lingerie + le vêtement de nuit + les chaussures d’intérieur et extérieur*).

**Un marché global en décroissance structurelle**

Les foyers consacrent une part de plus en plus importante de leur revenu au logement, au transport et aux loisirs laissant moins de disponibilité pour l’habillement.

Simultanément, l’offre a profondément évolué : passant d’une démarche de sur-mesure dans les années 60, à la fast-fashion d’aujourd’hui, diminuant ainsi radicalement le coût d’un vêtement.

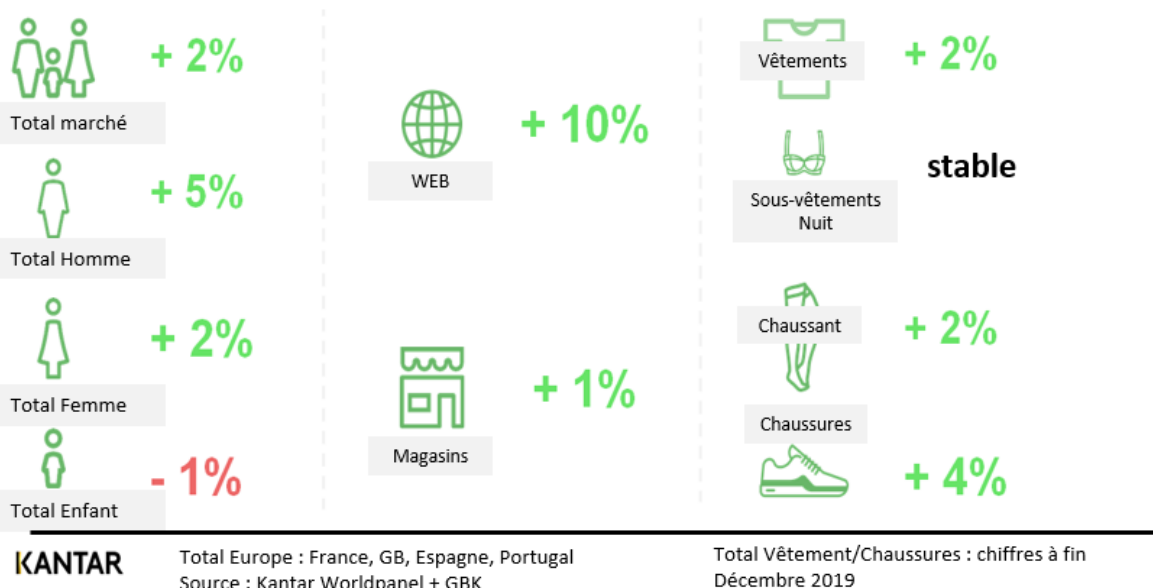


Néanmoins, le marché global tend à se stabiliser.

Kantar communique une évolution du marché européen entre 2018 et 2019 à +2%.

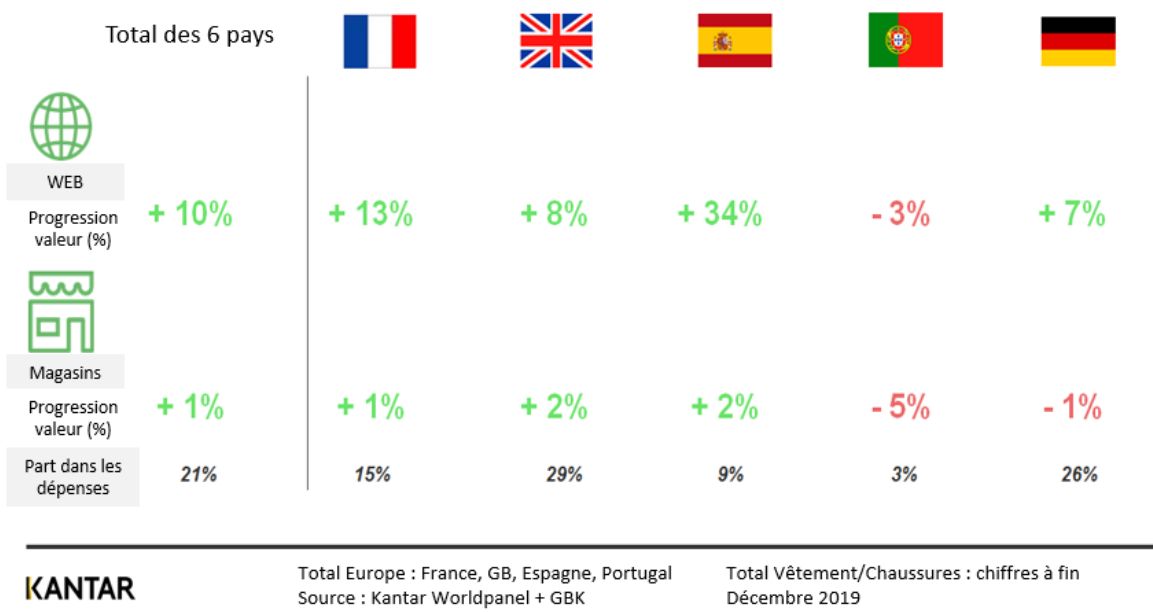
## Un marché Européen favorable, sauf sur l'Enfant. Une croissance particulièrement marquée sur le web

Evolution des dépenses – Total France, GB, Allemagne, Portugal

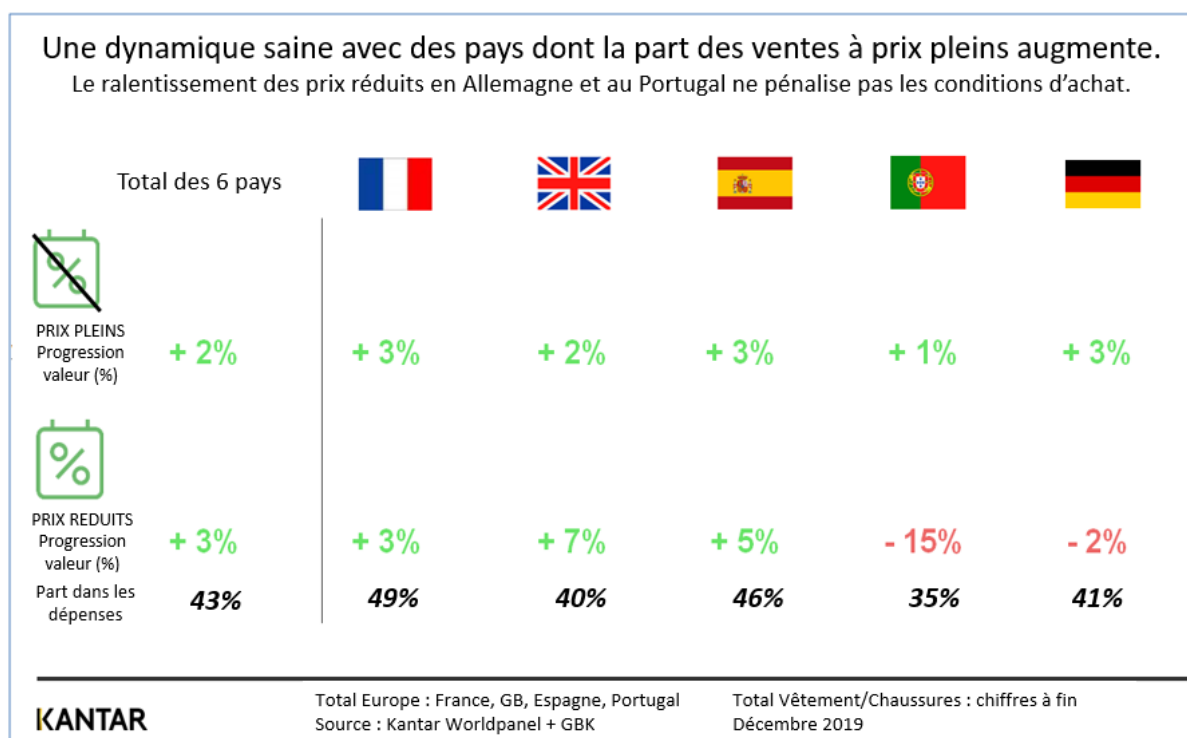


Ce marché est marqué par une très forte évolution des ventes sur internet à +13% et +8% entre 2018 et 2019 dans les principaux pays où Damartex est présent.

## La croissance du WEB est plus rapide que celle des magasins traditionnels, notamment grâce à la France et à l'Espagne où il est toujours sous-représenté



Autre phénomène intéressant à mettre en valeur, le marché de l’habillement est un marché de promotions ou prix réduits. En moyenne sur les 5 pays européens étudiés par Kantar, 43% des euros dépensés dans l’habillement en 2019, l’ont été pour des produits à prix réduits.

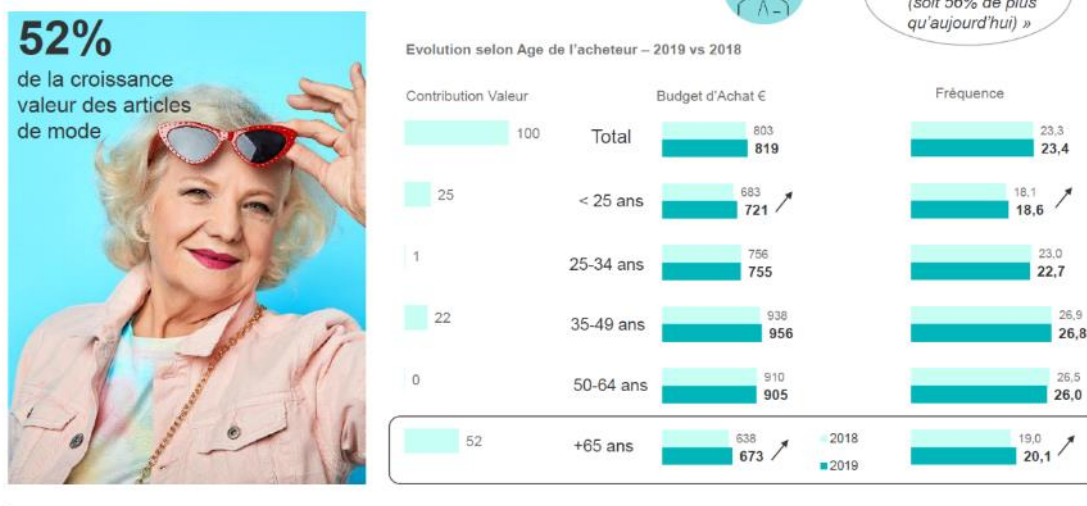


### Un marché Senior intéressant

Dans cet univers large de l’habillement, Damartex s’intéresse notamment à la cible des femmes de 55 ans et +, en cohérence avec le core purpouse (*raison d’être*) du Groupe.

Cette cible reste très prometteuse : les 65 ans et + en particulier consomment de plus en plus d’habillement. Ces femmes sont avec les – de 25 ans une des seules tranches d’âge chez qui le budget moyen d’achat progresse. Ainsi, la croissance du marché de l’habillement global provient en grande partie de la croissance de cette tranche d’âge (Source : Kantar).

## S'intéresser aux seniors sur la mode = une nécessité



Le marché de l'habillement (hors chaussures) des femmes de 50 ans et + représente - selon Kantar pour la France et Grande-Bretagne et GFK pour la Belgique - près de 17 milliards d'euros pour un volume d'environ 1,1 milliard d'articles.

Les femmes de 55 ans et plus pèsent pour une part importante de la population et des dépenses en habillement. Ce public n'est pas une population homogène. De plus en plus, les plus jeunes femmes de cette cible ressemblent, dans leur comportement aux trentenaires ou quarantenaires alors que les plus âgées ont des besoins et attentes spécifiques. Néanmoins, toutes attachent beaucoup d'importance à la qualité des articles.

Damartex distingue 3 cibles dans son approche du marché de l'habillement :

- Les actives connectées : femmes de 55 ans et +, plutôt jeunes d'esprit, voyageuses, ouvertes et très connectées.
- Les Seniors « calmes » : elles sortent et partent en vacances, avec un rythme ralenti par rapport aux plus jeunes, elles sont connectées mais là aussi, moins que la moyenne.
- Les home-lovings : plus âgées en général, elles ressemblent plus à l'image de la « personne âgée » traditionnelle. Plus attachées à l'intérieur de leur foyer, elles sortent et voyagent moins. Elles sont moins connectées et moins à l'aise avec les nouvelles technologies.

Les femmes de 55 et plus achètent leurs vêtements selon les critères de choix de prix, qualité, confort et style.

En termes de circuits de distribution, les femmes de 55 ans et plus fréquentent beaucoup les chaînes spécialisées comme les femmes plus jeunes. Elles sont plus adeptes que les autres des magasins indépendants où elles trouvent écoute et conseil. Même si elles restent moins internautes que les plus jeunes, elles le sont de plus en plus.

### Les acteurs du marché :

Chez les 50 ans et plus les principaux intervenants par pays sur ces marchés sont les suivants :

| France - KANTAR    | Part de marché<br>Valeur Automne-<br>Hiver |      |
|--------------------|--|------|
|                    | 2018                                       | 2019 |
| Camaieu            | 4,2  | 4,3  |
| Leclerc            | 3,4  | 3,3  |
| Galerias Lafayette | 3,2  | 3,1  |
| Armand Thiery      | 2,3  | 2,9  |
| C & A              | 2,9  | 2,5  |
| H & M              | 1,9  | 2,2  |
| Damart             | 1,8  | 2,1  |
| Kiabi              | 2,1  | 2,1  |
| Monoprix           | 2,3  | 2,0  |
| Zara               | 1,3  | 1,9  |

| Royaume Uni<br>KANTAR   | Part de marché<br>Valeur Automne-<br>Hiver |      |
|-------------------------|--|------|
|                         | 2018                                       | 2019 |
| Marks & Spencer         | 16,5                                       | 16,0 |
| Next/Dir                | 4,7  | 5,0  |
| Debenhams               | 5,4  | 4,7  |
| Primark                 | 4,3  | 4,5  |
| George                  | 4,1  | 3,9  |
| Sainsbury               | 3,1  | 2,9  |
| F&F                     | 2,6  | 2,8  |
| Matalan                 | 2,7  | 2,6  |
| Total Clarks/K<br>Shoes | 2,5  | 2,2  |
| New Look                | 1,9  | 1,9  |

|                 |     |     |
|-----------------|-----|-----|
| Damart Rank: 38 | 0,5 | 0,5 |
|-----------------|-----|-----|

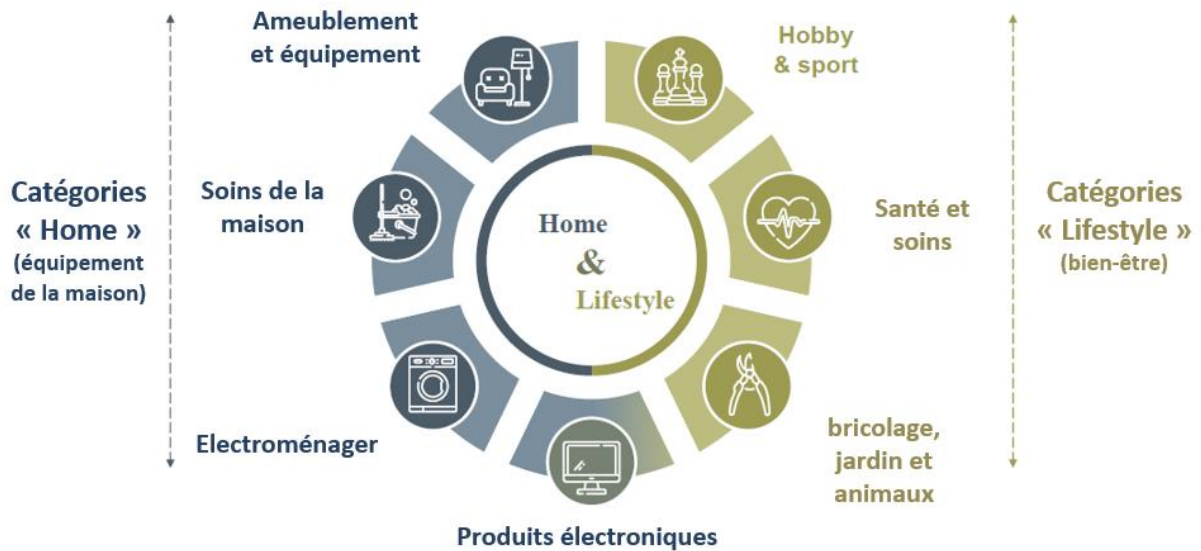
| Belgique - GFK | Part de marché<br>Valeur Automne-<br>Hiver |      |
|----------------|--|------|
|                | 2016                                       | 2017 |
| C & A          | 8,1  | 8,2  |
| Damart         | 5,6  | 5,5  |
| Inno           | 5,9  | 4,4  |
| E5 Mode        | 2,9  | 3,5  |
| Mayerline      | 2,3  | 2,5  |
| Esprit         | 1,8  | 2,2  |
| H & M          | 2,5  | 2,2  |
| Bel & Bo       | 1,9  | 2,0  |
| JBC            | 1,9  | 1,7  |
| AS Adventure   | 1,6  | 1,6  |

Damart fait partie du top 10 en France et en Belgique sur la cible des 50 ans et plus.



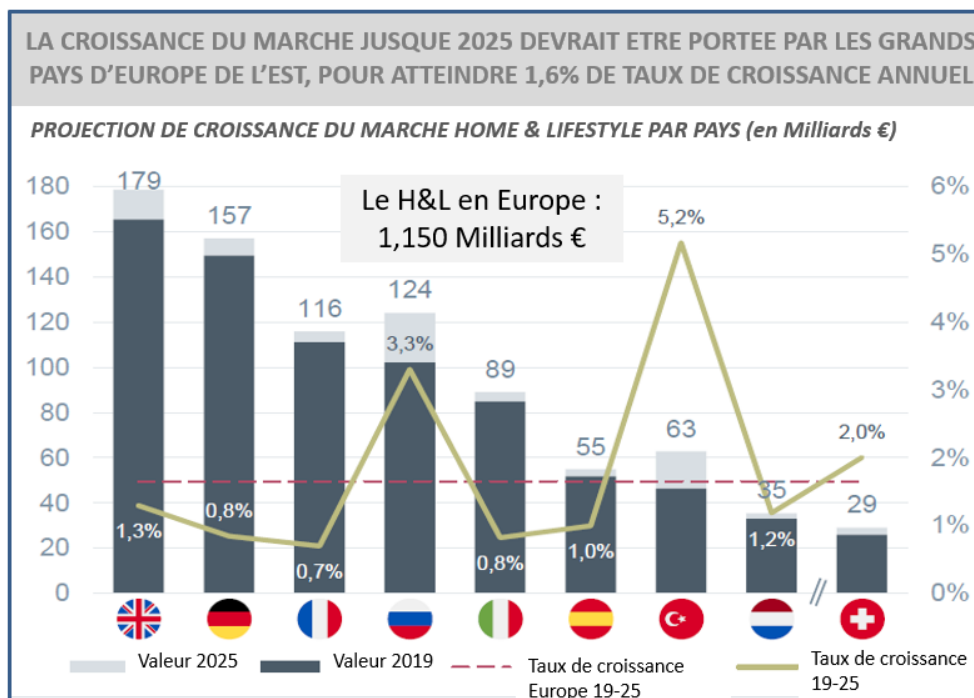
▪ **Le marché Home & Lifestyle**

Ce marché recouvre une large gamme de produits très différents qui sont omniprésents dans la vie quotidienne et les achats :



Source : Thomson Reuters Business Classification, Mawenzi Partners analysis

L'ensemble de ce marché représente 29% de la consommation de détail en Europe et devrait progresser de 1,6% par an en moyenne entre 2019 et 2025 pour atteindre 1 150 milliards d'euros en 2025 (source : Statista 2019).



Source : Statista 2019 figures and 2025 forecasts, Scope is geographical Europe, including Russia and Turkey

L'évolution de la consommation des plus de 50 ans entre 2019 et 2025 est attendue positive dans tous les secteurs dans lesquels opère Damartex.

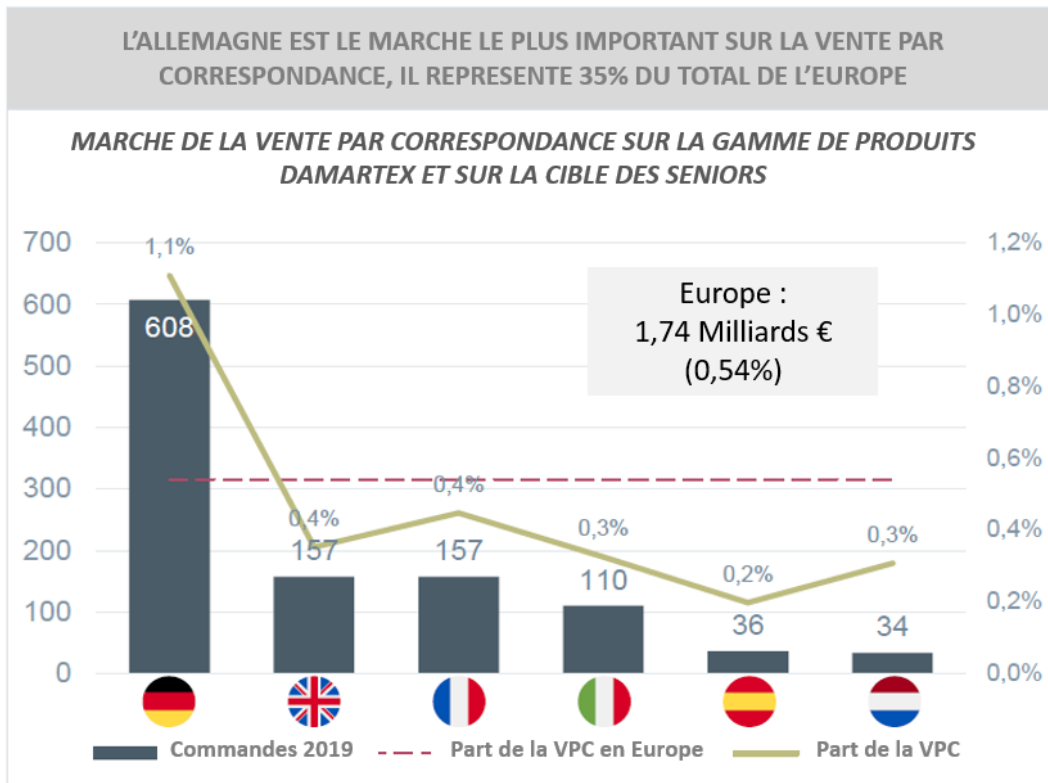
|  | France | Allemagne | UK    | Europe |
|--|--------|-----------|-------|--------|
| Produits électriques et électroniques – pour la maison | +1.3%  | +2.8%     | +3%   | +3.3%  |
| Soin et Santé  | +2.5%  | +2.6%     | +3.2% | +3.2%  |
| Bricolage et jardinage et animaux                      | +2.2%  | +1.5%     | +2,7% | +3%    |
| Petits équipement électrique ou électronique           | -1.2%  | +2.8%     | +1.6% | +2.7%  |
| Meubles et équipement de la maison                     | +1%    | +0.1%     | +1.8% | +2.6%  |
| Soin de la maison                                      | +1.1%  | +1.3%     | +1.7% | +1.7%  |
| Sport et loisirs                                       | -1.8%  | +2.6%     | -1.3% | +0.9%  |

*Sources : <https://sebringdesignbuild.com/kitchen-appliance-trends-that-you-cant-miss/> ; Mintel Beauty Trends 2025 / Clipperton DNVB Study 2020 / Statista Beauty Players ; Euromonitor Report on Consumer Electronics Trends*

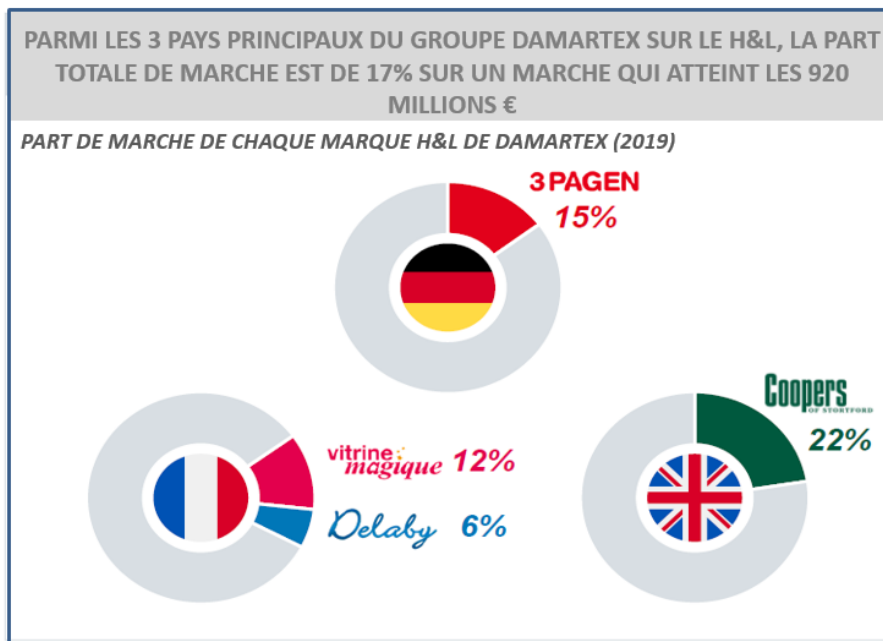
### La Vente A Distance

Damartex commercialise son offre Home & Lifestyle en Vente A Distance uniquement via la Vente Par Correspondance et le E-commerce.

Le marché de la Vente Par Correspondance de produits Home & Lifestyle à destination des Seniors pèse 1,7 milliards d'euros en Europe en 2019, soit 920 millions en Allemagne, France et Royaume Uni. Dans ces 3 pays, la part de marché des enseignes du Groupe est de l'ordre de 15% à 20%.



*Source : Statista 2019 figures, Euromonitor Distribution channels shares 2018 and forecast 2024, Scope is geographical Europe, including Russia and Turkey*

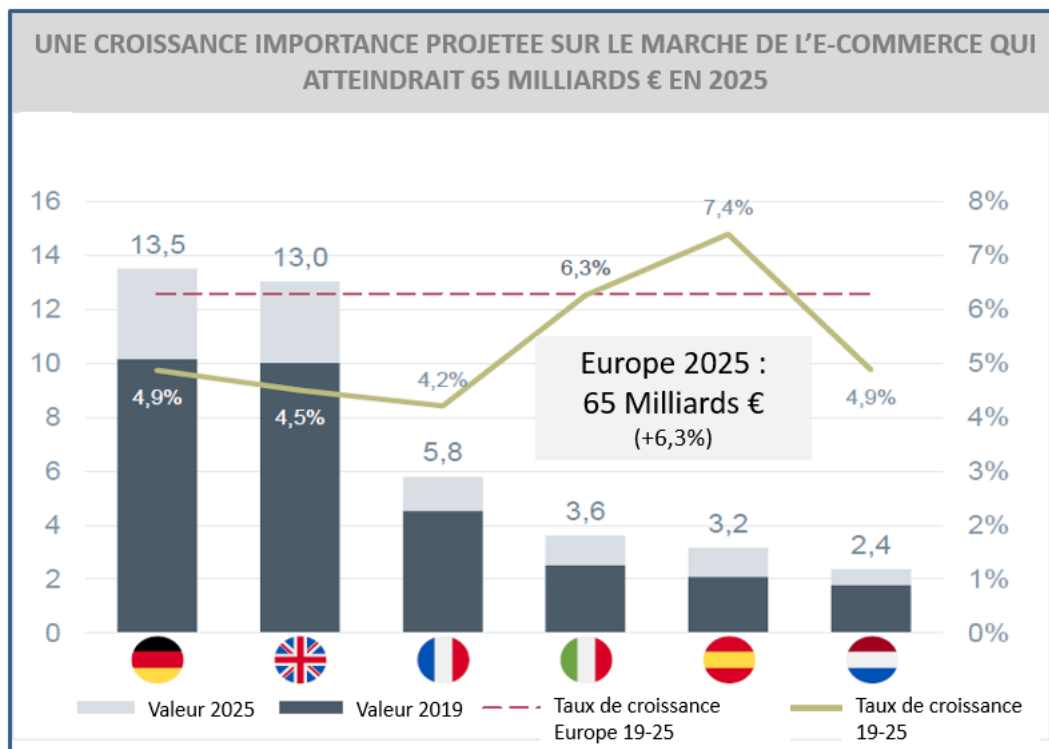


*Source : Damartex internal data, Statista 2019 figures, Euromonitor Distribution channels shares 2018 and forecast 2024, Scope is geographical Europe, including Russia and Turkey*

Le marché de la Vente Par Correspondance est en baisse mais à l'inverse la partie E-commerce est en croissance. Ce marché est une clé de croissance puisque les Seniors sont de plus en plus connectés et proactifs sur internet : 1/3 des acheteurs en ligne a plus de 55 ans.

Le marché du E-commerce est 25 fois plus important que celui de la Vente Par Correspondance et devrait même atteindre 50 fois sa taille d'ici à 2025 : le E-commerce est une opportunité majeure de développement sur le marché Home & Lifestyle.

(source : Rapport Mawenzi ; Eurostat ecommerce statistics for individuals 2019, Statista 2019 figures, Euromonitor Distribution channels shares 2018 and forecast 2024, Scope is geographical Europe, including Russia and Turkey).



*Source : Eurostat ecommerce statistics for individuals 2019, Statista 2019 figures, Euromonitor Distribution channels shares 2018 and forecast 2024, Scope is geographical Europe, including Russia and Turkey*

- **Le marché Healthcare**

Le marché « Healthcare » regroupe 3 activités essentielles : l'Hospitalisation A Domicile (HAD), les Soins A Domicile (SAD) et le Maintien A Domicile (MAD). Ces activités représentent une alternative aux prises en charge dispensées en établissements hospitaliers. Elles concernent en majorité des personnes âgées, en ce sens, elles sont pleinement en cohérence avec la vocation du groupe Damartex.

Au travers de ses 2 marques Sédagyl et Santéol, le groupe Damartex est présent sur le secteur du confort et du bien-être à travers des produits et services favorisant l'équipement et l'autonomie des femmes et hommes du 4<sup>ème</sup> âge (Sédagyl pour le MAD) ainsi que dans le domaine de la prise en charge de patients souffrant de troubles respiratoires (Santéol pour les PSAD).

## Les marchés du maintien à domicile des personnes âgées

Ces marchés sont en croissance, même dans la période de crise actuelle.

Le maintien à domicile s'est fortement développé au cours de ces dernières années. Le placement en maison de retraite est désormais moins automatique pour les personnes âgées dépendantes. Le maintien à domicile reste dans la plupart des cas, le premier choix pour la personne concernée.

Selon les chiffres les plus récents de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), au total 728 000 personnes âgées vivaient en 2015 dans une maison de retraite ou Ephpad :

- 10% des personnes âgées de plus de 75 ans ;
- Environ un tiers (35%) des Seniors âgés de plus de 90 ans.

L'âge moyen a augmenté entre 2011 et 2015 et il passe de 86 ans et 5 mois à 87 ans et 5 mois. La majorité des personnes préfère le maintien à domicile quel que soit leur état de santé.

Vivre au domicile nécessite de respecter certaines étapes ; parmi les mesures à prendre à court terme pour pouvoir vieillir à domicile, les Seniors sont 44 % à envisager des travaux d'aménagement dans certaines pièces, ils sont 28 % à vouloir installer des équipements spécifiques, et 27 % à vouloir installer des volets roulants automatisés ou d'autres automatismes dans leur logement. Ils sont aussi 21 % à vouloir adapter les éclairages, pour éviter les chutes, ou installer des éclairages automatiques, et 18 % à vouloir repenser et adapter leur cuisine. L'installation d'équipements spécifiques, comme un siège de douche mural, ou un fauteuil monte-escalier, est davantage envisagée par les retraités (30 %), que par les actifs (24 %). (Enquête de la Fédération du Service au Particulier (FESP) auprès des Français âgés de 50 ans et plus, 2019).

L'OMS estime que plus d'un milliard de personnes ont besoin d'une ou de plusieurs aides techniques. Il s'agit en majorité de personnes âgées et de personnes handicapées. Alors que la population mondiale vieillit et que la prévalence des maladies non transmissibles est en hausse, le nombre de personnes ayant besoin d'aides techniques devrait augmenter pour dépasser les deux milliards d'ici à 2030, de nombreuses personnes âgées ayant besoin de deux ou plusieurs d'entre elles.

Le maintien à domicile plutôt que le placement en EHPAD (*Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*) est le souhait des personnes concernées, il coûte également moins cher à la société. Il nécessite des aides permettant de limiter les troubles/incapacités et de rendre service aux personnes, avec une démarche soit d'accessibilité (des bâtiments, des réseaux de communication, des dispositifs usuels...), soit de compensation individuelle quelle que soit la déficience. L'essentiel des aides techniques concerne les petites aides : 30% des aides utilisées à domicile concernent les cannes, viennent ensuite tous les produits d'hygiène et de soins corporels.

L'achat de ces produits peut se faire librement dans le commerce ou sur prescription médicale.

On peut distinguer d'une part :

- L'adaptation du domicile (douche adaptée au lieu de baignoire, monte-escalier, plan incliné, ...)
- Les aides à la personne qui sont de 4 types principaux : les aides à l'hygiène de l'élimination, les aides aux déplacements, les aides aux transferts, les aides auditives

### Zoom sur le marché des aides à l'hygiène

Le marché mondial des tissus et produits d'hygiène est estimé à 165 milliards de dollars selon Euromonitor.

Avec de plus en plus de personnes achetant en ligne ses produits d'hygiène liés à l'incontinence, ce marché numérique est en pleine expansion. La démocratisation et la meilleure information des produits disponibles incitent de plus en plus de Seniors à profiter des tarifs avantageux de commandes, ou de produits spécifiques en promotion sur internet, qu'on ne pouvait autrefois obtenir que sur ordonnance.

Malgré le contexte économique actuel, le marché de l'incontinence reste l'un des marchés les plus florissants. Les tendances de fond sont porteuses : élargissement de la cible (vieillesse) et banalisation de la pathologie suite aux actions de communication menées par les marques. Parallèlement, les ventes sont dynamisées en valeur par l'innovation des fabricants (montée en gamme et hyper segmentation de l'offre) et en volume par la pénétration croissante des Marques Des Distributeurs (MDD). Le marché offre un potentiel important compte tenu du sous-équipement de la population cible.

### **La prestation de santé à domicile (PSAD) en France dans le cadre du traitement de l'apnée du sommeil**

Les Prestations de Santé A Domicile désignent l'installation au domicile des patients, sur prescription médicale, d'appareils médico-techniques adaptés à leur(s) pathologie(s). Les prestataires assurent la maintenance des appareils et effectuent une prise en charge psychologique du patient et de sa famille, pour que tous se familiarisent avec le matériel. En aucun cas, le prestataire ne délivre de soins médicaux au malade, mais il est en mesure de coordonner l'action des intervenants qui se mobilisent au chevet du patient. De fait, lorsqu'il ne travaille pas comme sous-traitant pour une structure d'Hospitalisation A Domicile (HAD), il se positionne en concurrent direct. En plus de leur activité liée à la fourniture de services médico-techniques, certains prestataires interviennent dans la location ou la vente de matériel médical (fauteuil roulant, matériel anti-escarre, ...).

Les Prestataires de Santé A Domicile interviennent en amont de toute prescription soit auprès des médecins libéraux, soit le plus souvent dans les services hospitaliers (apnée du sommeil, oxygénothérapie, chimiothérapie, perfusion, nutrition). Dans la majorité des cas, ils se rendent directement chez le patient après avoir été contactés par le médecin, voire le patient lui-même.

L'activité des prestataires est très encadrée par le système de santé et dépend totalement des révisions de tarifs concernant la Liste des Produits et Prestations (LPP) qui sont remboursés par la Sécurité sociale (taux de remboursement moyen de 90%).

D'après l'UPSADI (Union des Prestataires de Santé A Domicile Indépendants), on estime le nombre d'acteurs du marché à un millier, qui s'occupent d'environ 2 millions de personnes, dont plus de la moitié dans le domaine de l'assistance respiratoire.

Les prestations sont délivrées au patient sur prescription médicale dans la quasi-totalité des cas.

D'après les données de la Fédépsad (Fédération des Prestataires de Santé à Domicile), le nombre de personnes prises en charge à domicile est passé de 1,175 million en 2012 à 1,940 million en 2017, soit une augmentation de 65 % en 5 ans.

Les principales variations sont dues aux prises en charge suivantes : la perfusion, la nutrition entérale, l'apnée du sommeil et le diabète (deux pathologies qui voient le nombre de personnes prises en charge doubler entre 2012 et 2017), le traitement à domicile de l'insuffisance respiratoire, le traitement des personnes âgées et les patients sous ventilation artificielle.

Les postes sur lesquels s'inscrivent les plus importantes augmentations sont donc la perfusion et la nutrition entérale (qui se déroule sous perfusion), le diabète et l'apnée du sommeil, soit des pathologies pour lesquelles des efforts ont été faits dans plusieurs directions : le dépistage, comme dans le cas de l'apnée du sommeil et du diabète par exemple.

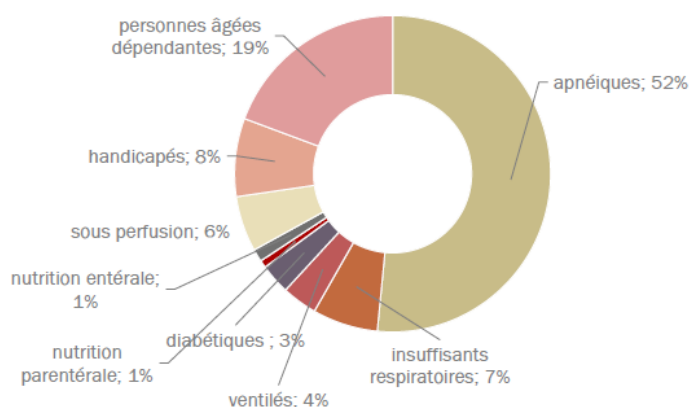
## 2,5 millions de Français seraient concernés par l'apnée du sommeil

Environ 1 million de français sont aujourd'hui traités par Pression Positive Continue (PPC) pour un syndrome d'apnée du sommeil. Encore sous-diagnostiquée, on estime que cette pathologie pourrait potentiellement concerner plus de 2,5 millions de personnes en France. Il s'agit donc d'un enjeu très important en termes de santé publique mais aussi de dépenses pour l'Assurance Maladie.

L'apnée du sommeil concentre plus de la moitié du nombre de patients pris en charge par les Prestataires de Santé A Domicile en 2017 :

### Répartition des patients pris en charge par les PSAD selon leurs besoins en 2017

Source : Fédépsad



Ce marché est en forte évolution, les nouvelles technologies médicales permettent de soigner de manière moins invasive et plus adaptée au domicile un nombre croissant de pathologies et de patients.

### Cadre réglementaire de la PSAD

Le conventionnement d'une entreprise ou d'une association implique de s'engager à respecter différentes obligations issues de la convention nationale de 2002 signée entre les syndicats de la profession et les trois caisses d'assurance maladie du régime obligatoire.

Ce texte conventionnel a fixé de multiples règles relatives aux conditions de dispensation des prestations :

- Définition du cadre de dispositif d'avance de frais (tiers payant) et information sur les conditions de prise en charge
- Obligation, pour les prestataires, de disposer de personnels compétents en fonction du type de matériels ou de services délivrés
- Encadrement des procédures commerciales
- Garantie du libre choix de l'assuré

...

Depuis janvier 2018, un nouveau cadre réglementaire instaure un système de rémunération des prestataires à la performance, favorisant l'observance du patient à son traitement et le télé-suivi.



Avec plus de 500 000 patients télé-suivis dès le 1<sup>er</sup> janvier, ce dispositif représente aujourd'hui la plus grande opération de télésanté en Europe. C'est une mesure de long terme qui encourage les patients et favorise le dialogue patients/PSAD afin que les PSAD identifient et comprennent les patients non-observants et proposent des solutions.

À cela s'ajoute un engagement conventionnel des prestataires sur des objectifs annuels de diminution progressive du taux de patients non-observants.

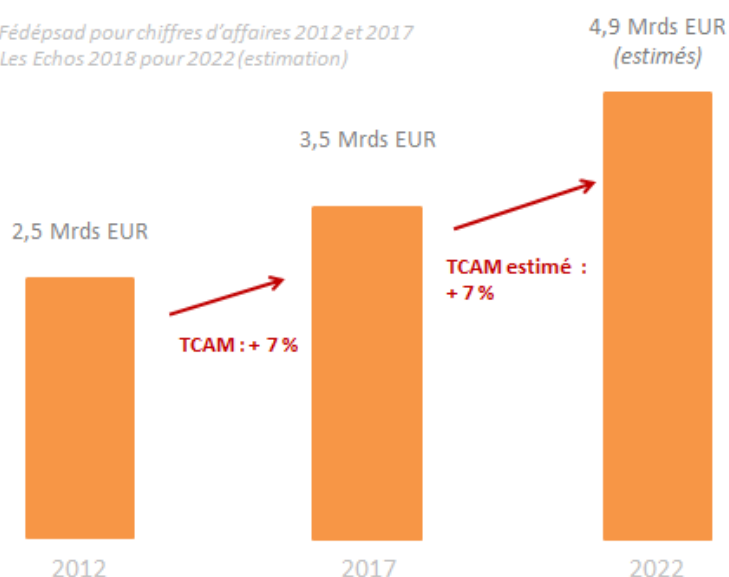
« Le modèle français qui couple la fourniture du dispositif médical - la Pression Positive Continue - à une prestation associée permet à la France d'avoir un des meilleurs taux d'observance des patients apnéiques traités par Pression Positive Continue. Grâce à cette nouvelle nomenclature, c'est un pas de plus en faveur de l'observance des patients et donc l'amélioration de leur qualité de vie et la réduction des complications et des accidents liés au syndrome d'apnée du sommeil. En favorisant une prise en charge plus efficiente, ce texte s'inscrit pleinement dans l'objectif d'accroissement de la pertinence des soins fixé par la ministre de la Santé », déclare Charles-Henri des Villettes, Président de la Fédération des PSAD.

### Des perspectives de croissance

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur des Prestations de Santé A Domicile est de 3,5 milliards d'euros en 2017 (source Fédépsad), dont 90 % est pris en charge par l'assurance maladie. En 2012, le marché représentait 2,5 milliards d'euros (source Fédépsad). Sur 2012/2017, cette évolution correspond à un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 7 %. Selon l'étude des Echos sur le marché des Prestations de Santé A Domicile (édition 2018), ce chiffre est estimé à 4,9 milliards en 2022 prolongeant ainsi la dynamique de croissance.

#### Evolution du chiffre d'affaires des PSAD en 2012, 2017 et 2022 (estimation)

Source : Fédépsad pour chiffres d'affaires 2012 et 2017  
Source : Les Echos 2018 pour 2022 (estimation)



D'après les données de la Fédépsad, les prestataires réalisent un peu moins de la moitié de leur chiffre d'affaires (41 %) dans la prise en charge des affections respiratoires alors qu'un quart des facturations provient de la location/vente de matériel. La PPC, qui représente plus de la moitié des patients, correspond à 20 % du chiffre d'affaires des acteurs du secteur.

Positionné dans un contexte socio-économique et démographique porteur, le marché de la Prestation de Santé A Domicile est amené à bénéficier des évolutions en cours et à venir en matière d'e-santé. Pour les

prestataires, c'est l'occasion d'élargir la palette de services proposés : surveillance, accompagnement via des applications, conseils sur la pathologie et l'hygiène de vie conseillée, interaction avec le personnel médical et/ou paramédical (bouton d'appel direct via l'application, chat).

Logiquement les PSAD vont bénéficier d'une hausse de la demande liée à l'augmentation de la population Senior et la volonté des pouvoirs publics de développer le maintien à domicile.

#### **2.2.4 Environnement réglementaire**

Le Groupe Damartex opère dans un environnement réglementaire aux règles contraignantes lié à la diversité des secteurs d'activité de ses 3 pôles (Fashion, Home & Lifestyle et Healthcare) présents dans différents pays de commercialisation et à la distribution omnicanale rendant le cadre dense et spécifique.

Outre les différents domaines du droit des affaires dans lesquels les activités du groupe Damartex évoluent, le paragraphe 3.4 reprend plus largement les facteurs de risques réglementaires et juridiques liés aux différents secteurs d'activités.

##### **2.2.4.1 Responsabilité du fait des produits**

Le Groupe, en tant que concepteur, fabricant et distributeur de produits, est responsable des conséquences dommageables liées aux produits qu'il conçoit et fabrique et plus généralement à l'ensemble des produits qu'il distribue. Cette responsabilité peut être engagée tant sur le plan pénal que sur le plan civil.

Le Groupe doit ainsi prendre toutes les mesures utiles pour contribuer au respect de l'ensemble des obligations de sécurité et d'absence d'atteinte à la santé des personnes prévues par les textes législatifs et réglementaires.

Les contrats conclus par le Groupe prévoient, notamment dans le cadre des Conditions Générales d'Achat, le respect par les fournisseurs de la conformité des produits livrés au regard des normes et réglementations applicables tant au plan local qu'international.

Une stricte politique de référencement fournisseurs avec un contrôle qualité en amont est mise en œuvre avec, s'il y a lieu en aval, des engagements de reprise des produits non conformes par les fournisseurs.

Une évaluation des fournisseurs est également assurée au regard de la solidité financière et du sérieux des engagements relevant de la Responsabilité Sociale et Environnementale.

##### **2.2.4.2 Réglementation relative aux jeux et loteries**

L'animation promotionnelle à laquelle ont recours certaines enseignes du Groupe est strictement encadrée au titre des pratiques commerciales déloyales.

Cette réglementation portée par une Directive communautaire fait pour autant l'objet de certaines interprétations locales par les différentes autorités de contrôle.

La préoccupation majeure de ces autorités concerne le respect d'une information claire et loyale sur les propositions faites aux clients de recevoir un cadeau, lié ou non à la passation d'une commande produits, ou de participer à une loterie ou à un jeu-concours.

Le Groupe s'inscrit à ce titre dans le respect des engagements déontologiques des associations professionnelles dont les enseignes concernées sont adhérentes.

#### **2.2.4.3 Réglementation relative aux magasins**

Le Pôle Fashion avec son parc de magasins est soumis à la réglementation spécifique des ouvertures (autorisations et déclarations administratives pour leur ouverture, la réalisation des travaux et la pose d'enseignes, respect de la réglementation relative à la sécurité du public et à l'accueil des handicapés).

De même, l'activité des magasins est soumise au respect de l'affichage des prix et à l'encadrement des promotions et des soldes, la France et la Belgique ayant leur propre réglementation.

Une vigilance particulière est apportée à la gestion juridique spécifique et complexe des baux commerciaux et des loyers afférents.

#### **2.2.4.4 Réglementation relative à la protection des données personnelles**

Le Groupe Damartex, de par sa longue expérience de vériciste, a l'habitude de collecter et traiter les données à caractère personnel des clients et prospects. Ces données personnelles sont collectées au travers des trois canaux : la Vente Par Correspondance, les magasins et les sites Internet.

Si le Groupe s'est toujours conformé aux différentes législations nationales sur le sujet, notamment aux différentes Lois Informatiques et Libertés, il a été tenu de se mettre en conformité avec les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Un Délégué à la Protection des Données (ou Data Protection Officer) a été ainsi nommé dès le 25 mai 2018.

Concernant les données personnelles des clients et des salariés, le Groupe est tenu à la mise en place de la documentation réglementaire (registre des traitements, registre des incidents, procédures d'exercice des droits des personnes concernées, avenants RGPD aux contrats existants) et des mesures d'accompagnement adéquates (sensibilisation de l'ensemble du personnel et formation spécifique des salariés manipulant des données personnelles).

Une exigence de conformité au Règlement s'applique également pour les nouveaux co-contractants de façon à valider l'adéquation des outils et des engagements contractuels.

La mise en conformité des sites internet suit de près les exigences des autorités locales de chaque pays où le Groupe est présent. Le pilotage de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information du Groupe est assuré par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information).

#### **2.2.4.5 Réglementation particulière liée à la Prestation de Santé A Domicile**

L'élargissement de l'activité du Groupe au secteur de la Prestation de Santé A Domicile (PSAD) en décembre 2019 oblige les sociétés du groupe Santéol à disposer d'une habilitation délivrée par les CPAM (Caisses Primaires d'Assurance Maladie) et une habilitation de dispensation d'oxygène médical délivrée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour chaque site de rattachement.

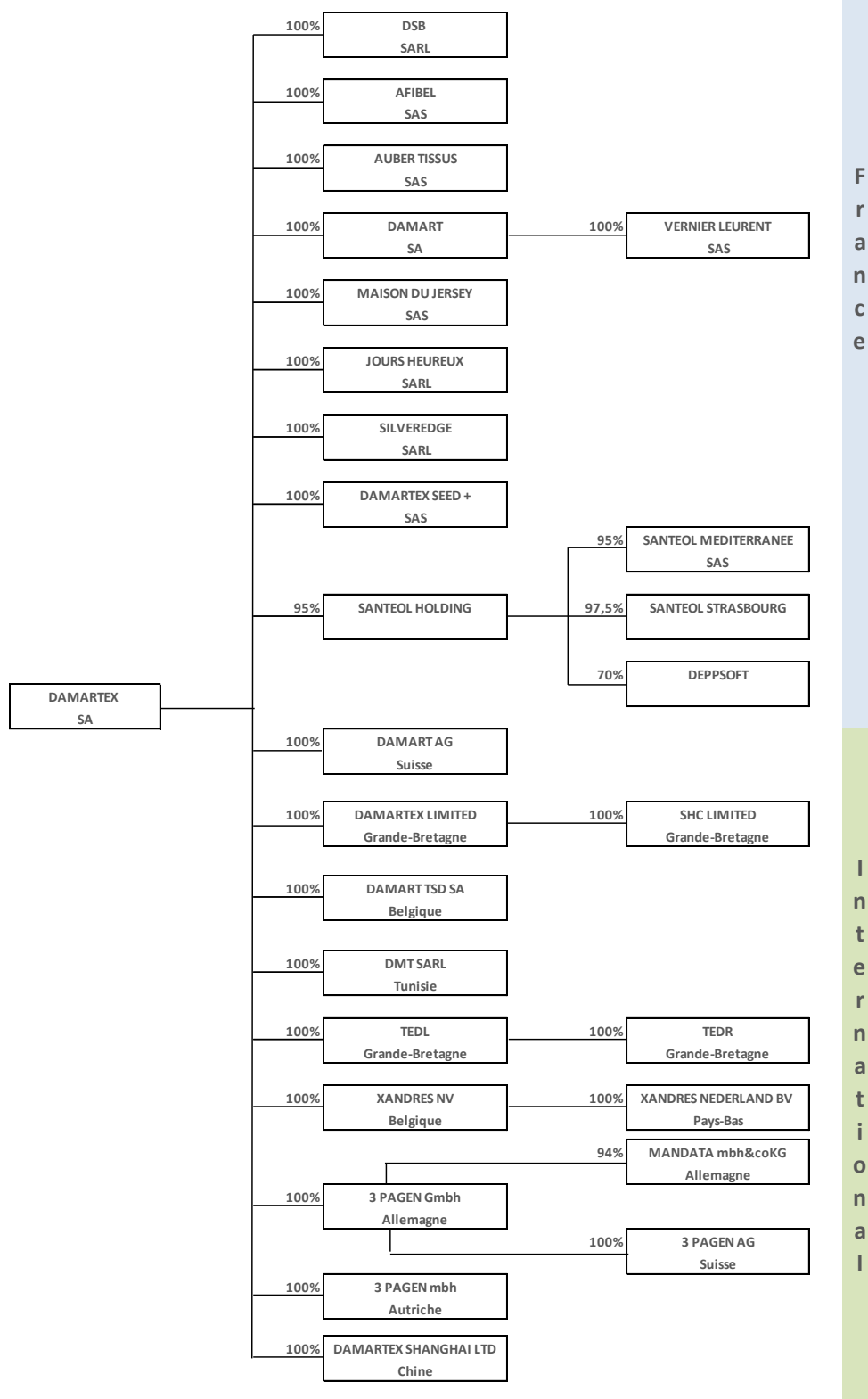
L'activité est également règlementée par la LPPR (Liste des Produits et Prestations Remboursées), le remboursement des prestations est défini par le TIPS (Tarif Interministériel des Prestations Sanitaires).

Enfin les sociétés du Groupe Santéol doivent se conformer aux exigences des BPDOM (Bonne Pratique de Dispensation d'Oxygène à Domicile).

## 2.3. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

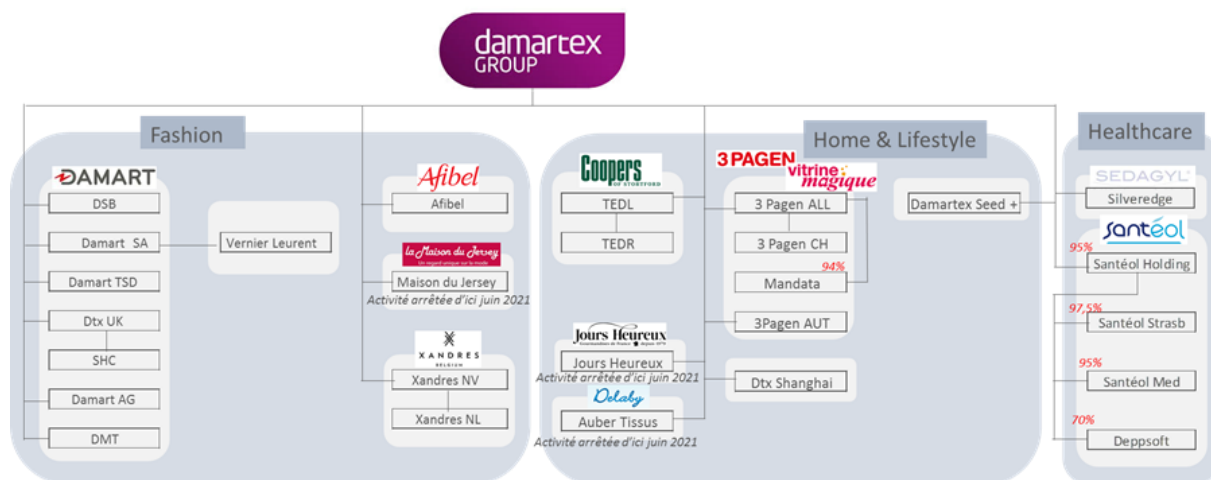
### 2.3.1. Organigramme juridique de la Société et du Groupe

L'organigramme juridique qui suit reprend l'intégralité des filiales du groupe Damartex au 30 juin 2020, réparties par zones géographiques :



\*pourcentage de détention = pourcentage de droits de vote

L'organigramme juridique ci-dessous reprend l'intégralité de filiales du Groupe au 30 juin 2020 réparties sur ses 3 pôles d'activité :

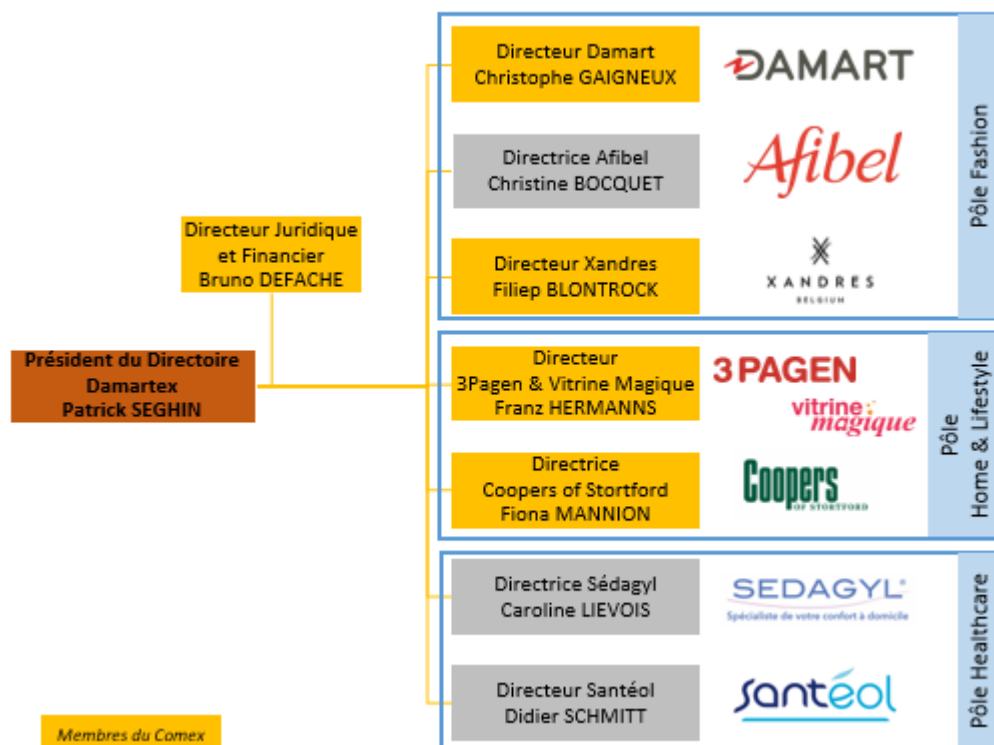


Détention à 100% sauf mention contraire

### 2.3.2. Organigramme fonctionnel du Groupe

La description des activités du groupe Damartex reprise sous le paragraphe 2.2. met en avant une organisation par pôles d'activité, auxquels sont associées les différentes marques du Groupe.

Organigramme des membres du Comex (comité exécutif du Groupe) par pôle et par enseigne au 30 juin 2020 :



## Expertise des membres du Comex

### M. Patrick SEGHIN : Président du Directoire



- Connaissance fine du réseau Magasins et du digital
- Expertise sur la gouvernance et la vision stratégique
  - Expérience internationale et multiculturelle (Belgique, Hongrie, Royaume-Uni, Allemagne, France)

### M. Bruno DEFACHE : Directeur Juridique et Financier



- Membre du Directoire
- Expertise sur les dimensions M&A, financement, intégration financière, pilotage et performance management
- Connaissance fine de la distribution et du pôle Healthcare
- Expertise en matière financière d'une société cotée en bourse (règlementaire, etc.)

### M. Christophe GAIGNEUX : Directeur Damart



- Connaissance fine des approches Omni canal (Ventes Par Correspondance chez Redoute, réseau Magasins, E-commerce)
- Expertise spécifique sur la transformation digitale
- Expérience internationale et multiculturelle (France, Etats-Unis, Royaume-Uni)

### M. Franz HERMANN : Directeur 3Pagen et Vitrine Magique



- Connaissance fine du secteur de la Vente Par Correspondance et du marché allemand
- Plus de 15 ans d'expérience dans le groupe Otto dans les domaines des ressources humaines, logistique et E-commerce
- Expérience sur le pôle Home & Lifestyle

### Mme Fiona MANNION : Directrice Coopers of Stortford



- Connaissance fine du secteur E-commerce et du marché anglais
- Expérience d'un groupe international (7 années à Hong Kong)
- Expertise spécifique en branding et communication, international sourcing strategy

### M. Filiep BLONTROCK : Directeur Xandres



- Connaissance fine du pôle Textile et du marché belge
- 25 années d'expérience sur le secteur Magasins belge
- Expertise spécifique en gestion immobilière Magasins

Une organisation décentralisée et responsabilisée : chaque marque pilote son activité de manière autonome, les managers sont responsables de la totalité de la chaîne de valeurs. Les meilleures pratiques sont partagées à l'intérieur du Groupe. Les synergies sont développées par pays et par pôle.

## 2.4. INVESTISSEMENTS

### ▪ Principaux investissements réalisés depuis la clôture du dernier exercice le 30 juin 2020

La société n'a pas réalisé d'investissements significatifs depuis le dernier exercice clos au 30 juin 2020.

### ▪ Principaux investissements en cours de réalisation ou pour lesquels des engagements fermes ont été pris. Perspectives et mode de financement

Au 30 juin 2020, le Groupe a investi 41,0 millions d'euros pour accélérer sa transformation. Ces investissements significatifs peuvent se regrouper sur 4 types d'actifs:

- Outils informatiques : 7,4 millions d'euros - nouvelles plateformes e-commerce, big data, relation clients, sécurisation des données et architectures techniques
- Magasins : 3,4 millions d'euros - ouvertures, rénovations et transferts
- Logistiques et sites centraux : 1,7 millions d'euros - maintenance et améliorations des opérations
- Acquisition Prestataires de Santé A Domicile (PSAD) : 28,5 millions d'euros - acquisition de Santéol en décembre 2019

Ces investissements ont été financés avec les ressources propres du groupe.

De nombreux investissements se sont finalisés au cours de l'exercice clos au 30 juin 2020.

Néanmoins certains restent encore en cours. Ils sont auto-financés par le Groupe et portent sur les domaines suivants :

- Refonte du site internet commercial des enseignes Damart, Xandres et Sédagyl. Les dépenses engagées à fin juin 2020 s'élèvent à 2,2 millions d'euros.
- Création d'une plateforme unique de centralisation de données pour Damart, pour un total de dépenses engagées de 3 millions d'euros à fin juin 2020.
- Transfert de l'hébergement entre datacenter et virtualisation des serveurs pour Damart, représentant un total de dépenses de 1,4 million d'euros à fin juin 2020.

Pour l'exercice 2020/2021, le Groupe prévoit environ 33,0 millions d'euros d'investissements se répartissant de la manière suivante :

- Outils informatiques : 8,0 millions d'euros
- Magasins : 2,9 millions d'euros
- Logistiques et sites centraux : 2,1 millions d'euros
- Acquisition Prestataires de Santé A Domicile (PSAD) : 20,0 millions d'euros

Afin de ne pas dégrader la situation financière du Groupe, un projet d'augmentation de capital a été lancé pour financer ces investissements et notamment une nouvelle acquisition en PSAD. Si l'augmentation de capital ne se réalisait pas, ce dernier investissement serait arbitrée négativement.

Dans le cadre du plan moyen terme, les investissements en informatique se poursuivront. Par ailleurs, le Groupe prévoit une stabilisation du marché immobilier des baux commerciaux en 2022, il pourra alors reprendre sa politique d'investissements en magasin, avec le déploiement du réseau magasins prévu en France..

Une nouvelle acquisition en PSAD est prévue en 2022 pour un montant d'environ 10 millions d'euros.



## 2.5. EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Non applicable

## 2.6. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Les tendances marché sont décrites dans la section 2.2.3.

Il n'est pas noté d'évolution significative des tendances depuis les comptes clos au 30 juin 2020.

Face aux incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire, le Groupe reste prudent quant à ses perspectives à court terme. Néanmoins, le plan Transform to Accelerate 2.0 et le renforcement de la structure financière du Groupe (notamment via l'accord des partenaires bancaires pour la renégociation des covenants et l'obtention d'un PGE d'un montant de 80 millions d'euros), lui permettent d'aborder plus sereinement une possible deuxième vague.

Enfin, le Groupe confirme son ambition de réaliser une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'environ 30 millions d'euros d'ici la fin de l'année, sous réserve des conditions de marché. Ce montant participerait au financement du développement du Groupe.

## 2.7. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Le tableau qui suit reprend le chiffre d'affaires prévisionnel du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2020/21.

| DONNEES CONSOLIDEES<br>(en millions d'euros) | 2019/20<br>publié | 2020/21<br>estimé | Variation<br>(taux réels) |
|--|-------------------|-------------------|---------------------------|
| 1 <sup>er</sup> trimestre                    | 153,2             | 151,7             | -1,0%                     |

L'estimation du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2020/21 a été faite sur une base comparable aux états financiers annuels et selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles retenues dans les états financiers de l'exercice clos au 30 juin 2020.

Cette estimation a été établie de la manière suivante :

- Chiffre d'affaires réel des mois de juillet et août 2020, étant noté qu'ils représentent environ 55% du chiffre d'affaires du trimestre compte-tenu de la saisonnalité des ventes ;
- Chiffre d'affaires estimé du mois de septembre 2020, lequel représente environ 45% du chiffre d'affaires du trimestre.

Le chiffre d'affaires estimé du groupe Damartex, au titre du mois de septembre 2020, est la résultante d'analyses réalisées au niveau de chaque enseigne.

Pour chacune d'elles, les performances attendues des actions commerciales, les prévisions de ventes en magasins compte-tenu notamment des conditions météorologiques et sanitaires, ainsi qu'une actualisation du planning des ventes Wholesales, ont permis de déterminer un chiffre d'affaires prévisionnel de l'enseigne pour le mois. L'agrégation de ces données a conduit au chiffre d'affaires estimé de Damartex sur la période.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront différer des estimations ci-dessus présentées.

### 3. FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le présent Document d'enregistrement, y compris les facteurs de risques décrits dans le présent chapitre, avant de décider de souscrire ou d'acquérir des actions de la Société.

L'ensemble des risques présentés ci-après représentent les principaux facteurs de risques spécifiques auxquels le groupe Damartex est exposé. Il est à noter que ces risques sont considérés comme importants pour le Groupe au sens de l'article 16 du Règlement (UE) 2017/1129 de juin 2017.

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs. Le Groupe disposait de deux cartographies, l'une générale datant de 2018 et la seconde liée aux risques de corruption datant de 2019. Ces éléments ont été mis à jour et revus par le Comité d'Audit du 30 juin 2020. Cette revue s'est attachée, sur la base de cette cartographie des risques, tenant compte de la crise sanitaire et de ses conséquences avérées ou possibles pour le Groupe, à évaluer les principaux risques en intégrant, pour chacun des risques identifiés, son impact net et sa probabilité d'occurrence, après prise en compte des politiques de gestion des risques adoptées par le Groupe pour en diminuer la survenance ou l'impact. A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, le Groupe n'a pas connaissance d'autres risques significatifs que ceux présentés dans le présent chapitre.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques et incertitudes décrits ci-dessous n'est pas exhaustive.

Dans chaque catégorie de risques ci-dessous, les facteurs de risques sont présentés par ordre d'importance décroissante selon l'appréciation du Groupe au jour de l'approbation du présent Document.

La survenance de faits nouveaux, soit internes au Groupe, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans le futur.

L'impact net, la probabilité et le niveau de risques sont qualifiés de faibles, modérés ou forts.

| <b>Intitulé du risque</b>   | <b>Impact net</b> | <b>Probabilité du risque</b> | <b>Niveau de risque (impact/probabilité)</b> | <b>Numéro du paragraphe</b> |
|---|-------------------|------------------------------|--|-----------------------------|
| <b>RISQUES ENDOGENES LIES A L'ACTIVITE</b>  |                   |                              |  |                             |
| Risque lié au vieillissement du fichier clients textile                                 | Fort              | Modéré                       | Fort   | 3.1.1                       |
| Risque lié au business model et à l'évolution du modèle de communication promotionnelle | Fort              | Modéré                       | Fort   | 3.1.2                       |
| Risque lié à la transformation des systèmes d'informations et technologiques            | Modéré            | Modéré                       | Modéré                                       | 3.1.3                       |

| <b>Intitulé du risque</b>   | <b>Impact net</b> | <b>Probabilité du risque</b> | <b>Niveau de risque (impact/probabilité)</b> | <b>Numéro du paragraphe</b> |
|---|-------------------|------------------------------|--|-----------------------------|
| Risque lié à l'indisponibilité des outils de production ou logistiques (usine, entrepôts) | Modéré            | Faible                       | Modéré                                       | 3.1.4                       |
| Risques liés à la défaillance d'un fournisseur  | Faible            | Modéré                       | Faible                                       | 3.1.5                       |
| <b>RISQUES EXOGENES LIES A LA POURSUITE DE L'ACTIVITE</b>                                 |                   |                              |  |                             |
| Risque lié à une crise sanitaire et pandémique  | Fort              | Fort                         | Fort   | 3.2.1                       |
| Risque lié à l'indisponibilité des distributeurs colis et catalogues                      | Fort              | Modéré                       | Fort   | 3.2.2                       |
| Risque lié aux Cyber attaques   | Modéré            | Modéré                       | Modéré                                       | 3.2.3                       |
| Risque lié aux effets du Brexit   | Faible            | Faible                       | Faible                                       | 3.2.4                       |
| <b>RISQUES FINANCIERS</b>   |                   |                              |  |                             |
| Risque de liquidités  | Modéré            | Modéré                       | Modéré                                       | 3.3.1                       |
| Risque lié aux actifs à durée d'utilité indéterminée                                      | Modéré            | Modéré                       | Modéré                                       | 3.3.2                       |
| Risque lié à la gestion des taux de change  | Faible            | Modéré                       | Faible                                       | 3.3.3                       |
| <b>RISQUES REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES</b>   |                   |                              |  |                             |
| <b><i>Réglementaires</i></b>  |                   |                              |  |                             |
| Risque lié à la conformité RGPD et à la protection des données clients                    | Modéré            | Faible                       | Modéré                                       | 3.4.1.1                     |
| Risque lié à l'éthique des affaires   | Modéré            | Faible                       | Modéré                                       | 3.4.1.2                     |
| Risque lié au cadre réglementaire des activités du Groupe                                 | Faible            | Faible                       | Faible                                       | 3.4.1.3                     |
| <b><i>Juridiques</i></b>  |                   |                              |  |                             |
| Risque lié aux droits de propriété intellectuelle et la gestion des droits au bail        | Faible            | Faible                       | Faible                                       | 3.4.2.1                     |

### 3.1 RISQUES ENDOGENES LIES A L'ACTIVITE

Les deux premiers risques détaillés dans cette partie sont connectés car ils ont en commun la capacité du Groupe à faire face aux changements de mode de consommations des Seniors les plus jeunes. En effet, le Senior de 65 ans consomme aujourd'hui différemment de la façon dont ses parents consommaient au même âge ou qu'un Senior de 10 ans de plus consomme aujourd'hui. Ce nouveau Senior est connecté et son acte d'achat l'est également. Il peut acheter en ligne, ou essayer en magasin et se faire livrer chez lui. De plus, il peut facilement comparer les prix et les articles sur internet. Enfin, face à une offre abondante en matière d'habillement ou de produits pour la maison, le nouveau Senior est volatile et n'est pas nécessairement fidèle à une marque en particulier.

Ainsi, après s'être fait connaître et avoir recruté un nouveau Senior (paragraphe 3.1.1), il est nécessaire de le fidéliser via des communications attractives (paragraphe 3.1.2). Mais il faut également lui proposer une expérience digitale qui réponde à ses besoins (élément abordé au paragraphe 3.1.3).

#### 3.1.1. Risque lié au vieillissement du fichier clients textile

Les marques de prêt-à-porter Damart et Afibel disposent d'un large fichier de clients actifs. Sur le marché français et le segment de la Vente A Distance, les deux marques cumulent 2,9 millions de clients actifs. Sur le marché belge, Damart détient un fichier de presque 900 000 clients. Sur le marché anglais, Damart et Afibel totalisent 1,3 million de clients actifs. La force de ce fichier est cruciale pour le Groupe et son évolution. Une attrition de ces fichiers clients risquerait d'impacter le chiffre d'affaires du Groupe. Dès lors, il est porté une grande attention à la qualité de ce fichier et notamment à l'âge moyen des clients, gage de levier de croissance pour les prochaines années.

Des analyses réalisées à l'issue de la saison automne-hiver 2019 ont montré que le client "Vente A Distance" de Damart présente une moyenne d'âge de 70,6 ans pour le marché belge, 71 ans sur le marché français et 75 ans sur le marché anglais. Le client Afibel est un peu plus âgé puisqu'il est en moyenne de 76,5 ans sur la France et 78,8 ans sur le marché anglais.

Conserver la qualité de ce fichier en limitant le vieillissement du fichier client mais également en le rajeunissant est un enjeu majeur pour le Groupe. A titre illustratif, le tableau ci-dessous qui reprend l'âge moyen des clients Damart et Afibel et son évolution au cours des six dernières années étaye l'importance de ce sujet pour le Groupe.

|                        | Automne-<br>Hiver 14 | Automne-<br>Hiver 15 | Automne-<br>Hiver 16 | Automne-<br>Hiver 17 | Automne-<br>Hiver 18 | Automne-<br>Hiver 19 |
|------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Damart France VAD      | 70,8                 | 71,1                 | 71,3                 | 71,2                 | 71,3                 | 71,4                 |
| Damart France Magasins | 69,8                 | 70,2                 | 70,5                 | 70,6                 | 70,4                 | 70,5                 |
| Damart Royaume-Uni     | 73,8                 | 74,2                 | 74,4                 | 74,6                 | 74,9                 | 75,4                 |
| Damart Belgique        | 70,0                 | 70,3                 | 70,5                 | 70,5                 | 70,6                 | 70,6                 |
| Afibel France          | 75,0                 | 75,5                 | 75,8                 | 76,2                 | 76,4                 | 76,5                 |
| Afibel Royaume-Uni     | 76,2                 | 76,7                 | 77,0                 | 77,4                 | 78,1                 | 78,8                 |

Ainsi, le recrutement de nouveaux clients, plus jeunes, est un axe fort du développement actuel des deux marques. Ce recrutement passe par deux moyens : l'achat d'adresses extérieures et la montée en puissance du digital. Pour le premier, il s'agit d'acheter des adresses de clientes potentielles qui ne sont pas clientes de Damart ou d'Afibel puis d'envoyer une communication promotionnelle pour leur faire connaître la

marque. Dans cette optique, le travail en cours sur la modernisation de la communication promotionnelle est essentiel (voir risque associé).

La montée en puissance du digital est une étape cruciale dans le recrutement des plus jeunes Seniors. En effet, cette génération est très à l'aise avec l'outil informatique et la consommation via internet. Dès lors, il est important de leur proposer une expérience internet fonctionnelle, solide et efficace. Des investissements significatifs ont déjà été réalisés et ont permis de démontrer la qualité des actions en cours (sur l'exercice 2019/2020 : Damart en France 957 milliers d'euros ; Damart en Grande-Bretagne 1,3 million de livres sterling et Afibel 507 milliers d'euros) (voir paragraphe 3.1.3).

Ainsi, les analyses réalisées sur les clients recrutés sur la saison automne-hiver 2019 ont permis de constater que les nouveaux clients sont plus jeunes que le client représentatif de l'âge moyen des marques. Ainsi, pour Damart, le nouveau client recruté sur le marché français est plus jeune de 7 années ; de 6 années pour la Belgique et de 4 années pour la Grande-Bretagne. Pour Afibel, le nouveau client est plus jeune de 5 années en France et d'un peu plus de 3 années pour l'Angleterre.

Ces résultats indiquent que les actions entreprises sont des réponses au risque et à la problématique énoncée. Néanmoins, et malgré la baisse observée de l'âge moyen sur les clients récemment recrutés, il est essentiel de poursuivre les efforts de façon à baisser durablement l'âge moyen du client. Dès lors, les investissements seront poursuivis lors des prochaines saisons pour accélérer cette dynamique (il est prévu au budget : Afibel 1 million d'euros, Damart en France 1,06 million d'euros et Damart en Grande-Bretagne 1,7 million de livres sterling pour l'exercice 2020/2021).

### **3.1.2. Risque lié au business model et à l'évolution du modèle de communication promotionnelle**

Les principales marques du Groupe (hors Santéol sur la partie Healthcare et Xandres sur le pôle Fashion) se basent sur un modèle de Vente Par Correspondance, à savoir l'envoi régulier de communications papier aux clients sous la forme d'un catalogue et de mailings promotionnels dont le nombre peut varier (jusqu'à 20 selon le secteur d'activité, la marque et les saisons).

Pour rendre ce mailing promotionnel attractif et donner l'envie au client de commander, des techniques marketing parfois offensives peuvent être utilisées (cadeaux, jeux concours, loteries). Si ces techniques, utilisées par tous les véricistes, ont constitué un levier important pour déclencher l'acte d'achat auprès du client historique ou traditionnel, il a été constaté dès la fin des années 2000 notamment à la suite d'abus des véricistes en général qui furent condamnés par la justice, un désintérêt croissant de la jeune génération de Seniors (entre 65 ans et 70 ans) à ce type de sollicitations.

Aussi, afin de répondre aux nouvelles attentes des clients, Damart a initié dès 2009, une évolution progressive de sa communication promotionnelle qui s'est traduite par des indicateurs de satisfaction client mieux orientés. Le nombre de réclamations clients liées à ces communications est aujourd'hui proche de zéro et il n'existe plus de contentieux en cours. La vigilance et l'attention permanentes sont apportées au processus de développement des communications promotionnelles pour maintenir la satisfaction client.

Sur ces mêmes bases et concernant Afibel, le Groupe a engagé un plan de transformation de la communication promotionnelle en adaptant la communication selon la typologie de clientèle, les plus jeunes clients étant encouragés à migrer leurs achats vers internet. Cette transformation est accélérée par les actions de la directrice générale adjointe d'Afibel en charge du marketing et de la transformation, recrutée fin 2019.

Par ailleurs, concernant 3Pagen et Vitrine Magique, deux initiatives sont menées afin de moderniser le message promotionnel :

Des investissements significatifs (533 milliers d'euros, dont 378 milliers d'euros pour 3Pagen pour l'exercice 2020/2021) sur internet sont réalisés sur trois postes : modernisation du site et valorisation de l'expérience utilisateur ; gain de trafic et hausse du référencement naturel dans les moteurs de recherches internet ;

Une nouvelle version du catalogue papier, qui est en phase de test. Ce catalogue présente une approche plus moderne sur la forme, avec une mise en page nouvelle et une présentation et une mise en scène des produits plus dynamiques. En cas de succès, les nouveaux leviers de ce catalogue seront généralisés.

Ce risque est suivi de près notamment par les comités de direction des marques concernées pour assurer une communication promotionnelle permettant la fidélisation de la clientèle.

### **3.1.3. Risque lié à la transformation des systèmes d'informations et technologiques**

Les systèmes d'information du Groupe présentent un risque d'obsolescence. Damartex pourrait ne pas être en capacité de moderniser suffisamment les outils technologiques au service des clients.

Depuis plusieurs années, le Groupe multiplie les investissements pour moderniser et éviter une obsolescence de ses systèmes d'informations, risque sérieux à prendre en considération. Pour l'année fiscale 2020/2021, le Groupe a prévu un budget de près de 8 millions d'euros d'investissements informatiques, dont 78% pour la marque Damart.

En parallèle, de cette modernisation générale de ses systèmes d'informations, le Groupe doit accélérer son développement en matière de E-commerce.

En effet, de par son positionnement sur le marché des Seniors, le Groupe est arrivé plus tardivement sur le commerce en ligne. Les investissements du Groupe et de ses filiales ont de ce fait été récents par rapport à l'essor du E-commerce. Néanmoins, les ventes sur internet du Groupe représentent près de 12% du chiffre d'affaires au 30 juin 2019 et les chiffres à fin juin 2020 indiquent une nouvelle progression avec 13,7% du chiffre d'affaires.

Conscient de l'enjeu du E-commerce pour l'avenir afin de séduire les clients Seniors les plus jeunes, le Groupe doit réaliser des investissements importants sur la partie digitale. Or, le marché du E-commerce se caractérisant par une évolution technologique rapide, le Groupe pourrait ne pas réussir à développer et améliorer ce canal de distribution à un rythme approprié afin de s'adapter à de telles évolutions et de faire face à la concurrence ou à un désintérêt des clients seniors les jeunes.

L'attractivité du E-commerce du Groupe pourrait ainsi diminuer, ce qui pourrait limiter sa croissance ou entraîner une diminution de son chiffre d'affaires. Les efforts du Groupe afin de développer en temps utile et de façon rentable de nouvelles interfaces en ligne efficaces et attractives peuvent impliquer d'importants investissements et pourraient finalement ne pas satisfaire les objectifs recherchés ou les préférences des consommateurs en constante évolution.

La transformation digitale est le pilier #2 du plan stratégique Transform to Accelerate 2.0 et doit permettre de répondre aux enjeux du développement du commerce en ligne à travers des investissements significatifs humains, financiers et technologiques.

### **3.1.4. Risque lié à l'indisponibilités des outils de production ou logistiques (usine, entrepôts)**

Le Groupe dispose d'outils de production ou logistiques clefs pour son activité dont l'indisponibilité pourrait avoir un impact sur la disponibilité des produits, le service délivré aux clients et donc le chiffre d'affaires.

Tout d'abord, il y a l'usine de production textile à Zriba en Tunisie. Cette dernière, inaugurée il y a 10 ans, produit les sous-vêtements en Thermolactyl pour Damart (voir paragraphe 2.2.2). Le risque majeur sur

l'usine est inhérent à sa localisation en Tunisie face à la situation politique du pays. Le Groupe est très attentif et est quotidiennement en contact avec l'usine. Un pilotage fin de la production et des stocks est primordial pour gérer toute indisponibilité potentielle de cet outil de production.

Ensuite, le Groupe dispose de quatre entrepôts de stockage et de préparation logistique des colis à destination des clients : chez 3Pagen en Allemagne, Afibel en France, Damart en Grande-Bretagne et Damart en France. Seul l'entrepôt de Hem (à proximité de Roubaix - France) et destiné à Damart en France et Belgique est semi automatisé avec une ligne automatisée de tri des articles. Le prélèvement et la mise en colis sont manuels. En cas de dysfonctionnement de la ligne automatisée, un mode dégradé est prévu par un passage en mode manuel. Ainsi, l'ensemble de la chaîne serait manuel : prélèvement, tri et mise en colis. Cela affecterait la productivité par des temps de traitement de commandes plus longs mais n'empêcherait pas le client de recevoir son colis.

Par ailleurs, le risque social, représenté par un risque de grève, est un évènement possible pouvant rendre indisponible l'un des quatre entrepôts du Groupe. Pour atténuer le risque de grève ou d'interruption de travail sur les différentes unités logistiques internes, le Groupe met en œuvre un ensemble de mesures pour permettre le maintien d'un dialogue social de proximité, et de mettre les collaborateurs au centre des discussions.

Enfin, le Groupe a couvert, via une assurance groupe, le risque d'incendie des marchandises stockées dans ces entrepôts et les risques de pertes d'exploitation liées à ce type de sinistre.

### **3.1.5. Risque lié à la défaillance d'un fournisseur**

Le Groupe s'appuie sur de nombreux fournisseurs et prestataires (plus de 5 000 à l'échelle du Groupe). Il dépend par conséquent de ses fournisseurs pour garantir que les produits qu'il commercialise le seront dans les temps et il dépend de ses prestataires pour assurer la prestation due. La défaillance d'une de ses parties prenantes pourrait engendrer un retard dans les livraisons ou provoquer une baisse de chiffre d'affaires.

Dans la gestion de ses produits, le Groupe et ses filiales font en sorte de diversifier suffisamment les sources d'approvisionnements pour permettre une solution de repli vers un autre fournisseur en cas de défaillance ou d'indisponibilité productive de l'un d'entre eux.

Enfin, avant d'intégrer un nouveau fournisseur, des documents et justificatifs sont demandés afin d'appréhender sa solidité opérationnelle et financière.

Une revue périodique de ce risque de défaillance est effectuée par chaque marque du Groupe avec une proposition d'un plan de continuité d'activité pour les fournisseurs plus importants ou ceux pour lesquels il n'y aurait pas d'alternative possible.

## **3.2. RISQUES EXOGENES LIES A LA POURSUITE DE L'ACTIVITE**

### **3.2.1. Risque lié à une crise sanitaire et pandémique**

La situation sanitaire du printemps 2020 a mis en évidence deux éléments forts. Tout d'abord, l'improbable s'est produit sans qu'aucune des grandes entreprises, organisations ou nations du monde n'ait pu l'anticiper et le prévoir. Ensuite, les entreprises ont dû s'adapter rapidement et avec résilience à cet environnement. Au cours de cette période, le Groupe a traité les impacts de la crise sanitaire sur la base des travaux de plans de continuité d'activité qui avaient débuté indépendamment de la période de confinement.

Sur la base de solutions existantes ou en cours de conception, le Groupe et ses filiales ont tous mis en œuvre des solutions pour venir en support de l'indisponibilité :



- Des ressources humaines internes
- Des locaux
- De certains fournisseurs

Par les enseignements de la crise actuelle et les travaux en cours, le Groupe veut se préparer au risque d'un retour probable d'une épidémie dont les conséquences pèseraient sur la santé financière du Groupe. (pour plus de détails, se reporter au point « 3-Faits marquants » de l'annexe aux comptes consolidés présentés en paragraphe 5.1 ci-après).

### **3.2.1.1 Gestion des ressources**

L'indisponibilité des locaux et des ressources humaines internes ont été traités conjointement par le recours massif au télétravail. Au sein de certaines filiales pour lesquelles le télétravail n'était pas dans la culture d'entreprise ou pour certaines fonctions, le recours au télétravail s'est effectué du jour au lendemain.

En prévision du retour dans les locaux des salariés post confinement, l'ensemble des locaux a fait l'objet d'aménagements pour garantir une distance de sécurité et le maintien des gestes barrières. De plus, des masques et du gel désinfectant ont été remis aux salariés. D'une manière générale, les consignes de bonnes pratiques sanitaires sont affichées au sein des bâtiments, des communications internes sont régulièrement envoyées et du gel désinfectant est en libre-service.

Dans le but de préserver l'outil de production dans son ensemble, et lorsque cela était nécessaire ou possible, le recours au chômage partiel a été décidé. A cet effet, certaines filiales n'ont pas eu recours au chômage partiel (tel 3Pagen), d'autres filiales y ont eu recours (tels Jours Heureux à hauteur de 60% ou Damart en Belgique à hauteur de 80% des effectifs, principalement à cause de la prépondérance du nombre de magasins dans leurs activités).

Les services RH des filiales travaillent toujours en ce moment pour étendre et pérenniser le recours et l'accès au télétravail au maximum de collaborateurs sans pour autant amoindrir la qualité productive du Groupe et de ses filiales.

### **3.2.1.2 Gestion des approvisionnements / fournisseurs**

En matière d'approvisionnement, dont le risque est une rupture dans la proposition des produits faite aux clients et donc susceptible d'avoir un impact sur le chiffre d'affaires du Groupe, les marques du pôle Home & Lifestyle n'ont pas été immédiatement impactées par le confinement chinois. En effet, ce dernier était concomitant au Nouvel An chinois, période traditionnelle de fermeture pour un grand nombre d'industries en Chine impliquant une anticipation de production et de livraison de la part de ces dernières. De ce fait, la grande majorité des produits mis en vente sur les catalogues de mars, avril et mai n'a pas été impactée par le confinement en Chine.

Par la suite, ces marques ont dû faire face à une demande exceptionnelle compte tenu du confinement généralisé sur le marché européen. Cette hausse inattendue a pu engendrer des ruptures de stocks sur certains produits, liée à une incapacité de renouveler des commandes pour ces mêmes produits. Dès lors, et pour limiter la perte en chiffre d'affaires liée à ces ruptures de stocks, les marques ont apporté des modifications aux catalogues prévus en mettant en avant certains produits aisément disponibles ou en s'approvisionnant en dernière minute auprès de fournisseurs locaux.

Pour la saison automne-hiver 2020, les premières planifications ne montrent pas de rupture d'approvisionnements dans la chaîne de production des produits.

Le bureau d'achats interne, Damartex Shanghai, joue le rôle d'intermédiaire essentiel entre les fournisseurs chinois et les filiales du Groupe, notamment 3Pagen et Coopers of Stortford.

Dès les prémices de la crise sanitaire en Chine, le bureau d'achats a mis en place un protocole interne pour garantir la continuité de la relation avec les fournisseurs mais également tenir informé dans les meilleurs délais les acheteurs des filiales concernées.

Ainsi, un contact régulier avec les dix plus gros fournisseurs était maintenu par visioconférence pour connaître les dernières mises à jour de leur situation et capacité de production (notamment l'état des usines) et au cœur de l'épidémie, une mise à jour hebdomadaire permettait d'obtenir un statut de la reprise d'activité des usines.

Avec les filiales, un suivi hebdomadaire des commandes en cours et l'envoi d'un rapport sur les retards potentiels d'expédition étaient réalisés.

En prévision de la prochaine saison et des achats relatifs, le bureau d'achats a organisé des présentations à distance des nouveaux produits. De plus, ne pouvant se déplacer, les acheteurs ont assisté à une conférence en ligne des produits disponibles à la foire de Canton (plus grande foire aux objets du monde) organisée par le bureau d'achats pour permettre aux acheteurs d'identifier des nouveautés malgré la distance et ainsi de prévoir la prochaine saison.

Pour la partie textile, le Groupe a démontré souplesse et agilité dans la gestion de ses commandes pour Damart. Ainsi, 12% du portefeuille annuel de commandes a été annulé ou reporté (soit 2 millions de pièces). Les deux tiers des produits ont été reportés à la saison printemps-été 2021 et le dernier tiers a été annulé. Concernant ce dernier tiers un engagement de reprise du produit fini à hauteur de 79% a été négocié.

L'ensemble de ces engagements s'est fait en collaboration avec les fournisseurs et ont fait l'objet d'un engagement moral de reprise au titre de la saison printemps-été 2021 en fonction de l'état d'avancement dans le processus de fabrication (matière ou produit), de consignes de stockage afin que la marchandise ne s'abîme pas et enfin d'un re-cadencement des commandes de la saison automne-hiver 2020 avec l'engagement de n'appliquer aucune pénalité de retard liée à cette crise.

Enfin, et en lien avec le risque 3.1.5, une attention particulière sera portée par les filiales sur les risques de défaillance potentiel de fournisseurs suite aux conséquences à venir de la crise sanitaire sur l'ensemble du tissu économique.

### **3.2.1.3 Gestion de la relation client et du parc de magasins**

Au sein des magasins du réseau Damart en France, dont la fermeture au cours du confinement a un impact sur le chiffre d'affaires du Groupe (sur le mois d'avril, où les magasins étaient intégralement fermés, le chiffre d'affaires était inexistant à comparer à près de 11 millions d'euros réalisés en avril 2019), il a été mis en place des solutions nouvelles pour compenser la fermeture des magasins, telles que le développement du « click & collect » pour permettre aux clients de venir retirer leur commande en magasin selon un principe de « sans contact » ou encore le déploiement d'un service de livraison à domicile pour les clients qui ne pouvaient se déplacer. De plus, le contact client a été maintenu avec des appels téléphoniques passés à nos clients les plus isolés pour garder du lien dans le cadre de l'engagement « On Senior's Side » du Groupe.

Dans l'hypothèse d'une seconde période de crise sanitaire, voire de re-confinement d'ici à la fin de l'année 2020, le Groupe se met en ordre de marche pour garantir tant le maintien de ses activités que la sécurité de ses salariés tout en limitant l'impact économique et financier associé. D'une manière générale, au cours de la crise sanitaire, le Groupe a mis en place de façon réactive, des mécanismes de défense face à la situation qui impactait tant son personnel que ses parties prenantes dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent. Ces mécanismes ont permis de faire face à une situation exceptionnelle et seront formalisés pour l'avenir.

Au cours de cette crise, le Groupe a fait preuve de beaucoup de résilience du fait de sa puissance dans le domaine de la Vente A Distance qui représente près de 88% du chiffre d'affaires du dernier trimestre de l'exercice 2019/2020. En effet, les ventes par internet ont connu un très fort développement pendant la crise permettant d'absorber partiellement la perte d'activité liée à la fermeture des magasins. Ce canal de vente permet également d'adapter rapidement l'offre produits et marketing. L'accélération de la transformation digitale du Groupe devrait permettre de réduire une partie des effets de ce risque pandémique.

### 3.2.2. Risque lié aux distributeurs de colis et catalogues

Le Groupe, via ses filiales, distribue chaque année plus de 13 millions de colis et plus de 220 millions de courriers par voie postale (lettres, catalogues...) aux clients, dont plus de la moitié pour la France.

Compte tenu de ces volumes, le risque de défaillance d'un prestataire distributeur de colis et/ou de courriers est un risque à prendre en considération. En effet, l'envoi de catalogues alimente le plan de contacts commerciaux de la filiale. Dès lors, l'absence ou l'incomplétude de distribution des catalogues aux clients peut sensiblement affecter le chiffre d'affaires.

Concernant la défaillance dans la distribution de colis, cela aurait un impact sur la satisfaction client et donc pour l'image de la filiale concernée.

Ainsi, pour se prémunir de ce risque, le Groupe développe des solutions alternatives pour la distribution des colis. En complément des prestataires nationaux, les filiales ont recours à des distributeurs privés. Elles développent également les relais-colis qui permettent d'éviter la livraison au domicile du client. En effet en logistique, le dernier kilomètre est statistiquement celui le plus difficile et générant le plus d'incidents de livraison. Le recours à des relais-colis permet d'épargner cette gestion du dernier kilomètre tout en permettant au client de récupérer son colis à sa convenance. Pour les filiales dotées de magasins, le « click & collect » se développe également avec une collecte possible dans les points de vente.

La gestion des incidents de distribution des catalogues est plus délicate et moins maîtrisée à l'heure actuelle. L'un des éléments de maîtrise de ce risque passe naturellement par la montée en puissance des sites internet marchands des filiales et par la mise à disposition des catalogues en ligne. Le Groupe travaille sur ces sujets pour être plus performant.

Enfin, et d'une façon plus globale, le Groupe s'appuie sur les plans de continuité d'activités de ses partenaires logistiques les plus importants.

### 3.2.3. Risque lié aux cyberattaques

La transformation digitale croissante, des organisations en général et sa mise en œuvre par le Groupe en particulier, a pour corollaire une plus forte exposition aux risques de cyberattaques. La disponibilité continue des systèmes informatiques pour traiter les transactions effectuées par les clients, la gestion des stocks, des inventaires, des achats et des expéditions des produits est, par ailleurs, un élément clé dans la réussite des opérations du Groupe. Il est à noter que, malgré de nombreuses tentatives, aucune attaque n'a altéré l'activité ou les systèmes d'informations du Groupe de manière significative lors des deux dernières années.

Au sein du Groupe, la gestion de ces risques repose sur une politique de sécurité des systèmes d'informations formalisée et approuvée par la direction et/ou des règles de sécurité des systèmes d'informations définies et communiquées à l'ensemble du personnel et leurs représentants. Une campagne de sensibilisation des utilisateurs à la sécurité des systèmes d'informations est menée régulièrement. De plus, les risques critiques liés aux systèmes d'informations sont identifiés et les mesures de sécurité appropriées pour les réduire sont mises en œuvre. Des audits réguliers de la sécurité des systèmes d'informations sont menés et les recommandations des audits sont mises en œuvre. L'inventaire et la classification des systèmes d'informations selon leur niveau de criticité ou de sensibilité, sont réalisés et des exigences de sécurité sont définies en conséquence.

De plus, sur la protection des systèmes d'informations, l'accès aux systèmes d'informations exige l'identification et l'authentification des utilisateurs, et la gestion du renouvellement et du durcissement des mots de passe est mise en place. Des configurations de référence sécurisées sont définies pour les postes fixes, les portables, les serveurs et les équipements mobiles (smartphones, tablettes ...). Une gestion centralisée avec supervision des configurations du parc informatique est mise en place. Les postes portables (laptops) sont munis d'un « firewall » (*pare-feu*) personnel et un antivirus est installé sur tous les systèmes et les mises à jour antivirus sont supervisées. Un plan de secours informatique est mis en place,

testé et, le cas échéant, mis à jour au moins une fois par an. Enfin une sauvegarde quotidienne des données est réalisée. Les sauvegardes sont testées et régulièrement archivées sur un serveur géographiquement distant.

Concernant la sécurisation des réseaux, un pare-feu est installé entre le réseau interne et internet, les règles de filtrage sont mises à jour et les flux entrants et sortants sont supervisées régulièrement. Les utilisateurs ont accès à la navigation internet à travers un dispositif réseau (proxy) muni de l'antivirus et du filtrage de sites internet. Des tests de pénétrations sont conduits régulièrement et un plan de remédiation est mis en œuvre avec des tests d'analyse de vulnérabilité. Par ailleurs, des procédures de gestion d'incidents et de gestion des changements sont mises en place et les événements de sécurité (détection de virus, tentatives d'accès...) sont tracés et supervisés de manière périodique.

Enfin, sur les parties externalisées, le Groupe dispose d'un cahier des charges de sécurité que les prestataires s'engagent à respecter. Le Groupe a également souscrit une assurance contre le risque de cyber-attaque. Les garanties couvrent ce risque à hauteur de 3 millions d'euros en cumul annuel (avec application d'une franchise de 100 000 euros par sinistre) au titre de :

- Pertes pécuniaires dont la cyberextorsion, pertes d'exploitation, rétablissement du système informatique, restauration des données
- Responsabilité civile

Bien conscient de la dangerosité d'une cyber-attaque et en lien avec le risque 3.1.3, le Comex du Groupe est très attentif aux actions en cours permettant de s'y prémunir.

#### **3.2.4. Risque lié aux effets du Brexit**

Avec près de 25% du chiffre d'affaires du Groupe réalisé en Grande-Bretagne, le marché outre-Manche représente une part significative de son activité.

Ainsi, en Grande-Bretagne, le Groupe est représenté par Damart, Coopers of Stortford, Afibel et Sédagyl. Les deux premières filiales, Damart et Coopers of Stortford, sont autonomes avec l'intégralité de leurs activités gérées depuis la Grande-Bretagne (envoi de catalogues et des colis, relation clients, stockage des produits...). Pour Afibel et Sédagyl, les activités clef que sont l'envoi des colis et catalogues se font depuis la France.

Le Groupe a pris conscience très tôt de l'importance du Brexit et de l'impact potentiel sur ses activités. Ce dernier pourrait se faire ressentir par une baisse de chiffre d'affaires ou une augmentation des taxes d'importations par exemple.

Dès que la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne se fit plus concrète, et à partir de novembre 2018, un groupe de travail s'est créé, piloté par la direction de Damart en Grande-Bretagne. Ce groupe de travail est constitué d'un représentant de l'ensemble des enseignes ayant une activité en Grande-Bretagne ainsi que des fonctions clefs du siège (juridique, risques, direction).

L'objectif de ce groupe de travail est de recueillir de l'information sur les négociations en cours sur le Brexit et d'évaluer leurs impacts sur les opérations (logistiques, intra-Groupe, livraisons, importations, droits de douanes...).

De plus, Damart en Grande-Bretagne est membre du British Retail Consortium (BRC), une association soutenant les intérêts de ses membres envers les gouvernements, les agences publiques et les institutions de l'Union Européenne à Bruxelles. Cette adhésion permet d'obtenir rapidement et régulièrement des informations sur le processus de négociations ainsi que des éléments de comparaison avec d'autres distributeurs.

Avec le piétinement des négociations, le groupe de travail est moins actif mais la direction de Damart en Grande-Bretagne, accompagnée du BRC, réalise une veille active sur ce sujet qui est régulièrement à l'ordre du jour du Comex du Groupe.

### 3.3. RISQUES FINANCIERS

#### 3.3.1. Risques de liquidités

Le financement du Groupe repose essentiellement sur des crédits baux, des concours bancaires, des lignes de crédits moyen terme utilisées compte tenu du niveau de la trésorerie nette du Groupe (– 43,8 millions d’euros au 30 juin 2020 et – 72 millions d’euros à la date d’approbation du présent Document d’enregistrement). Le Groupe ne pratique pas la titrisation.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs liés au financement du Groupe au 30 juin 2020, sur la base des paiements contractuels non actualisés :

| <i>En milliers d'euros</i>                | 30 JUN 2019    | Effet<br>changement de<br>norme<br>(IFRS 16) | Au 1er juillet<br>2019 après<br>changement de<br>norme | Variation de<br>trésorerie | Effets des<br>variations de<br>change | Variation de<br>périmètre | Autres     | 30 JUN 2020    |
|---|----------------|--|--|----------------------------|---------------------------------------|---------------------------|------------|----------------|
| Crédit bail                               | -483           | 483  | 0  |                            |                                       |                           |            | 0              |
| Dettes financières diverses               | -235           |  | -235   | 1                          |                                       |                           | 208        | -26            |
| <b>Dettes financières à plus d'un an</b>  | <b>-718</b>    | <b>483</b>                                   | <b>-235</b>  | <b>1</b>                   | <b>0</b>                              | <b>0</b>                  | <b>208</b> | <b>-26</b>     |
| Crédit bail                               | -579           | 579  | 0  |                            |                                       |                           |            | 0              |
| Dettes financières diverses               | -978           |  | -978   | 978                        |                                       |                           |            | 0              |
| <b>Dettes financières à moins d'un an</b> | <b>-1 557</b>  | <b>579</b>                                   | <b>-978</b>  | <b>978</b>                 | <b>0</b>                              | <b>0</b>                  | <b>0</b>   | <b>0</b>       |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie    | 29 298         |  | 29 298   | 60 516                     | 125                                   | -28 497                   |            | 61 442         |
| Concours bancaire                         | -55 186        |  | -55 186  | -50 072                    |                                       |                           |            | -105 258       |
| <b>Trésorerie</b>                         | <b>-25 888</b> | <b>0</b>                                     | <b>-25 888</b>   | <b>10 444</b>              | <b>125</b>                            | <b>-28 497</b>            | <b>0</b>   | <b>-43 816</b> |
| <b>Dette financière nette</b>             | <b>-28 163</b> | <b>1 062</b>                                 | <b>-27 101</b>   | <b>11 423</b>              | <b>125</b>                            | <b>-28 497</b>            | <b>208</b> | <b>-43 842</b> |

Afin d’assurer le financement de ses activités le Groupe doit s’assurer de disposer des ressources financières suffisantes fournies par les partenaires financiers.

L’endettement du Groupe ainsi que les clauses restrictives de ses contrats de financement (covenants) peuvent avoir des conséquences négatives, telles que :

- Exiger du Groupe qu’il consacre une part significative des flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles aux remboursements de son endettement
- Limiter la capacité du Groupe à engager des investissements destinés à sa croissance
- Limiter la capacité du Groupe à mettre en œuvre sa politique de croissance externe

En cas d’insuffisance de liquidité, le Groupe pourrait être amené à limiter ou différer des investissements, à céder des actifs ou à solliciter des ressources financières complémentaires.

Le Groupe pourrait également ne pas être en mesure de refinancer son endettement actuel ou d’obtenir des financements additionnels à des conditions satisfaisantes.

Au jour de l’approbation du présent Document d’enregistrement, le Groupe a procédé à une revue de son risque de liquidité et estime ne pas être confronté à un tel risque à court terme. Le Groupe dispose d’un niveau de trésorerie disponible pour faire face à ses besoins au cours des 12 prochains mois.

En effet, le Groupe a conforté ses lignes de crédit RCF (Revolving Credit Facilities) pour un montant de 120 millions d’euros auprès de 4 établissements bancaires français au mois de juin 2020. Ces lignes confirmées sont à échéance 2024 pour 60 millions d’euros et 2026 pour 60 millions d’euros.

L'ensemble des lignes crédits, soit 120 millions d'euros ont été tirées au mois d'avril 2020 au cœur de la crise afin de faire face à toute éventualité. Au 30 juin 2020, ces lignes de crédit étaient tirées à hauteur de 105 millions d'euros. A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, ces lignes de crédit sont tirées à hauteur de 110 millions d'euros.

Détails des lignes de crédit :

| Montant | Date de départ | Maturité   | Covenant financier 1*                                    | Covenant financier 2*                      |
|---------|----------------|------------|--|--|
| 30MEUR  | 25/02/2019     | 25/02/2024 | 30/06/2020 : pas de covenant                             | 30/06/2020 : pas de covenant               |
| 30MEUR  | 21/01/2019     | 21/01/2024 | 30/06/2021 : Endettement net < 5 fois EBITDA             | 30/06/2021 et suivants : Endettement net < |
| 30MEUR  | 01/02/2019     | 01/02/2026 | 30/06/2022 : Endettement net < 4 fois EBITDA             | 100% des capitaux propres                  |
| 30MEUR  | 14/01/2019     | 14/01/2026 | 30/06/2023 et suivants : Endettement net < 3 fois EBITDA |  |

\* Endettement net et EBITDA hors impact IFRS16

La mise à disposition de ces financements par les établissements de crédit est soumise à l'engagement pris par Damartex de respecter des covenants financiers portant sur la structure financière du Groupe (dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés) et sur sa capacité de remboursement (dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé). Au 30 juin 2020, les banques ont accepté d'assouplir ces covenants, en les supprimant au titre de cet exercice et en allégeant le covenant sur la capacité de remboursement (dettes financières nettes consolidées inférieures à 5 fois l'excédent brut d'exploitation consolidé) pour l'exercice clos au 30 juin 2021. Ces ratios sont ensuite ramenés à 4 fois l'excédent brut d'exploitation consolidé pour l'exercice clos au 30 juin 2022, puis 3 fois l'excédent brut d'exploitation consolidé pour les exercices suivants. Enfin, dorénavant, ces ratios seront analysés hors impact de la norme IFRS16.

Par ailleurs, le Groupe a obtenu un prêt garanti par l'état (PGE) de 80 millions d'euros le 16 juillet 2020. Ce prêt est garanti à hauteur de 90% par l'Etat français, il est d'une maturité d'un an (août 2021) et est agrémenté d'une option d'extension pouvant aller jusqu'à cinq ans additionnels (juillet 2026). Si cette option est exercée, alors ce prêt deviendra amortissable par tranche de 16 millions d'euros payable annuellement.

Au total, le Groupe disposait ainsi, au 30 juin 2020, de ressources financières mobilisables pour un montant total de 95 millions d'euros compte tenu des 105 millions d'euros déjà tirés pour un endettement financier net réel de – 43,8 millions d'euros. A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement les ressources financières mobilisables du Groupe s'élèvent à 90 millions d'euros compte tenu des 110 millions d'euros tirés, un endettement financier net réel de – 72 millions d'euros (conformément aux attentes, compte tenu de la saisonnalité des activités du Groupe et de l'accroissement corrélatif du besoin en fonds de roulement sur la période)

En cas de seconde vague épidémique lors de la saison automne hiver 2020, le Groupe estime un impact potentiel de 50 millions d'euros sur ses besoins en financement, la mise en place du PGE répond donc à cet éventuel besoin.

Enfin, l'actionnariat familial stable et solide du Groupe conforte sa capacité à solliciter des financements additionnels en cas de besoin.

### 3.3.2 Risque lié aux actifs à durée d'utilité indéterminée

Le Groupe s'est développé depuis plusieurs années par croissance externe, pour asseoir son positionnement stratégique autour des 3 pôles. Parallèlement, ce développement s'est accompagné d'une volonté stratégique de devenir omnicanal tout en maintenant un réseau de distribution en magasins.

Le Groupe dispose de deux grands types d'actifs à durée de vie indéterminée :

- Les marques associées à des enseignes des pôles Fashion et Home & Lifestyle (41,6 millions d'euros)
- Les goodwill (écart d'acquisition) portant sur les 3 pôles (37,1 millions d'euros)

Le sujet de la protection juridique de ces marques est abordé dans le paragraphe 3.4.1.1.

Pour ces actifs, il existe un risque de perte de valeur fonction de l'enseigne d'une part, et des montants et natures d'actifs associés d'autre part.

Le Groupe a réalisé des tests d'impairment (détaillés dans l'annexe 14 des informations financières Immobilisations – tests de perte de valeur) qui ont conduit à des dépréciations significatives au 30 juin 2019 et 30 juin 2020. Ceci résulte d'une réduction de la capacité à générer des revenus pour les enseignes concernées, dans un contexte de marché très concurrentiel. Par ailleurs, la crise sanitaire et la fermeture des magasins pendant la période de confinement ont accéléré cette tendance et déstabilisé encore davantage le marché du droit au bail pour le secteur textile.

Des tests de sensibilité (détaillés dans l'annexe 14.3 des informations financières Sensibilités aux changements d'hypothèses) ont été réalisés par le Groupe afin de mettre en avant d'éventuels risques de dépréciations complémentaires de ces actifs.

Face à cette situation le Groupe entend accélérer la mise en œuvre de son plan de transformation, tout en continuant sa gestion proactive et prudente des emplacements des magasins.

### 3.3.3 Risque lié à la gestion des taux de change

Le groupe Damartex met en place des instruments de couverture de change (contrats à terme) pour couvrir ses flux de trésorerie futurs.

L'essentiel de ces flux concerne des achats en USD réalisés par des filiales ayant l'euro comme devise fonctionnelle ou la livre sterling compte tenu des importations en provenance d'Asie et du Moyen Orient. Par ailleurs, certaines filiales de la zone euro réalisent des ventes en devises étrangères principalement en livre sterling.

Le tableau suivant présente les volumes d'achats ou ventes de devises réalisés par le Groupe au cours du dernier exercice :

|                       | <b>19-20</b> |      |
|-----------------------|--------------|------|
| Achats USD contre EUR | 111,8        | MUSD |
| Achats EUR contre GBP | 21,8         | MEUR |
| Achats USD contre GBP | 42,4         | MUSD |
| Ventes CHF contre EUR | 5,5          | MCHF |

Le tableau suivant présente la variation de juste valeur de ces instruments de couverture :



| <i>En milliers d'euros</i>  | TOTAL        |
|-----------------------------|--------------|
| Au 30 juin 2018             | 3 775        |
| Variations capitaux propres | -1 561       |
| Impact résultat financier   | 284          |
| Au 30 juin 2019             | 2 498        |
| Variations capitaux propres | -795         |
| Impact résultat financier   | -180         |
| <b>Au 30 juin 2020</b>      | <b>1 523</b> |

Le tableau suivant présente la sensibilité des capitaux propres (liée aux variations de juste valeur des contrats à terme) du Groupe à une variation raisonnable du taux de change des différentes devises utilisées dans le Groupe, toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 juin 2020                               |               |              |
|----------------------------|--|---------------|--------------|
|                            | Juste valeur des instruments de couverture | -5%           | +5%          |
| CHF                        | -64  | 259           | -259         |
| USD                        | 1 115                                      | -5 392        | 5 392        |
| GBP                        | 472  | -951          | 951          |
| <b>TOTAL</b>               | <b>1 523</b>                               | <b>-6 084</b> | <b>6 084</b> |

La fluctuation des taux de change peut accroître le coût de revient des produits achetés et ainsi réduire le taux de marge.

Le Groupe couvre ses transactions commerciales libellées en devises étrangères au moyen de contrats à terme afin de couvrir les achats prévus sur une période de 6 à 12 mois.

La gestion des couvertures de change est centralisée au niveau de la Direction Financière Groupe. A l'issue de la période de couverture qui a lieu en moyenne 6 mois avant le début d'une saison un taux de change garanti est octroyé aux filiales. La couverture fait partie intégrante du processus prévisionnel et budgétaire.

Le Groupe détient également certains actifs inscrits à son bilan en devise étrangère. Ils ne font pas l'objet de couverture.

### 3.4 RISQUES REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES

#### 3.4.1. Risques réglementaires

##### 3.4.1.1 Risque lié à la conformité RGPD et à la protection des données clients

Le Groupe et ses filiales gèrent plus de 23,5 millions de données clients. Outre les données classiques de coordonnées et parfois des données bancaires (par exemple sur des bons de commande papier), il est possible de collecter des mensurations (par exemple pour la partie corporate de Xandres). Enfin, sur internet, sont collectées l'adresse IP, la géolocalisation si le client accepte de la donner pour trouver le point relais le plus proche ou encore des cookies (identifiant unique).

L'ensemble de ces données représente une source sensible d'informations personnelles qu'il est essentiel de protéger.

A cet effet, la réglementation sur la confidentialité des données, qui assure une protection efficace des données et de la vie privée des personnes, en vue d'un développement durable et des pratiques commerciales responsables dans un monde de plus en plus numérique et qui ne se limitent pas au simple respect des règles a été un enjeu qui a été pris en main très tôt par le Groupe, notamment en raison de sa très longue expérience en tant que Vépéciste.

Concernant de manière plus spécifique la conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), applicable depuis le 25 mai 2018, une démarche opérationnelle de mise en place de politiques avec les procédures et les outils adéquats a visé à démontrer la conformité du Groupe envers les clients, les régulateurs et les partenaires commerciaux.

Le Data Protection Officer (DPO) Groupe, nommé dès mai 2018, a été positionné dans l'organisation de manière à lui permettre d'exercer son rôle efficacement et d'avoir une autorité et un impact pour remonter les risques et les problèmes à la direction générale. Il dispose d'un budget dédié et sanctuarisé pour la formation et la mise en place d'outils RGPD.

Le DPO anime un réseau de référents à l'intérieur de chaque entité (France, Belgique, Grande-Bretagne et Allemagne) à travers des comités de la vie privée (privacy committees). Des points réguliers sont réalisés entre le CEO et le DPO Groupe.

Le Groupe dispose d'un registre des incidents. 4 incidents ont été signalés en 2019 et 5 en 2020 (du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et jusqu'à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement) ; dont 1 relatif à la filiale Xandres qui a été notifié à l'Autorité de Protection des Données (l'équivalent belge de la CNIL).

Les projets du Groupe Damartex ayant bien souvent une incidence sur l'utilisation des données personnelles, le DPO est consulté en amont afin de garantir un respect complet de la réglementation existante (exemple de l'application vocale Damart pour Google Home sortie en décembre 2019).

Le DPO est le point d'entrée identifié par les autorités nationales de protection de la vie privée. Des échanges constructifs ont eu lieu avec la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et l'APD (Autorité de Protection des Données) afin de clarifier certaines procédures et répondre aux demandes d'explication de celles-ci. En tant que membre de la FEVAD (Fédération du E-commerce et de la Vente à Distance) à travers les enseignes françaises du Groupe, le DPO a participé aux ateliers organisés par la CNIL pour la rédaction des recommandations sur les cookies et autres traceurs menés en 2019.

Suite à la publication des lignes directrices de la CNIL et de l'ICO (Information Commissioner's Office) en juillet 2019 sur les cookies et autres traceurs, et en anticipant sur le projet de recommandation de la CNIL qui devrait être publié en septembre 2020, une refonte complète des outils de recueil du consentement a été faite pour les sites internet Damart du Groupe, afin de s'adapter au changement du cadre de référence, en attendant le futur règlement « vie privée et communications électroniques » actuellement en discussion au niveau européen.

Des discussions interprofessionnelles ont lieu actuellement sur l'adoption de codes de bonne conduite sectorielles validées par les autorités nationales et établissant la conformité au RGPD. Le Groupe s'inscrit résolument dans cette démarche, qui entre en résonance avec une démarche responsable de protection des données personnelles, tant pour ses clients que ses salariés.

En prévention des risques liés aux données personnelles, une campagne de mise à jour des contrats avec les prestataires a été faite afin de compléter les contrats existants avec les avenants RGPD adéquats. Les procédures d'appel d'offre ont été revues afin de compléter le questionnaire lié à la sécurité par une partie dévolue au respect de la vie privée par les futurs partenaires et rehausser l'exigence en matière de respect de la vie privée (Privacy by Design).

Une sensibilisation à la protection de la vie privée a été faite auprès des collaborateurs du Groupe (module e-Learning), complétée par une formation idoine pour les collaborateurs plus exposés aux données personnelles (tests de phishing). Par ailleurs, les réunions internes sont l'occasion de diffuser la culture RGPD à l'ensemble des acteurs.

Le sujet du Brexit et des transferts des données personnelles entre les filiales du Groupe en Grande-Bretagne sont suivies de près par le DPO. Des échanges poussés avec le responsable de la sécurité des systèmes d'informations permettent d'optimiser la sécurité des données à l'intérieur du Groupe, ainsi que les échanges de données avec l'extérieur (FTP sécurisé).

La sécurité des données collectées est prise très au sérieux par le Groupe qui travaille quotidiennement, au sein des filiales, à maintenir cette intégrité.

### **3.4.1.2. Risque lié à l'éthique des affaires**

#### **3.4.1.2.1 Risque lié à la corruption et aux conflits d'intérêt**

Avec une présence large en Europe, en Tunisie et en Chine et avec un business model basé sur l'achat de produits puis la revente, le Groupe pourrait faire face à des situations de corruption ou de conflit d'intérêts. Ces situations pourraient s'illustrer par un arrangement lors d'une négociation tarifaire, la favoritisation d'un fournisseur au cours d'un appel d'offre ou encore la hausse des achats auprès d'un fournisseur en échange d'une rétribution.

Sans attendre une potentielle survenance de ces menaces sur la conduite des affaires, le Groupe a toujours mis l'éthique au cœur de ses relations avec ses salariés, ses tiers et ses parties prenantes et, suite à l'obligation de mise en conformité à la réglementation anti-corruption Sapin 2, a débuté la formalisation de ses pratiques. Il travaille depuis près de deux ans sur la mise en conformité à cette réglementation et a réalisé un certain nombre de travaux concernant les piliers auxquels il doit se conformer.

Ainsi, le Groupe a réalisé une cartographie des risques de corruption. Cette cartographie a été présentée et validée par le Comité d'Audit en septembre 2019. Une mise à jour annuelle de cette cartographie est prévue et interviendra lors du dernier trimestre 2020 pour intégrer notamment le périmètre de la société Santéol récemment acquise par le Groupe.

De plus, le Groupe a développé son propre système de lanceur d'alerte nommé *Transparency* et disponible à l'adresse suivante : [transparency@damartex.com](mailto:transparency@damartex.com).

Ce système a été lancé à l'échelle du Groupe à l'automne 2018 dans les six langues du Groupe (Français, Anglais, Allemand, Néerlandais, Chinois et Arabe) et a fait l'objet d'une campagne de communication interne (affichage sur sites et distribution de brochures explicatives).

Ce système est également disponible par l'externe, fournisseurs et clients, par le biais d'une brochure remise à discrétion ou d'une communication sur le site internet du Groupe.

Le type d'alertes qui peut être remonté par le biais de *Transparency* est au nombre de quatre :

- Fraude (fait de corruption, de conflit d'intérêts ou de trafic d'influence)
- Vol de données confidentielles (données clients ou des salariés)
- Harcèlement moral ou sexuel envers un salarié du Groupe ou un prestataire
- Comportement contraire à l'éthique

Le traitement des alertes reçues est réalisé en interne par la directrice juridique du Groupe et la responsable de la RSE du Groupe.

Le code de conduite a également été développé pour les filiales françaises du Groupe. Ce code est doté d'un régime disciplinaire. L'extension de ce code auprès des autres filiales est en cours.

Une politique dite « d'invitations et cadeaux » a été communiquée à l'ensemble du Groupe et est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Sur le volet de la formation, une formation présentielle a été donnée par l'organisme Middenext en janvier 2020 au siège social du Groupe pour près de cent collaborateurs de fonctions dites exposées des filiales françaises et belges du Groupe et également du Siège.

Pour les autres filiales étrangères et les autres collaborateurs français, compte tenu du contexte sanitaire du printemps 2020, la solution de formation à distance par le e-learning a été privilégiée. Celle-ci, développée par Middenext, sera déployée dès l'automne 2020.

Les travaux sur les autres piliers démarreront dans les prochaines semaines.

L'ensemble des travaux liés à la mise en conformité à Sapin 2 est suivi par le Comité d'Audit à chaque séance (3 dans l'année) de façon à s'assurer de la continuité des travaux et de l'avancée globale vers la conformité.

#### **3.4.1.2.2 Risque lié à la non prise en compte de la responsabilité sociétale**

Le Groupe attache une grande importance au respect des normes sociales et environnementales. En effet, le fait que la production des articles textiles ou objets de la maison soit faite par des tiers en Asie notamment impose au Groupe de s'intéresser aux conditions dans lesquelles ils sont produits. Les risques liés à ces considérations sont repris dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), notamment le respect des droits humains. Ainsi, le Groupe a écrit sa charte des achats responsables reprenant les dix principes du Global Compact des Nations Unies. Au sein de la charte, intitulée « Damartex Way », le Groupe demande à ses fournisseurs de veiller à l'application effective des droits fondamentaux des travailleurs dans le respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et des législations nationales. 95% des fournisseurs de Damart ont signé la charte et c'est aussi le cas pour 95% des fournisseurs de 3Pagen en relation avec le bureau d'achats de Shanghai.

Damart adhère depuis janvier 2017 à l'Initiative for Compliance and Sustainability (ICS) et 3Pagen l'a rejoint en juin 2019, pour la réalisation des audits sociaux. Les 45 enseignes membres de cette initiative agissent ensemble pour améliorer durablement les conditions de l'Homme au travail et accompagner de manière responsable les fournisseurs, afin de les rendre acteurs de leur démarche de progrès. L'audit social suit une méthodologie commune à toutes les enseignes et il est toujours à l'initiative de l'enseigne et non du fournisseur afin d'en garantir l'objectivité.

Les thématiques couvertes sont le management et la traçabilité, le travail des enfants et jeunes travailleurs, le travail forcé, la discrimination, les pratiques disciplinaires, la liberté d'association, le temps de travail, la rémunération et les avantages ainsi que la santé et sécurité (l'ensemble des résultats des audits sociaux est disponible sur la Déclaration de Performance Extra-Financière).

Par ailleurs, les deux filiales anglaises que sont Damart en Grande-Bretagne et Coopers of Stortford, adhèrent au « Modern Slavery Act » et publient le « MSA Statement » sur leur site internet, reprenant toutes les actions de sensibilisation des fournisseurs, de formation et de communication en interne. Enfin, l'ensemble de ce sujet est repris dans le plan « Transform to accelerate 2.0 » (se reporter au paragraphe 2.2. « Aperçu des activités »).

#### **3.4.1.3 Risque lié au cadre réglementaire des activités du Groupe**

En complément du risque spécifique lié à la protection des données personnelles, le Groupe se trouve confronté, en raison de la diversité des secteurs d'activité de ses 3 pôles (Fashion, Home & Lifestyle et Healthcare) au respect de réglementations nombreuses et spécifiques.

Cette situation est d'autant plus réelle que le Groupe opère en B2B et B2C dans différents pays de commercialisation (principalement en France, Belgique, Suisse, Allemagne et Grande-Bretagne ainsi qu'en Tunisie pour le site de production de sa gamme de sous-vêtements Damart) et par des canaux de distribution Vente A Distance et Magasins dont l'environnement réglementaire, au plan communautaire comme national, est en constante évolution.

L'élargissement de l'activité du Groupe au secteur de la Prestation de Santé à Domicile (PSAD) avec l'acquisition récente du groupe Santéol expose le Groupe aux risques liés à la santé des personnes dans un contexte réglementaire très encadré.

Malgré la vigilance des équipes internes et le support qui peut être apporté par des conseils externes, le risque est que le Groupe soit dans l'incapacité factuelle d'être en conformité avec les diverses réglementations applicables à ses secteurs d'activités.

Sont notamment concernées les dispositions légales ou réglementaires encadrant le droit du travail, la protection des consommateurs (au regard notamment de l'animation commerciale et des pratiques commerciales déloyales), la responsabilité liée à la conformité aux normes produits et, plus généralement, la protection de la santé et la sécurité des personnes. A noter que l'environnement numérique est particulièrement encadré au plan communautaire, en particulier les sites E-commerce et les plateformes d'intermédiation pour lesquels le Groupe oriente ses développements.

En plus du caractère évolutif de ces diverses réglementations vient s'ajouter la variabilité de leur interprétation selon les marchés sur lesquels le Groupe opère, créant de fait une insécurité juridique. Les changements législatifs visant à renforcer la protection des consommateurs notamment en matière de réductions de prix et de soldes, qui ne sont pas forcément adaptés aux réalités opérationnelles, peuvent impacter les modèles commerciaux existants et infléchir la dynamique économique du Groupe.

Une situation de non-conformité au plan législatif et réglementaire ne pouvant être exclue, le Groupe pourrait subir un impact négatif significatif pour sa situation financière et le déploiement de ses activités.

En prévention des risques liés au non-respect des lois et réglementations qui s'appliquent à ses activités, le Groupe assure, via son équipe juridique, une veille réglementaire relayée auprès des équipes opérationnelles et un accompagnement des différents projets. Un recours à des avocats externes est assuré, selon les besoins.

Par ailleurs, hormis pour la production textile faite par l'usine de Zriba (Tunisie) et le thermolactyl, le Groupe ne fabrique pas lui-même ses produits (ni textiles, ni objets du pôle Home & Lifestyle). Il dépend par conséquent de ses fournisseurs pour garantir que les produits qu'il commercialise sont conformes aux spécifications et normes de qualité appropriées. Si un défaut est identifié pendant les contrôles de qualité exercés par le Groupe, le Groupe n'acceptera pas la livraison du produit faisant l'objet du défaut. Dans ce cas, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de remplacer le produit rejeté en temps voulu, ce qui pourrait entraîner des ruptures de stocks et une baisse des ventes. De plus, les procédures de contrôles de qualité pourraient ne pas détecter un défaut. La renommée des marques du Groupe pourrait être négativement affectée en raison d'une commercialisation de produits défectueux, en particulier dans l'hypothèse où des produits commercialisés contiendraient des substances dangereuses pouvant porter atteinte à l'intégrité physique des clients du Groupe ou provoquer des problèmes de santé.

Les procédures de contrôle qualité mises en place au sein du Groupe sont de la responsabilité des filiales. Les protocoles peuvent varier selon qu'il s'agisse de textiles ou d'objets mais tous induisent une stricte vérification par échantillonnage et seuils d'acceptation définis. De plus, pour le pôle Home & Lifestyle, des cabinets extérieurs indépendants testent et confirment que les produits répondent aux normes nationales et européennes en vigueur.

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas d'autre risque, de procédure ou de litige significatifs en cours qui n'ont pas fait l'objet d'une provision reprise dans la note 25 de l'annexe des comptes consolidés au 30 juin 2020.

### **3.4.2 Risques juridiques**

#### **3.4.2.1 Risque lié aux droits de la propriété intellectuelle et de la gestion du droit au bail**

Les marques exploitées par les unités commerciales à titre de « marques enseignes » ou pour promouvoir les produits ou services offerts à leur clientèle sont des atouts de notoriété indéniable, remontant notamment pour la marque Damart ou le label Thermolactyl à des décennies (voir le paragraphe « 2.2. Aperçu des activités »).

Toutes les unités commerciales du Groupe sont titulaires de dépôts de marques protégeant leur exploitation dans les différents pays de commercialisation ou d'intérêt.

Pour autant le Groupe ne peut pas garantir l'exhaustivité des protections engagées ainsi que leur usage non autorisé par des tiers. Ce type de situation peut, de fait, engager des coûts financiers significatifs sans garantie absolue de pouvoir faire reconnaître les droits concernés.

Le constat opéré en matière de marques est le même pour les noms de domaines qui y sont associés. L'environnement internet dans lequel évolue le Groupe, via ses sites de E-commerce, témoigne d'une particulière ingéniosité d'acteurs tiers cherchant à accaparer ou détourner les droits détenus par les unités commerciales du Groupe.

Concernant la protection au titre du savoir-faire et des brevets, le Groupe mène, en lien avec des conseils externes, une politique active liée à sa stratégie fondatrice de recherche et d'innovation et détient les droits adaptés pour ses marchés d'intérêt. Les dépenses engagées à ce titre représentent environ soixante mille euros sur l'exercice clos au 30 juin 2020, mais ne permettent pas pour autant de couvrir l'exhaustivité des droits.

Les usages non autorisés par des tiers des droits de propriété intellectuelle du Groupe impliquent des frais importants sans garantie systématique de succès. Par ailleurs les usages non autorisés dont le Groupe n'aurait pas systématiquement connaissance pourraient influencer sur la valeur et l'image de marque du Groupe.

En prévention des risques liés aux droits de propriété intellectuelle relatifs à ses activités, le Groupe assure, via son équipe juridique et en lien avec des conseils externes, les actions de protection et de défense des droits concernés. Une démarche générale de sensibilisation est assurée auprès des équipes opérationnelles pour un accompagnement des différents projets mettant en jeu ces droits de propriété intellectuelle.

Concernant le parc des 96 magasins français de l'enseigne Damart, un point de vigilance concerne la gestion de la propriété commerciale.

Les droits au bail versés aux cédants sont en effet la contrepartie économique de l'octroi du droit au renouvellement du bail prévu juridiquement par le statut des baux commerciaux.

En prévention de la gestion de ce risque, une attention particulière est portée dans le cadre des opérations de rachat d'un droit au bail pour bénéficier d'un bail d'une durée résiduelle supérieure à la dernière période triennale ou directement d'un nouveau bail.

Plus généralement les opérations juridiques liées à la prise à bail et à la gestion du parc magasins en France comme en Belgique sont validées en amont au plan juridique soit par les équipes internes, soit par des conseils externes.



## 4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

### 4.1. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

Les paragraphes ci-après décrivent la composition des organes de gouvernance de la Société ainsi que les règles retenues par cette dernière en matière de gouvernement d'entreprise. A cet égard, la Société décide de ne plus se référer au Code Middlenext de gouvernement d'entreprise auquel elle adhérait jusqu'à présent car elle ne souhaite pas s'imposer de contraintes additionnelles liées à un code de gouvernance d'application général, qui ne tient pas compte des spécificités de la Société ni des règles particulières applicables aux sociétés cotées sur Euronext Growth.

Cette décision ne modifie nullement les choix faits jusqu'alors en matière de gouvernance par la Société qui continuera volontairement à appliquer des règles de bonne gouvernance (présence de membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance, institution de comités spécialisés (Comités d'Audit et des Rémunérations), règlement intérieur détaillé faisant notamment état des obligations incombant aux membres du Conseil).

Dans le cadre de son règlement intérieur, le Conseil de Surveillance, une fois par an, consacre un point de son ordre du jour à un débat sur sa composition, son organisation et son fonctionnement. Dans ce cadre, il apprécie les missions effectivement réalisées par le comité au regard des objectifs qui lui ont été fixés et formulent des pistes d'amélioration du fonctionnement du comité.

#### 4.1.1 Composition du Directoire et du Conseil de Surveillance

##### 4.1.1.1 Composition du Directoire

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, la composition du Directoire est la suivante :

| <b>Identité</b>   | <b>Mandat dans la Société</b> | <b>Autre fonction dans la Société</b> | <b>Date de 1<sup>ère</sup> nomination, de dernier renouvellement et de fin de mandat</b>   |
|-------------------|-------------------------------|---------------------------------------|--|
| M. Patrick SEGHIN | Président du Directoire       | /                                     | 1 <sup>ère</sup> nomination : Conseil de Surveillance du 15 septembre 2008 à effet du 1 <sup>er</sup> octobre 2008<br><br>Dernier renouvellement : Conseil de Surveillance du 7 mars 2018 à effet du 25 mars 2018<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2022 |
| M. Bruno DEFACHE  | Membre du Directoire          | Directeur Financier                   | 1 <sup>ère</sup> nomination : Conseil de Surveillance du 30 août 2011 à effet du 1 <sup>er</sup> septembre 2011<br><br>Dernier renouvellement : Conseil de Surveillance du 7 mars 2018 à effet du 25 mars 2018<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2022    |

Les membres du Directoire ont pour adresse professionnelle le siège social de la Société.

Il n'existe pas de liens familiaux entre les membres du Directoire, ni entre les membres du Directoire et les membres du Conseil de Surveillance.

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, les mandats et fonctions en cours exercés par les membres du Directoire à l'extérieur de la Société sont les suivants :

| <b>Identité</b>   | <b>Autres mandats et fonctions en cours dans le Groupe Damartex</b>  |
|-------------------|--|
| M. Patrick SEGHIN | Président de Vernier-Leurent SAS, Afibel SAS, Damartex Seed+ SAS<br>Président du Conseil d'Administration de Damart SA<br>Administrateur de Damart T.S.D., Xandres NV, Xandres Nederland BV et 3Pagen Vertriebsgesellschaft AG<br>Gérant de DSB SARL et Silveredge SARL<br>Directeur Général de 3Pagen Versand und Handelsgesellschaft mbH |
| M. Bruno DEFACHE  | Président Damartex Shanghai<br>Gérant de Jours Heureux SARL<br>Administrateur de Damart SA, Damart T.S.D., Xandres NV et Xandres Nederland BV  |

#### **4.1.1.2. Composition du Conseil de Surveillance**

- **Mandats et fonctions**

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, la composition du Conseil de Surveillance est la suivante :

| <b>Identité</b>             | <b>Mandat dans la Société</b>        | <b>Fonction dans la Société</b>                                  | <b>Date de 1<sup>ère</sup> nomination, de dernier renouvellement et de fin de mandat</b>   |
|-----------------------------|--------------------------------------|--|--|
| M. Jean-Guillaume DESPATURE | Président du Conseil de Surveillance | Président du Comité de Rémunérations et membre du Comité d'Audit | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 13 novembre 2008<br><br>Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 14 novembre 2018<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2022 |

| <b>Identité</b>             | <b>Mandat dans la Société</b>                                   | <b>Fonction dans la Société</b>                                   | <b>Date de 1<sup>ère</sup> nomination, de dernier renouvellement et de fin de mandat</b>   |
|-----------------------------|---|---|--|
| M. Christian WATRY          | Vice-président et membre indépendant du Conseil de Surveillance | Membre du Comité d'Audit  | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 13 novembre 2014<br><br>Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 14 novembre 2018<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2022                           |
| M. Jean DESPATURE           | Membre du Conseil de Surveillance                               |   | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 1 <sup>er</sup> juillet 2002<br><br>Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 14 novembre 2018<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2020               |
| M. Anthony STAHL            | Membre du Conseil de Surveillance                               |   | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 1 <sup>er</sup> juillet 2002<br><br>Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 8 novembre 2016<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2020                |
| Mme Paule CELLARD           | Membre indépendant du Conseil de Surveillance                   | Présidente du Comité d'Audit et membre du Comité de Rémunérations | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 14 novembre 2013 (ratification cooptation)<br><br>Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 15 novembre 2017<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2021 |
| Mme Marie BAVAREL-DESPATURE | Membre du Conseil de Surveillance                               |   | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 13 novembre 2014<br><br>Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 14 novembre 2018<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2022                           |

| <b>Identité</b>                                   | <b>Mandat dans la Société</b>                 | <b>Fonction dans la Société</b> | <b>Date de 1<sup>ère</sup> nomination, de dernier renouvellement et de fin de mandat</b>   |
|---|---|---------------------------------|--|
| M. Matthieu DESPATURE                             | Membre du Conseil de Surveillance             |                                 | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 13 novembre 2014<br><br>Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 14 novembre 2018<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2020 |
| M. Grégoire DEVIENNE                              | Membre du Conseil de Surveillance             |                                 | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 13 novembre 2014<br><br>Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 14 novembre 2018<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2022 |
| Brand & Retail représentée par Mme Nathalie MESNY | Membre indépendant du Conseil de Surveillance |                                 | 1 <sup>ère</sup> nomination : Assemblée Générale du 13 novembre 2019<br><br>Dernier renouvellement : -<br><br>Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle à tenir en 2021                                      |

Pour la date de fin de mandat, le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année indiquée appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé.

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, les mandats et fonctions en cours exercés par les membres du Conseil de Surveillance à l'extérieur de la Société sont les suivants :

| <b>Identité</b>             | <b>Autres mandats et fonctions en cours</b>   |
|-----------------------------|---|
| M. Jean-Guillaume DESPATURE | Président du Directoire de Somfy SA<br>Administrateur de Financière Développement Suisse SA<br>Président de la Fondation d'Entreprise Somfy (sous le mandat de Représentant Permanent du Fondateur - Somfy Activités SA) et du Fonds de dotation Les Petites Pierres (sous le mandat de Représentant Permanent de la Fondation d'Entreprise Somfy, elle-même représentée par Somfy Activités SA)<br>Administrateur d'Acacia SA<br>Directeur de DSG Coordination Center SA<br>Gérant de Fidep et de CMC<br>Président du Conseil d'Administration de BFT SpA<br>Président et Président du Conseil de Surveillance de Somfy Protect by Myfox |

| <b>Identité</b>   | <b>Autres mandats et fonctions en cours</b>  |
|---|--|
| M. Christian WATRY<br>(membre indépendant)                          | Membre du Conseil de Surveillance de Pléiade Venture SAS   |
| M. Jean DESPATURE   | Président du Conseil de Surveillance de J.P.J.S. SCA et J.P.J.D. SCA<br>Président du Conseil d'Administration de Yainville SA  |
| M. Anthony STAHL  | Membre du Conseil de Surveillance de Somfy SA<br>Membre du Comité d'Investissement d'Edify SA<br>Président du Conseil de Gérance Fidep   |
| Mme Paule CELLARD<br>(membre indépendant)                           | Membre du Conseil de Surveillance de Somfy SA<br>Membre du Comité d'Audit de Somfy SA<br>Membre du Conseil d'Administration de Indosuez Wealth Management Europe<br>Présidente du Comité d'Audit, du Comité des Risques et du Contrôle Interne de Indosuez Wealth Management Europe<br>Membre du Conseil d'Administration de HSBC France<br>Membre des Comités des Risques et de Contrôle Interne de HSBC France |
| Mme Marie BAVAREL-<br>DESPATURE                                     | Membre du Conseil de Surveillance de Somfy SA<br>Gérant de Fidep<br>Membre du Conseil d'Administration de la Fondation On Seniors' Side (Damartex)   |
| M. Matthieu DESPATURE   | Président du Directoire du Groupe MCSA<br>Gérant de Fidep  |
| M. Grégoire DEVIENNE  | Gérant de Fidep  |
| Brand & Retail<br>(membre indépendant)                              | Membre du Conseil d'Administration de SQLI SA  |
| Mme Nathalie MESNY<br>(représentant permanent de<br>Brand & Retail) | Directrice Générale de Monoprix Online SAS<br>Administratrice de SQLI SA<br>Administratrice indépendante de Carmignac Gestion, société de gestion d'actifs   |

### **Adresse professionnelle**

Les membres du Conseil de Surveillance ont pour adresse professionnelle le siège social de la Société.

### **Liens familiaux**

Les liens familiaux entre les membres du Conseil de Surveillance sont les suivants :

M. Jean Guillaume DESPATURE et Mme Marie BAVAREL-DESPATURE sont frère et sœur, et petits enfants des 3 frères fondateurs. M. Grégoire DEVIENNE et M. Anthony STAHL sont leurs cousins et M. Matthieu DESPATURE leur petit-cousin. M. Jean DESPATURE est leur grand-oncle.

Hormis les éléments mentionnés ci-dessus, il n'existe pas d'autres liens familiaux entre les membres du Conseil de Surveillance, ni avec les membres du Directoire.

### **Indépendance des membres du Conseil**

La société étant cotée sur Euronext Growth, elle n'est pas tenue de se référer à un Code de gouvernement d'entreprise.

Cependant, en sus des dispositions légales, le Groupe a adopté des règles complémentaires de gouvernance en termes d'indépendance des membres du conseil et de constitution de comités spécialisés.

Les critères permettant de qualifier un membre du Conseil d'indépendant sont les suivants :

- Ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe
- Ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relation d'affaires significative avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, banquier, etc.)
- Ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif
- Ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence
- Ne pas avoir été, au cours des six dernières années, commissaire aux comptes de l'entreprise

Au regard des critères ainsi posés, trois des membres du Conseil de Surveillance : Mme Paule CELLARD, M. Christian WATRY et la société Brand and Retail représentée par Mme Nathalie MESNY, sont considérés comme indépendants.

Ces derniers font bénéficier le groupe Damartex de toute leur expérience dans les domaines de la finance, de la stratégie et du contrôle des risques, de la stratégie marketing et E-commerce.

Mme Paule CELLARD fait bénéficier le groupe Damartex de son expérience internationale dans les domaines de la finance et du contrôle des risques et de conformité. M. Christian WATRY fait bénéficier le groupe Damartex de son expertise dans le domaine de la finance exercée notamment chez Camaïeu et Decathlon. Mme Nathalie MESNY fait bénéficier le groupe Damartex de son expérience en termes de stratégie marketing et E-commerce.

Les autres membres du Conseil de Surveillance appartiennent à la famille fondatrice ce qui, au sens des critères susvisés, les exclut de la qualification de membre indépendant.

Cependant, ces membres du Conseil sont porteurs d'une éthique familiale qui renforce le respect partagé du contrat social. Au surplus, leur investissement individuel substantiel les conduit naturellement à privilégier le long terme et donc la pérennité de la création de valeur pour toutes les parties prenantes de Damartex SA.

#### ▪ **Comités du Conseil**

Dans un souci d'efficacité, de qualité et de transparence, il a été décidé d'avoir recours au Comité d'Audit et au Comité de Rémunérations.

#### COMITE D'AUDIT

Le Comité d'Audit, créé le 1<sup>er</sup> juillet 2002 et composé de trois membres, a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il est composé de trois membres : Mme Paule CELLARD (Président du Comité d'Audit et membre indépendant du Conseil de Surveillance), M. Jean Guillaume DESPATURE (Président du Conseil de Surveillance) et M. Christian WATRY (membre indépendant du Conseil de Surveillance).

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par exercice et chaque séance couvre des sujets financiers et comptables liés à la tenue des comptes du Groupe et également des sujets liés à la gestion des risques et à l'audit interne.

A titre d'exemple, sur les deux derniers exercices, le Comité d'Audit a revu et validé la cartographie des risques de corruption (septembre 2019), suit l'évolution des travaux sur la mise en conformité à la législation dite « Sapin 2 » et revoit l'ensemble des rapports d'audit et des recommandations associées (avec un suivi spécifique sur les recommandations les plus importantes, dite de niveau « priorité haute »).

Pour la rédaction de ce document d'enregistrement, un Comité d'Audit exceptionnel s'est tenu le 30 juin 2020 pour étudier spécifiquement les facteurs de risques. Cette étude s'est basée sur les cartographies des risques existantes (cartographie généraliste des risques du Groupe validée par le Comité d'Audit en septembre 2018 et celle liée aux risques de corruption) mais également sur la situation actuelle lié au contexte sanitaire. Les échanges engagés au cours de cette séance ainsi que le recul avec lequel le Comité d'Audit a analysé les facteurs de risques ont permis de mettre à jour la cartographie des risques du Groupe.

Enfin, le Comité d'Audit a été informé régulièrement des sujets liés au refinancement du Groupe. L'ensemble des éléments, méthodes et démarches en cours a été présenté au Comité d'Audit au cours des séances de juin et juillet 2020.

## COMITE DE REMUNERATIONS

Le Comité de Rémunérations, créé le 1<sup>er</sup> juillet 2002 et composé de deux membres, a pour mission de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions concernant notamment le montant et les modalités de calcul de la rémunération des mandataires sociaux et des principaux dirigeants, et d'émettre un avis sur le montant de la rémunération accordée aux membres du Conseil de Surveillance.

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il est composé de M. Jean Guillaume DESPATURE (Président du Comité des Rémunérations et Président du Conseil de Surveillance) et de Mme Paule CELLARD (membre indépendant du Conseil de Surveillance). Le Comité des Rémunérations émet des recommandations chaque année sur la rémunération variable et la composition de la rémunération des membres du Directoire. Il a également émis des recommandations sur la rémunération du Directeur Général de Damart arrivé en janvier 2019.

### 4.1.2 Information sur les mandataires sociaux

#### 4.1.2.1 Expérience professionnelle des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

##### ▪ Expérience professionnelle des membres du Directoire



M. Patrick SEGGIN

Diplômé de l'Institut d'Administration et de Gestion de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) et du programme d'Executive International Marketing de l'INSEAD (International Marketing), il rejoint différents groupes internationaux :

- Division Retail de Shell où il développe les activités de distribution des produits non pétroliers. Son parcours de dix ans dans le groupe le mène à Bruxelles, Budapest et Londres
- Puis au sein de Staples (leader de la distribution de fournitures de bureau) où il occupe en 2000 le poste de Vice-Président International Marketing, responsable des activités multi canal dans les différents pays, puis celui de Directeur Général de la division Retail en Allemagne en 2003. En

2005, il devient Président de l'activité catalogue en charge des activités Vente A Distance et Internet dans les 14 pays européens où Staples est présent.

- Arrivé en octobre 2008 chez Damartex, M. Patrick SEGHIN est Président du Directoire du Groupe (Damart, Afibel, 3Pagen, Xandres, ...). Il élabore la stratégie du Groupe et encadre l'activité des pays (France/Suisse, Royaume-Uni, Belgique/Pays-Bas, Allemagne).

M. Bruno DEFACHE



Diplômé d'un Executive MBA Gestion et Management stratégique (IFG Paris Dauphine) et d'un DECF (Diplôme d'Etudes Comptables et Financières), après un parcours au sein d'entreprises en tant que responsable comptable et fiscal du groupe Dewavrin, groupe industriel textile nordiste, il rejoint en 2001 le groupe Damartex en qualité de Directeur Comptable.

Depuis 2008, il exerce les fonctions de Directeur Financier au sein du groupe Damartex. Il a notamment participé à la diversification du groupe Damartex du fait d'une politique ambitieuse de croissance externe.

#### ▪ **Expérience professionnelle des membres du Conseil de Surveillance**

M. Jean-Guillaume DESPATURE



M. Jean Guillaume DESPATURE est Président du Directoire et Directeur Général du groupe Somfy depuis le 9 mars 2016. Il est actionnaire familial de référence depuis 2015. En poste chez Somfy depuis 2006, M. Jean Guillaume DESPATURE a été Responsable du Processus Stratégique et Directeur de Somfy en Chine. Il avait précédemment occupé plusieurs postes de consultant chez BearingPoint et chez Axiome Solutions. Il est également Président du Conseil de Surveillance de Damartex SA depuis 2014.

M. Jean Guillaume DESPATURE est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne et d'un executive MBA (TRIUM).

M. Christian WATRY (membre indépendant)



De formation initiale en Finance et expert-comptable, il a acquis une riche expérience chez Decathlon en qualité de responsable financier, puis membre du comité de direction. Il rejoint ensuite Finaref en tant que responsable des services comptables, trésorerie et audit, puis Camaïeu en 1990 en tant que Directeur Administratif et Financier, membre puis Président du Directoire jusqu'en 2010. Depuis 2010, il met son expérience et expertise au service de différentes sociétés (TPE-PME) de distribution spécialisée (décoration – cachemire - épicerie fine). Il est membre du Conseil de Surveillance en qualité de membre indépendant depuis 2014.

M. Jean DESPATURE

Diplômé de l'EDHEC Business School, M. Jean DESPATURE a débuté sa carrière en qualité d'ingénieur commercial au sein de la société informatique Burroughs. Il a ensuite rejoint la société Norauto (Groupe Mobivia) jusqu'en 2017 en qualité de responsable produits et logistique.



M. Anthony STAHL

Diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon et titulaire d'un MBA de l'IMD de Lausanne, il a occupé chez General Electric différentes fonctions en Europe et aux Etats Unis (R&D, achats, logistique, ventes, marketing). Il a ensuite rejoint l'industrie private equity dans laquelle il participe à différents projets d'investissement, principalement en Asie et en Afrique.

Mme Paule CELLARD (membre indépendant)



Diplômée de l'ESCP et d'une maîtrise de droit ASSAS et de l'IFA (Institut Français des Administrateurs), Paule CELLARD a une riche expérience dans le domaine de la banque d'investissement, répartie sur trois domaines d'expertise : Marchés, Financements/Financements de projets et Contrôle (Direction de l'Inspection Générale puis Direction de la Conformité). Depuis 2013, elle est administrateur et membre/présidente de comités d'audit et risques au sein de quatre groupes. Elle est membre du Conseil de Surveillance de

Damartex en qualité de membre indépendant depuis 2013.

Mme Marie BAVAREL-DESPATURE



Mme Marie BAVAREL-DESPATURE est titulaire d'un MBA de l'INSEAD et diplômée de l'IFA (Institut Français des Administrateurs). Elle a travaillé en tant que Marketing Manager chez Splendia Operations puis a rejoint la division Biens de Consommation de Johnson & Johnson Santé Beauté France en tant que Brand Manager de différentes marques.

Depuis début 2015, elle a ouvert la filiale suisse de Muzéo, agence de design iconographique, et est en charge du développement de la Suisse et de l'Allemagne.

M. Matthieu DESPATURE

M. Matthieu DESPATURE est diplômé de l'ESC Marseille (Kedge Business School). Il a intégré en 2006 le Groupe MCSA (industrie aéronautique) en qualité de Responsable Communication, puis de Responsable Business Development (acquisitions, partenariats, croissance externe). En juin 2017, il a été nommé au poste de Président du Directoire du Groupe MCSA, poste qu'il occupe toujours aujourd'hui.

M. Grégoire DEVIENNE

M. Grégoire DEVIENNE est diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion de Paris. Après avoir débuté en 1992 chez Arc International, il a rejoint le Groupe Somfy en 1996 où il occupe plusieurs postes opérationnels en France et à l'international. En 2001, il intègre la Direction des Opérations Internationales puis prend en charge en 2005 le marketing stratégique de l'activité Stores et Volets. Depuis 2007, il occupe la fonction de responsable projets de développement du département Alliances et Partenariats (fusions & acquisitions).

Brand & Retail (membre indépendant)

Brand & Retail est une société de conseil qui accompagne les entreprises dans leur stratégie produits, clients et commerciale principalement sur tous les marchés de la grande consommation et de l'équipement de la personne, tant dans le secteur de la production ou mise en marche, que dans celui de la distribution généraliste, spécialisée au travers de réseaux de magasin ou sur internet.

Mme Nathalie MESNY (représentant permanent de Brand & Retail)



Diplômée de l'ESSEC Business School (spécialité Marketing et Management), Mme Nathalie MESNY a débuté sa carrière dans le secteur de la grande consommation, chez Unilever, puis a rejoint le secteur de la grande distribution en intégrant le groupe Carrefour, en tant que directrice des Achats PGC, où elle prend ensuite la direction marketing de Carrefour Hypermarchés France. Puis, après trois ans chez Oxybul en tant que Directrice Générale, elle décide de se lancer dans le E-commerce et le digital en 2015, en prenant les fonctions de Directrice du E-Commerce Non Alimentaire du Groupe Carrefour, et la Présidence de Rue du Commerce.

En avril 2019, elle choisit de rejoindre le Groupe Monoprix, pour diriger la nouvelle filiale Monoprix Online regroupant toutes les activités E-commerce du Groupe : Monoprix.fr et le nouveau site Monoprix, plus centré sur l'alimentaire, le partenariat avec Amazon Prime Now et le site spécialiste des chaussures et du prêt-à-porter Sarenza.com. Elle a été membre du Conseil de Surveillance en qualité de membre indépendant de 2017 à 2019 et est représentant permanent de la société Brand & Retail depuis cette date, étant précisé que la société Brand & Retail est indépendante.

#### 4.1.2.2 Déclarations concernant les mandataires sociaux

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, aucun membre du Conseil de Surveillance ni du Directoire n'a, au cours des cinq dernières années :

- Fait l'objet d'une condamnation pour fraude
- Fait l'objet d'une mise en cause et/ou sanction publique officielle prononcée contre ces personnes par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés)
- Été déchu par un tribunal du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur

Conformément à l'article 4 du Règlement Intérieur du Conseil de surveillance, les membres du Conseil de surveillance ont une obligation de loyauté et de non-concurrence ainsi qu'une obligation de révélation.

## 4.2. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

Le montant des rémunérations brutes et avantages en nature allouées au cours de l'exercice clos au 30 juin 2020 aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Damartex pour l'exercice, à raison de leurs fonctions dans les sociétés du Groupe s'élève à 805 milliers d'euros.

| <i>En milliers d'euros</i>         | 30 JUN 2020 | 30 JUN 2019 |
|------------------------------------|-------------|-------------|
| Montant des rémunérations allouées | 795         | 778         |
| Avantages postérieurs à l'emploi   | 9           | 8           |
| Paiement en actions                | 1           | 15          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>805</b>  | <b>801</b>  |

| <i>En milliers d'euros</i>           | 30 JUN 2020 | 30 JUN 2019 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|
| Montant des rémunérations allouées * | 795         | 778         |
| Avantages postérieurs à l'emploi     | 9           | 8           |
| Païement en actions                  | 1           | 15          |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>805</b>  | <b>801</b>  |

\* Au 30 juin 2019, l'intégralité des rémunérations allouées a été versée au titre de l'exercice considéré.

\* Au 30 juin 2020, les rémunérations allouées ont été versées à hauteur de 729 milliers d'euros au cours de l'exercice considéré, le solde, soit 66 milliers d'euros seront versés en septembre 2020 (montant des jetons de présence attribués aux membres du conseil de surveillance)

Les rémunérations allouées présentées dans le tableau ci-dessus comprennent une partie fixe et une partie variable principalement liée à des critères quantitatifs de nature financière basés sur l'évolution du Chiffre d'Affaires, le niveau de Résultat Opérationnel Courant et sur la diminution du Besoin en Fonds de Roulement. Ces critères financiers sont appréciés sur la base des comptes consolidés du Groupe.

L'avantage postérieur à l'emploi correspond aux droits acquis sur la période pour l'indemnité de départ en retraite.

Le paiement en actions représente la charge IFRS 2 des plans d'actions gratuites concernant les mandataires sociaux.

#### 4.3. PARTICIPATIONS ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, la participation des mandataires sociaux est la suivante :

| Identité                                  | Nombre d'actions | Nombre de droits de vote | % du capital | % des droits de vote |
|---|------------------|--------------------------|--------------|----------------------|
| <b>Membres du Directoire</b>              |                  |                          |              |                      |
| M. Patrick SEGHIN                         | 12.887           | 20.587                   | 0,17%        | 0,16%                |
| M. Bruno DEFACHE                          | 3.658            | 3.658                    | 0,05%        | 0,03%                |
| <b>Membres du Conseil de Surveillance</b> |                  |                          |              |                      |
| M. Jean Guillaume DESPATURE               | 846              | 1.692                    | 0,01%        | 0,01%                |
| M. Christian WATRY                        | 1                | 2                        | N/S          | N/S                  |
| M. Jean DESPATURE                         | 1                | 2                        | N/S          | N/S                  |
| M. Anthony STAHL                          | 1.836            | 3.672                    | 0,02%        | 0,02%                |

| <b>Identité</b>                                   | <b>Nombre d'actions</b> | <b>Nombre de droits de vote</b> | <b>% du capital</b> | <b>% des droits de vote</b> |
|---|-------------------------|---------------------------------|---------------------|-----------------------------|
| Mme Paule CELLARD                                 | 1                       | 2                               | N/S                 | N/S                         |
| Mme Marie BAVAREL-DESPATURE                       | 982                     | 1.864                           | 0,01%               | 0,01%                       |
| M. Matthieu DESPATURE                             | 5                       | 10                              | N/S                 | N/S                         |
| M. Grégoire DEVIENNE                              | 5                       | 10                              | N/S                 | N/S                         |
| Brand & Retail représentée par Mme Nathalie MESNY | -                       | -                               | -                   | -                           |

N/S : non significatif

Il est précisé qu'il n'y a aucun plan de stock-options en cours et que la société n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Concernant les plans d'actions gratuites en cours, les mandataires sociaux bénéficient des plans décrits en note 33.4 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 5.1 ; ci-après. A cet égard, il est précisé qu'à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, 300 actions issues du plan du 2 décembre 2019 sont encore susceptibles de faire l'objet d'une attribution définitive au profit de M. Patrick SEGHIN, Président du Directoire, le 2 décembre 2022, étant précisé que ces actions ne sont assorties d'aucune période de conservation (les membres du Directoire étant toutefois tenus de conserver au nominatif jusqu'à la fin de leur mandat 10% des actions issues des plans d'attribution gratuite d'actions).

Il est en exactement de même pour M. Bruno DEFACHE, membre du Directoire.

## 5. INFORMATIONS FINANCIERES ET INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE

### 5.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

#### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

##### Actifs

| <i>En milliers d'euros</i>              | NOTES    | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019   |
|---|----------|----------------|----------------|
| Goodwill                                | 11       | 37 109         | 16 573         |
| Immobilisations incorporelles           | 11       | 75 028         | 82 039         |
| Immobilisations corporelles             | 12       | 59 864         | 80 770         |
| Droits d'utilisation                    | 13       | 87 503         | 0              |
| Actifs financiers                       | 21-23    | 6 400          | 1 814          |
| Actifs d'impôts différés                | 8        | 169            | 0              |
| <b>Actifs non courants</b>              |          | <b>266 073</b> | <b>181 196</b> |
| Stocks                                  | 15       | 102 862        | 118 840        |
| Créances clients                        | 16-21    | 37 732         | 47 127         |
| Autres débiteurs                        | 17       | 15 146         | 13 988         |
| Créances d'impôts                       |          | 1 692          | 4 288          |
| Instruments dérivés actifs              | 21-27    | 2 661          | 3 029          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 18-21-22 | 61 442         | 29 298         |
| <b>Actifs courants</b>                  |          | <b>221 535</b> | <b>216 570</b> |
| Actifs destinés à être cédés            | 12       | 1 866          | 0              |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>                 |          | <b>489 474</b> | <b>397 766</b> |

##### Passifs et capitaux propres

| <i>En milliers d'euros</i>                   | NOTES    | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019   |
|--|----------|----------------|----------------|
| Capital émis                                 |          | 103 096        | 103 096        |
| Primes                                       |          | 21 855         | 21 855         |
| Réserves                                     |          | -22 162        | 35 584         |
| Capitaux propres Groupe                      |          | 102 789        | 160 535        |
| Participations ne donnant pas le contrôle    |          | -16            | -19            |
| <b>Capitaux propres</b>                      | 19       | <b>102 773</b> | <b>160 516</b> |
| Dettes financières                           | 20-21-22 | 26             | 718            |
| Passifs liés aux engagements locatifs        | 13       | 63 117         | 0              |
| Passifs liés aux avantages au personnel      | 23       | 19 249         | 19 783         |
| Passifs d'impôts différés                    | 8        | 11 321         | 11 568         |
| Autres passifs non courants                  | 24       | 5 068          | 0              |
| <b>Passifs non courants</b>                  |          | <b>98 781</b>  | <b>32 069</b>  |
| Dettes financières                           | 20-21-22 | 105 258        | 56 743         |
| Passifs liés aux engagements locatifs        | 13       | 15 132         | 0              |
| Provisions                                   | 25       | 14 813         | 1 938          |
| Dettes fournisseurs                          | 21       | 87 383         | 90 794         |
| Autres dettes                                | 26       | 63 428         | 51 788         |
| Dettes d'impôts exigibles                    |          | 768            | 3 387          |
| Instruments dérivés passifs                  | 21-27    | 1 138          | 531            |
| <b>Passifs courants</b>                      |          | <b>287 920</b> | <b>205 181</b> |
| <b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b> |          | <b>489 474</b> | <b>397 766</b> |

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| <i>En milliers d'euros</i>                        | NOTES    | 30 JUN 2020    | 30 JUN 2019    |
|---|----------|----------------|----------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                         | <b>5</b> | <b>686 228</b> | <b>720 003</b> |
| Achats consommés                                  |          | -240 535       | -253 959       |
| Charges de personnel                              |          | -126 488       | -130 513       |
| Charges externes                                  |          | -300 543       | -321 808       |
| Charges d'amortissements                          |          | -15 483        | -14 202        |
| Charges d'amortissements des droits d'utilisation |          | -14 446        | 0              |
| Dotations et reprises / provisions                |          | -14 220        | 1 658          |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>              |          | <b>-25 487</b> | <b>1 179</b>   |
| Autres produits opérationnels                     | 6        | 2 970          | 233            |
| Autres charges opérationnelles                    | 6        | -15 564        | -4 437         |
| Dépréciations d'actifs                            | 6        | -19 776        | -27 424        |
| <b>Résultat opérationnel</b>                      |          | <b>-57 857</b> | <b>-30 449</b> |
| Produits financiers                               |          | 42             | 38             |
| Charges financières                               |          | -3 131         | -1 077         |
| <b>Résultat financier</b>                         | <b>7</b> | <b>-3 089</b>  | <b>-1 039</b>  |
| <b>Résultat avant impôts</b>                      |          | <b>-60 946</b> | <b>-31 488</b> |
| Impôts sur les résultats                          | 8        | 1 584          | -1 926         |
| <b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>     |          | <b>-59 362</b> | <b>-33 414</b> |
| RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES            |          | 0              | -1 435         |
| <b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>       |          | <b>-59 362</b> | <b>-34 849</b> |
| dont Groupe                                       |          | -59 365        | -34 852        |
| dont Participations ne donnant pas le contrôle    |          | 3              | 3              |
| <b>Résultat net du Groupe</b>                     |          | <b>-59 365</b> | <b>-34 852</b> |
| Résultat par action (en euros)                    | 9        | -8,63          | -4,98          |
| Résultat dilué par action (en euros)              | 9        | -8,63          | -4,98          |

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| <i>En milliers d'euros</i>                      | NOTES | 30 JUN 2020    | 30 JUN 2019    |
|---|-------|----------------|----------------|
| <b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>     |       | <b>-59 362</b> | <b>-34 849</b> |
| Instruments de couverture de change             |       | -795           | -1 561         |
| Ecarts de conversion                            |       | -999           | -413           |
| Effet d'impôts                                  |       | 412            | 584            |
| Eléments sujets à recyclage                     |       | -1 382         | -1 390         |
| Engagements envers le personnel                 |       | 4 860          | -691           |
| Effet d'impôts                                  |       | -912           | 138            |
| Eléments non sujets à recyclage                 |       | 3 948          | -553           |
| Autres éléments du résultat global après impôts | 10    | 2 566          | -1 943         |
| <b>RESULTAT GLOBAL NET</b>                      |       | <b>-56 796</b> | <b>-36 792</b> |
| dont Groupe                                     |       | -56 799        | -36 796        |
| dont Participations ne donnant pas le contrôle  |       | 3              | 3              |

## ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| <i>En milliers d'euros</i>         | Capital émis   | Primes        | Actions propres | Réserves consolidées et résultat | Instruments de couverture de change | Ecart de conversion | Effets d'impôts | CAPITAUX PROPRES |   |                |
|------------------------------------|----------------|---------------|-----------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------|------------------|---|----------------|
|                                    |                |               |                 |                                  |                                     |                     |                 | Groupe           | Participations ne donnant pas le contrôle | Total          |
| Au 30 juin 2018                    | 103 096        | 21 855        | -10 155         | 91 953                           | 4 102                               | -12 375             | 1 904           | 200 380          | -6  | 200 374        |
| Résultat net de la période         |                |               |                 | -34 852                          |                                     |                     |                 | -34 852          | 3   | -34 849        |
| Autres éléments du résultat global |                |               |                 | -691                             | -1 561                              | -413                | 722             | -1 943           |   | -1 943         |
| Résultat global total              | 0              | 0             | 0               | -35 543                          | -1 561                              | -413                | 722             | -36 796          | 3   | -36 793        |
| Distribution de dividendes (*)     |                |               |                 | -3 432                           |                                     |                     |                 | -3 432           |   | -3 432         |
| Opérations sur actions propres     |                |               | 143             | 231                              |                                     |                     |                 | 374              |   | 374            |
| Variations de périmètre            |                |               |                 | 9                                |                                     |                     |                 | 9                | -15                                       | -6             |
| <b>Au 30 Juin 2019</b>             | <b>103 096</b> | <b>21 855</b> | <b>-10 012</b>  | <b>53 218</b>                    | <b>2 541</b>                        | <b>-12 788</b>      | <b>2 626</b>    | <b>160 535</b>   | <b>-19</b>                                | <b>160 516</b> |

| <i>En milliers d'euros</i>           | Capital émis   | Primes        | Actions propres | Réserves consolidées et résultat | Instruments de couverture de change | Ecart de conversion | Effets d'impôts | CAPITAUX PROPRES |   |                |
|--------------------------------------|----------------|---------------|-----------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------|------------------|---|----------------|
|                                      |                |               |                 |                                  |                                     |                     |                 | Groupe           | Participations ne donnant pas le contrôle | Total          |
| Au 30 juin 2019                      | 103 096        | 21 855        | -10 012         | 53 218                           | 2 541                               | -12 788             | 2 626           | 160 535          | -19                                       | 160 516        |
| Impact première application IFRIC 23 |                |               |                 | -1 423                           |                                     |                     |                 | -1 423           |   | -1 423         |
| Au 1er juillet 2019                  | 103 096        | 21 855        | -10 012         | 51 795                           | 2 541                               | -12 788             | 2 626           | 159 112          | -19                                       | 159 093        |
| Résultat net de la période           |                |               |                 | -59 364                          |                                     |                     |                 | -59 364          | 3   | -59 361        |
| Autres éléments du résultat global   |                |               |                 | 4 860                            | -795                                | -999                | -500            | 2 566            |   | 2 566          |
| Résultat global total                | 0              | 0             | 0               | -54 504                          | -795                                | -999                | -500            | -56 798          | 3   | -56 795        |
| Distribution de dividendes (*)       |                |               |                 |                                  |                                     |                     |                 | 0                |   | 0              |
| Opérations sur actions propres       |                |               | 261             | 297                              |                                     |                     |                 | 558              |   | 558            |
| Autres variations                    |                |               |                 | -83                              |                                     |                     |                 | -83              |   | -83            |
| <b>Au 30 Juin 2020</b>               | <b>103 096</b> | <b>21 855</b> | <b>-9 751</b>   | <b>-2 495</b>                    | <b>1 746</b>                        | <b>-13 787</b>      | <b>2 126</b>    | <b>102 789</b>   | <b>-16</b>                                | <b>102 773</b> |

(\*) Dividende distribué de 0,50 euros par action au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018. Compte tenu de la perte de l'exercice clos le 30 juin 2019, il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre de cet exercice.

## ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros

|   | NOTES | 30 JUN 2020 | 30 JUN 2019 |
|---|-------|-------------|-------------|
| <b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>  |       |             |             |
| Résultat avant impôts des activités poursuivies                               |       | -60 946     | -31 488     |
| Amortissements et provisions  |       | 62 918      | 40 773      |
| Amortissements des droits d'utilisation                                       | 13    | 14 446      | 0           |
| Gains et pertes liés aux variations de juste valeur                           |       | 341         | -278        |
| Charges et produits calculés liés aux stock options et assimilés              |       | 79          | 154         |
| Charges d'intérêts  |       | 1 951       | 612         |
| Plus ou moins values de cessions  |       | -3 183      | 53          |
| Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité |       | 76 552      | 41 314      |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ</b>                      |       |             |             |
| Impôt sur le résultat payé  |       | -1 872      | 1 160       |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>   |       |             |             |
| Diminution (+) et augmentation (-) stocks                                     |       | 3 593       | 3 703       |
| Diminution (+) et augmentation (-) clients                                    |       | 13 489      | -833        |
| Diminution (-) et augmentation (+) fournisseurs                               |       | -4 559      | 14 913      |
| Autres diminutions (-) et autres augmentations (+)                            |       | 5 259       | -5 508      |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié l'activité                      |       | 17 782      | 12 274      |
| <b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)</b>                       |       |             |             |
|   |       | 31 516      | 23 260      |
| <b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>  |       |             |             |
| Acquisitions d'immobilisations :  |       |             |             |
| . Incorporelles   | 11    | -6 881      | -7 977      |
| . Corporelles   | 12    | -5 756      | -9 261      |
| . Financières   |       | -147        | -225        |
| Cessions d'actifs   |       | 9 606       | 1 512       |
| Acquisitions de sociétés, nettes de la trésorerie acquise                     | 4     | -28 497     | 0           |
| <b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS (B)</b>                     |       |             |             |
|   |       | -31 676     | -15 951     |
| <b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>  |       |             |             |
| Remboursement des passifs d'engagements locatifs                              | 13    | -14 869     | 0           |
| Remboursement d'emprunts  | 20    | -974        | -1 837      |
| Distribution de dividendes  |       | 0           | -3 432      |
| Acquisitions / cessions d'actions propres                                     |       | -17         | -14         |
| Intérêts payés  |       | -1 951      | -612        |
| Divers  |       | -82         | -15         |
| <b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT (C)</b>                          |       |             |             |
|   |       | -17 893     | -5 910      |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées (D)                    |       | 0           | -1 094      |
| Incidence des variations des écarts de conversion sur la trésorerie (E)       |       | 125         | 215         |
| <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A+B+C+D+E)</b>                                 |       |             |             |
|   |       | -17 928     | -520        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       |       | 29 298      | 50 112      |
| Concours bancaires  |       | -55 186     | -76 520     |
| <b>TRÉSORERIE A L'OUVERTURE</b>   |       |             |             |
|   |       | -25 888     | -26 408     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       |       | 61 442      | 29 298      |
| Concours bancaires  |       | -105 258    | -55 186     |
| <b>TRÉSORERIE A LA CLOTURE</b>  |       |             |             |
|   | 18    | -43 816     | -25 888     |



## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### 1. GENERALITES

Damartex, société-mère du Groupe est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le siège est situé 160 boulevard de Fourmies 59100 Roubaix, France.

Les comptes consolidés de l'exercice 2019/2020 clos le 30 juin 2020 ont été arrêtés par le Directoire le 31 juillet 2020. Ils sont établis selon une hypothèse de continuité d'exploitation.

### 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1 Principes généraux

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Damartex au 30 juin 2020 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2020.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/standards\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/standards_fr.htm)

Les principes comptables retenus au 30 juin 2020 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 30 juin 2019, à l'exception des normes et interprétations détaillées ci-dessous dans la note 2.2.1.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée au 30 juin 2020 des normes déjà publiées dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Certaines normes appliquées à ce jour par le Groupe sont susceptibles d'évolutions ou d'interprétations, dont les applications pourraient être rétroactives. Ces interprétations pourraient amener le Groupe à retraiter ultérieurement les comptes consolidés.

#### 2.2 Evolution du référentiel comptable

##### 2.2.1 Normes, amendements et interprétations applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2019

La norme **IFRS 16 – Contrats de location**, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, a été appliquée pour la première fois par Damartex dans les comptes annuels clos au 30 juin 2020. Cette norme remplace la norme IAS 17 - *Contrats de location*.

Cette nouvelle norme introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location consistant pour le bénéficiaire du contrat, dès lors qu'il contrôle l'utilisation de l'actif inclus dans le contrat de location et que cet actif est identifiable, à reconnaître à l'actif de son bilan un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette financière au passif de son bilan (*Passifs liés aux engagements locatifs*). Il existe deux exemptions que le Groupe a décidé d'utiliser : les contrats de location à court terme (inférieurs à 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur (le seuil de 5 milliers d'euros a été retenu pour cette exemption).

Dans ce modèle, les charges de loyers de ces contrats de location précédemment comptabilisées en charges externes sous IAS 17 sont désormais remplacées par une charge d'amortissement dans le résultat opérationnel, et des frais financiers dans le résultat financier.

Le retraitement des contrats de location conduit ainsi à majorer le résultat opérationnel, les charges financières, l'actif non courant, les passifs courants et non courants et la capacité d'autofinancement.

Le Groupe applique cette norme à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée, avec la comptabilisation d'un passif à la date de transition égal aux loyers résiduels actualisés, en contrepartie d'un droit d'utilisation. La norme IAS 17 s'applique pour les périodes jusqu'au 30 juin 2019.

La typologie des contrats de location du Groupe est relativement classique et concerne majoritairement les contrats de locations immobilières relatifs aux baux commerciaux d'une part et les contrats liés aux véhicules d'autre part. Dans une moindre mesure, le Groupe dispose de contrats de locations d'équipements industriels ou informatiques. Le Groupe se situe exclusivement en situation de preneur.

A noter, le 16 décembre 2019 le Comité d'Interprétation des normes IFRS (« IFRS IC») a publié une décision d'agenda relative aux modalités d'appréciation de la durée à retenir pour la détermination des passifs liés aux engagements locatifs. Ainsi ces passifs sont déterminés selon une durée d'utilisation plutôt qu'une durée contractuelle, en particulier dans le cas des baux commerciaux.

Le Groupe a tenu compte de cette décision pour la détermination des passifs liés aux engagements locatifs dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

La Direction du Groupe a mené une étude sur les baux de magasins venant à échéance au cours des trois prochaines années afin de définir leur stratégie immobilière et apprécier la probabilité de renouvellement des contrats et ainsi avoir une approche économique plutôt que juridique de la durée de location. En cas de renouvellement raisonnablement certain, une prolongation de l'engagement a été déterminée. Il est à noter qu'en cette période post-Covid, le Groupe reste attentif aux opportunités de transferts qui pourraient se présenter dans ses recherches de nouveaux emplacements.

Par ailleurs, dès lors que des agencements réalisés au sein des magasins avaient une date de fin d'amortissement postérieure à la date d'échéance du bail, la durée du bail retenue pour le calcul des passifs a été prolongée de manière à couvrir cette période additionnelle.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de première application de la norme (1<sup>er</sup> juillet 2019). Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur pour emprunter les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif sur une durée et dans un environnement économique similaires. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de transition est de 1,5%.

Des reclassements de présentation sont induits par l'application de cette nouvelle norme :

- à l'actif : les droits au bail précédemment comptabilisés en *Immobilisations incorporelles* sont reclassés au sein des *Droits d'utilisation* ;
- à l'actif : les immobilisations corporelles en cours de location-financement, anciennement présentées en *Immobilisations corporelles*, sont désormais présentées au sein des *Droits d'utilisation* ;
- au passif : les passifs liés aux contrats de location-financement en cours, anciennement comptabilisés en *Passifs financiers* sont désormais présentés en *Passifs liés aux engagements locatifs*.

Le tableau suivant présente les effets de l'application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture :

| <i>En milliers d'euros</i>                         | 30 juin 2019 Publié | Impact de la transition IFRS 16 | 1er Juillet 2019 |
|--|---------------------|---------------------------------|------------------|
| Goodwill   | 16 573              |                                 | 16 573           |
| Immobilisations incorporelles                      | 82 039              | -9 376                          | 72 663           |
| Immobilisations corporelles                        | 80 770              | -6 096                          | 74 674           |
| Droits d'utilisation                               |                     | 95 913                          | 95 913           |
| Autres actifs non courants                         | 1 814               |                                 | 1 814            |
| Actifs courants                                    | 216 570             |                                 | 216 570          |
| <b>Total de l'actif</b>                            | <b>397 766</b>      | <b>80 441</b>                   | <b>478 207</b>   |
| Capitaux propres                                   | 160 516             |                                 | 160 516          |
| Passifs liés aux engagements locatifs non courants |                     | 67 166                          | 67 166           |
| Autres passifs non courants                        | 32 069              | -483                            | 31 586           |
| Passifs liés aux engagements locatifs courants     |                     | 14 337                          | 14 337           |
| Autres passifs courants                            | 205 181             | -579                            | 204 602          |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>     | <b>397 766</b>      | <b>80 441</b>                   | <b>478 207</b>   |

Les *Passifs liés aux engagements locatifs* s'élèvent à 81,5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> juillet 2019 et se décomposent ainsi :

- passifs locatifs nouvellement comptabilisés au titre des locations simples existantes au 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour 80,4 millions d'euros ;
- passifs sur les contrats de location-financement pour 1,1 millions d'euros, anciennement comptabilisés en passifs financiers au 30 juin 2019.

Les *Droits d'utilisation* s'élèvent à 95,9 millions d'euros au 1<sup>er</sup> juillet 2019 et se décomposent ainsi :

- contrepartie des passifs locatifs nouvellement comptabilisés pour 80,4 millions d'euros ;
- valeurs nettes comptables des droits au bail pour 9,4 millions d'euros, antérieurement comptabilisés en *Immobilisations incorporelles* au 30 juin 2019 ;
- valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles liées aux contrats de location-financement pour 6,1 millions d'euros, antérieurement comptabilisés en *Immobilisations corporelles* jusqu'au 30 juin 2019.

L'écart entre les engagements liés aux contrats de location présentés en engagements hors bilan au 30 juin 2019 et les *Passifs liés aux engagements locatifs* au 1<sup>er</sup> juillet 2019 s'explique comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i>   | TOTAL         |
|--|---------------|
| <b>Engagements de location en tant que preneur au 30 juin 2019 *</b>   | <b>57 158</b> |
| Différences dans les durées retenues liées aux options de résiliation et de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain | 18 680        |
| Autres contrats de location (véhicules, matériels divers)  | 4 603         |
| Passifs de location-financement IAS17 au 30 juin 2019  | 1 062         |
| <b>Passifs liés aux engagements locatifs au 1er juillet 2019</b>   | <b>81 503</b> |

\*Les engagements locatifs présentés au 30 juin 2019 reprenaient uniquement les contrats de location relatifs aux baux commerciaux des magasins, hors options de renouvellement sur la période non résiliable.

L'interprétation **IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux** est obligatoirement applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour Damartex. Elle vient compléter les dispositions de la norme IAS 12 *Impôts sur le résultat* en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

La première application d'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact significatif pour le Groupe. Les modifications dans les évaluations des incertitudes fiscales ont amené le Groupe à constater un passif complémentaire de 1,4 million d'euros, impactant la situation nette au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Les **autres normes, amendements et interprétations** dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 sont sans objet et/ou sans impact significatif sur les états financiers consolidés.

## **2.2.2 Impacts de la norme IFRS 16**

### **Impacts de la première application au 1er juillet 2019**

Hors effets de reclassements, l'impact de la première application sur les contrats existants au 1er juillet 2019 s'élève à 80,4 millions d'euros sur l'actif immobilisé sous la rubrique *Droits d'utilisation* et sur les passifs sous la rubrique *Passifs d'engagements locatifs* pour un montant équivalent (dont 67,3 millions d'euros à plus d'un an).

### **Principaux impacts au 30 juin 2020**

Les principaux impacts de la norme IFRS 16 sur les états financiers sont les suivants :

#### **- Compte de résultats au 30 juin 2020**

Le résultat opérationnel courant bénéficie d'un effet favorable de 0,8 million d'euros. Celui-ci résulte de la différence entre la charge de loyer qui aurait été comptabilisée selon la norme IAS 17 et l'amortissement des droits d'utilisation selon la norme IFRS 16. En effet l'amortissement des droits d'utilisation est minoré par rapport aux loyers du fait de l'effet d'actualisation intégré à la valorisation des droits d'utilisation.

Le résultat financier est affecté négativement pour -1,4 million d'euros, par les intérêts sur les passifs liés aux engagements locatifs. Ceux-ci sont supérieurs à l'effet favorable sur le résultat opérationnel courant en raison de leur dégressivité sur la durée du bail, comparables à des intérêts sur un emprunt dont les annuités sont fixes.

#### **- Etat de la situation financière au 30 juin 2020**

La comptabilisation des droits d'utilisation a entraîné une hausse des actifs non courants de 75,3 millions d'euros.

La reconnaissance des passifs liés aux engagements locatifs a généré une hausse du total du passif de 75,9 millions d'euros (dont 14,2 millions d'euros à moins d'un an et 61,7 millions d'euros à plus d'un an).

#### **- Etat des flux de trésorerie au 30 juin 2020**

Le *Flux de trésorerie généré par l'activité* est favorablement impacté à hauteur de 13,9 millions d'euros correspondant à un effet positif de 14,4 millions d'euros au titre de l'amortissement du droit d'utilisation et un impact négatif de -1,4 millions d'euros au titre des intérêts sur les passifs liés aux engagements locatifs.

Le *Flux de trésorerie lié au financement* est négativement impacté par le remboursement des passifs liés aux engagements locatifs pour -13,9 millions d'euros.

Au total, l'application de la norme est sans effet sur la trésorerie.

### **2.2.3 Normes, amendements et interprétations applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Les normes suivantes déjà publiées dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 sont listées ci-dessous. Le Groupe a décidé de ne pas les appliquer par anticipation.

#### **NORMES / AMENDEMENTS / INTERPRETATIONS**

Amendement à IFRS 3 – *Mise à jour des références au Cadre Conceptuel*

Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7

Amendements à IAS 1 et IAS 8

IAS 16 – *Comptabilisation des produits générés avant la mise en service*

IAS 37 – *Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés aux contrats*

Amendement au cadre conceptuel des IFRS

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes, amendements ou interprétations par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à leur première application.

### **2.3 Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés conduit la Direction à formuler des hypothèses et à effectuer des estimations qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. La Direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont les suivantes :

- les impôts différés actifs - voir les hypothèses et estimations en note 8
- les provisions - voir les estimations en note 25
- les valorisations des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles via les résultats des tests de dépréciation - voir les hypothèses et estimations en note 13
- la valorisation des contrats de location - voir les estimations en note 13

## **2.4 Principe de consolidation**

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Au cas présent toutes les sociétés sont consolidées en intégration globale.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des sociétés acquises ou créées à compter de leur date de prise de contrôle et ceux des sociétés cédées jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 32 de l'annexe.

## **2.5 Conversion des éléments en devises**

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés du Groupe sont eux présentés en milliers d'euros.

### **2.5.1 Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées**

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

### **2.5.2 Conversion des comptes des filiales étrangères**

Les situations financières et les résultats des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation du Groupe sont convertis en euros comme suit :

- les situations financières sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture de la période
- les comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période

Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en écart de conversion dans "l'Etat du résultat global consolidé".

Aucune filiale du Groupe n'est située dans un pays à forte inflation.

## 2.6 Date de clôture

La consolidation annuelle est établie sur la base des comptes de l'exercice clos au 30 juin.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent à cette date, sauf les entités Damartex Shanghai et Deppsoft (peu significatives) qui clôturent au 31 décembre.

## 2.7 Goodwill

Le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant des participation ne donnant pas le contrôle de l'entité acquises ; et
- la juste valeur des actifs acquis et passifs repris en date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation réalisé au minimum chaque année (voir note 2.11).

Les frais liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans la rubrique *Autres charges opérationnelles* dans le compte de résultat consolidé.

## 2.8 Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont amortis en linéaire sur 4 ans.

Les logiciels développés en interne par le Groupe remplissant l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38 sont immobilisés et amortis linéairement sur leur durée d'utilité comprise généralement entre 3 et 10 ans.

Les marques ne sont pas amorties car considérées comme ayant une durée de vie indéfinie. Ce caractère indéfini est revu chaque année.

Les brevets sont amortis sur 20 ans en linéaire.

Les relations clientèles/patientèles sont évaluées et portées à l'actif du bilan dans le cadre des acquisitions d'entreprises. Ces actifs incorporels sont amortis suivant leur durée de vie estimée généralement comprise entre 5 et 15 ans.

Les actifs incorporels non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique chaque année (voir note 2.11).

Au sein du Groupe, les dépenses relatives aux activités de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de personnel et charges externes. Il s'agit essentiellement de frais de recherche qui ne sont pas activables au regard de la norme IAS 38.

## 2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition ou de production comprenant le prix d'achat ainsi que tous les frais encourus nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Conformément à la norme IAS 16, après leur comptabilisation en tant qu'actif, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées et résumées comme suit :

| Terrain  | Non amorti |
|--|------------|
| Bâtiment lourd - composants amortis en moyenne sur | 33 ans     |
| Bâtiment léger - composants amortis en moyenne sur | 21 ans     |
| Agencement des constructions                       | 8 à 10 ans |
| Agencement des magasins                            | 8 ans      |
| Agencement aménagement industriel                  | 12 ans     |
| Aménagement des terrains                           | 20 ans     |
| Mobilier et matériel de bureau                     | 10 ans     |
| Matériel informatique                              | 3 à 4 ans  |
| Matériel industriel, de manutention ou de stockage | 8 à 12 ans |
| Installation téléphonique                          | 5 à 8 ans  |
| Véhicule   | 5 ans      |

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues par Damartex, il a été identifié des composants significatifs uniquement pour les bâtiments.

Les constructions sont décomposées en trois actifs distincts ayant des durées d'amortissement distinctes :

|              |  |
|--------------|--|
| Gros œuvre   | 40 ans si bâtiment lourd<br>25 ans si bâtiment léger |
| Second œuvre | 10 ans   |
| Toiture      | 30 ans si bâtiment lourd<br>15 ans si bâtiment léger |

## 2.10 Contrats de location

Voir la note 2.2.1 concernant les modalités de première application depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location.



## **2.11 Dépréciation des actifs**

Conformément à la norme IAS 36 - *Dépréciation d'actifs*, les actifs ayant une durée d'utilité indéfinie et les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique au cours du second semestre de l'exercice.

Par ailleurs dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, des tests de dépréciation sont réalisés pour les actifs immobilisés incorporels et corporels.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession.

La valeur d'utilité est obtenue à partir des projections des flux de trésorerie actualisés des plans moyen terme (tels qu'approuvés par la Direction) des 5 années suivantes, en retenant des taux de marchés à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur nette comptable de l'actif, l'actif n'est pas déprécié.

### **Définition d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)**

Une Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible (absence de marché et de cash-flow affectable à ce seul actif), cet actif est regroupé avec d'autres de manière à former une Unité Génératrice de Trésorerie.

Une identification des Unités Génératrices de Trésorerie a été effectuée au sein du groupe Damartex. Elles sont principalement constituées par les entités juridiques du Groupe.

Par ailleurs et en amont du test réalisé au niveau de l'UGT et si celle-ci dispose de magasins au sein de son activité, des tests de dépréciation sur les actifs affectés aux magasins sont réalisés au niveau de chaque magasin. Ces actifs sont le droit d'utilisation (Droit au bail) et les agencements du magasin. Les éventuelles dépréciations sont comptabilisées sur le magasin concerné.

## **2.12 Actifs financiers**

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers sont comptabilisés dans l'une des trois catégories suivantes :

- au coût amorti ;
- à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- à la juste valeur par résultat.

La classification et l'évaluation des actifs financiers reposent sur deux critères : le modèle économique de l'entité (collecte de flux contractuels ou monétisation par cession) pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les valeurs mobilières de placement sont classées dans la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par résultat, ils représentent des actifs détenus à des fins de transaction. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les dépôts et cautionnements sont classés dans la catégorie des actifs évalués au coût amorti. Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie de loyers. La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur constatées sont comptabilisées en autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession.

Il n'y a pas de titres de participation de ce type au 30 juin 2020.

## **2.13 Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des marchandises compte tenu des perspectives d'écoulement, diminué des coûts de production et de distribution restant à être supportés pour réaliser la vente.

Les stocks de matières, de marchandises et de produits fabriqués sont évalués principalement au coût unitaire moyen pondéré.

## **2.14 Clients et autres débiteurs**

Les créances vis-à-vis des clients et autres débiteurs sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction de la perte de crédit attendue dès la création de la créance.

## **2.15 Titres d'autocontrôle**

Les actions Damartex détenues par le Groupe sont enregistrées en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

Les résultats de cession de ces titres nets d'impôts sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## **2.16 Paiements en actions**

Certains salariés et mandataires sociaux du Groupe bénéficient de plans d'attribution d'actions gratuites. Le coût des attributions d'actions est valorisé à la juste valeur des instruments à la date d'attribution.

La juste valeur a été évaluée selon le modèle de Black & Scholes, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur de l'avantage ainsi octroyé et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêts sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Le coût ainsi déterminé est comptabilisé en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

## **2.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie correspond aux soldes bancaires débiteurs ainsi qu'aux caisses.

Les équivalents de trésorerie sont principalement des dépôts à terme ou des placements disponibles à la vente et sans risque.

## **2.18 Provisions**

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, dont il résultera pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Cette rubrique peut notamment comprendre les engagements découlant de restructurations, de litiges et d'autres risques.

Le cas échéant, les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis, que leur mise en œuvre repose sur une attente fondée et si une telle mesure a été annoncée aux personnels ou à leurs représentants.

## **2.19 Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Concernant les engagements en matière de retraite, le Groupe, se conformant à la réglementation et aux usages en vigueur dans chaque pays, participe à des régimes de retraite ou accorde des indemnités et avantages au départ des salariés. Un recensement de ces avantages accordés a été réalisé.

Les avantages accordés sont les suivants :

- les régimes de retraite à prestations définies en France et en Grande-Bretagne ;
- les régimes de retraite à cotisations définies en France, en Belgique, en Grande-Bretagne et en Allemagne ;
- les régimes d'indemnités de fin de carrière conventionnelles en France (prestations définies) ;
- les régimes de gratifications versées lors de l'octroi d'une médaille du travail en France (prestations définies) ;
- le régime de retraite article 83 pour certains salariés en France (cotisations définies).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestation et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale.

Pour les régimes à prestations définies, la charge nette de l'exercice correspond aux coûts des services rendus et passés, aux intérêts de la dette et aux revenus des fonds affectés à la couverture de ces engagements.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses financières (croissance des salaires, taux d'actualisation, taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie) et démographiques (âge de départ en retraite, espérance de vie, taux de rotations des effectifs).

Les écarts actuariels générés sont comptabilisés en capitaux propres, conformément au paragraphe 93 de la norme IAS 19.

Des fonds sont affectés à la couverture d'engagement à long terme du personnel en France et en Grande-Bretagne. Ils sont gérés par un organisme externe indépendamment du Groupe. Le solde net (entre l'actif et l'engagement) est comptabilisé à l'actif en cas de sur financement par rapport à l'engagement ou au passif en cas de sous fondement.

En cas de sur financement, l'actif fait l'objet d'un test de plafonnement conformément au paragraphe 58 de la norme IAS 19.

## **2.20 Emprunts et coûts des emprunts**

Lors de leur comptabilisation initiale, les dettes sont mesurées à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif.

Après leur reconnaissance initiale, les emprunts et dettes sont valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

## **2.21 Impôts courants et différés**

### **2.21.1 Impôts courants**

Un régime d'intégration fiscale a été mis en place en France à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003, il est renouvelé par tacite reconduction tous les 5 ans. La quasi-totalité des sociétés françaises est comprise dans le périmètre de cette intégration au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Selon la convention, la charge ou le bénéfice d'impôt lié(e) à l'intégration fiscale, calculé(e) entre l'impôt réellement payé dans le cadre du résultat fiscal groupe et la somme des impôts payables individuellement, est imputable à Damartex, société tête de groupe.

De même l'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires est considérée comme un produit d'impôt pour Damartex.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, les filiales sortantes pourront être indemnisées par Damartex selon les modalités appréciées d'un commun accord lors de la sortie au vu des éléments de fait constatés à cette date.

### **2.21.2 Impôts différés actifs/passifs**

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs établies selon les règles fiscales. Les principales différences temporelles sont liées aux provisions pour retraites et autres avantages assimilés et aux autres provisions temporairement non déductibles fiscalement.

Les impôts différés relatifs aux déficits fiscaux sont reconnus lorsque les conditions définies par la norme IAS 12 sont remplies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront s'imputer ;
- il est probable que l'entité dégagera des bénéfices imposables avant que les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés n'expirent ;
- les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas ;
- les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant la période au cours de laquelle les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Dans la mesure où il n'est pas probable que l'entité disposera d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôts non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

## **2.22 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture**

Le Groupe a décidé de continuer à appliquer les dispositions de la norme IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture.

Concernant les flux d'achat et de vente de marchandises et de cadeaux, le Groupe s'inscrit dans une comptabilité de couverture du risque de change, couverture basée sur des flux futurs de trésorerie.

Damartex utilise des instruments de couverture dans le cadre de sa politique de gestion du risque financier dans un objectif strict de couverture.

A la clôture, les instruments sont évalués à la Juste Valeur ("Mark to Market").

Les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie futurs ont des impacts suivants :

- les variations de valeur de sa part efficace sont enregistrées en capitaux propres en autres éléments du résultat global. Elles sont recyclées en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même reconnu en résultat et ce, dans la même rubrique ;
- la valeur temps (report/déport et prime d'option de change, basis spread des cross currency swaps) est enregistrée en capitaux propres en autres éléments du résultat global. Elle est prise dans le compte de résultat à l'échéance du sous-jacent, conformément aux principes retenus par le Groupe

## **2.23 Résultat par action**

Le résultat net par action est obtenu en rapportant le résultat net de la période au nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat net par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription existantes à la clôture de l'exercice.

## **2.24 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est constitué par l'ensemble des produits des activités ordinaires des sociétés intégrées.

Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des catalogues (canal vente par correspondance), des magasins (canal magasins) ou des sites e-commerce (canal e-commerce) ; des ventes de gros à des distributeurs et agents (canal Wholesales) ; et des prestations de services dans les activités santé du Groupe (canal services).

Les ventes au détail proviennent des activités Fashion et Home & Lifestyle du Groupe, ainsi que l'enseigne Sédagyl dans le pôle Healthcare. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle. Les paiements peuvent être au comptant ou à la commande, à crédit ou en contre-remboursement.

Les ventes de gros sont présentes dans les activités Fashion et Home & Lifestyle et sont comptabilisées lors du transfert de propriété.

Les prestations de services concernent essentiellement l'enseigne Santéol du pôle Healthcare. Elles sont comptabilisées lors de la réalisation de la prestation.

Les frais d'expédition et de transport de marchandises à destination des clients sont compris dans les ventes lorsqu'ils sont inclus dans la facturation.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises, ristournes et retours. Ces retours sont estimés de manière statistique et sont enregistrés en réduction du chiffre d'affaires.

## **2.25 Frais de publicité**

Les frais de publicité comprennent principalement les cadeaux aux clients, les catalogues, les encarts, les mailings et les coûts des médias.

Ces dépenses sont comptabilisées en charges dès que la prestation est réalisée ou dès que le produit est livré.

## **2.26 EBITDA opérationnel**

L'EBITDA opérationnel est un indicateur financier suivi au sein du Groupe. Il est composé du résultat opérationnel courant (voir note 2.27) retraité de l'ensemble des éléments calculés le composant :

- Dotations et reprises d'amortissements
- Dotations et reprises de provisions d'exploitation
- Autres charges calculées (ex : charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés)

Afin d'assurer une comparabilité et un suivi opérationnel de cet indicateur, les effets de la norme IFRS 16 sont exclus de celui-ci.

## **2.27 Résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui facilite la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

Il correspond à la différence entre :

- le chiffre d'affaires réalisé d'une part, et
- les achats consommés, charges de personnel, charges externes, charges d'amortissements, charges d'amortissements des droits d'utilisation, dotations/reprises de provisions d'autre part.

## **2.28 Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles et inhabituelles.

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui facilite la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

Les autres charges et produits opérationnels correspondent aux éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents de montants particulièrement significatifs qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant. Ils intègrent les plus ou moins-values sur cessions d'actifs, des coûts de

restructuration, des dépréciations d'immobilisations et le cas échéant, les dépréciations d'actifs liés aux tests de dépréciation.

## **2.29 Résultat financier**

Le résultat financier est composé des produits financiers liés aux placements, aux charges financières liées à l'endettement et aux effets de change.

## **2.30 Secteurs opérationnels**

Conformément à la norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne utilisées par le Président du Directoire pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources.

Les secteurs opérationnels présentant des caractéristiques économiques similaires, sur la base des indicateurs de performance examinés par le principal décideur opérationnel et des autres critères énoncés par la norme, ont fait l'objet d'un regroupement pour déterminer les secteurs à présenter.

## **3. FAITS MARQUANTS**

### **Acquisition de Santéol**

Dans la continuité de son plan de transformation, Damartex a annoncé le 19 décembre 2019 avoir procédé à l'acquisition de 95% des titres de la société Santéol Holding, détenant elle-même les sociétés Santéol Strasbourg (à 97,5%), Santéol Méditerranée (à 95%) et Deppsoft (à 70%).

Cet ensemble intervenant comme Prestataire de Santé A Domicile (PSAD), opère majoritairement en région Grand-Est et PACA (France). Spécialisé dans la prise en charge de patients souffrants de troubles respiratoires chroniques ou aigus, Santéol propose un accompagnement personnalisé de qualité, dédié au traitement de l'apnée du sommeil, mais également de pathologies chroniques nécessitant la mise en place d'une oxygénothérapie voire d'une ventilation non invasive à domicile.

Cette acquisition concrétise la création d'un nouveau pôle Healthcare, traduisant la volonté du Groupe de s'ancrer encore d'avantage dans la Silver Economy, secteur en pleine croissance.

Historiquement positionné sur le segment Senior, Damartex possède une connaissance fine de cette population et de ses besoins, lui permettant d'inscrire cette opération dans la continuité de ses activités et de ses valeurs.

### **Première application de la norme IFRS 16 – *Contrats de location***

La norme IFRS 16 – *Contrats de location*, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, a été appliquée pour la première fois dans les comptes de Damartex au 30 juin 2020 selon la méthode rétrospective simplifiée.



L'impact de la première application sur les contrats existants au 1<sup>er</sup> juillet 2019 est de 80,4 millions d'euros sur les actifs non courants sous la rubrique *Droits d'utilisation* et sur les passifs sous la rubrique *Passifs liés aux engagements locatifs* (cf note 2.2.1).

### **Crise liée à la pandémie Covid-19**

Au cours de l'exercice, le Groupe a fait face à des difficultés liées à la crise sanitaire due au coronavirus. L'activité de Damartex s'est considérablement ralentie au cours du second semestre de l'exercice sous l'effet de la propagation du Covid-19 et des mesures gouvernementales déployées en Europe pour lutter contre le virus.

Les activités ont été particulièrement perturbées durant cette période du fait notamment à la fermeture des magasins (en France et en Belgique) de fin mars à mi-mai 2020. Par ailleurs l'activité Ventes A Distance de certaines enseignes a été impactée par les ruptures de charge des partenaires postaux du Groupe. Enfin la consommation s'est en général trouvée fortement ralentie durant cette période.

Cette situation exceptionnelle, qui fait suite à deux années marquées par des mouvements sociaux en France, a incité Damartex à accélérer sa transformation initiée avec le plan « Transform to Accelerate », plan qui avait commencé à produire ses premiers effets au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice avec un retour à la croissance et une amélioration notable du résultat opérationnel courant.

Fort de ce constat encourageant avant la crise sanitaire et pour relancer cette dynamique positive malgré la crise actuelle, Damartex a pris les décisions suivantes :

#### 1- Accélération de la transformation par un recentrage de l'activité

Le 9 juin 2020, Damartex a annoncé son intention de recentrer son portefeuille d'activité sur un nombre restreint de marques afin de concentrer ses efforts d'investissements.

Ainsi, il a été décidé d'arrêter les marques La Maison du Jersey, Delaby et Jours Heureux, sur l'exercice 2020/2021.

#### 2- Renforcement de l'efficacité du Groupe

Pour supporter le plan stratégique et accélérer l'agilité et l'efficacité de ses différentes marques, le Groupe envisage la mutualisation de plusieurs services (Conception et mise sur le marché de l'offre produits, édition et fabrication des catalogues) et des collaborations renforcées entre les différentes marques. La logistique catalogue dont l'activité a été sensiblement réduite depuis 5 ans serait externalisée. La fermeture de 3 magasins Damart en France est également envisagée.

Depuis le 9 juin 2020, un processus d'information consultation auprès des différents CSE (Comité Social & Economique), a été initié.

À l'issue de la consultation, ces projets de recentrage et de réduction de coûts pourraient entraîner la suppression de 195 postes dont 159 en France (où 25 nouveaux postes seront également créés).

#### 3- Renforcement de la structure financière

Les discussions avec ses partenaires bancaires ont permis au Groupe que les tests de covenants ne soient pas réalisés au 30 juin 2020 sur les lignes de financement d'un montant total de 120 millions d'euros. De plus, un réaménagement des covenants a été mis en place pour les trois prochains exercices permettant au Groupe de disposer d'une plus grande flexibilité en termes de niveau d'endettement net.

Par ailleurs, une demande d'un Prêt Garanti par l'Etat a été introduite à hauteur de 80 millions d'euros, et obtenue le 16 juillet 2020 (cf note 34 ci-après).

Enfin, une augmentation de capital d'environ 30 millions d'euros est envisagée (cf note 34 ci-après).

En complément, durant cette période exceptionnelle, le groupe a bénéficié des mesures gouvernementales suivantes :

- recours au chômage partiel avec une prise en charge gouvernementale d'un montant de 4,6 millions d'euros. Ce montant est comptabilisé en réduction des *Charges de personnel* dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2020. Le solde de 1,2 million d'euros non encore perçu à cette date est comptabilisé au bilan en *Autres débiteurs*.
- reports de paiement d'échéances sociales et fiscales pour un montant de 5,4 millions d'euros. Ce montant figure en *Autres dettes courantes* au bilan, il sera intégralement décaissé au cours du prochain exercice.

Par ailleurs, le Groupe a bénéficié de dégrèvements de loyers pour certains de ses magasins, pour un montant de 0,4 million d'euros comptabilisé en réduction des charges locatives classées en *Charges externes* dans le compte de résultat consolidé. Enfin, le Groupe a bénéficié de reports d'échéances sur certains loyers de magasins pour un total de 0,8 million d'euros. Ce montant figure en *Dettes fournisseurs* au bilan, et sera intégralement décaissé sur l'exercice à venir.

#### **4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

Le 19 décembre 2019, Damartex a procédé à l'achat de 95% des titres de la société Santéol Holding et de ses filiales Santéol Strasbourg (détenue à 97,5%), Santéol Méditerranée (détenue à 95%) et Deppsoft (détenue à 70%). Santéol est une enseigne spécialisée dans l'assistance respiratoire et opère majoritairement dans l'Est et le Sud-Est de la France.

Au cours du second semestre de cet exercice, la finalisation des évaluations à la juste valeur des actifs identifiables acquis a conduit aux résultats suivants :

- reconnaissance d'une patientèle pour 12,3 millions d'euros amortie sur une durée de 15 ans ;
- reconnaissance d'un logiciel pour 0,6 million d'euros amorti sur une durée de 5 ans ;
- comptabilisation d'impôts différés associés pour -3,3 millions d'euros.

Le tableau suivant résume les modalités définitives de comptabilisation de cette acquisition.

| <i>en milliers d'euros</i>   | <b>Allocation<br/>définitive du prix<br/>d'acquisition</b> |
|--|--|
| Goodwill   | 20 685   |
| Immobilisations incorporelles et corporelles   | 13 289   |
| Droits d'utilisation   | 4 139  |
| Impôts différés (+ : Actif   - : Passif)   | -3 716   |
| Stocks   | 669  |
| Créances clients nettes  | 555  |
| Autres débiteurs   | 190  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie  | 2 123  |
| Autres passifs non courants  | -3 273   |
| Passifs liés aux engagements locatifs  | -2 633   |
| Dettes fournisseurs  | -300   |
| Autres dettes  | -1 109   |
| <b>Prix d'acquisition</b>  | <b>30 620</b>  |
| Moins : Trésorerie acquise   | -2 123   |
| <b>Flux de trésorerie résultant de l'acquisition, déduction faite de la trésorerie acquise</b> | <b>28 497</b>  |

En application de la méthode du goodwill complet, le goodwill résiduel s'élève à 20,7 millions d'euros. Il correspond à un vrai savoir-faire métier des équipes de Santéol et un potentiel de développement sur le marché de la Prestation de Santé A Domicile (PSAD).

Depuis son intégration dans le périmètre de Damartex au 1<sup>er</sup> janvier 2020, cette acquisition a contribué au chiffre d'affaires pour 3,9 millions d'euros et au résultat net pour 0,5 millions d'euros au 30 juin 2020.

Sur une base de 12 mois représentant un exercice complet, sa contribution aurait été environ du double.

## 5. SECTEURS OPERATIONNELS

Compte tenu de la récente acquisition de Santéol, le Groupe est désormais organisé en trois secteurs d'activité distincts :

- le secteur « Fashion » regroupant les enseignes Damart, Afibel, Xandres et la Maison du Jersey qui commercialisent les articles textiles ;
- le secteur « Home & Lifestyle » regroupant les enseignes Coopers of Stortford, 3Pagen, Vitrine Magique, Delaby et Jours Heureux qui commercialisent des produits d'équipements de la personne et de la maison ;
- le secteur « Healthcare » regroupant les enseignes Sédagyl et Santéol, spécialisées sur le secteur de la santé et du bien vieillir à domicile, secteur nouvellement créé sur l'exercice 2019/2020.

Ces secteurs donnent une vision pertinente de la performance du groupe Damartex, en lien avec sa stratégie.

**30 juin 2019**

| <i>En milliers d'euros</i>    | FASHION | HOME & LIFESTYLE |  | TOTAL          |
|-------------------------------|---------|------------------|--|----------------|
| Chiffre d'affaires            | 548 070 | 171 933          |  | <b>720 003</b> |
| EBITDA opérationnel           | 6 480   | 7 389            |  | <b>13 869</b>  |
| Résultat opérationnel courant | -4 830  | 6 009            |  | <b>1 179</b>   |
| Résultat opérationnel         | -32 423 | 1 974            |  | <b>-30 449</b> |
| Dotations aux amortissements  | 12 583  | 1 619            |  | <b>14 202</b>  |
| Investissements               | 14 845  | 2 436            |  | <b>17 281</b>  |

**30 juin 2020**

| <i>En milliers d'euros</i>    | FASHION | HOME & LIFESTYLE | HEALTHCARE | TOTAL          |
|-------------------------------|---------|------------------|------------|----------------|
| Chiffre d'affaires            | 499 993 | 164 102          | 22 133     | <b>686 228</b> |
| EBITDA opérationnel           | -7 037  | 9 556            | 1 017      | <b>3 536</b>   |
| Résultat opérationnel courant | -32 184 | 7 222            | -525       | <b>-25 487</b> |
| Résultat opérationnel         | -65 492 | 8 460            | -825       | <b>-57 857</b> |
| Dotations aux amortissements  | 12 519  | 1 909            | 1 055      | <b>15 483</b>  |
| Investissements               | 10 581  | 1 882            | 174        | <b>12 637</b>  |

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé selon les enseignes :

| <i>En milliers d'euros</i> |                                   | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019 |
|----------------------------|-----------------------------------|----------------|--------------|
| FASHION                    | Damart                            | <b>382 295</b> | 413 333      |
|                            | Afibel                            | <b>88 540</b>  | 100 399      |
|                            | La Maison du Jersey               | <b>10 472</b>  | 12 065       |
|                            | Xandres                           | <b>18 686</b>  | 22 273       |
|                            | <b>Total Fashion</b>              | <b>499 993</b> | 548 070      |
| HOME & LIFESTYLE           | 3Pagen                            | <b>77 488</b>  | 79 898       |
|                            | Vitrine Magique                   | <b>16 842</b>  | 16 374       |
|                            | Coopers of Stortford              | <b>52 948</b>  | 37 246       |
|                            | Jours Heureux                     | <b>9 454</b>   | 9 526        |
|                            | Delaby                            | <b>7 370</b>   | 9 388        |
|                            | Sédagyl                           | /              | 19 501       |
|                            | <b>Total Home &amp; Lifestyle</b> | <b>164 102</b> | 171 933      |
| HEALTHCARE                 | Sédagyl                           | <b>18 227</b>  | /            |
|                            | Santéol                           | <b>3 906</b>   | /            |
|                            | <b>Total Healthcare</b>           | <b>22 133</b>  | 0            |
| <b>TOTAL</b>               | <b>686 228</b>                    | 720 003        |              |

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé selon les canaux de distribution :

| <i>En milliers d'euros</i> | <b>30 JUIN 2020</b> | <b>30 JUIN 2019</b> |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| Ventes par correspondance  | <b>427 755</b>      | 446 974             |
| E-Commerce                 | <b>93 787</b>       | 83 292              |
| Magasins                   | <b>143 308</b>      | 169 360             |
| Wholesales                 | <b>17 472</b>       | 20 377              |
| Services                   | <b>3 906</b>        | 0                   |
| <b>TOTAL</b>               | <b>686 228</b>      | 720 003             |

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé selon la localisation des clients :

| <i>En milliers d'euros</i> | <b>30 JUIN 2020</b> | <b>30 JUIN 2019</b> |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
| France                     | <b>346 429</b>      | 377 517             |
| Benelux                    | <b>83 608</b>       | 96 650              |
| Grande-Bretagne            | <b>168 702</b>      | 155 911             |
| Allemagne                  | <b>69 817</b>       | 72 215              |
| Autriche                   | <b>7 671</b>        | 7 683               |
| Suisse                     | <b>9 970</b>        | 9 990               |
| Autres                     | <b>31</b>           | 36                  |
| <b>TOTAL</b>               | <b>686 228</b>      | 720 003             |

## 6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

| <i>En milliers d'euros</i>                    | NOTES | <b>30 JUIN 2020</b> | <b>30 JUIN 2019</b> |
|---|-------|---------------------|---------------------|
| Résultat net sur cessions d'éléments d'actifs |       | <b>2 970</b>        | 233                 |
| Autres produits opérationnels                 |       | <b>2 970</b>        | 233                 |
| Autres éléments opérationnels                 |       | <b>-15 564</b>      | -4 437              |
| Autres charges opérationnelles                |       | <b>-15 564</b>      | -4 437              |
| Dépréciations d'actifs                        | 14    | <b>-19 776</b>      | -27 424             |
| <b>TOTAL</b>                                  |       | <b>-32 370</b>      | <b>-31 628</b>      |

Les autres charges opérationnelles sont principalement liées aux effets des évolutions organisationnelles envisagées et annoncées début juin (voir note 3 – *Crise liée à la pandémie Covid-19*)

Les dépréciations d'actifs se composent des dépréciations liées aux pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice (cf note 14).

## 7. RESULTAT FINANCIER

| <i>En milliers d'euros</i>                                  | 30 JUN 2020   | 30 JUN 2019   |
|---|---------------|---------------|
| Produits financiers   | 42            | 38            |
| Produits financiers   | 42            | 38            |
| Autres charges financières                                  | -1 309        | -946          |
| Charges financières liés aux passifs d'engagements locatifs | -1 350        |               |
| Effets de change  | -472          | -131          |
| Charges financières   | -3 131        | -1 077        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>-3 089</b> | <b>-1 039</b> |

## 8. IMPOTS

### 8.1 Impôts sur le résultat

| <i>En milliers d'euros</i>                             | 30 JUN 2020    | 30 JUN 2019    |
|--|----------------|----------------|
| <b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>                            | <b>-60 946</b> | <b>-31 488</b> |
| <i>Taux de l'impôt</i>                                 | 28,00%         | 34,43%         |
| Impôt théorique au taux d'impôt applicable             | -17 065        | -10 841        |
| Différences de taux (*)                                | 438            | 3 169          |
| Déficits non activés (+ : non reconnus ; - : utilisés) | 14 585         | 6 734          |
| Crédits d'impôts                                       | 205            | 894            |
| Charges non déductibles et divers                      | 253            | 1 970          |
| Charge totale d'impôt au compte de résultat consolidé  | -1 584         | 1 926          |
| Dont impôt exigible                                    | 2 464          | 5 277          |
| Dont impôt différé                                     | -4 048         | -3 351         |
| <i>Taux effectif d'imposition</i>                      | 2,6%           | -6,1%          |

(\*) Essentiellement liées aux activités en Grande-Bretagne au taux d'IS à 19% et à la baisse prévue du taux d'impôts (25%) sur les sociétés en France (impact sur les impôts différés à moyen et long terme).

### 8.2 Impôts différés

Un actif net d'impôt différé n'est constaté que s'il est probable que l'entité disposera dans les prochains exercices d'un bénéfice imposable supérieur aux pertes existantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable. Cette probabilité est mesurée au 30 juin 2020 à partir des budgets, plans à moyen terme approuvés par la Direction au cours de l'exercice actuel et des dispositions fiscales en vigueur dans chacun des pays.

L'impôt est alors activé à hauteur des résultats prévus lors des trois prochains exercices.

Le tableau suivant présente le montant des déficits pour le Groupe ainsi que la répartition entre l'activation ou non de ses déficits :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUI 2019                  |                          |                              |
|----------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------------|
|                            | Montant de base des déficits | Montant d'impôts activés | Montant d'impôts non activés |
| Benelux                    | 5 530                        |                          | 1 383                        |
| Grande-Bretagne            | 1 929                        | 306                      | 60                           |
| France                     | 25 034                       |                          | 7 093                        |
| Suisse                     | 4 940                        |                          | 1 136                        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>37 433</b>                | <b>306</b>               | <b>9 672</b>                 |

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUI 2020                  |                          |                              |
|----------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------------|
|                            | Montant de base des déficits | Montant d'impôts activés | Montant d'impôts non activés |
| Benelux                    | 11 641                       |                          | 2 910                        |
| Grande-Bretagne            | 2 409                        | 79                       | 378                          |
| Allemagne                  | 929                          | 288                      | 0                            |
| France                     | 44 425                       |                          | 12 439                       |
| Suisse                     | 6 229                        |                          | 1 433                        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>65 633</b>                | <b>367</b>               | <b>17 160</b>                |

### 8.3 Analyse par pays

#### Impôts différés actifs

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUI 2020 | 30 JUI 2019 |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Tunisie                    | 169         | 0           |
| <b>TOTAL</b>               | <b>169</b>  | <b>0</b>    |

#### Impôts différés passifs

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUI 2020   | 30 JUI 2019   |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Allemagne                  | 6 180         | 6 210         |
| Benelux                    | 1 102         | 1 585         |
| Grande-Bretagne            | 3 689         | 2 694         |
| France                     | 298           | 1 079         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>11 269</b> | <b>11 568</b> |

## 8.4 Analyse par nature

### Impôts différés actifs

| <i>En milliers d'euros</i>               | 30 JUIN 2020 | 30 JUIN 2019 |
|--|--------------|--------------|
| IDA liés aux avantages du personnel      | 2 881        | 3 130        |
| IDA liés aux dettes fiscales et sociales | 4 069        | 1 974        |
| IDA sur programme fidélité               | 280          | 300          |
| IDA sur frais de publicité               | 163          | 55           |
| IDA sur différences temporaires          | 2 032        | 1 777        |
| IDA sur report déficitaires              | 370          | 345          |
| Compensation IDA/IDP                     | -9 627       | -7 581       |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>168</b>   | <b>0</b>     |

### Impôts différés passifs

| <i>En milliers d'euros</i>                  | 30 JUIN 2020  | 30 JUIN 2019  |
|---|---------------|---------------|
| IDP liés aux avantages du personnel         | 982           | 42            |
| IDP sur immobilisations (in)corporelles     | 4 906         | 4 235         |
| IDP sur IFRS 16 - Contrat de location       | 1 310         | 1 300         |
| IDP sur instruments de couverture de change | 426           | 860           |
| IDP sur autres différences temporaires      | 947           | 1 378         |
| IDP liés aux marques                        | 11 893        | 10 371        |
| Autres                                      | 484           | 963           |
| Compensation IDA/IDP                        | -9 627        | -7 581        |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>11 321</b> | <b>11 568</b> |

### Impôts différés, charge de l'exercice

| <i>En milliers d'euros</i>                                  | 30 JUIN 2020  | 30 JUIN 2019  |
|---|---------------|---------------|
| ID liés aux méthodes de provisions                          | 546           | 51            |
| ID liés aux avantages du personnel                          | 330           | 84            |
| ID sur immobilisations (in)corporelles                      | -2 115        | -4 992        |
| ID sur autres différences temporaires, sociales et fiscales | -2 393        | -173          |
| ID sur instruments de couverture de change                  | -22           | 144           |
| ID liés aux activations des déficits                        | -18           | 1 258         |
| ID sur IFRS 16 - Contrat de location                        | -408          | 0             |
| Autres  | 32            | 277           |
| <b>TOTAL</b>  | <b>-4 048</b> | <b>-3 351</b> |



## 9. RESULTAT PAR ACTION

|  | 30 JUIN 2020          | 30 JUIN 2019          |
|--|-----------------------|-----------------------|
| <b>Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)</b> | <b>-59 365</b>        | <b>-34 852</b>        |
| Nombre moyen d'actions                                   | 7 364 000             | 7 364 000             |
| Nombre moyen d'actions propres                           | 486 772               | 363 750               |
| Nombre d'actions à retenir                               | 6 877 228             | 7 000 250             |
| Résultat net par action (en euros)                       | -8,63                 | -4,98                 |
| <b>Effet de la dilution</b>                              |                       |                       |
| Effet dilutif (SO et AGA)                                | <i>Non applicable</i> | <i>Non applicable</i> |
| Nombre d'actions à retenir                               | 6 877 228             | 7 000 250             |
| Résultat net dilué par action (en euros)                 | -8,63                 | -4,98                 |

## Mouvements sur la période concernant les actions propres

|                                    | 30 JUIN 2019  | ACHATS     | VENTES      | +/- VALUES REALISEES | 30 JUIN 2020 |
|------------------------------------|---------------|------------|-------------|----------------------|--------------|
| Nombre d'actions propres           | 492 120       | 16 331     | -26 177     |                      | 482 274      |
| Prix moyen (en euros)              | 20,34         |            |             |                      | 20,22        |
| <b>TOTAL (en milliers d'euros)</b> | <b>10 012</b> | <b>228</b> | <b>-464</b> | <b>-24</b>           | <b>9 752</b> |

## 10. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

| <i>En milliers d'euros</i> | INSTRUMENT DE COUVERTURE | ECART DE CONVERSION | ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL | TOTAL         |
|----------------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------------|---------------|
| Variation de valeur        | -1 845                   | -413                | -691                           | <b>-2 949</b> |
| Recyclage en résultat      | 284                      |                     |                                | <b>284</b>    |
| Effets d'impôts            | 538                      | 46                  | 138                            | <b>722</b>    |
| <b>Au 30 juin 2019</b>     | <b>-1 023</b>            | <b>-367</b>         | <b>-553</b>                    | <b>-1 943</b> |

| <i>En milliers d'euros</i> | INSTRUMENT DE COUVERTURE DE CHANGE | ECART DE CONVERSION | ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL | TOTAL        |
|----------------------------|------------------------------------|---------------------|--------------------------------|--------------|
| Variation de valeur        | -3 127                             | -999                | 4 860                          | <b>734</b>   |
| Recyclage en résultat      | 2 332                              |                     |                                | <b>2 332</b> |
| Effets d'impôts            | 384                                | 28                  | -912                           | <b>-500</b>  |
| <b>Au 30 juin 2020</b>     | <b>-411</b>                        | <b>-971</b>         | <b>3 948</b>                   | <b>2 566</b> |

## 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| <i>En milliers d'euros</i>           | 30 JUIN 2020   |                |                | 30 JUIN 2019  |
|--------------------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
|                                      | BRUT           | AMORT. ET DEP. | NET            | NET           |
| Goodwill                             | 44 652         | -7 543         | 37 109         | 16 573        |
| Brevets, licences, logiciels         | 47 973         | -33 671        | 14 302         | 10 504        |
| Marques                              | 74 062         | -32 381        | 41 681         | 53 904        |
| Droits au bail                       | 0              | 0              | 0              | 9 376         |
| Autres immobilisations incorporelles | 21 916         | -2 871         | 19 046         | 8 255         |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>188 603</b> | <b>-76 465</b> | <b>112 138</b> | <b>98 612</b> |

### 11.1 Valeur brute

| <i>En milliers d'euros</i>                | GOODWILL      | BREVETS,<br>LICENCES,<br>LOGICIELS | MARQUES       | DROITS AU BAIL | AUTRES<br>IMMOBILISATIONS<br>INCORPORELLES | TOTAL          |
|---|---------------|------------------------------------|---------------|----------------|--|----------------|
| Au 30 juin 2019                           | 24 116        | 39 693                             | 74 378        | 10 046         | 10 604                                     | 158 836        |
| IFRS 16 - Effets des changements de norme |               |                                    |               | -10 046        |  | -10 046        |
| Au 1er juillet 2019 après retraitement    | 24 116        | 39 693                             | 74 378        | 0              | 10 604                                     | 148 790        |
| Acquisitions                              |               | 874                                |               |                | 5 871                                      | 6 745          |
| Cessions                                  |               | -301                               | -45           |                |  | -346           |
| Effets de variations de change            | -149          | -48                                | -271          |                | -10  | -478           |
| Variation de périmètre                    | 20 685        | 720                                |               |                | 12 308                                     | 33 713         |
| Autres mouvements                         |               | 7 035                              |               |                | -6 856                                     | 179            |
| <b>Au 30 juin 2020</b>                    | <b>44 652</b> | <b>47 973</b>                      | <b>74 062</b> | <b>0</b>       | <b>21 916</b>                              | <b>188 603</b> |

### 11.2 Amortissements et dépréciations

| <i>En milliers d'euros</i>                | GOODWILL      | BREVETS,<br>LICENCES,<br>LOGICIELS | MARQUES        | DROITS AU BAIL | AUTRES<br>IMMOBILISATIONS<br>INCORPORELLES | TOTAL          |
|---|---------------|------------------------------------|----------------|----------------|--|----------------|
| Au 30 juin 2019                           | -7 543        | -29 189                            | -20 474        | -670           | -2 349                                     | -60 224        |
| IFRS 16 - Effets des changements de norme |               |                                    |                | 670            |  | 670            |
| Au 1er juillet 2019 après retraitement    | -7 543        | -29 189                            | -20 474        | 0              | -2 349                                     | -59 554        |
| Amortissements et dépréciations           |               | -4 535                             | -11 980        | 0              | -532                                       | -17 047        |
| Cessions                                  |               | 130                                |                |                |  | 130            |
| Effets de variations de change            |               | 39                                 | 73             |                | 10   | 122            |
| Autres mouvements                         |               | -116                               |                |                |  | -116           |
| <b>Au 30 juin 2020</b>                    | <b>-7 543</b> | <b>-33 671</b>                     | <b>-32 381</b> | <b>0</b>       | <b>-2 871</b>                              | <b>-76 465</b> |
| <b>Valeur nette au 30 juin 2020</b>       | <b>37 109</b> | <b>14 302</b>                      | <b>41 681</b>  | <b>0</b>       | <b>19 046</b>                              | <b>112 138</b> |

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice sont détaillées dans la note 14.2.

### 11.3 Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaille par secteur opérationnel comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> |                      | GOODWILL      | MARQUES       | 30 JUIN 2020  | 30 JUIN 2019  |
|----------------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Fashion                    | Damart               | 3 711         | 8 696         | 12 407        | 26 621        |
|                            | Afibel               |               |               | 0             | 6 556         |
|                            | Xandres              |               | 1 458         | 1 458         | 1 909         |
| Home & Lifestyle           | 3 Pagen              | 4 213         | 19 427        | 23 640        | 23 638        |
|                            | Coopers of Stortford | 8 500         | 12 100        | 20 600        | 21 085        |
|                            | Days Heureux         | 0             |               | 0             | 44            |
| Healthcare                 | Santéol              | 20 685        |               | 20 685        | 0             |
| <b>TOTAL</b>               |                      | <b>37 109</b> | <b>41 681</b> | <b>78 790</b> | <b>79 853</b> |

A noter qu'à la suite de la première application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, les droits au bail sont désormais comptabilisés dans les *Droits d'utilisation* (voir détail en notes 2.2.1 et 13). Ils n'ont de fait pas été repris dans ce tableau.

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| <i>En milliers d'euros</i>                      | 30 JUIN 2020   |                 |               | 30 JUIN 2019  |
|---|----------------|-----------------|---------------|---------------|
|   | BRUT           | AMORT. ET DEP.  | NET           | NET           |
| Terrains  | 6 481          | -218            | 6 263         | 10 166        |
| Constructions                                   | 66 369         | -40 513         | 25 856        | 35 411        |
| Installations techniques, matériel et outillage | 50 979         | -43 850         | 7 129         | 7 741         |
| Autres immobilisations corporelles              | 101 146        | -81 057         | 20 088        | 26 526        |
| Immobilisations corporelles en cours            | 528            | 0               | 528           | 927           |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>225 503</b> | <b>-165 639</b> | <b>59 864</b> | <b>80 770</b> |

### 12.1 Valeur brute

| <i>En milliers d'euros</i>                | TERRAINS     | CONSTRUCTIONS | INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIELS ET OUTILLAGE | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS | TOTAL          |
|---|--------------|---------------|--|------------------------------------|--------------------------------------|----------------|
| Au 30 juin 2019                           | 10 388       | 80 646        | 47 977   | 99 852                             | 927                                  | 239 790        |
| IFRS 16 - Effets des changements de norme | -690         | -8 810        |  | -321                               |                                      | -9 821         |
| Au 1er juillet 2019 après retraitement    | 9 698        | 71 836        | 47 977   | 99 531                             | 927                                  | 229 969        |
| Acquisitions                              | 0            | 1 045         | 534  | 3 879                              | 300                                  | 5 756          |
| Cessions                                  | -2 270       | -5 441        | -193   | -2 447                             | 0                                    | -10 352        |
| Effets de variations de change            | 43           | -157          | -111   | -152                               | 2                                    | -375           |
| Variation de périmètre                    |              |               | 2 687  | 189                                |                                      | 2 876          |
| Autres mouvements                         | -990         | -913          | 85   | 147                                | -700                                 | -2 371         |
| <b>Au 30 juin 2020</b>                    | <b>6 481</b> | <b>66 369</b> | <b>50 979</b>                                    | <b>101 146</b>                     | <b>528</b>                           | <b>225 503</b> |

## 12.2 Amortissements et dépréciations

| <i>En milliers d'euros</i>                | TERRAINS     | CONSTRUCTIONS  | INSTALLATIONS<br>TECHNIQUES,<br>MATÉRIELS ET<br>OUTILLAGE | AUTRES<br>IMMOBILISATIONS<br>CORPORELLES | IMMOBILISATIONS<br>CORPORELLES EN<br>COURS | TOTAL           |
|---|--------------|----------------|---|--|--|-----------------|
| Au 30 juin 2019                           | -222         | -45 235        | -40 236   | -73 326                                  | 0  | -159 019        |
| IFRS 16 - Effets des changements de norme |              | 3 698          |   | 27                                       |  | 3 725           |
| Au 1er juillet 2019 après retraitement    | -222         | -41 537        | -40 236   | -73 299                                  | 0  | -155 294        |
| Amortissements et dépréciations           |              | -2 222         | -1 452  | -9 621                                   |  | -13 296         |
| Cessions                                  |              | 2 718          | 104   | 2 126                                    |  | 4 948           |
| Effets de variations de change            | 4            | 134            | 92  | 127                                      |  | 357             |
| Autres mouvements                         |              | 394            | -2 358  | -390                                     |  | -2 354          |
| <b>Au 30 juin 2020</b>                    | <b>-218</b>  | <b>-40 513</b> | <b>-43 850</b>  | <b>-81 057</b>                           | <b>0</b>                                   | <b>-165 639</b> |
| <b>Valeur nette au 30 juin 2020</b>       | <b>6 263</b> | <b>25 856</b>  | <b>7 129</b>  | <b>20 088</b>                            | <b>528</b>                                 | <b>59 864</b>   |

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice sont détaillées dans la note 14.2.

Les autres mouvements sur les terrains et constructions représentent essentiellement le reclassement selon IFRS5 en *actifs destinés à être cédés*, d'un bâtiment logistique qui sera cédé dans les prochains mois.

## 13. CONTRATS DE LOCATION

### 13.1 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi par nature d'actif :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUI 2020    |                |               | 1 JUILLET 2019 |
|----------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|
|                            | BRUT           | AMORT. ET DEP. | NET           | NET            |
| Droits au bail             | 9 670          | -5 448         | 4 222         | 9 376          |
| Terrains et Constructions  | 9 500          | -4 050         | 5 450         | 5 802          |
| Baux commerciaux           | 84 270         | -13 739        | 70 531        | 75 838         |
| Autres                     | 11 526         | -4 226         | 7 300         | 4 897          |
| <b>TOTAL</b>               | <b>114 966</b> | <b>-27 463</b> | <b>87 503</b> | <b>95 913</b>  |

Les droits au bail sont désormais comptabilisés au sein de *Droits d'utilisation* en application de la norme IFRS 16. Même remarque pour les terrains et constructions qui sont en cours de location-financement.

Les baux commerciaux correspondent essentiellement aux contrats de locations immobilières relatifs aux activités magasins du Groupe.

La catégorie Autres porte sur les contrats de location et en location-financement relatifs aux véhicules, aux biens informatiques et industriels.

### 13.1.1 Valeur brute

| <i>En milliers d'euros</i>     | DROITS AU BAIL | TERRAINS ET CONSTRUCTIONS | BAUX COMMERCIAUX | AUTRES        | TOTAL          |
|--------------------------------|----------------|---------------------------|------------------|---------------|----------------|
| Au 1er juillet 2019            | 10 046         | 9 500                     | 75 838           | 4 924         | <b>100 308</b> |
| Acquisitions                   | 138            |                           | 8 432            | 578           | <b>9 148</b>   |
| Cessions                       | -559           |                           |                  |               | <b>-559</b>    |
| Effets de variations de change | -2             |                           |                  | -40           | <b>-42</b>     |
| Variation de périmètre         | 47             |                           |                  | 6 064         | <b>6 111</b>   |
| Autres mouvements              |                |                           |                  |               | <b>0</b>       |
| <b>Au 30 juin 2020</b>         | <b>9 670</b>   | <b>9 500</b>              | <b>84 270</b>    | <b>11 526</b> | <b>114 966</b> |

### 13.1.2 Amortissements et dépréciations

| <i>En milliers d'euros</i>          | DROITS AU BAIL | TERRAINS ET CONSTRUCTIONS | BAUX COMMERCIAUX | AUTRES        | TOTAL          |
|-------------------------------------|----------------|---------------------------|------------------|---------------|----------------|
| Au 1er juillet 2019                 | -670           | -3 698                    | 0                | -27           | <b>-4 395</b>  |
| Amortissements et dépréciations     | -4 782         | -352                      | -13 739          | -2 297        | <b>-21 170</b> |
| Cessions                            | 18             |                           |                  |               | <b>18</b>      |
| Effets de variations de change      | 5              |                           |                  | 21            | <b>26</b>      |
| Autres mouvements                   | -19            |                           |                  | -1 923        | <b>-1 942</b>  |
| <b>Au 30 juin 2020</b>              | <b>-5 448</b>  | <b>-4 050</b>             | <b>-13 739</b>   | <b>-4 226</b> | <b>-27 463</b> |
| <b>Valeur nette au 30 juin 2020</b> | <b>4 222</b>   | <b>5 450</b>              | <b>70 531</b>    | <b>7 300</b>  | <b>87 503</b>  |

### 13.2 Passifs d'engagements locatifs

Les passifs d'engagements locatifs se décomposent ainsi :

| <i>En milliers d'euros</i>        | 30 JUIN 2020  | 1 JUILLET 2019 |
|-----------------------------------|---------------|----------------|
| A un an au plus                   | <b>15 132</b> | 13 723         |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | <b>46 065</b> | 54 786         |
| A plus de cinq ans                | <b>17 052</b> | 12 995         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>78 249</b> | <b>81 504</b>  |

La variation des engagements locatifs au cours de l'exercice est constituée des éléments suivants :

| <i>En milliers d'euros</i>                  | TOTAL         |
|---|---------------|
| Au 1er juillet 2019                         | 81 504        |
| Mise en place nouveaux contrats de location | 9 631         |
| Remboursement des passifs                   | -15 494       |
| Effets de variations de change              | -20           |
| Variation de périmètre                      | 2 628         |
| <b>Au 30 juin 2020</b>                      | <b>78 249</b> |

## **14. IMMOBILISATIONS – TESTS DE PERTE DE VALEUR**

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la note 2.11. Les écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont présentés dans la note 11.3.

### **14.1 Hypothèses retenues**

Le taux de croissance annuel moyen de l'activité dans les phases budget et plan à moyen terme établis sur une durée de 5 ans est basé sur des données historiques de la société. Les taux de croissance à l'infini retenus au 30 juin 2020 sont :

- 0,5% pour les UGT du secteur opérationnel « Fashion » contre 1% au 30 juin 2019, sauf pour l'enseigne haut de gamme où le taux de 1% a été retenu au 30 juin 2020 contre 2% au 30 juin 2019 ;
- 1% pour les UGT du secteur opérationnel « Home & Lifestyle » contre 2% au 30 juin 2019 ;
- 5% pour les UGT du secteur opérationnel « Healthcare », secteur créé sur l'exercice.

Le Groupe a retenu le WACC (coût moyen pondéré du capital) comme taux d'actualisation du cash-flow, il s'agit d'un taux avant impôt. Ses composantes sont principalement le taux des OAT à 10 ans (0,8%) associé à une prime de risque (7,9%).

Le taux retenu pour cet exercice s'élève à 9,6% (30 juin 2019 : 9,6%).

Comme pour chaque exercice, la valeur recouvrable est la valeur d'utilité.

Les différentes activités du Groupe se situant dans un environnement relativement homogène, les hypothèses présentées ci-dessus ont été appliquées à l'ensemble des UGT.

Compte tenu de la crise sanitaire intervenue au cours de l'exercice, le Groupe a intégré une part de risque dans les budgets et plans moyen terme (notamment une baisse de son chiffre d'affaires) pour la valorisation des tests de dépréciation au 30 juin 2020.

Le Groupe a intégré la norme IFRS 16 dans les tests de dépréciation établis au 30 juin 2020. La méthode retenue consiste à intégrer les droits d'utilisation dans la valeur testée, nets des passifs liés aux engagements locatifs. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation sont également retraitées dans l'EBITDA retenu pour les tests.

### **14.2 Tests de dépréciation**

Les tests de dépréciation d'actifs réalisés cette année ont conduit le Groupe à constater plusieurs dépréciations pour un montant total de 19,8 millions d'euros (hors effet d'impôt différé associé).

Des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été dépréciés cette année pour un montant de 15,8 millions d'euros se détaillant comme suit :

| En millions d'euros   | FASHION      |               |            | HOME & LIFESTYLE |                      | 30 juin 2019 |               |
|---|--------------|---------------|------------|------------------|----------------------|--------------|---------------|
|   | DAMART       | AFIBEL        | XANDRES    | 3PAGEN           | COOPERS OF STORTFORD |              |               |
| <b>Paramètres retenus dans les analyses DCF</b>   |              |               |            |                  |                      |              |               |
| Taux d'actualisation  | 9,6%         | 9,6%          | 9,6%       | 9,6%             | 9,6%                 |              |               |
| Taux de croissance long terme   | 1,0%         | 1,0%          | 2,0%       | 2,0%             | 2,0%                 |              |               |
| <b>Valeur nette comptable des actifs à durée d'utilité indéterminée au 30 juin 2019</b> |              |               |            |                  |                      |              |               |
| Valeur nette comptable - Goodwill   | 3,7          | 5,3           | -          | 4,2              | 8,6                  |              | 21,9          |
| Valeur nette comptable - Marque   | 16,1         | 24,5          | 1,4        | 19,4             | 12,3                 | -            | 73,8          |
| Valeur nette comptable - Droits d'utilisations affectés aux droits au bail              | 9,2          | -             | 0,5        | -                | 0,1                  | -            | 9,9           |
| <b>Total</b>  | <b>29,0</b>  | <b>29,8</b>   | <b>1,9</b> | <b>23,7</b>      | <b>21,1</b>          | <b>-</b>     | <b>105,5</b>  |
| <b>Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée en 2018/2019</b>              |              |               |            |                  |                      |              |               |
| Dépréciation - Goodwill   | -            | (5,3)         | -          | -                | -                    | -            | (5,3)         |
| Dépréciation - Marque   | (1,9)        | (18,0)        | -          | -                | -                    | -            | (19,9)        |
| Dépréciation - Droits d'utilisations affectés aux droits au bail                        | (0,5)        | -             | -          | -                | -                    | -            | (0,5)         |
| <b>Total</b>  | <b>(2,4)</b> | <b>(23,3)</b> | <b>-</b>   | <b>-</b>         | <b>-</b>             | <b>-</b>     | <b>(25,7)</b> |
| <b>Valeur nette comptable au 30 juin 2019 après dépréciation - Total</b>                | <b>26,6</b>  | <b>6,5</b>    | <b>1,9</b> | <b>23,7</b>      | <b>21,1</b>          | <b>-</b>     | <b>79,8</b>   |

| En millions d'euros   | FASHION      |              |            | HOME & LIFESTYLE |                      | HEALTHCARE  | 30 juin 2020  |
|---|--------------|--------------|------------|------------------|----------------------|-------------|---------------|
|   | DAMART       | AFIBEL       | XANDRES    | 3PAGEN           | COOPERS OF STORTFORD | SANTEOL     |               |
| <b>Paramètres retenus dans les analyses DCF</b>   |              |              |            |                  |                      |             |               |
| Taux d'actualisation  | 9,6%         | 9,6%         | 9,6%       | 9,6%             | 9,6%                 | 9,6%        |               |
| Taux de croissance long terme   | 0,5%         | 0,5%         | 1,0%       | 2,0%             | 2,0%                 | 5,0%        |               |
| <b>Valeur nette comptable des actifs à durée d'utilité indéterminée au 30 juin 2020</b> |              |              |            |                  |                      |             |               |
| Valeur nette comptable - Goodwill   | 3,7          | -            | -          | 4,2              | 8,5                  | 20,7        | 37,1          |
| Valeur nette comptable - Marque   | 14,1         | 6,5          | 1,4        | 19,4             | 12,1                 | -           | 53,5          |
| Valeur nette comptable - Droits d'utilisations affectés aux droits au bail              | 7,4          | -            | 0,5        | -                | -                    | -           | 7,9           |
| <b>Total</b>  | <b>25,2</b>  | <b>6,5</b>   | <b>1,9</b> | <b>23,6</b>      | <b>20,6</b>          | <b>20,7</b> | <b>98,6</b>   |
| <b>Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée en 2019/2020</b>              |              |              |            |                  |                      |             |               |
| Dépréciation - Goodwill   | -            | -            | -          | -                | -                    | -           | -             |
| Dépréciation - Marque   | (5,4)        | (6,5)        | -          | -                | -                    | -           | (11,9)        |
| Dépréciation - Droits d'utilisations affectés aux droits au bail                        | (3,8)        | -            | -          | -                | -                    | -           | (3,8)         |
| <b>Total</b>  | <b>(9,2)</b> | <b>(6,5)</b> | <b>-</b>   | <b>-</b>         | <b>-</b>             | <b>-</b>    | <b>(15,7)</b> |
| <b>Valeur nette comptable au 30 juin 2020 après dépréciation - Total</b>                | <b>16,0</b>  | <b>0,0</b>   | <b>1,9</b> | <b>23,6</b>      | <b>20,6</b>          | <b>20,7</b> | <b>82,9</b>   |

En complément de la dépréciation des droits au bail sur le réseau de magasins Damart, le Groupe a également procédé à la dépréciation de certains actifs corporels liés à ces magasins pour un montant total de 3,9 millions d'euros contre 1,7 million d'euros au 30 juin 2019.

Cette charge a été comptabilisée dans le compte de résultat sur la ligne *Dépréciations d'actifs*.

Pour tous les autres actifs testés, la valeur recouvrable s'est toujours révélée supérieure à la valeur nette comptable, aucune autre dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2020.

### 14.3 Sensibilités aux changements d'hypothèses

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation notamment sur le WACC et sur le taux de croissance à l'infini. Les résultats sont les suivants :

| En millions d'euros   | Hausse de 1% du taux WACC | Baisse de 0,5% du taux de croissance à l'infini |
|---|---------------------------|---|
| Variation de dépréciation (- : dépréciation complémentaire) | (5,1)                     | (2,5)   |

Pour les UGT pour lesquelles aucune dépréciation n'a été constatée, les résultats de ces tests de sensibilité ne remettent pas en question l'absence de dépréciation sur l'exercice.

## 15. STOCKS

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019   |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Valeurs brutes             | 127 513        | 130 692        |
| Dépréciation               | -24 651        | -11 852        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>102 862</b> | <b>118 840</b> |

## 16. CREANCES CLIENTS

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2020  | 30 JUIN 2019  |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Valeurs brutes             | 42 323        | 52 399        |
| Dépréciation               | -4 590        | -5 272        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>37 732</b> | <b>47 127</b> |

### Echéancier des créances clients

| <i>En milliers d'euros</i>        | 30 JUIN 2020  | 30 JUIN 2019  |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Non échues et non dépréciées      | 34 649        | 44 372        |
| Echues, non dépréciées < 30 jours | 926           | 1 134         |
| Echues, non dépréciées > 30 jours | 1 346         | 737           |
| Echues et dépréciées              | 5 402         | 6 156         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>42 323</b> | <b>52 399</b> |

### Risque clients

La très grande majorité des clients sont des particuliers, les créances sont donc individuellement très faibles.

Le risque clients porte sur les clients réglant à la réception de commande ou ceux à qui nous accordons un délai de paiement. Des provisions sont comptabilisées en fonction des probabilités de recouvrement pour faire face à ce risque.



## 17. AUTRES DEBITEURS

| <i>En milliers d'euros</i>  | 30 JUIN 2020  | 30 JUIN 2019  |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Avances et acomptes versés  | 5 829         | 4 759         |
| Charges constatées d'avance | 4 984         | 5 196         |
| Autres créances             | 4 333         | 4 032         |
| <b>TOTAL</b>                | <b>15 146</b> | <b>13 988</b> |

## 18. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| <i>En milliers d'euros</i>              | NOTES | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019   |
|---|-------|----------------|----------------|
| Comptes bancaires                       |       | 61 442         | 29 298         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie |       | 61 442         | 29 298         |
| Concours bancaires                      | 20    | -105 258       | -55 186        |
| <b>Trésorerie à la clôture</b>          |       | <b>-43 816</b> | <b>-25 888</b> |

## 19. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se ventilent de la façon suivante :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019   |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Capital émis               | 103 096        | 103 096        |
| Réserve légale             | 9 458          | 9 458          |
| Prime d'émission           | 21 855         | 21 855         |
| Ecart de conversion        | -13 787        | -12 788        |
| Autres réserves            | 41 513         | 73 746         |
| Résultat net               | -59 362        | -34 850        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>102 773</b> | <b>160 516</b> |

Au 30 juin 2020, le capital social est composé de 7 364 000 actions entièrement libérées de valeur nominale de 14 euros. Aucune modification n'est intervenue durant l'exercice.

Compte tenu de la perte de l'exercice, le Directoire ne proposera pas de distribution de dividende lors de l'Assemblée Générale prévue le 18 novembre 2020.

Par ailleurs, il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice clos en 2019.

## 20. DETTES FINANCIERES

### 20.1 Analyse par catégorie

| <i>En milliers d'euros</i>                | NOTES | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019  |
|---|-------|----------------|---------------|
| Crédit bail *                             |       | 0              | 483           |
| Dettes financières diverses               |       | 26             | 235           |
| <b>Dettes financières à plus d'un an</b>  |       | <b>26</b>      | <b>718</b>    |
| Crédit bail *                             |       | 0              | 579           |
| Concours bancaires                        | 18    | 105 258        | 55 186        |
| Dettes financières diverses               |       | 0              | 978           |
| <b>Dettes financières à moins d'un an</b> |       | <b>105 258</b> | <b>56 743</b> |
| <b>DETTES FINANCIERES</b>                 |       | <b>105 284</b> | <b>57 461</b> |

\* Les dettes de crédit-bail classées en tant que Dettes financières sous IAS17 au 30 juin 2019 sont désormais classées en tant que Passifs liés aux engagements locatifs au 30 juin 2020 (voir note 13).

### 20.2 Analyse par taux

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019  |
|----------------------------|----------------|---------------|
| Taux variable              | 105 258        | 55 186        |
| Taux fixe                  | 26             | 2 275         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>105 284</b> | <b>57 461</b> |

### 20.3 Analyse par devise

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2020   | 30 JUIN 2019  |
|----------------------------|----------------|---------------|
| GBP                        | 0              | 0             |
| EUR                        | 105 284        | 57 461        |
| USD                        | 0              | 0             |
| <b>TOTAL</b>               | <b>105 284</b> | <b>57 461</b> |

## 20.4 Les covenants

Le Groupe dispose de lignes de financement d'un montant total de 120 millions d'euros (tirées à hauteur de 105 millions d'euros au 30 juin 2020) assortis de covenants financiers spécifiant un niveau d'endettement net maximum par rapport à l'EBITDA et aux capitaux propres du Groupe. Le test de ces covenants financiers ne sera pas effectué au 30 juin 2020 par les prêteurs suite à un accord obtenu pour l'ensemble d'entre eux. Par ailleurs, un réaménagement de ces covenants a été mis en place pour les trois prochains exercices permettant au Groupe de disposer d'une plus grande flexibilité en termes de niveau d'endettement net.

## 21. INSTRUMENTS FINANCIERS

| En milliers d'euros                   | VENTILATION PAR CLASSIFICATION COMPTABLE |                 |                                 |                 |                        |
|---------------------------------------|--|-----------------|---------------------------------|-----------------|------------------------|
|                                       | VALEUR<br>COMPTABLE                      | JUSTE<br>VALEUR | JUSTE<br>VALEUR<br>PAR RESULTAT | COUT<br>AMORTI  | INSTRUMENTS<br>DERIVES |
| Clients                               | 47 127                                   | 47 127          |                                 | 47 127          |                        |
| Trésorerie                            | 29 298                                   | 29 298          |                                 | 29 298          |                        |
| Dépôts et cautions                    | 1 590                                    | 1 590           |                                 | 1 590           |                        |
| Instruments dérivés actifs            | 3 029                                    | 3 029           |                                 |                 | 3 029                  |
| <b>Instruments financiers actifs</b>  | <b>81 045</b>                            | <b>81 045</b>   | <b>0</b>                        | <b>78 016</b>   | <b>3 029</b>           |
| Concours bancaires                    | -55 186                                  | -55 186         |                                 | -55 186         |                        |
| Crédit bail *                         | -1 062                                   | -1 035          |                                 | -1 035          |                        |
| Dettes financières diverses           | -1 213                                   | -1 213          |                                 | -1 213          |                        |
| Instruments dérivés passifs           | -531                                     | -531            |                                 |                 | -531                   |
| Fournisseurs                          | -90 794                                  | -90 794         |                                 | -90 794         |                        |
| <b>Instruments financiers passifs</b> | <b>-148 786</b>                          | <b>-148 759</b> | <b>0</b>                        | <b>-148 228</b> | <b>-531</b>            |
| <b>TOTAL AU 30 JUIN 2019</b>          | <b>-67 741</b>                           | <b>-67 714</b>  | <b>0</b>                        | <b>-70 212</b>  | <b>2 498</b>           |

| En milliers d'euros                   | VENTILATION PAR CLASSIFICATION COMPTABLE |                 |                                 |                 |                        |
|---------------------------------------|--|-----------------|---------------------------------|-----------------|------------------------|
|                                       | VALEUR<br>COMPTABLE                      | JUSTE<br>VALEUR | JUSTE<br>VALEUR<br>PAR RESULTAT | COUT<br>AMORTI  | INSTRUMENTS<br>DERIVES |
| Clients                               | 37 732                                   | 37 732          |                                 | 37 732          |                        |
| Trésorerie                            | 61 442                                   | 61 442          |                                 | 61 442          |                        |
| Dépôts et cautions                    | 1 501                                    | 1 501           |                                 | 1 501           |                        |
| Instruments dérivés actifs            | 2 661                                    | 2 661           |                                 |                 | 2 661                  |
| <b>Instruments financiers actifs</b>  | <b>103 337</b>                           | <b>103 337</b>  | <b>0</b>                        | <b>100 676</b>  | <b>2 661</b>           |
| Concours bancaires                    | -105 258                                 | -105 258        |                                 | -105 258        |                        |
| Dettes financières diverses           | -26                                      | -26             |                                 | -26             |                        |
| Instruments dérivés passifs           | -1 138                                   | -1 138          |                                 |                 | -1 138                 |
| Fournisseurs                          | -87 383                                  | -87 383         |                                 | -87 383         |                        |
| <b>Instruments financiers passifs</b> | <b>-193 805</b>                          | <b>-193 805</b> | <b>0</b>                        | <b>-192 667</b> | <b>-1 138</b>          |
| <b>TOTAL AU 30 JUIN 2020</b>          | <b>-90 469</b>                           | <b>-90 469</b>  | <b>0</b>                        | <b>-91 992</b>  | <b>1 523</b>           |

\* Les dettes de crédit-bail classées en tant que Dettes financières sous IAS 17 au 30 juin 2019 sont désormais classées en tant que Passifs liés aux engagements locatifs au 30 juin 2020 (voir note 13).

La juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur est déterminée par référence à des données de marché (niveau 2 défini par la norme IFRS 7).

Pour faire face à cet engagement, pour rappel, le Groupe dispose de lignes de financement d'un montant total de 120 millions d'euros.

## 22. DETTE FINANCIERE NETTE

| <i>En milliers d'euros</i>              | NOTES | 30 JUN 2020    | 30 JUN 2019    |
|---|-------|----------------|----------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 18    | 61 442         | 29 298         |
| Dettes financières                      | 20    | -105 284       | -57 461        |
| <b>TOTAL</b>                            |       | <b>-43 842</b> | <b>-28 163</b> |

La variation de la dette financière nette s'analyse ainsi :

| <i>En milliers d'euros</i>             | 30 JUN 2019 | Effet<br>changement de<br>norme<br>(IFRS 16) | Au 1er juillet<br>2019 après<br>changement de<br>norme | Variation de<br>trésorerie | Effets des<br>variations de<br>change | Variation de<br>périmètre | Autres | 30 JUN 2020 |
|--|-------------|--|--|----------------------------|---------------------------------------|---------------------------|--------|-------------|
| Crédit bail                            | -483        | 483  | 0  |                            |                                       |                           |        | 0           |
| Dettes financières diverses            | -235        |  | -235   | 1                          |                                       |                           | 208    | -26         |
| Dettes financières à plus d'un an      | -718        | 483  | -235   | 1                          | 0                                     | 0                         | 208    | -26         |
| Crédit bail                            | -579        | 579  | 0  |                            |                                       |                           |        | 0           |
| Dettes financières diverses            | -978        |  | -978   | 978                        |                                       |                           |        | 0           |
| Dettes financières à moins d'un an     | -1 557      | 579  | -978   | 978                        | 0                                     | 0                         | 0      | 0           |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 29 298      |  | 29 298   | 60 516                     | 125                                   | -28 497                   |        | 61 442      |
| Concours bancaire                      | -55 186     |  | -55 186  | -50 072                    |                                       |                           |        | -105 258    |
| Trésorerie                             | -25 888     | 0  | -25 888  | 10 444                     | 125                                   | -28 497                   | 0      | -43 816     |
| Dette financière nette                 | -28 163     | 1 062  | -27 101  | 11 423                     | 125                                   | -28 497                   | 208    | -43 842     |

## 23. AVANTAGES AU PERSONNEL

### 23.1 Actifs liés aux avantages au personnel

| <i>En milliers d'euros</i>                     | 30 JUN 2020       |                      |              | 30 JUN 2019 |
|--|-------------------|----------------------|--------------|-------------|
|  | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ACTIFS NETS  | ACTIFS NETS |
| Indemnité départ à la retraite Grande-Bretagne | -25 647           | 30 545               | 4 898        | 224         |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>-25 647</b>    | <b>30 545</b>        | <b>4 898</b> | <b>224</b>  |

## 23.2 Passifs liés aux avantages au personnel

| <i>En milliers d'euros</i>               | 30 JUIN 2020      |                      |                | 30 JUIN 2019   |
|--|-------------------|----------------------|----------------|----------------|
|  | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | PASSIFS NETS   | PASSIFS NETS   |
| Indemnité départ à la retraite France    | -9 082            | 1 270                | -7 812         | -9 466         |
| Indemnité départ à la retraite Allemagne | -11 191           |                      | -11 191        | -10 214        |
| Provision préretraite Belgique           | -236              |                      | -236           | -95            |
| Participation légale France              | -10               |                      | -10            | -8             |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>-20 519</b>    | <b>1 270</b>         | <b>-19 249</b> | <b>-19 783</b> |

## 23.3 Charges comptabilisées

Les avantages au personnel ont impacté le compte de résultat consolidé de la manière suivante :

| <i>En milliers d'euros</i>        | 30 JUIN 2020 | 30 JUIN 2019 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Coûts des services rendus         | 434          | -743         |
| Coûts des services passés         | 0            | -227         |
| Coûts financiers nets             | -289         | -164         |
| Charges nettes de l'exercice      | <b>145</b>   | -1 134       |
| Dont comptabilisé                 |              |              |
| en Charges de personnel           | <b>434</b>   | -743         |
| en Charges financières            | <b>-289</b>  | -164         |
| en Autres charges opérationnelles | <b>0</b>     | -227         |

## 23.4 Analyse par pays

Indemnité de départ à la retraite en France :

| <i>En milliers d'euros</i>   | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|
| <b>Au 30 juin 2018</b>       | <b>-10 282</b>    | <b>1 895</b>         | <b>-8 387</b>    |
| Variation de périmètre       |                   |                      | 0                |
| Charges nettes de l'exercice | -810              | 21                   | -789             |
| - Coûts des services rendus  | -657              | 0                    | -657             |
| - Coûts financiers           | -153              | 0                    | -153             |
| - Rendement attendu du fonds | 0                 | 21                   | 21               |
| Cotisations versées          | 0                 | 160                  | 160              |
| Prestations servies          | 538               | -545                 | -7               |
| Ecarts actuariels générés    | -316              | -127                 | -443             |
| <b>Au 30 juin 2019</b>       | <b>-10 870</b>    | <b>1 404</b>         | <b>-9 466</b>    |
| Variation de périmètre       | -25               |                      | -25              |
| Charges nettes de l'exercice | 284               | 10                   | <b>294</b>       |
| - Coûts des services rendus  | 410               |                      | <b>410</b>       |
| - Coûts financiers           | -126              |                      | <b>-126</b>      |
| - Rendement attendu du fonds |                   | 10                   | <b>10</b>        |
| Cotisations versées          |                   | 75                   | <b>75</b>        |
| Prestations servies          | 314               | -300                 | <b>14</b>        |
| Ecarts actuariels générés    | 1 215             | 81                   | <b>1 296</b>     |
| <b>Au 30 juin 2020</b>       | <b>-9 082</b>     | <b>1 270</b>         | <b>-7 812</b>    |

Indemnité de départ à la retraite en Grande-Bretagne :

| <i>En milliers d'euros</i>              | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|---|-------------------|----------------------|------------------|
| Au 30 juin 2018                         | -28 441           | 28 902               | 460              |
| Charges nettes de l'exercice            | -984              | 775                  | -210             |
| - Coûts des services rendus             |                   |                      | 0                |
| - Coûts des services passés (égalité de | -227              |                      | -227             |
| - Coûts financiers                      | -758              |                      | -758             |
| - Rendement attendu du fonds            |                   | 775                  | 775              |
| Cotisations versées                     |                   | 284                  | 284              |
| Prestations servies                     | 3 094             | -3 094               | 0                |
| Ecarts actuariels générés               | -1 996            | 1 688                | -308             |
| Ecarts de conversion                    | 333               | -335                 | -2               |
| Au 30 juin 2019                         | -27 995           | 28 218               | 224              |
| Charges nettes de l'exercice            | -688              | 672                  | -16              |
| - Coûts des services rendus             | -24               |                      | -24              |
| - Coûts financiers                      | -664              |                      | -664             |
| - Rendement attendu du fonds            |                   | 672                  | 672              |
| Cotisations versées                     |                   | 285                  | 285              |
| Prestations servies                     | 724               | -724                 | 0                |
| Ecarts actuariels générés               | 1 899             | 2 692                | 4 591            |
| Ecarts de conversion                    | 412               | -598                 | -186             |
| <b>Au 30 juin 2020</b>                  | <b>-25 647</b>    | <b>30 545</b>        | <b>4 898</b>     |

Indemnité de départ à la retraite en Allemagne :

| <i>En milliers d'euros</i>   | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|
| Au 30 juin 2018              | -10 189           | 0                    | -10 189          |
| Charges nettes de l'exercice | -135              | 0                    | -135             |
| - Coûts des services rendus  | -86               |                      | -86              |
| - Coûts financiers           | -49               |                      | -49              |
| - Rendement attendu du fonds |                   |                      | 0                |
| Cotisations versées          |                   |                      | 0                |
| Prestations servies          |                   |                      | 0                |
| Ecarts actuariels générés    | 110               |                      | 110              |
| Au 30 juin 2019              | -10 214           | 0                    | -10 214          |
| Charges nettes de l'exercice | -133              |                      | -133             |
| - Coûts des services rendus  | 48                |                      | 48               |
| - Coûts financiers           | -181              |                      | -181             |
| - Rendement attendu du fonds |                   |                      | 0                |
| Cotisations versées          |                   |                      | 0                |
| Prestations servies          |                   |                      | 0                |
| Ecarts actuariels générés    | -844              |                      | -844             |
| <b>Au 30 juin 2020</b>       | <b>-11 191</b>    | <b>0</b>             | <b>-11 191</b>   |

## 23.5 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

|  | 30 JUIN 2020 | 30 JUIN 2019 |
|--|--------------|--------------|
| <b>France</b>                            |              |              |
| Taux d'actualisation                     | 0,7%         | 1,1%         |
| Taux de croissance attendue des salaires | 1,0%         | 1,5%         |
| <b>Grande-Bretagne</b>                   |              |              |
| Taux d'actualisation                     | 1,5%         | 2,4%         |
| Taux de croissance attendue des salaires | 2,9%         | 3,4%         |
| <b>Allemagne</b>                         |              |              |
| Taux d'actualisation                     | 1,0%         | 1,8%         |
| Taux de croissance attendue des salaires | 2,0%         | 2,0%         |

### Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé par zone géographique par référence aux taux de rendement des obligations notées AA à la date de clôture.

### Taux de turnover

En France, le taux est calculé par société, selon la catégorie socio-professionnelle. Il est décroissant selon l'âge du salarié. Le taux moyen n'excède pas 10%.

En Grande-Bretagne, les droits sont définitivement acquis au cours de la période de présence des salariés, le taux de turnover n'est donc pas utilisé.

## 23.6 Test de sensibilité

### 23.6.1 Engagements

Au 30 juin 2020 la variation d'un demi-point de pourcentage du taux d'actualisation aurait les effets suivants :

| <i>En milliers d'euros</i>          | DIMINUTION<br>DE 0,5 POINT | AUGMENTATION<br>DE 0,5 POINT |
|-------------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| <b>France</b>                       |                            |                              |
| Impact coûts des services rendus    | 78                         | -91                          |
| Impact capitaux propres de la dette | -639                       | 521                          |
| <b>Grande-Bretagne</b>              |                            |                              |
| Impact coûts des services rendus    | 0                          | 0                            |
| Impact capitaux propres de la dette | -2 103                     | 1 923                        |
| <b>Allemagne</b>                    |                            |                              |
| Impact coûts des services rendus    | 14                         | 13                           |
| Impact capitaux propres de la dette | -987                       | 869                          |

### 23.6.2 Actifs de couverture

En France, l'actif de couverture est principalement constitué de produits à taux fixes. Le montant de l'actif est relativement stable depuis plusieurs exercices, il n'y a plus de versement complémentaire dans le fonds.

En Grande-Bretagne, l'actif de couverture est principalement constitué d'obligations (environ 66 % au 30 juin 2020 et 66 % au 30 juin 2019).

Au 30 juin 2020 la variation d'un demi-point du taux d'actualisation aurait les effets suivants :

| <i>En milliers d'euros</i>  | DIMINUTION<br>DE 0,5 POINT | AUGMENTATION<br>DE 0,5 POINT |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|
| <b>France</b>               |                            |                              |
| Impact taux d'actualisation | -8                         | 20                           |
| <b>Grande-Bretagne</b>      |                            |                              |
| Impact taux d'actualisation | -2                         | 1                            |

### 23.7 Cotisations à verser au régime en 2020-2021

La meilleure estimation des cotisations à verser au régime pour la période annuelle suivant celle couverte par les présents états financiers annuels (soit à la clôture au 30 juin 2021) s'élève à :

- sociétés anglaises : 114 milliers d'euros

## 24. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

| <i>En milliers d'euros</i>         | 30 JUI 2020  | 30 JUI 2019 |
|------------------------------------|--------------|-------------|
| Passifs non courants               | 1 641        | 0           |
| Dettes de rachat de droits de vote | 3 427        | 0           |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>5 068</b> | <b>0</b>    |

Au 30 juin 2020 les passifs non courants comprennent 1,4 million d'euros lié à l'application d'IFRIC 23 (voir note 2.2.1).

Le Groupe a mis en place des promesses d'achat et de vente croisées avec les tiers détenant les droits de vote résiduels du périmètre Santéol acquis sur l'exercice, promesses à échéance 5 ans. Une dette de rachat de droits de vote a ainsi été constatée pour un montant de 3,4 millions d'euros. Les variations futures de cette dette seront comptabilisées en compte de résultat. Du fait de cet engagement le Groupe n'a pas reconnu d'intérêts minoritaires.



## 25. PROVISIONS

Au cours de cet exercice, les soldes des provisions ont évolué de la manière suivante :

| <i>En milliers d'euros</i> | PROVISIONS<br>POUR LITIGES | PROVISIONS POUR<br>RESTRUCTURATIONS | PROVISIONS<br>DIVERSES | TOTAL         |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|------------------------|---------------|
| Au 30 juin 2019            | 1 313                      | 346                                 | 280                    | 1 938         |
| Dotation                   | 927                        | 10 565                              | 2 181                  | <b>13 673</b> |
| Utilisation                | -561                       | -115                                | -89                    | <b>-765</b>   |
| Variations de change       |                            | -14                                 | -19                    | <b>-33</b>    |
| <b>Au 30 juin 2020</b>     | <b>1 679</b>               | <b>10 782</b>                       | <b>2 353</b>           | <b>14 813</b> |

Les dotations aux provisions pour restructurations sont en lien avec les *Autres éléments Opérationnels* de l'exercice (voir note 6).

## 26. AUTRES DETTES

| <i>En milliers d'euros</i>  | 30 JUI 2020   | 30 JUI 2019   |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Avances et acomptes reçus   | <b>21 612</b> | 17 631        |
| Dettes sociales             | <b>26 088</b> | 23 153        |
| Dettes fiscales             | <b>11 532</b> | 8 794         |
| Produits constatés d'avance | <b>1 569</b>  | 1 286         |
| Autres dettes               | <b>2 627</b>  | 923           |
| <b>TOTAL</b>                | <b>63 428</b> | <b>51 787</b> |

## 27. INSTRUMENTS DERIVES

### 27.1 Synthèse

| <i>En milliers d'euros</i>  | 30 JUI 2020   | 30 JUI 2019  |
|-----------------------------|---------------|--------------|
| Instruments dérivés actifs  | <b>2 661</b>  | 3 029        |
| Instruments dérivés passifs | <b>-1 138</b> | -531         |
| <b>TOTAL</b>                | <b>1 523</b>  | <b>2 498</b> |

Les instruments dérivés portent uniquement sur la couverture du risque de change lié à une politique d'achats en devises au sein du Groupe. Ces instruments consistent principalement en contrats de change à terme et options sur devises.

## 27.2 Analyse des instruments dérivés

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2020 | 30 JUIN 2019 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| CHF                        | -64          | -106         |
| USD                        | 1 115        | 2 250        |
| GBP                        | 472          | 368          |
| EUR                        | 0            | -14          |
| <b>TOTAL</b>               | <b>1 523</b> | <b>2 498</b> |

## 28. GESTION DU RISQUE

Outre les instruments dérivés, les principaux passifs sont constitués d'emprunts, de contrats de location avec option d'achat, de découverts bancaires et de dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Le Groupe détient des actifs tels que des créances clients et autres débiteurs, de la trésorerie et des dépôts à terme.

Les instruments dérivés actifs et passifs sont principalement des achats et ventes à terme de devises ayant pour objectif la gestion des risques de change liés aux activités du Groupe.

Le recours à des instruments dérivés s'inscrit dans une politique stricte de couverture.

Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité.

### 28.1 Risque de change

Le groupe Damartex met en place des instruments de couverture de change sur ses flux de trésorerie futurs. L'essentiel de ces flux concerne des achats en USD réalisés par des filiales ayant l'euro ou la livre sterling comme devise fonctionnelle compte tenu des importations en provenance d'Asie et du Moyen Orient. Par ailleurs, certaines filiales de la zone euro réalisent des ventes en devises étrangères principalement en livre sterling.

| <i>En milliers d'euros</i>  | TOTAL        |
|-----------------------------|--------------|
| Au 30 juin 2018             | 3 775        |
| Variations capitaux propres | -1 561       |
| Impact résultat financier   | 284          |
| Au 30 juin 2019             | 2 498        |
| Variations capitaux propres | -795         |
| Impact résultat financier   | -180         |
| <b>Au 30 juin 2020</b>      | <b>1 523</b> |

Le tableau suivant présente la sensibilité des capitaux propres (liée aux variations de juste valeur des contrats à terme) du Groupe à une variation raisonnable du taux de change des différentes devises utilisées dans le Groupe, toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2020  |              |
|----------------------------|---------------|--------------|
|                            | - 5 %         | + 5 %        |
| CHF                        | 259           | -259         |
| USD                        | -5 392        | 5 392        |
| GBP                        | -951          | 951          |
| <b>TOTAL</b>               | <b>-6 084</b> | <b>6 084</b> |

## 28.2 Risque de taux d'intérêt

Les passifs financiers du Groupe sont principalement composés au 30 juin 2020 de concours bancaires. A ce jour, les concours bancaires, rémunérés à taux variables, ne font l'objet d'aucune couverture.

## 28.3 Risque de liquidité

Le financement du Groupe repose essentiellement sur des crédits baux, des concours bancaires, des lignes de financement moyen terme.

Le Groupe ne pratique pas la titrisation.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs du Groupe au 30 juin, sur la base des paiements contractuels non actualisés :

| <i>En milliers d'euros</i>                      | A VUE         | MOINS DE 6 MOIS | 6 A 12 MOIS   | 1 A 5 ANS  | > 5 ANS  | TOTAL          |
|---|---------------|-----------------|---------------|------------|----------|----------------|
| Prêts et emprunts portant intérêts Fournisseurs | 90 794        | 286             | 293           | 483        |          | 1 062          |
| Lignes de crédit moyen terme                    |               |                 | 55 000        |            |          | 55 000         |
| Concours bancaires                              | 186           |                 |               |            |          | 186            |
| <b>Au 30 juin 2019</b>                          | <b>90 980</b> | <b>286</b>      | <b>55 293</b> | <b>483</b> | <b>0</b> | <b>147 042</b> |

| <i>En milliers d'euros</i>                      | A VUE         | MOINS DE 6 MOIS | 6 A 12 MOIS    | 1 A 5 ANS    | > 5 ANS  | TOTAL          |
|---|---------------|-----------------|----------------|--------------|----------|----------------|
| Prêts et emprunts portant intérêts Fournisseurs | 79 979        | 632             | 394            | 1 297        |          | 2 323          |
| Lignes de crédit moyen terme                    |               | 7 261           | 143            |              |          | 87 383         |
| Concours bancaires                              | 258           |                 | 105 000        |              |          | 105 000        |
| <b>Au 30 juin 2020</b>                          | <b>80 237</b> | <b>7 893</b>    | <b>105 537</b> | <b>1 297</b> | <b>0</b> | <b>194 964</b> |

## **28.4 Risque action**

Au 30 juin 2020, le Groupe n'est exposé à aucun risque action.

## **28.5 Gestion du capital**

Les capitaux propres comprennent le capital social, les primes d'émission, les écarts de réévaluation, les réserves dont les résultats non distribués.

L'objectif du Groupe est de conserver des ratios sur capital les plus sains possible afin de s'assurer notamment une bonne notation vis-à-vis des partenaires financiers extérieurs. Le Groupe veille aussi à maximiser la valeur des capitaux propres vis-à-vis des actionnaires et à respecter les seuils fixés légalement.

Ces objectifs, identiques depuis plusieurs exercices, ont jusqu'à lors été respectés. Compte-tenu de la crise sanitaire à laquelle Damartex fait face sur cet exercice, le test des covenants financiers ne sera pas effectué par les prêteurs au 30 juin 2020, suite à un accord obtenu avec l'ensemble d'entre eux.

Le Groupe dispose d'un contrat de liquidité. Ce contrat a pour objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements. Les engagements portent sur un minimum de 150 milliers d'euros de trésorerie et sur 3 000 actions.

## **28.6 Risque crédit**

Compte tenu du grand nombre de clients répartis dans plusieurs pays, il n'y a pas de concentration du risque de crédit sur les créances détenues par le Groupe.

## **28.7 Autres risques**

Afin de réduire la volatilité potentielle des actifs de couverture des fonds liés aux avantages au personnel, le groupe Damartex, lors des exercices précédents, a réduit la part des actions dans ces actifs en contrepartie d'une augmentation du poids des obligations. La répartition est restée stable sur cet exercice.

## **29. STOCK-OPTIONS ET ACTIONS GRATUITES**

Les stock-options et les actions gratuites sont évaluées à leur valeur de marché lors de leur attribution. A partir de cette date, une charge est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits des salariés. Au 30 juin 2020, la charge IFRS 2 annuelle représente 78 milliers d'euros (154 milliers d'euros au 30 juin 2019). Elle est comptabilisée en *Charges de personnel*.

## 29.1 Plans de stock-options

Le groupe ne dispose pas de plan de stock-options sur les trois derniers exercices.

## 29.2 Plans d'actions gratuites

| DATE DU PLAN     | NOMBRE DE BENEFICIAIRES | NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUEES | VALORISATION | DATE D'ACQUISITION | DATE DE DISPONIBILITE | ACTIONS ASSOCIEES A DES CONDITIONS NON REMPLIES | ACTIONS ACQUISES | NOMBRE D'ACTIONS RESTANT A ACQUERIR AU 30 JUIN 2020 |
|------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|---|------------------|---|
| 11 décembre 2015 | 1                       | 2 300                       | 19,95        | 11.12.2019         | 11.12.2019            | -564  | -1 736           | 0   |
| 6 décembre 2016  | 1                       | 2 300                       | 30,80        | 07.12.2020         | 07.12.2020            | -1 279  |                  | 1 021   |
| 6 décembre 2016  | 2                       | 9 000                       | 30,80        | 06.12.2019         | 06.12.2019            | 0   | -9 000           | 0   |
| 2 décembre 2019  | 1                       | 5 000                       | 14,00        | 30.06.2022         | 30.06.2022            | 0   |                  | 5 000   |
| 2 décembre 2019  | 47                      | 45 753                      | 14,00        | 02.12.2021         | 02.12.2021            | -45 753   |                  | 0   |
| 2 décembre 2019  | 49                      | 47 253                      | 14,00        | 02.12.2022         | 02.12.2022            | -41 228   |                  | 6 025   |
| 21 janvier 2020  | 1                       | 750                         | 14,00        | 21.01.2022         | 21.01.2022            | -750  |                  | 0   |
| 21 janvier 2020  | 1                       | 750                         | 14,00        | 21.01.2023         | 21.01.2023            | -654  |                  | 96  |
| <b>Total</b>     |                         | <b>113 106</b>              |              |                    |                       | <b>-90 228</b>                                  | <b>-10 736</b>   | <b>12 142</b>                                       |

## 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan donnés par le groupe Damartex se décomposent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i> | A un an au plus | Plus d'un an et moins de 5 ans | A plus de cinq ans | 30 JUIN 2020 | 30 JUIN 2019 |
|----------------------------|-----------------|--------------------------------|--------------------|--------------|--------------|
| Cautions bancaires         |                 |                                | 873                | 873          | 873          |
| Garanties données          |                 | 2 630                          |                    | 2 630        | 2 722        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>0</b>        | <b>2 630</b>                   | <b>873</b>         | <b>3 503</b> | <b>3 595</b> |

## 31. EFFECTIFS

|                | 30 JUIN 2020 | 30 JUIN 2019 |
|----------------|--------------|--------------|
| Effectif moyen | 3 292        | 3 278        |

## 32. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées au 30 juin 2020 :

| RAISON SOCIALE  | SIEGE                               | % DE CONTRÔLE<br>30 JUN 2020 | % D'INTERET<br>30 JUN 2020 | % D'INTERET<br>30 JUN 2019 |
|---|-------------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Damartex  | 59100 Roubaix (France)              | ( mère )                     |                            |                            |
| Damart  | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| D.S.B.  | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Vernier Leurent   | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| La Maison du Jersey                                     | 59650 Villeneuve d'Ascq (France)    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Damartex UK Ltd   | Bingley (Grande Bretagne)           | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| SHC   | Bingley (Grande Bretagne)           | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Cofisiel  | Bale (Suisse)                       | 0,00                         | 0,00                       | 100,00                     |
| Damart Swiss AG   | Genève (Suisse)                     | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Damart TSD  | Dotignies (Belgique)                | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| DMT   | Zaghouan (Tunisie)                  | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Afibel  | 59650 Villeneuve d'Ascq (France)    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Auber Tissus  | 59650 Villeneuve d'Ascq (France)    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Jours Heureux   | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Silveredge  | 59650 Villeneuve d'Ascq (France)    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| TEDL  | Bishops Stortford (Grande Bretagne) | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| TEDR  | Bishops Stortford (Grande Bretagne) | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Vivadia   | Valbonne (France)                   | 0,00                         | 0,00                       | 100,00                     |
| Xandres NV  | Destelbergen (Belgique)             | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Xandres Nederland BV                                    | Naarden (Pays Bas)                  | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| 3Pagen Versand und Handelsgesellschaft GmbH             | Alsdorf (Allemagne)                 | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Mandata Grundstücks-Vermietungsgesellschaft mbH & Co KG | Alsdorf (Allemagne)                 | 94,00                        | 94,00                      | 94,00                      |
| 3Pagen Vertriebsgesellschaft AG                         | Otelfingen (Suisse)                 | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| 3Pagen Handelsgesellschaft mbH                          | Hallein (Autriche)                  | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Damartex Seed+  | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Ewear Solutions   | 59120 Loos (France)                 | 0,00                         | 0,00                       | 100,00                     |
| Damartex Shanghai                                       | Shanghai (Chine)                    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Santéol Holding   | Strasbourg (France)                 | 95,00                        | 100,00                     |                            |
| Santéol Strasbourg                                      | Strasbourg (France)                 | 97,50                        | 100,00                     |                            |
| Santéol Méditerranée                                    | Aix en Provence (France)            | 95,00                        | 100,00                     |                            |
| Deppssoft   | Krautergersheim (France)            | 70,00                        | 100,00                     |                            |

## 33. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

### 33.1 Relations entre Damartex et la société mère

La société mère de Damartex est la société JPJ-D.

Il n'y a pas de transaction significative avec la société JPJ-D.

### 33.2 Relations entre Damartex et ses filiales

Elles sont de nature classique :

- convention d'intégration fiscale ;
- cash pooling ;
- prestations de services.

### 33.3 Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Damartex pour l'exercice, à raison de leurs fonctions dans les sociétés du Groupe s'élève à 805 milliers d'euros.

| <i>En milliers d'euros</i>         | 30 JUIN 2020 | 30 JUIN 2019 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Montant des rémunérations allouées | 795          | 778          |
| Avantages postérieurs à l'emploi   | 9            | 8            |
| Paieement en actions               | 1            | 15           |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>805</b>   | <b>801</b>   |

L'avantage postérieur à l'emploi correspond aux droits acquis sur la période pour l'indemnité de départ en retraite.

Le paiement en actions représente la charge IFRS 2 des plans d'actions gratuites concernant les mandataires sociaux.

### 33.4 Intérêts des dirigeants dans les plans d'option d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions gratuites

Les plans d'actions pour lesquels les dirigeants ont des intérêts présentent les caractéristiques suivantes :

- **Stock-options**

Aucun plan de stock-options en cours au 30 juin 2020.

- **Actions gratuites**

| DATE DU PLAN    | VALORISATION | DATE D'ACQUISITION | DATE DE FIN DE CONSERVATION | NOMBRE D' ACTIONS RESTANT A ACQUERIR AU 30 JUIN 2020 | NOMBRE D' ACTIONS RESTANT A ACQUERIR AU 30 JUIN 2019 |
|-----------------|--------------|--------------------|-----------------------------|--|--|
| 2 décembre 2019 | 14,00        | 02.12.2021         | 02.12.2021                  | 0  | 0  |
| 2 décembre 2019 | 14,00        | 02.12.2022         | 02.12.2022                  | 6 025  | 0  |
| <b>Total</b>    |              |                    |                             | <b>6 025</b>   | <b>0</b>   |

## **34. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **Prêt Garanti par l'Etat**

Le Groupe a fait la demande d'un prêt garanti par l'Etat (PGE) pour un montant de 80 millions d'euros. Celui-ci a été accordé le 16 juillet 2020.

### **Jours Heureux**

Suite à l'annonce de l'arrêt d'activité de Jours Heureux, le Groupe a reçu plusieurs marques d'intérêts pour une reprise de cette activité. Un accord engageant signé le 10 juin 2020 a scellé la reprise de Jours Heureux (activité Vente A Distance) par le Groupe Financière Trésor Du Patrimoine. La cession a été finalisée le 31 juillet 2020. Les conséquences de cette cession (arrêt de l'activité magasins) ont été constatées dans les comptes clos au 30 juin 2020.

### **Augmentation de capital**

De manière à financer son plan stratégique et les investissements liés hors augmentation de capital envisagée, le Groupe a annoncé le 9 juin 2020 envisager de réaliser une augmentation de capital d'environ 30 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'ici la fin d'année 2020 et sous réserve des conditions de marché.



## 5.2. INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES

Non applicable

## 5.3. AUDIT DES INFORMATIONS FINANCIERES ANNUELLES

Exercice clos le 30 juin 2020

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

A l'Assemblée Générale de la société Damartex,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Damartex relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 31 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note 2.2 au paragraphe « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes consolidés concernant les changements de méthodes relatifs à l'application, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, des normes IFRS 16 « Contrats de location » et IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### ■ *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Comme décrit au paragraphe 2.11 « Dépréciation des actifs » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe teste chaque année la valeur de ses goodwill et de ses actifs ayant une durée d'utilité indéfinie, et évalue également s'il existe pour les autres immobilisations incorporelles et corporelles un indice de perte de valeur. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test et apprécié le caractère approprié des hypothèses retenues.

### ■ *Valeur de réalisation des stocks*

Comme décrit au paragraphe 2.13 « Stocks » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe constitue des provisions pour dépréciation des stocks de marchandises. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses retenues par votre groupe en termes de valeur de réalisation.

### ■ *Provision pour risques et charges*

Comme décrit au paragraphe 2.18 « Provisions » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe constitue des provisions pour risques et charges, notamment relatives aux plans de restructuration. Nous avons apprécié les données sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que le caractère approprié des hypothèses retenues.

### ■ *Norme IFRS 16 – Contrat de location*

Votre groupe a procédé à la première application d'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> juillet 2019 tel que cela est décrit dans la note 2.2 au paragraphe « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre par la direction, relatives notamment à la détermination de la période exécutoire et au taux d'actualisation pour la détermination de la valeur des actifs au titre des droits d'utilisation et des passifs de loyers des contrats de location immobiliers à partir de la date de début du contrat sur les loyers futurs actualisés.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables citées ci-dessus et leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 31 juillet 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lille, le 5 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES  
Edouard Lhomme

ERNST & YOUNG et Autres  
Antoine Moitié

#### 5.4. INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE

Les indicateurs clef de performance financière suivis au niveau du Groupe sont les suivants :

- Chiffre d'affaires net hors taxes
- EBITDA opérationnel
- Résultat opérationnel courant
- Résultat net
- Capitaux propres
- Endettement financier net

Ces indicateurs sont définis dans le paragraphe 5.1 du présent document ou sont directement accessibles dans les états financiers.

#### 5.5. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DANS LA SITUATION DE L'EMETTEUR

Depuis sa clôture annuelle au 30 juin 2020, la Société n'a connu aucun changement significatif dans sa situation.

#### 5.6. POLITIQUE EN MATIERE DE DIVIDENDES

Le Groupe a une politique de dividende mesurée compte tenu des investissements nécessaires à sa transformation. Lorsque le Groupe réalise des pertes, aucun dividende n'est versé. D'une manière générale, il est proposé un taux de distribution de 30 à 50% des résultats annuels.

Le tableau ci-après reprend l'historique des 3 dernières années :

| <i>Exercices clos les</i>     | 30 JUIN 2017   | 30 JUIN 2018   | 30 JUIN 2019 |
|-------------------------------|----------------|----------------|--------------|
| Nombre d'actions rémunérées * | 6.983.327      | 7.040.780      | --           |
| Nominal                       | 14 €           | 14 €           | --           |
| Dividendes distribués         | 4.539.162,55 € | 3.520.090,00 € | --           |
| Dividende brut par action     | 0,65 €         | 0,50 €         | --           |

\* Hors actions détenues par Damartex privées de droit au dividende

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020, le Directoire n'a pas proposé de distribution de dividendes à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

#### 5.7. INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

Non applicable

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONNAIRES ET AUX DETENTEURS DE VALEURS MOBILIERES.

### 6.1. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

#### 6.1.1 Répartition du capital

A la connaissance de la société, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement :

|  | Actions          | % capital     | Droits de vote théoriques | % droits de vote théoriques |
|--|------------------|---------------|---------------------------|-----------------------------|
| JPJ-D <sup>1</sup>                             | 4 343 882        | 58,99         | 8 687 764                 | 68,86                       |
| JPJ- 2 <sup>2</sup>                            | 1 206 717        | 16,39         | 1 716 412                 | 13,61                       |
| Autres membres de la famille Despature         | 222 596          | 3,02          | 388 192                   | 3,08                        |
| Paul Georges Despature et ses enfants          | 3 060            | 0,04          | 6 004                     | 0,05                        |
| Silverco                                       | 0                | 0             | 0                         | 0                           |
| <b>Total concert</b>                           | <b>5 776 255</b> | <b>78,44</b>  | <b>10 798 372</b>         | <b>85,59</b>                |
| Actions autodétenues                           | 484 367          | 6,58          | 484 367                   | 3,84                        |
| Autres actionnaires au nominatif et au porteur | 1 103 378        | 14,98         | 1 333 244                 | 10,57                       |
| <b>Total</b>                                   | <b>7 364 000</b> | <b>100,00</b> | <b>12 615 983</b>         | <b>100,00</b>               |

<sup>1</sup> Société en commandite par actions (sise 160 boulevard de Fourmies 59100 Roubaix), contrôlée par M. Paul Georges Despature et ses enfants

<sup>2</sup> Société anonyme (sise 29 route de l'Aéroport, 1215 Genève 15, Suisse) contrôlée par M. Paul Georges Despature et ses enfants

Les sociétés JPJ-D, JPJ-2 et certains membres de la famille Despature agissent de concert. Ils ont réitéré leur engagement de concertation le 9 septembre 2020 pour une durée de 10 ans

Le concert total représente 78,44 % du capital et 85,59 % des droits de vote, représentant respectivement 5 776 255 actions et 10 798 372 droits de vote.

A la connaissance de la société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Le 31 juillet 2020, des cadres du groupe Damartex et la société JPJ-D ont constitué ensemble la Société Silverco, société par actions simplifiée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 887 918 563 dont le siège social est 160 boulevard de Fourmies - 59100 Roubaix. Cette société a notamment pour objet de prendre, par tous moyens, toute participation dans toute société et, plus particulièrement, dans la Société Damartex et de gérer ces participations.

Dans le cadre de la réitération formelle de l'action de concert signée le 9 septembre dernier, la Société Silverco (qui ne détient aucune action Damartex à ce jour), a déclaré adhérer à ladite action de concert. Cette adhésion deviendra effective le jour où Silverco deviendra actionnaire de la Société Damartex.

### 6.1.2 Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, il est précisé que l'article 29 des statuts prévoit un droit de vote double selon les modalités suivantes :

*« Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire à la fin de l'année civile précédant chaque Assemblée.*

*En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, auront également un droit de vote double.*

*Toute action transférée en propriété, perd le droit de vote double, sauf dans les cas prévus par la loi. Il en est de même pour toute action convertie au porteur. Néanmoins, la mutation par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu au paragraphe ci-dessus.*

*La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celle-ci l'ont institué. »*

### 6.1.3 Contrôle de la Société. Nature de ce contrôle et mesures prises en vue d'éviter qu'il ne soit exercé de manière abusive

La société est contrôlée comme indiqué au paragraphe 6.1.1.

Les mesures prises pour éviter que le contrôle ne soit exercé de manière abusive sont les suivantes :

Le choix de la structure de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance qui assure une direction collégiale dont le contrôle est assurée par un Conseil de Surveillance. Cette structure repose sur une distinction claire entre les fonctions de direction et celle de contrôle de cette direction.

La limitation des pouvoirs du Directoire et l'exigence de l'unanimité pour la prise de certaines décisions du Directoire. En effet, les statuts soumettent certaines décisions du Directoire à l'accord préalable du Conseil (achat d'immeubles, souscription de tous prêts et prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés excédant certains montants fixés annuellement par le Conseil). Par ailleurs, les statuts prévoient également que certaines décisions du Directoire ne peuvent être prises qu'à l'unanimité de ses membres (achat et vente d'immeubles, prêt, emprunt, caution aval et garantie excédant certains montants ainsi que toute prise ou cession de participations quel qu'en soit le montant).

La présence de membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance, étant précisé qu'à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement le Conseil comprend 3 membres indépendants sur les 9 membres du Conseil (soit 1/3 de membres indépendants).

La présence de comité spécialisés (Comité d'Audit et Comité des Rémunérations) étant précisé qu'à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, le Comité d'Audit comprend 2/3 membres indépendants dont son président et que le Comité des Rémunérations en comprend la moitié.

#### **6.1.4 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner ou empêcher un changement de contrôle**

Un engagement de conservation de titres Damartex existe depuis le 31 décembre 2015. En application de l'article 885 I bis du CGI, les actionnaires signataires (les sociétés JPJ-D et JPJ-2, certains membres de la famille Despature et les membres du Directoire de Damartex) ont pris l'engagement de conserver collectivement 69,11% du capital de la Société.

### **6.2. PROCEDURES JUDICIAIRES ET ARBITRAGES**

A la connaissance de la société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas et n'existait pas au cours des douze derniers mois de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage (y compris les procédures en cours ou menaces de procédure dont la Société a connaissance) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

### **6.3. CONFLITS D'INTERET AU NIVEAU DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

A la connaissance de la société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs de l'un des mandataires sociaux à l'égard de l'émetteur et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

A la connaissance de la société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas d'arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires ou avec des clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un quelconque des mandataires sociaux a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

A la connaissance de la société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas de restriction acceptée par les mandataires sociaux concernant la cession, dans un certain laps de temps, des titres de l'émetteur qu'ils détiennent.

Conformément à l'article 4 du Règlement Intérieur du Conseil de surveillance, les membres du Conseil de surveillance ont une obligation de loyauté et de non-concurrence ainsi qu'une obligation de révélation.

### **6.4. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Au 30 juin 2020, aucune nouvelle convention de la nature de celles visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce, n'a été conclue.

Il n'y a pas eu au 30 juin 2020 de transactions significatives avec des parties liées.



## 6.5. CAPITAL SOCIAL

### 6.5.1. Capital social actuel

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, le capital social de la Société s'élève à 36 820 000 € divisé en 7 364 000 actions ordinaires de 5 euros de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Ces 7 364 000 actions représentent 12 615 983 droits de vote théoriques et 12 131 616 droits de vote réels. L'écart entre le nombre d'actions et de droits de vote est lié à l'existence d'un droit de vote double.

L'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et celui des droits de vote réels correspond au nombre d'actions auto détenues.

Concernant l'évolution du capital, il est précisé que l'assemblée générale du 16 juillet 2020 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66 276 000 euros, le ramenant ainsi de 103 096 000 € à 36 820 000 €, par voie de réduction de la valeur nominale de 7 364 000 actions ordinaires de 14 euros à 5 euros et de virement à un compte de réserves indisponible.

### 6.5.2. Capital autorisé

Le Directoire dispose des délégations suivantes en matière d'augmentation de capital consenties par l'Assemblée Générale du 16 juillet 2020 pendant une période de 26 mois soit jusqu'au 15 septembre 2022 :

| <b>Objet de la résolution</b>  | <b>Durée</b> | <b>Plafond (montant nominal maximum de l'augmentation de capital)</b>  |
|--|--------------|--|
| Délégation de compétence donnée au Directoire pour émettre des actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription  | 26 mois      | 25 000 000 euros représenté par 5 000 000 actions ordinaires nouvelles de 5 euros chacune de valeur nominale |
| Délégation de compétence donnée au Directoire pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de group en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail | 26 mois      | 1 100 000 euros représenté par 220 000 actions ordinaires nouvelles de 5 euros chacune de valeur nominale    |

Le Directoire dispose également d'autorisation lui permettant d'attribuer des options d'achat d'actions et des actions gratuites existantes. Ces autorisations ne sont pas susceptibles de générer à terme la création d'actions nouvelles. Elles ont été consenties par l'Assemblée Générale du 14 novembre 2018 pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 13 janvier 2022, selon les modalités suivantes :

| <b>Objet de la résolution</b>   | <b>Durée</b> | <b>Plafond</b>  |
|---|--------------|---|
| Autorisation en vue d'octroyer des options d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées        | 38 mois      | 3 % du capital social existant au jour de l'Assemblée |
| Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées | 38 mois      | 3 % du capital social existant au jour de l'Assemblée |

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, les délégations et autorisations susvisées n'ont pas été utilisées, à l'exception de l'autorisation en matière d'attribution gratuite d'actions qui a été utilisée le 2 décembre 2019 à hauteur de 45,04% et dont le plafond résiduel est de 1,62%.

#### **6.5.3. Actions non représentatives du capital**

Non applicable

#### **6.5.4. Actions détenues par l'émetteur lui-même**

Au 31 août 2020, la Société détient 483.432 actions propres représentant une valeur nominale globale de 17,09 € et une valeur comptable de 8.260.910 €.

A cet égard, il est rappelé que la Société a mis en œuvre un programme de rachat des actions de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce et du Règlement général de l'AMF, dans les conditions décrites ci-dessous :

Autorisation du programme : Assemblée générale du 13 novembre 2019

Titres concernés : actions ordinaires

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé : 10 % du capital (soit 736.400 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

Prix maximum d'achat : 40 euros par action

Montant maximal du programme : 29 456 000 euros

Modalités des rachats : aucune restriction particulière n'est prévue pour les rachats d'actions qui pourront ainsi être effectués par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Directoire appréciera. La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Objectifs :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Damartex par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Durée de programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 13 novembre 2019 soit jusqu'au 12 mai 2021.

#### **6.5.5. Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital**

Il n'existe pas de valeurs mobilières donnant droit à des actions nouvelles ni de stock-options.

Il est toutefois précisé, qu'il existe des plans d'actions gratuites existantes.

#### **6.5.6. Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital**

Non applicable

#### **6.5.7. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option**

A la connaissance de la Société et à la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas d'option d'achat ou de vente ou d'autres engagements au profit des actionnaires de la Société ou consentis par ces derniers portant sur des actions de la Société.

## 6.6. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe aucune disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la Société qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

## 6.7. CONTRATS IMPORTANTS

A la date d'approbation du présent Document d'enregistrement, il n'existe pas de contrat important conclu en dehors du cadre normal des activités auquel l'émetteur ou tout autre membre du Groupe est partie.

## 7. DOCUMENTS DISPONIBLES

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société. Le Document d'enregistrement peut également être consulté sur le site Internet de la Société ([www.damartex.com](http://www.damartex.com)) et sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Peuvent notamment être consultés au siège social pendant la durée de validité du Document d'enregistrement :

- (a) la dernière version à jour des statuts de la Société ;
- (b) tous rapports, courriers et autres documents, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le Document d'enregistrement.

## 8. ANNEXES

## 8.1. Annexe 1 - Attestation de l'Organisme Tiers Indépendant au 30 juin 2020



**DAMARTEX GROUP**

**Rapport de l'organisme de vérification  
Exercice clos le 30 juin 2020**

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société DamarTEX Group (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le Cofrac Inspection sous le N° 3-1081 (portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 30 juin 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

#### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Directeur d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie conformément au référentiel utilisé, (ci-après le « Référentiel ») par l'entité dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

#### Nature et étendue des travaux

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes applicables en France déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, et à la norme internationale ISAE 3000.

Nos travaux ont été effectués entre le 28 avril 2020 et le 04 août 2020 pour une durée d'environ 10 jours/homme.

Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la Déclaration.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et,

de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au II de l'article L. 225-102 1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentées, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>1</sup> et couvrent entre 31 et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés pour ces tests<sup>2</sup> ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'informations et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans la Déclaration ne peut être totalement éliminé.

<sup>1</sup> Damar France, D8B, SilverEdge, Damar Tunisie (pour les informations environnementales)

<sup>2</sup> Enjeux vérifiés : Innovation au service des seniors, qualité des produits, satisfaction des clients et réponses à leurs besoins, la Fondation On SeniorSide, Salariés heureux et talentueux, Santé et sécurité des salariés, Achats responsables (respect des droits humains), Ethique des Affaires, Confidentialité des données, Empreinte carbone des activités, Eco-conception des produits, Gestion des déchets d'emballages, Gouvernance

#### 34 - Rapport de vérification

#### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 04 août 2020



FINEXFI  
Isabelle Lhoste  
Associée

**Damartex**

Exercice clos le 30 juin 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés



DELOITTE & ASSOCIES  
67, rue du Luxembourg  
59777 Euralille cedex  
S.A. au capital de € 1.723.040  
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres  
14, rue du Vieux Faubourg  
59042 Lille cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

---

## Damartex

Exercice clos le 30 juin 2019

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Damartex,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Damartex relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Comme décrit au paragraphe 2.11 de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés, votre groupe teste chaque année la valeur de ses écarts d'acquisition et de ses immobilisations incorporelles non amortissables, et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations corporelles. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

### *Valeur de réalisation des stocks*

Comme décrit dans le paragraphe 2.13 de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés, votre groupe constitue des provisions pour dépréciation des stocks de marchandises. Nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses retenues par votre groupe en termes de valeur de réalisation, notamment en fonction des ventes observées au cours des exercices antérieurs.

## Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lille, le 23 octobre 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Jean-Yves Morisset

ERNST & YOUNG et Autres

Antoine Moitié

# RAPPORT FINANCIER

## 2018-2019

---

DOCUMENTS FINANCIERS CONSOLIDES

**damartex**  
GROUP

## Documents Financiers consolidés

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

#### Actif

| <i>En milliers d'euros</i>              | NOTES    | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018   |
|---|----------|----------------|----------------|
| Ecart d'acquisition                     | 11       | 16 573         | 21 986         |
| Immobilisations incorporelles           | 11       | 82 039         | 99 692         |
| Immobilisations corporelles             | 12       | 80 770         | 84 128         |
| Actifs financiers                       | 20       | 1 814          | 2 016          |
| Actifs d'impôts différés                |          | 0              | 0              |
| <b>Actifs non courants</b>              |          | <b>181 196</b> | <b>207 822</b> |
| Stocks                                  | 14       | 118 840        | 121 682        |
| Créances clients                        | 15       | 47 127         | 47 305         |
| Autres débiteurs                        | 16       | 13 988         | 15 580         |
| Créances d'impôts                       |          | 4 288          | 7 462          |
| Instruments dérivés actifs              | 20-25    | 3 029          | 4 381          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 17-19-20 | 29 298         | 50 112         |
| <b>Actifs courants</b>                  |          | <b>216 570</b> | <b>246 522</b> |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                     |          | <b>397 766</b> | <b>454 344</b> |

#### Passif

| <i>En milliers d'euros</i>                | NOTES    | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018   |
|---|----------|----------------|----------------|
| Capital émis                              |          | 103 096        | 103 096        |
| Primes                                    |          | 21 855         | 21 855         |
| Réserves                                  |          | 35 584         | 75 429         |
| Capitaux propres Groupe                   |          | 160 535        | 200 380        |
| Participations ne donnant pas le contrôle |          | -19            | -6             |
| <b>Capitaux propres</b>                   | 18       | <b>160 516</b> | <b>200 374</b> |
| Passifs financiers                        | 19-20-21 | 718            | 3 417          |
| Passifs liés aux avantages au personnel   | 22       | 19 783         | 18 813         |
| Passifs d'impôts différés                 |          | 11 568         | 15 905         |
| <b>Passifs non courants</b>               |          | <b>32 069</b>  | <b>38 135</b>  |
| Passifs financiers                        | 19-20-21 | 56 743         | 77 208         |
| Provisions                                | 23       | 1 938          | 1 922          |
| Dettes fournisseurs                       | 20       | 90 794         | 76 821         |
| Autres dettes                             | 24       | 51 788         | 57 633         |
| Dettes d'impôts exigibles                 |          | 3 387          | 1 645          |
| Instruments dérivés passifs               | 20-25    | 531            | 606            |
| <b>Passifs courants</b>                   |          | <b>205 181</b> | <b>215 835</b> |
| <b>TOTAL PASSIFS</b>                      |          | <b>397 766</b> | <b>454 344</b> |

## Documents Financiers consolidés

### COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| En milliers d'euros                            | NOTES | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018<br>retraité (*) |
|--|-------|--------------|------------------------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                      | 5     | 720 003      | 754 894                      |
| Achats consommés                               |       | -253 959     | -266 004                     |
| Charges de personnel                           |       | -130 513     | -132 421                     |
| Charges externes                               |       | -321 808     | -328 545                     |
| Charges d'amortissements                       |       | -14 202      | -13 058                      |
| Dotations et reprises / provisions             |       | 1 658        | 1 402                        |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>           |       | 1 179        | 16 268                       |
| Autres produits opérationnels                  | 6     | 233          | 1 478                        |
| Autres charges opérationnelles                 | 6     | -4 437       | -345                         |
| Dépréciations d'actifs                         | 6     | -27 424      | 0                            |
| <b>Résultat opérationnel</b>                   |       | -30 449      | 17 401                       |
| Produits financiers                            |       | 38           | 196                          |
| Charges financières                            |       | -1 077       | -1 078                       |
| <b>Résultat financier</b>                      | 7     | -1 039       | -882                         |
| <b>Résultat avant impôts</b>                   |       | -31 488      | 16 519                       |
| Impôts sur les résultats                       | 8     | -1 926       | -3 069                       |
| <b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>  |       | -33 413      | 13 450                       |
| <b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>  | 4     | -1 435       | -3 106                       |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>    |       | -34 849      | 10 344                       |
| dont Groupe                                    |       | -34 852      | 10 371                       |
| dont Participations ne donnant pas le contrôle |       | 3            | -27                          |
| <b>Résultat net du Groupe</b>                  |       | -34 852      | 10 371                       |
| Résultat par action (en euros)                 | 9     | -4,98        | 1,48                         |
| Résultat dilué par action (en euros)           | 9     | -4,97        | 1,48                         |

(\*) Retraité suite à l'arrêt de Vivadia (cf note 4)

### ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| En milliers d'euros                                    | NOTES | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018<br>retraité (*) |
|--|-------|--------------|------------------------------|
| <b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>            |       | -34 849      | 10 344                       |
| Instruments de couverture de change                    |       | -1 561       | 9 018                        |
| Écarts de conversion                                   |       | -413         | -1 251                       |
| Effet d'impôts   |       | 584          | -3 073                       |
| Éléments sujets à recyclage                            |       | -1 390       | 4 694                        |
| Engagements envers le personnel                        |       | -691         | 953                          |
| Effet d'impôts   |       | 138          | -115                         |
| Éléments non sujets à recyclage                        |       | -553         | 838                          |
| <b>Autres éléments du résultat global après impôts</b> | 10    | -1 943       | 5 532                        |
| <b>RÉSULTAT GLOBAL NET</b>                             |       | -36 792      | 15 876                       |
| dont Groupe  |       | -36 796      | 15 903                       |
| dont Participations ne donnant pas le contrôle         |       | 3            | -27                          |

(\*) Retraité suite à l'arrêt de Vivadia (cf note 4)

## ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| En milliers d'euros                | Capital émis | Primes | Actions propres | Réserves consolidées et résultat | Instruments de couverture de change | Ecart de conversion | Effets d'impôts | CAPITAUX PROPRES                          |   |         |
|------------------------------------|--------------|--------|-----------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------|---|---|---------|
|                                    |              |        |                 |                                  |                                     |                     |                 | Participations ne donnant pas le contrôle | Participations ne donnant pas le contrôle | Total   |
| Au 30 juin 2017                    | 103 096      | 21 855 | -6 849          | 85 203                           | -5 626                              | -11 124             | 5 092           | 191 707                                   | -24                                       | 191 683 |
| Résultat net de la période         |              |        |                 | 10 371                           |                                     |                     |                 | 10 371                                    | -27                                       | 10 344  |
| Autres éléments du résultat global |              |        |                 | 953                              | 9 018                               | -1 251              | -3 188          | 5 532                                     | 0   | 5 532   |
| Résultat global total              | 0            | 0      | 0               | 11 324                           | 9 018                               | -1 251              | -3 188          | 15 903                                    | -27                                       | 15 876  |
| Distribution de dividendes (*)     |              |        |                 | -4 540                           |                                     |                     |                 | -4 540                                    |   | -4 540  |
| Opérations sur actions propres     |              |        | -1 906          | 616                              |                                     |                     |                 | -2 690                                    |   | -2 690  |
| Variations de périmètre            |              |        |                 |                                  |                                     |                     |                 | 0   | 45  | 45      |
| Au 30 juin 2018                    | 103 096      | 21 855 | -10 155         | 91 953                           | 4 102                               | -12 375             | 1 904           | 200 380                                   | -6  | 200 374 |

| En milliers d'euros                | Capital émis | Primes | Actions propres | Réserves consolidées et résultat | Instruments de couverture de change | Ecart de conversion | Effets d'impôts | CAPITAUX PROPRES                          |   |         |
|------------------------------------|--------------|--------|-----------------|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------|---|---|---------|
|                                    |              |        |                 |                                  |                                     |                     |                 | Participations ne donnant pas le contrôle | Participations ne donnant pas le contrôle | Total   |
| Au 30 juin 2018                    | 103 096      | 21 855 | -10 155         | 91 953                           | 4 102                               | -12 375             | 1 904           | 200 380                                   | -6  | 200 374 |
| Résultat net de la période         |              |        |                 | -34 852                          |                                     |                     |                 | -34 852                                   | 3   | -34 849 |
| Autres éléments du résultat global |              |        |                 | -691                             | -1 561                              | -413                | 722             | -1 943                                    |   | -1 943  |
| Résultat global total              | 0            | 0      | 0               | -35 543                          | -1 561                              | -413                | 722             | -36 796                                   | 3   | -36 793 |
| Distribution de dividendes (*)     |              |        |                 | -3 432                           |                                     |                     |                 | -3 432                                    |   | -3 432  |
| Opérations sur actions propres     |              |        | 143             | 231                              |                                     |                     |                 | 374                                       |   | 374     |
| Variations de périmètre            |              |        |                 | 9                                |                                     |                     |                 | 9   | -15                                       | -6      |
| Au 30 juin 2019                    | 103 096      | 23 855 | -10 012         | 53 217                           | 2 541                               | -12 788             | 2 615           | 180 575                                   | -20                                       | 180 555 |

(\*) Dividende distribué de 0,50 € par action au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018. Compte tenu de la perte de l'exercice, le Directoire ne proposera pas de distribution de dividende lors de l'Assemblée Générale prévue le 13 novembre 2019.



# Documents Financiers consolidés

## ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

| <i>En milliers d'euros</i>  | NOTES | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018<br>retraité (*) |
|---|-------|--------------|------------------------------|
| <b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>  |       |              |                              |
| Résultat avant impôts des activités poursuivies                               |       | -31 488      | 16 519                       |
| . Amortissements et provisions  |       | 40 773       | 10 869                       |
| . Gains et pertes liés aux variations de juste valeur                         |       | -278         | -587                         |
| . Charges et produits calculés liés aux stock options et assimilés            |       | 154          | 311                          |
| . Charges d'intérêts  |       | 612          | 562                          |
| . Plus ou moins values de cessions  |       | 53           | 340                          |
| Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité |       | 41 314       | 11 495                       |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ</b>                      |       |              |                              |
| Impôt sur le résultat payé  |       | 1 160        | 4 906                        |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>   |       |              |                              |
| Diminution (+) et augmentation (-) stocks                                     |       | 3 703        | -2 231                       |
| Diminution (+) et augmentation (-) clients                                    |       | -833         | 2 586                        |
| Diminution (-) et augmentation (+) fournisseurs                               |       | 14 913       | 380                          |
| Autres diminutions (-) et autres augmentations (+)                            |       | -5 508       | -4 061                       |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié l'activité                      |       | 12 274       | -3 327                       |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)                              |       | 23 260       | 29 593                       |
| <b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>  |       |              |                              |
| Acquisitions d'immobilisations :  |       |              |                              |
| . Incorporelles   | 11    | -7 977       | -6 036                       |
| . Corporelles   | 12    | -9 261       | -11 180                      |
| . Financières   |       | -225         | -198                         |
| Cessions d'actifs   |       | 1 512        | 1 546                        |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS (B)                            |       | -15 951      | -15 868                      |
| <b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>  |       |              |                              |
| Remboursement d'emprunts  |       | -1 837       | -2 096                       |
| Distribution de dividendes  |       | -3 432       | -4 540                       |
| Acquisitions / cessions d'actions propres                                     |       | -14          | -531                         |
| Intérêts payés  |       | -612         | -562                         |
| Acquisition/cessions des participations ne donnant pas le contrôle            |       | -15          | 45                           |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT (C)                                 |       | -5 910       | -7 684                       |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées (D)                    | 4     | -1 094       | -947                         |
| Incidence des variations des écarts de conversion sur la trésorerie (E)       |       | 215          | -339                         |
| <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A+B+C+D+E)</b>                                 |       |              |                              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       |       | 50 112       | 33 277                       |
| Concours bancaires  |       | -76 520      | -64 440                      |
| TRÉSORERIE A L'OUVERTURE  |       | -26 408      | -31 163                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       |       | 29 298       | 50 112                       |
| Concours bancaires  |       | -55 186      | -76 520                      |
| TRÉSORERIE A LA CLOTURE   | 17    | -25 888      | -26 408                      |

(\*) Retraité suite à l'arrêt de Vivadia (cf note 4)



# Documents Financiers consolidés

---

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### 1. GENERALITES

Damartex, société-mère du Groupe est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le siège est situé 160 boulevard de Fourmies 59100 Roubaix, France au 30 juin 2019.

Les comptes consolidés de l'exercice 2018/2019 clos le 30 juin 2019 ont été arrêtés par le Directoire le 6 septembre 2019. Ils sont établis selon une hypothèse de continuité d'exploitation.

### 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1 Principes généraux

---

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Damartex au 30 juin 2019 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2019.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/standards\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/standards_fr.htm)

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée au 30 juin 2019 des normes déjà publiées dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts après le 1er juillet 2019.

Certaines des normes appliquées à ce jour par le Groupe sont susceptibles d'évolutions ou d'interprétations dont l'application pourrait être rétrospective. Ces interprétations pourraient amener le Groupe à retraiter ultérieurement les comptes consolidés.

#### 2.2 Evolution du référentiel comptable

##### 2.2.1 Normes, amendements et interprétations applicables au 1er juillet 2018

Au 30 juin 2019, les nouveaux textes adoptés dans l'Union Européenne, d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1er juillet 2018 sont les suivants :

- IFRS 15 - *Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients*
- IFRS 9 – *Instruments financiers*

La norme IFRS 15 définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de locations, des contrats d'assurance, des instruments financiers et des garanties.

Le mode d'enregistrement de ces revenus dans le compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu, et cela pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en échange du bien ou du service.

L'application de cette nouvelle norme n'a conduit à aucune modification des traitements comptables du Groupe sur la reconnaissance du revenu.

La norme IFRS 9 - *Instruments financiers* remplace la norme IAS39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, regroupant les trois aspects de la comptabilisation des instruments financiers :

- Classification et évaluation
- Dépréciation
- Comptabilité de couverture

L'application du volet « Classification et évaluation » n'a pas eu d'impact sur les méthodes comptables du Groupe en ce qui concerne l'évaluation des passifs financiers.



## Documents Financiers consolidés

---

La norme IFRS 9 instaure un modèle de « dépréciation » des créances commerciales reposant sur la comptabilisation des pertes de crédits prévues dès le moment où les instruments financiers sont comptabilisés (vision prospective). L'évaluation du risque de crédit clients au sein du Groupe respecte les conditions de cette nouvelle norme. L'application de celle-ci n'a conduit aucune modification des traitements comptables.

L'application de la partie « comptabilité de couverture » impose la comptabilisation de la part inefficace des instruments de couverture en 'autres éléments du résultat global', alors qu'auparavant cette inefficacité était comptabilisée en « charges/produits financiers ». Le compte de résultat consolidé n'a pas été retraité de la première application de la norme IFRS9 car les impacts sont non matériels.

### 2.2.2 Normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2019

Les normes suivantes déjà publiées dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 sont listées ci-dessous. Le Groupe a décidé de ne pas les appliquer par anticipation.

#### NORMES

IFRS 16 – Contrats de location

Amendement à IFRS 9 – Instruments financiers

### 2.2.3 Impacts attendus au titre des futures normes, amendements et interprétations

#### Méthode d'application de la norme IFRS 16

Pour le groupe Damartex, l'application de la norme IFRS 16, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 impactera les états financiers, du fait principalement de l'activité *retail* au sein du pôle « Mode et prêt-à-porter ».

Le Groupe appliquera la méthode simplifiée pour la première application de la norme IFRS 16 en reconnaissant un actif, au titre des droits de location pour les contrats antérieurement classés en tant que contrats de location simple (selon la norme IAS 17), pour le montant de la dette sur contrats de location à la date du 30 juin 2019.

#### Estimation financière de la norme IFRS 16 au 30 juin 2019

Dans cette perspective, le Groupe a mené des simulations pour valoriser la dette sur contrats de location attendue à la date de transition. Celle-ci est estimée à 57,2M€. L'EbitDA serait amélioré de 11,6M€. La valorisation définitive du montant de la dette sur contrats de location, tout comme l'impact EbitDA pourrait être amené à évoluer d'ici la publication des comptes semestriels au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2019, la norme IFRS 16 n'intègre pas :

- Les contrats déjà signés au 30 juin 2019 mais pour lesquels la date de prise d'effet est postérieure à la date de transition
- Les contrats de location dont la durée initiale est égale ou inférieure à un an
- Les contrats de location dont l'actif sous-jacent est considéré de faible valeur

#### Impact sur la présentation des états financiers

L'application de norme IFRS 16 supposera une nouvelle présentation des états financiers consolidés à partir des comptes semestriels au 31 décembre 2019 :

- L'état de la situation financière consolidée présentera :
  - Le droit d'utilisation et les amortissements associés en « Immobilisations corporelles » en fonction des actifs sous-jacents (« Actifs non courants »)
  - La dette sur contrat de location en « Passifs financiers non courants » pour la part supérieure à un an et en « Passifs financiers courants » pour la part de la dette inférieure ou égale à un an.
- Le compte de résultat consolidé présentera :
  - Les charges de loyers en « Charges externes », pour les loyers variables, les loyers des actifs de faible valeur et des contrats dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an
  - Les charges d'amortissements des droits d'utilisation en « Charges d'amortissements » pour la part fixe actualisée des loyers dont la durée initiale est supérieure à un an ou dont l'actif sous-jacent n'est pas de faible valeur



## Documents Financiers consolidés

---

- La charge d'intérêt relative aux dettes de location en « Charges financières »
- L'état des flux de trésorerie consolidé présentera l'impact des contrats de location dans :
  - Les « Flux nets de trésorerie générés par l'activité » qui comprendront les décaissements liés aux loyers variables, aux loyers des actifs de faible valeur et des contrats dont la durée initiale est égale ou inférieure à un an
  - Les « Flux nets de trésorerie liés au financement » qui comprendront les décaissements liés aux loyers fixes, correspondant au remboursement de la dette sur contrats de location (intérêts inclus)

### 2.3 Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés conduit la Direction à formuler des hypothèses et à effectuer des estimations qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. La Direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont les suivantes :

- les impôts différés actifs - voir les hypothèses et estimations en note 8
- les valorisations des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles via les résultats des impairment tests - voir les hypothèses et estimations en note 13

### 2.4 Principe de consolidation

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de participation au capital. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Au cas présent toutes les sociétés sont consolidées en intégration globale.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des sociétés acquises ou créées à compter de leur date de prise de contrôle et ceux des sociétés cédées jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 30 de l'annexe.

### 2.5 Conversion des éléments en devises

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités ("la monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés du Groupe sont eux présentés en euros.

#### 2.5.1 Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés en produits ou charges de la période.





# Documents Financiers consolidés

## 2.5.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les situations financières et les résultats des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation du Groupe sont convertis en euros comme suit :

- les situations financières sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture de la période
- les comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période

Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en écart de conversion dans "l'Etat du résultat global consolidé".

Aucune filiale du Groupe n'est située dans un pays à forte inflation.

## 2.6 Date de clôture

La consolidation annuelle est établie sur la base des comptes de l'exercice clos au 30 juin. Toutes les sociétés du Groupe clôturent à cette date.

Le groupe Damartex établit ses états financiers (du chiffre d'affaires jusqu'aux frais directs de vente) sur la base de la méthode trimestrielle 4/4/5. Chaque trimestre est divisé en deux périodes de 4 semaines puis une période de 5 semaines. Ainsi, l'exercice clos le 30 juin 2019 couvre la période allant du 2 juillet 2018 au 30 juin 2019. L'impact sur les comptes de cette méthode par rapport à une méthode classique (exercice 1er juillet - 30 juin) n'est pas significatif.

## 2.7 Ecart d'acquisition

Un écart d'acquisition est calculé par différence entre la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition d'une part et le coût d'acquisition des titres de la société concernée d'autre part.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur constatées, selon les tests de dépréciation réalisés chaque année (voir note 2.11).

Les frais liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans la rubrique « autres charges opérationnelles » dans le compte de résultat consolidé.

## 2.8 Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont amortis en linéaire sur 4 ans.

Les logiciels développés en interne par le Groupe qui remplissent l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38 sont immobilisés et amortis linéairement sur leur durée d'utilité comprise généralement entre 3 et 10 ans.

Les marques ne sont pas amorties car considérées comme ayant une durée de vie indéfinie. Ce caractère indéfini est revu chaque année.

Les brevets sont amortis sur 20 ans en linéaire.

Les droits au bail ne sont pas amortis, car considérés comme ayant une durée de vie indéfinie dans la mesure où le preneur d'un bail commercial a le droit à un nombre presque illimité de renouvellements du bail.

Les actifs incorporels non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique chaque année (voir note 2.11).

Au sein du Groupe, les dépenses relatives aux activités de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de personnel et charges externes. Il s'agit essentiellement de frais de recherche qui ne sont pas activables au regard de la norme IAS 38.

## 2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition ou de production qui comprend le prix d'achat ainsi que tous les frais encourus nécessaires à leur mise en état d'utilisation. Conformément à la norme IAS 16, après leur comptabilisation en tant qu'actif, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées et résumées comme suit :

| Terrains   | Non amortis |
|--|-------------|
| Bâtiment lourd composants amortis en moyenne sur | 33 ans      |
| Bâtiment léger composants amortis en moyenne sur | 21 ans      |
| Agencement des constructions                     | 8 à 10 ans  |
| Agencement aménagement industriel                | 12 ans      |
| Aménagement des terrains                         | 20 ans      |
| Mobilier et matériel de bureau                   | 10 ans      |

## Documents Financiers consolidés

|  |            |
|--|------------|
| Matériel informatique                              | 3 à 4 ans  |
| Matériel industriel, de manutention ou de stockage | 8 à 12 ans |
| Installation téléphonique                          | 5 à 8 ans  |
| Véhicule   | 5 ans      |

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues par Damartex, il a été identifié des composants significatifs uniquement pour les bâtiments.

Les constructions sont décomposées en trois actifs distincts ayant des durées d'amortissement distinctes :

|              |   |
|--------------|---|
| Gros œuvre   | 40 ans si bâtiment lourd,<br>25 ans si bâtiment léger |
| Second œuvre | 10 ans  |
| Toiture      | 30 ans si bâtiment lourd,<br>15 ans si bâtiment léger |

### 2.10 Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les biens loués en vertu de contrats qualifiés de location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les dettes financières.

Les biens sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre. S'il n'est pas certain que Damartex devienne propriétaire du bien à la fin du contrat, l'actif est déprécié sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple.

### 2.11 Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36 - *Dépréciation d'actifs*, les actifs ayant une durée d'utilité indéfinie et les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique au cours du second semestre de l'exercice.

Par ailleurs dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, des tests de dépréciation sont réalisés pour les actifs immobilisés incorporels et corporels.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession.

La valeur d'utilité est obtenue à partir des projections des flux de trésorerie actualisés des plans moyen terme (tels qu'approuvés par la Direction) des 5 années suivantes, en retenant des taux de marchés à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Pour ces tests, le Groupe considère qu'un délai de maturité de 2 ans maximum est nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité.

Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur nette comptable de l'actif, l'actif n'est pas déprécié.

#### Définition d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

Une Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible (absence de marché et de cash-flow affectable à ce seul actif),



## Documents Financiers consolidés

cet actif est regroupé avec d'autres de manière à former une Unité Génératrice de Trésorerie.

Une identification des Unités Génératrices de Trésorerie associées a été effectuée au sein du groupe Damartex. Elles sont principalement constituées par les entités juridiques du Groupe.

Par ailleurs et en amont du test réalisé au niveau de l'UGT et si celle-ci dispose de magasins au sein de son activité, des tests de dépréciation sont réalisés au niveau de chaque magasin. Les éventuelles dépréciations sont comptabilisées sur le magasin concerné.

### 2.12 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés, lors de la comptabilisation initiale, en trois catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs évalués en juste valeur par résultat
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance
- les actifs disponibles à la vente

Les valeurs mobilières de placement sont classées dans la catégorie des actifs évalués en juste valeur, ils représentent des actifs détenus à des fins de transaction. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les dépôts et cautionnements sont classés dans la catégorie des actifs détenus jusqu'à l'échéance. Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie de loyers. La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des actifs disponibles à la vente. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur constatées sont comptabilisées en autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession. Il n'y a pas de titres de participation de ce type au 30 juin 2019.

### 2.13 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente

estimé des marchandises compte tenu des perspectives d'écoulement, diminué des coûts de production et de distribution restant à être supportés pour réaliser la vente.

Les stocks de matières, de marchandises et de produits fabriqués sont évalués principalement au coût unitaire moyen pondéré.

### 2.14 Clients et autres débiteurs

Les créances des clients et des autres débiteurs sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction des risques de non recouvrement appréciés au cas par cas.

### 2.15 Titres d'autocontrôle

Les actions Damartex détenues par le Groupe sont enregistrées en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention. Les résultats de cession de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

### 2.16 Paiements en actions

Certains salariés et mandataires sociaux du Groupe bénéficient de plans d'option d'achat d'actions et de plans d'attribution d'actions gratuites.

Le coût des attributions d'options est valorisé à la juste valeur des instruments à la date d'attribution. La juste valeur a été évaluée selon le modèle de Black & Scholes, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur de l'avantage ainsi octroyé et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêts sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Le coût ainsi déterminé est comptabilisé en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

### 2.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires débiteurs ainsi qu'aux caisses.

## Documents Financiers consolidés

---

Les équivalents de trésorerie sont principalement des dépôts à terme ou des placements disponibles à la vente et sans risque.

### 2.18 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, dont il résultera pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Cette rubrique peut notamment comprendre les engagements découlant de restructurations, de litiges et d'autres risques.

Le cas échéant, les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis, que leur mise en œuvre repose sur une attente fondée et si une telle mesure a été annoncée aux personnels ou à leurs représentants.

### 2.19 Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Concernant les engagements en matière de retraite, le Groupe, se conformant à la réglementation et aux usages en vigueur dans chaque pays, participe à des régimes de retraite ou accorde des indemnités et avantages au départ des salariés. Un recensement de ces avantages accordés a été réalisé.

Les avantages accordés sont les suivants :

- les régimes de retraite à prestations définies en France et en Grande-Bretagne
- les régimes de retraite à cotisations définies en France, en Belgique, en Grande-Bretagne et en Allemagne
- les régimes d'indemnités de fin de carrière conventionnelles en France (prestations définies)
- les régimes de gratifications versées lors de l'octroi d'une médaille du travail en France (prestations définies)
- le régime de retraite article 83 pour certains salariés en France (cotisations définies)

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestation et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale.

Pour les régimes à prestations définies, la charge nette de l'exercice correspond aux coûts des services rendus et passés, aux intérêts de la dette et aux revenus des fonds affectés à la couverture de ces engagements.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses financières (croissance des salaires, taux d'actualisation, taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie) et démographiques (âge de départ en retraite, espérance de vie, taux de rotations des effectifs).

Les écarts actuariels sont comptabilisés en capitaux propres, conformément au paragraphe 93 de la norme IAS 19.

Des fonds sont affectés à la couverture d'engagement à long terme du personnel en France et en Grande-Bretagne. Ils sont gérés par un organisme externe indépendamment du Groupe. Le solde net (entre l'actif et l'engagement) est comptabilisé à l'actif en cas de sur financement par rapport à l'engagement ou au passif en cas de sous financement.

En cas de sur financement, l'actif fait l'objet d'un test de plafonnement conformément au paragraphe 58 de la norme IAS 19.

### 2.20 Emprunts et coûts des emprunts

Lors de leur comptabilisation initiale, les dettes sont mesurées à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif.

Après leur reconnaissance initiale, les emprunts et dettes sont valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

## 2.21 Impôts courants et différés

### 2.21.1 Impôts courants

Un régime d'intégration fiscale a été mis en place en France à compter du 1er juillet 2003, il est renouvelé par tacite reconduction tous les 5ans. La quasi-totalité des sociétés françaises est comprise dans le périmètre de cette intégration au 1er juillet 2018.

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale, calculé entre l'impôt réellement payé dans le cadre du résultat fiscal groupe et la somme des impôts payables individuellement est imputable à Damartex, société tête de groupe.

L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires est considérée comme un produit d'impôt.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, les filiales sortantes pourront être indemnisées par Damartex selon les modalités appréciées d'un commun accord lors de la sortie au vu des éléments de fait constatés à cette date.

### 2.21.2 Impôts différés actifs/passifs

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs établies selon les règles fiscales. Les principales différences temporelles sont liées aux provisions pour retraites et autres avantages assimilés et aux autres provisions temporairement non déductibles fiscalement.

Les impôts différés relatifs aux déficits fiscaux sont reconnus lorsque les conditions définies par la norme IAS 12 sont remplies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer
- il est probable que l'entité dégagera des bénéfices imposables avant que les pertes

fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés n'expirent

- les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas
- les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant la période au cours de laquelle les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés

Dans la mesure où il n'est pas probable que l'entité disposera d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôts non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

## 2.22 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Concernant les flux d'achat et de vente de marchandises et de cadeaux, le Groupe s'inscrit dans une comptabilité de couverture du risque de change, couverture basée sur des flux futurs de trésorerie.

Les besoins en devises pour ces achats sont couverts par des instruments financiers qui sont testés afin de déterminer s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture.

Pour que l'instrument soit considéré comme couvrant, la relation de couverture doit être clairement définie et documentée dès la date de sa mise en place et l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée par le rapport des variations de juste valeur du dérivé et de l'élément couvert (rapport compris entre 80% et 125%, test prospectif et rétrospectif à chaque clôture).

A la clôture, les instruments sont évalués à la Juste Valeur ("Mark to Market").

Si une couverture de flux de trésorerie satisfait aux conditions du paragraphe 88 de la norme IAS 39 durant la période, elle est comptabilisée comme suit :

- la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considéré constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres, via l'état de variation des capitaux propres consolidés

## Documents Financiers consolidés

---

- la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat

### 2.23 Résultat par action

Le résultat net par action est obtenu en rapportant le résultat net de la période au nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat net par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription existantes durant l'exercice.

### 2.24 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par l'ensemble des produits des activités ordinaires des sociétés intégrées.

Dans le Groupe on rencontre notamment les types de flux de ventes suivants : vente avec paiement comptant ou à la commande, vente à crédit et vente en contre-remboursement.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la réception de la commande dès lors que la marchandise est disponible dans les stocks compte tenu des critères suivants : les biens sont fabriqués et identifiés, la livraison est probable, le report de livraison éventuel est reconnu par l'acheteur et les conditions générales de vente sont acceptées par le client.

Ces ventes étant faites avec un droit de retour, une estimation statistique de ces retours est constatée en déduction du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est valorisé au montant auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange du bien ou du service.

### 2.25 Frais de publicité

Les frais de publicité comprennent principalement les cadeaux aux clients, les catalogues, les encarts, les mailings et les coûts des médias,

Ces dépenses sont comptabilisées en charges dès que la prestation est réalisée ou dès que le produit est livré.

### 2.26 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et ces charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles et inhabituelles.

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui facilite la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

Les autres charges et produits opérationnels correspondent aux éléments inhabituels, anormaux ou peu fréquents. Ils intègrent les plus ou moins-values sur cessions d'actifs, des coûts de restructuration et des dépréciations d'immobilisations qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant.

### 2.27 Résultat financier

Le résultat financier est composé des produits financiers liés aux placements, aux charges financières liées à l'endettement et aux effets de change.

### 2.28 Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources du Président du Directoire.

Les secteurs opérationnels présentant des caractéristiques économiques similaires sur la base des indicateurs de performance examinés par le principal décideur opérationnel (notamment le taux de marge) et des autres critères énoncés par la norme ont fait l'objet d'un regroupement pour déterminer les secteurs à présenter.

## Documents Financiers consolidés

### 3. FAITS MARQUANTS

Le Groupe a mis fin, cette année, aux activités de Vivadia et E-Wear Solutions dont les contributions aux résultats étaient négatives, avec des activités n'offrant pas assez de perspectives.

### 4. ACTIVITE ABANDONNEE

Au mois d'octobre 2018, le Groupe a pris la décision d'arrêter l'enseigne Vivadia. Cette activité commercialisait via une plateforme web, des produits d'équipement de la personne et de la maison destinés aux seniors.

Cette décision répond aux critères de la norme IFRS 5 – *Activité abandonnée* dans la mesure où Vivadia :

- Est une composante dont le Groupe s'est séparée
- Représente une ligne d'activité distincte

Les résultats au 30 juin sont présentés ci-dessous :

| <i>En milliers d'euros</i>                    | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|---|---------------|---------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES                            | 333           | 1 129         |
| Achats consommés                              | -298          | -676          |
| Charges de personnel                          | -640          | -863          |
| Charges externes                              | -267          | -371          |
| Charges d'amortissements                      | -87           | -80           |
| Dotations et reprises / provisions            | 3             | -3            |
| Résultat opérationnel courant                 | -956          | -864          |
| Autres produits opérationnels                 | 0             | -900          |
| Autres charges opérationnelles                | -477          | -1 340        |
| Résultat opérationnel                         | -1 433        | -3 104        |
| Produits financiers                           | 0             | 0             |
| Charges financières                           | -2            | -2            |
| Résultat financier                            | -2            | -2            |
| Résultat avant impôts                         | -1 435        | -3 106        |
| Impôts sur les résultats                      | 0             | 0             |
| <b>RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES</b> | <b>-1 435</b> | <b>-3 106</b> |

Les flux nets de trésorerie générés par Vivadia s'analysent comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i>                                    | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018 |
|---|---------------|--------------|
| FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ                  | -1 056        | -688         |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS                | -38           | -259         |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT                     | 0             | 0            |
| <b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES ABANDONNEES</b> | <b>-1 094</b> | <b>-947</b>  |

Compte tenu de la taille peu significative d'E-Wear Solutions, le Groupe n'a pas procédé au classement en activité abandonnée de cette entité.



# Documents Financiers consolidés

## 5. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le groupe Damartex est organisé en deux secteurs d'activité :

- Le secteur « Mode et prêt-à-porter »
- Le secteur « Home & Lifestyle » ou équipement de la personne et de la maison

Ces secteurs donnent une vision pertinente de la performance du groupe Damartex, en lien avec sa stratégie.

### 30 juin 2018

| <i>En milliers d'euros</i>                | MODE ET PRÊT-A-<br>PORTER | HOME &<br>LIFESTYLE | TOTAL          |
|---|---------------------------|---------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires Retraité (*)           | 585 483                   | 169 411             | <b>754 894</b> |
| Résultat opérationnel Retraité (*)        | 10 151                    | 7 250               | <b>17 401</b>  |
| Dotations aux amortissements Retraité (*) | 11 466                    | 1 592               | <b>13 058</b>  |
| Investissements                           | 14 939                    | 2 277               | <b>17 216</b>  |

(\*) Retraité suite à l'arrêt de Vlvadia (cf note 4)

### 30 juin 2019

| <i>En milliers d'euros</i>   | MODE ET PRÊT-A-<br>PORTER | HOME &<br>LIFESTYLE | TOTAL          |
|------------------------------|---------------------------|---------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires           | 548 070                   | 171 933             | <b>720 003</b> |
| Résultat opérationnel        | -32 423                   | 1 974               | <b>-30 449</b> |
| Dotations aux amortissements | 12 583                    | 1 619               | <b>14 202</b>  |
| Investissements              | 14 845                    | 2 436               | <b>17 281</b>  |

### Ventilation du chiffre d'affaires consolidé selon la localisation des clients

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018<br>retraité (*) |
|----------------------------|----------------|------------------------------|
| France                     | <b>377 517</b> | 405 272                      |
| Belgique - Luxembourg      | <b>96 650</b>  | 96 391                       |
| Grande-Bretagne            | <b>155 911</b> | 160 148                      |
| Allemagne                  | <b>72 215</b>  | 71 759                       |
| Autriche                   | <b>7 683</b>   | 7 791                        |
| Suisse                     | <b>9 990</b>   | 11 350                       |
| Etats-Unis                 | <b>36</b>      | 2 183                        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>720 003</b> | <b>754 894</b>               |

## Documents Financiers consolidés

### 6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

| <i>En milliers d'euros</i>                   | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018<br>retraité (*) |
|--|----------------|------------------------------|
| Autres éléments opérationnels                | 0              | 1 020                        |
| Résultat net sur cession d'éléments d'actifs | 233            | 458                          |
| Autres produits opérationnels                | 233            | 1 478                        |
| Autres éléments opérationnels                | -4 437         | -345                         |
| Autres charges opérationnelles               | -4 437         | -345                         |
| Dépréciations d'actifs                       | -27 424        | 0                            |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>-31 628</b> | <b>1 133</b>                 |

Les dépréciations d'actifs se composent des dépréciations liées aux pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice (cf note 11)

(\*) Retraité suite à l'arrêt de Vivadia (cf note 4)

### 7. RESULTAT FINANCIER

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018<br>retraité (*) |
|----------------------------|---------------|------------------------------|
| Produits financiers        | 38            | 36                           |
| Effets de change           | 0             | 160                          |
| Produits financiers        | 38            | 196                          |
| Charges financières        | -946          | -1 078                       |
| Effets de change           | -131          | 0                            |
| Charges financières        | -1 077        | -1 078                       |
| <b>TOTAL</b>               | <b>-1 039</b> | <b>-882</b>                  |

(\*) Retraité suite à l'arrêt de Vivadia (cf note 4)

# Documents Financiers consolidés

## 8. IMPOTS

### 8.1 Impôts sur le résultat

| <i>En milliers d'euros</i>                             | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018<br>retraité (*) |
|--|----------------|------------------------------|
| <b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>                            | <b>-31 488</b> | <b>16 519</b>                |
| <i>Taux de l'impôt</i>                                 | <i>34,43%</i>  | <i>34,43%</i>                |
| Impôt théorique au taux d'impôt applicable             | -10 841        | 5 687                        |
| Différences de taux (**)                               | 3 169          | -1 688                       |
| Déficits non activés (+ : non reconnus ; - : utilisés) | 6 734          | 379                          |
| Crédits d'impôts                                       | 894            | -636                         |
| Charges non déductibles et divers                      | 1 970          | -673                         |
| Charge totale d'impôt au compte de résultat consolidé  | 1 926          | 3 069                        |
| Dont impôt exigible                                    | 5 277          | 4 933                        |
| Dont impôt différé                                     | -3 351         | -1 864                       |
| <i>Taux effectif d'imposition</i>                      | <i>-6,1%</i>   | <i>18,6%</i>                 |

(\*) Retraité suite à l'arrêt de Vivadia (cf note 4)

(\*\*) Essentiellement liées aux activités en Grande Bretagne au taux d'IS à 19% et à la baisse prévue du taux d'impôts (25%) sur les sociétés en France (impact sur les impôts différés à moyen et long terme).

### 8.2 Impôts différés

Un actif net d'impôt différé n'est constaté que s'il est probable que l'entité disposera dans les prochains exercices d'un bénéfice imposable supérieur aux pertes existantes auprès de la même autorité fiscale. Cette probabilité est mesurée au 30 juin 2019 à partir des budgets, plans à long terme approuvés par la Direction au cours de l'exercice actuel et des dispositions fiscales en vigueur dans chacun des pays.

L'impôt est alors activé à hauteur des résultats prévus lors des trois prochains exercices.

Compte tenu des résultats de l'année et de la prudence sur les prochains exercices, les conditions ne sont pas respectées en France. Ainsi la totalité des déficits, activés sur les exercices antérieurs ont été repris et aucune activation n'a été constatée au 30 juin 2019. A cette date les déficits représentent désormais 25,0 M€ de base pour un montant d'impôts de 7,0 M€.

Tout comme les années précédentes, toutes les conditions n'étant pas respectées en Suisse et en Belgique (pour la société Labels by Andres), aucune activation n'a été constatée.

En revanche, en application du principe ci-dessus décrit, la totalité de déficits anglais créés sur l'exercice ont été activés pour un montant de 0,3 M€ d'impôts.

Ainsi les déficits non activés du Groupe représentent environ 35,8 M€ de base pour un montant d'impôts non activé de 9,7 M€ (contre 9,5 M€ de base pour un montant 2,4 M€ d'impôts non activé au 30 juin 2018).

## Documents Financiers consolidés

### 8.3 Analyse par pays

#### Impôts différés actifs

Aucune entité n'est en position net d'impôts différés actifs au 30 juin 2019.

#### Impôts différés passifs

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Allemagne                  | 6 210         | 6 384         |
| Belgique                   | 1 585         | 1 744         |
| Grande-Bretagne            | 2 694         | 3 064         |
| France                     | 1 079         | 4 713         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>11 568</b> | <b>15 905</b> |

### 8.4 Analyse par nature

#### Impôts différés actifs

| <i>En milliers d'euros</i>               | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|--|--------------|--------------|
| IDA liés aux avantages du personnel      | 3 130        | 3 110        |
| IDA liés aux dettes fiscales et sociales | 1 974        | 2 129        |
| IDA sur IFRIC 13 programme fidélité      | 300          | 296          |
| IDA sur frais de publicité               | 55           | 60           |
| IDA sur différences temporaires          | 1 777        | 1 287        |
| IDA sur report déficitaires              | 345          | 1 606        |
| Compensation IDA/IDP                     | -7 581       | -8 488       |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>0</b>     | <b>0</b>     |

## Documents Financiers consolidés

### Impôts différés passifs

| <i>En milliers d'euros</i>                       | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|--|---------------|---------------|
| IDP liés aux différences de plan d'amortissement | 4 235         | 4 574         |
| IDP sur crédits baux                             | 1 300         | 1 213         |
| IDP sur instruments de couverture de change      | 860           | 1 300         |
| IDP sur différences temporaires                  | 1 378         | 1 296         |
| IDP liés aux marques                             | 10 371        | 15 051        |
| Autres   | 1 005         | 959           |
| Compensation IDA/IDP                             | -7 581        | -8 488        |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>11 568</b> | <b>15 905</b> |

### Impôts différés, charge de l'exercice

| <i>En milliers d'euros</i>                                | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|---|---------------|---------------|
| ID liés aux méthodes de provisions                        | 51            | 145           |
| ID liés aux avantages du personnel                        | 84            | 228           |
| ID liés aux différences de plan d'amortissement           | -4 992        | -2 108        |
| ID liés aux différences temporaires, sociales et fiscales | -173          | 316           |
| ID sur instruments de couverture de change                | 144           | 183           |
| ID liés aux activations des déficits                      | 1 258         | -72           |
| ID sur IFRIC 13 programme fidélité                        | -4            | -4            |
| Autres  | 281           | -552          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>-3 351</b> | <b>-1 864</b> |

# Documents Financiers consolidés

## 9. RESULTAT PAR ACTION

|   | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|---|--------------|--------------|
| Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros) | -38 852      | 10 371       |
| Nombre moyen d'actions                            | 7 364 000    | 7 364 000    |
| Nombre moyen d'actions propres                    | 363 750      | 358 637      |
| Nombre d'actions à retenir                        | 7 000 250    | 7 005 363    |
| Résultat net par action (en euros)                | -4,979       | 1,480        |
| <b>Effet de la dilution</b>                       |              |              |
| Effet dilutif (SO et AGA)                         | 9 215        | 11 902       |
| Nombre d'actions à retenir                        | 7 009 465    | 7 017 265    |
| Résultat net dilué par action (en euros)          | -4,972       | 1,478        |

Mouvements sur la période concernant les actions propres :

|                                    | 30 JUIN 2018  | ACHATS     | VENTES      | +/- VALEURS REALISEES | 30 JUIN 2019  |
|------------------------------------|---------------|------------|-------------|-----------------------|---------------|
| Nombre d'actions propres           | 498 903       | 16 674     | 23 457      |                       | 492 120       |
| Prix moyen (en euros)              | 20,35         |            |             |                       | 20,34         |
| <b>TOTAL (en milliers d'euros)</b> | <b>10 155</b> | <b>338</b> | <b>-491</b> | <b>-40</b>            | <b>10 012</b> |

## 10. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

| En milliers d'euros    | INSTRUMENT DE COUVERTURE DE CHANGE | ECART DE CONVERSION | ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL | TOTAL        |
|------------------------|------------------------------------|---------------------|--------------------------------|--------------|
| Variation de valeur    | 14 946                             | -1 251              | 955                            | 14 650       |
| Recyclage en résultat  | -5 928                             |                     |                                | -5 928       |
| Effets d'impôts        | -3 105                             | 30                  | -115                           | -3 190       |
| <b>AU 30 JUIN 2018</b> | <b>5 913</b>                       | <b>-1 221</b>       | <b>841</b>                     | <b>5 532</b> |

| En milliers d'euros    | INSTRUMENT DE COUVERTURE DE CHANGE | ECART DE CONVERSION | ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL | TOTAL         |
|------------------------|------------------------------------|---------------------|--------------------------------|---------------|
| Variation de valeur    | -1 845                             | -413                | -691                           | -2 948        |
| Recyclage en résultat  | 284                                |                     |                                | 284           |
| Effets d'impôts        | 538                                | 46                  | 138                            | 722           |
| <b>AU 30 JUIN 2019</b> | <b>-1 023</b>                      | <b>-367</b>         | <b>-553</b>                    | <b>-1 943</b> |

# Documents Financiers consolidés

## 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| En milliers d'euros                  | 30 JUIN 2019   |                |               | 30 JUIN 2018   |
|--------------------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|
|                                      | BRUT           | AMORT. ET DEP. | NET           | NET            |
| Ecarts d'acquisition                 | 24 116         | -7 543         | 16 573        | 21 986         |
| Brevets, licences, logiciels         | 39 693         | -29 189        | 10 504        | 8 967          |
| Marques                              | 74 378         | -20 474        | 53 904        | 74 107         |
| Droits au bail                       | 10 046         | -670           | 9 376         | 9 843          |
| Autres immobilisations incorporelles | 10 604         | -2 349         | 8 255         | 6 775          |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>158 836</b> | <b>-60 224</b> | <b>98 612</b> | <b>121 678</b> |

### 11.1 Valeur brute

| En milliers d'euros            | ECARTS D'ACQUISITION | BREVETS, LICENCES, LOGICIELS | MARQUES       | DROITS AU BAIL | AUTRES                        | TOTAL          |
|--------------------------------|----------------------|------------------------------|---------------|----------------|-------------------------------|----------------|
|                                |                      |                              |               |                | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES |                |
| Au 30 juin 2018                | 24 219               | 34 968                       | 74 501        | 9 907          | 9 003                         | 152 597        |
| Acquisitions                   |                      | 3 036                        | 42            | 140            | 4 802                         | 8 020          |
| Cessions                       |                      | -1 168                       |               |                | -330                          | -1 498         |
| Effets de variations de change | -103                 | -5                           | -165          | -1             | -9                            | -283           |
| Autres mouvements              |                      | 7 862                        |               |                | -7 862                        | n              |
| <b>Au 30 juin 2019</b>         | <b>24 116</b>        | <b>39 693</b>                | <b>74 378</b> | <b>10 046</b>  | <b>10 604</b>                 | <b>158 836</b> |

### 11.2 Amortissements et dépréciations

| En milliers d'euros                 | ECARTS D'ACQUISITION | BREVETS, LICENCES, LOGICIELS | MARQUES        | DROITS AU BAIL | AUTRES                        | TOTAL          |
|-------------------------------------|----------------------|------------------------------|----------------|----------------|-------------------------------|----------------|
|                                     |                      |                              |                |                | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES |                |
| Au 30 juin 2018                     | -2 233               | -26 001                      | -394           | -54            | -2 228                        | -30 919        |
| Amortissements et dépréciations     | -5 310               | -3 737                       | -20 037        | -606           | -124                          | -29 814        |
| Cessions                            |                      | 541                          |                |                |                               | 541            |
| Effets de variations de change      |                      | 8                            | -43            |                | 3                             | -32            |
| Autres mouvements                   |                      |                              |                |                |                               | 0              |
| <b>Au 30 juin 2019</b>              | <b>-7 543</b>        | <b>-29 189</b>               | <b>-20 474</b> | <b>-670</b>    | <b>-2 349</b>                 | <b>-60 224</b> |
| <b>Valeur nette au 30 juin 2019</b> | <b>16 573</b>        | <b>10 504</b>                | <b>53 904</b>  | <b>9 376</b>   | <b>8 255</b>                  | <b>98 612</b>  |

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice sont détaillées dans la note 13.2.

### 11.3 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaille par Unité Génératrice de Trésorerie comme suit :

| En milliers d'euros | ECARTS D'ACQUISITION | MARQUES       | DROITS AU BAIL | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018   |
|---------------------|----------------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
|                     |                      |               |                |               |                |
| Belgique            | 3 711                | 1 360         | 1 573          | 6 644         | 6 652          |
| Suisse              | 0                    | 0             | 0              | 0             | 1 893          |
| France              | 0                    | 12 586        | 7 680          | 20 266        | 44 100         |
| Grande-Bretagne     | 8 649                | 20 533        | 123            | 29 305        | 29 654         |
| Allemagne           | 4 213                | 19 425        | 0              | 23 638        | 23 638         |
| <b>TOTAL</b>        | <b>16 573</b>        | <b>53 904</b> | <b>9 376</b>   | <b>79 853</b> | <b>105 937</b> |

## Documents Financiers consolidés

### 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| En milliers d'euros                             | 30 JUIN 2019   |                 |               | 30 JUIN 2018  |
|---|----------------|-----------------|---------------|---------------|
|   | BRUT           | AMORT. ET DEP.  | NET           | NET           |
| Terrain   | 10 388         | -222            | 10 166        | 10 279        |
| Constructions                                   | 80 646         | -45 235         | 35 411        | 34 802        |
| Installations techniques, matériel et outillage | 47 977         | -40 236         | 7 741         | 8 512         |
| Autres immobilisations corporelles              | 99 852         | -73 326         | 26 526        | 27 966        |
| Immobilisations corporelles en cours            | 927            | 0               | 927           | 2 468         |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>239 790</b> | <b>-159 019</b> | <b>80 770</b> | <b>84 028</b> |

#### 12.1 Valeur brute

| En milliers d'euros            | TERRAIN       | CONSTRUCTIONS | INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGE | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS | TOTAL          |
|--------------------------------|---------------|---------------|--|------------------------------------|--------------------------------------|----------------|
|                                |               |               |  |                                    |                                      | TOTAL          |
| Au 30 juin 2018                | 10 488        | 77 570        | 47 573   | 95 817                             | 2 468                                | <b>234 882</b> |
| Acquisitions                   |               | 1 730         | 579  | 6 047                              | 948                                  | <b>9 261</b>   |
| Cessions                       | -81           | -448          | -367   | -2 994                             |                                      | <b>-3 890</b>  |
| Effets de variations de change | 29            | -239          | -79  | -100                               | 0                                    | <b>-489</b>    |
| Autres mouvements              |               | 2 033         | 354  | 65                                 | -2 687                               | <b>-14</b>     |
| <b>Au 30 juin 2019</b>         | <b>10 436</b> | <b>86 646</b> | <b>47 977</b>                                    | <b>99 852</b>                      | <b>927</b>                           | <b>239 790</b> |

#### 12.2 Amortissements et dépréciations

| En milliers d'euros                 | TERRAIN       | CONSTRUCTIONS  | INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGE | AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES | IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS | TOTAL           |
|-------------------------------------|---------------|----------------|--|------------------------------------|--------------------------------------|-----------------|
|                                     |               |                |  |                                    |                                      | TOTAL           |
| Au 30 juin 2018                     | -219          | -42 768        | -38 921  | -68 845                            | 0                                    | <b>-150 753</b> |
| Amortissements et dépréciations     | -6            | -3 001         | -1 705   | -2 053                             |                                      | <b>-11 769</b>  |
| Cessions                            |               | 383            | 335  | 2 478                              |                                      | <b>3 196</b>    |
| Effets de variations de change      | 3             | 153            | 59   | 85                                 |                                      | <b>298</b>      |
| Autres mouvements                   |               |                |  | 9                                  |                                      | <b>9</b>        |
| <b>Au 30 juin 2019</b>              | <b>-221</b>   | <b>-45 234</b> | <b>-40 236</b>                                   | <b>-73 326</b>                     | <b>0</b>                             | <b>-159 019</b> |
| <b>Valeur nette au 30 juin 2019</b> | <b>10 215</b> | <b>41 412</b>  | <b>7 742</b>                                     | <b>26 526</b>                      | <b>927</b>                           | <b>80 770</b>   |

Les dépréciations comptabilisées sur l'exercice sont détaillées dans la note 13.2.

#### 12.3 Immobilisations corporelles en contrat de location-financement

L'échéancier des paiements minimaux relatifs aux contrats de location-financement se présente de la façon suivante :

| En milliers d'euros               | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| A un an ou plus                   | 579          | 688          |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 482          | 769          |
| A plus de cinq ans                | 0            | 0            |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>1 061</b> | <b>1 457</b> |

La valeur nette des immobilisations relatives à ces contrats de location-financement est de 5 406 k€ au 30 juin 2019.



## Documents Financiers consolidés

---

### 13. IMMOBILISATIONS - TEST DE PERTE DE VALEUR

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la note 2.11. Les écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont décomposés dans la note 11.3.

#### 13.1 Hypothèses retenues

Le taux de croissance annuel moyen de l'activité dans les phases budget et plan à moyen terme est basé sur des données historiques de la société. Le taux de croissance à l'infini retenu au 30 juin 2019 est :

- 1% pour les UGT de l'activité « Mode et prêt-à-porter »
- 2% pour les UGT de l'activité « Home & Lifestyle »

Le taux était de 2% pour les deux activités au 30 juin 2018.

Le Groupe a retenu le WACC (coût moyen pondéré du capital) comme taux d'actualisation du cash-flow, il s'agit d'un taux avant impôt. Ses composantes sont principalement le taux des OAT à 10 ans (0,8%) associé à une prime de risque (7,9%).

Le taux retenu pour cet exercice s'élève à 9,6% (30 juin 2018 : 9,6%).

Comme pour chaque exercice, la valeur recouvrable est la valeur d'expert ou, en cas d'absence, la valeur d'utilité.

Les différentes activités du Groupe se situant dans un environnement relativement homogène, les hypothèses présentées ci-dessus ont été appliquées à l'ensemble des UGT.

#### 13.2 Tests de dépréciation

Les tests de dépréciation d'actifs réalisés cette année ont conduit le Groupe à constater plusieurs dépréciations pour un montant total de 27,4 M€ (hors effet d'impôt différé) et se composent principalement :

- de la dépréciation de l'intégralité de l'écart d'acquisition de l'enseigne Afibel pour 5,3 M€
- de la dépréciation de la totalité de la marque Damart Suisse et d'une partie de la marque Afibel pour un montant total de 19,9 M€
- de la dépréciation d'actifs pour 2,2 M€ principalement au sein du réseau de magasins Damart.

Cette charge a été comptabilisée dans le compte de résultat sur la ligne « Dépréciations d'actifs »

Pour tous les autres actifs testés, la valeur recouvrable s'est toujours révélée supérieure à la valeur nette comptable, aucune autre dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2019.

#### 13.3 Sensibilités aux changements d'hypothèses

Des tests de sensibilité aux changements d'hypothèses, notamment sur le WACC, ont été pratiqués par le Groupe,

Les résultats sont les suivants :

- Pour les UGT pour lesquelles une dépréciation a été constatée :
  - une augmentation du taux de WACC de 0,5pt entraînerait une dépréciation complémentaire de +2,1M€
  - une diminution du taux de WACC de -0,5pt entraînerait une diminution de la dépréciation de -1,0M€
- Pour les UGT pour lesquelles aucune dépréciation n'a été constatée, les résultats de ces tests de sensibilité ne remettent pas en question l'absence de dépréciation sur l'exercice.

## Documents Financiers consolidés

---

### 14. STOCKS

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018   |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Valeurs brutes             | 130 692        | 134 846        |
| Dépréciation               | -11 852        | -13 164        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>118 840</b> | <b>121 682</b> |

### 15. CREANCES CLIENTS

---

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Valeurs brutes             | 52 399        | 52 950        |
| Dépréciation               | -5 272        | -5 646        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>47 127</b> | <b>47 305</b> |

#### Echéancier des créances clients

| <i>En milliers d'euros</i>        | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Non échues et non dépréciées      | 44 372        | 46 220        |
| Echues, non dépréciées < 30 jours | 1 134         | 0             |
| Echues, non dépréciées > 30 jours | 737           | 0             |
| Echues et dépréciées              | 6 156         | 6 730         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>52 399</b> | <b>52 950</b> |

#### Risque clients

La quasi-totalité de nos clients sont des particuliers, les créances sont donc individuellement très faibles. Le risque client porte sur les clients réglant à la réception de commande ou ceux à qui nous accordons un délai de paiement. Des provisions sont comptabilisées en fonction des probabilités de recouvrement pour faire face à ce risque.

### 16. AUTRES DEBITEURS

| <i>En milliers d'euros</i>  | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Avances et acomptes versés  | 4 759         | 5 361         |
| Charges constatées d'avance | 5 196         | 4 913         |
| Autres créances             | 4 032         | 5 306         |
| <b>TOTAL</b>                | <b>13 988</b> | <b>15 580</b> |

## 17. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

| <i>En milliers d'euros</i>              | NOTES | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018   |
|---|-------|----------------|----------------|
| Comptes bancaires                       |       | 29 298         | 50 112         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie |       | 29 298         | 50 112         |
| Concours bancaires                      | 19    | -55 186        | -76 520        |
| <b>Trésorerie à la clôture</b>          |       | <b>-25 888</b> | <b>-26 408</b> |

## 18. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se ventilent de la façon suivante :

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018   |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Capital émis               | 103 096        | 103 096        |
| Réserve légale             | 9 458          | 8 788          |
| Prime d'émission           | 21 855         | 21 855         |
| Ecart de conversion        | -12 788        | -12 375        |
| Autres réserves            | 73 746         | 68 667         |
| Résultat net               | -34 850        | 10 344         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>160 516</b> | <b>200 374</b> |

Au 30 juin 2019, le capital social est composé de 7 364 000 actions entièrement libérées de valeur nominale de 14 euros. Aucune modification n'est intervenue durant l'exercice.

Compte tenu de la perte de l'exercice, le Directoire ne proposera pas de distribution de dividende lors de l'Assemblée Générale prévue le 13 novembre 2019.

Le dividende distribué au titre de l'exercice clos en 2018 s'élevait à 0,50€ par action.

## Documents Financiers consolidés

### 19. PASSIFS FINANCIERS

#### 19.1 Analyse par catégorie

| <i>En milliers d'euros</i>         | NOTES | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|------------------------------------|-------|---------------|---------------|
| Crédit bail                        |       | 483           | 768           |
| Dettes financières diverses        |       | 235           | 2 649         |
| Passifs financiers à plus d'un an  |       | 718           | 3 417         |
| Crédit bail                        |       | 579           | 688           |
| Concours bancaires                 | 17    | 55 186        | 76 520        |
| Dettes financières diverses        |       | 978           | 0             |
| Passifs financiers à moins d'un an |       | 56 743        | 77 208        |
| <b>PASSIFS FINANCIERS</b>          |       | <b>57 461</b> | <b>80 625</b> |

#### 19.2 Analyse par taux

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Taux variable              | 55 186        | 76 520        |
| Taux fixe                  | 2 275         | 4 105         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>57 461</b> | <b>80 625</b> |

#### 19.3 Analyse par devise

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|----------------------------|---------------|---------------|
| GBP                        | 0             | 1 374         |
| EUR                        | 57 461        | 79 246        |
| USD                        | 0             | 5             |
| <b>TOTAL</b>               | <b>57 461</b> | <b>80 625</b> |

#### 19.4 Les covenants

Damartex dispose d'autorisations d'emprunts moyen terme (lignes de crédit confirmées à échéance 2024 et 2026) totalisant 120 millions d'euros auprès de 4 établissements bancaires. Au 30 juin 2019, ces lignes sont utilisées à hauteur de 55 millions d'euros.

La mise à disposition de ces financements par les établissements de crédit est soumise à l'engagement pris par Damartex de respecter des covenants financiers portant sur la structure financière du Groupe (dettes financières nettes consolidées / fonds propres consolidés) et sur sa capacité de remboursement (dettes financières nettes consolidées / excédent brut d'exploitation consolidé).

Les covenants financiers sont respectés au 30 juin 2019.

## Documents Financiers consolidés

### 20. INSTRUMENTS FINANCIERS

| <i>En milliers d'euros</i>            |                     |                 | VENTILATION PAR CLASSIFICATION COMPTABLE |                 |                        |
|---------------------------------------|---------------------|-----------------|--|-----------------|------------------------|
|                                       | VALEUR<br>COMPTABLE | JUSTE<br>VALEUR | JUSTE<br>VALEUR<br>PAR RESULTAT          | COUT<br>AMORTI  | INSTRUMENTS<br>DERIVES |
| Clients                               | 47 305              | 47 305          |  | 47 305          |                        |
| Trésorerie                            | 50 112              | 50 112          |  | 50 112          |                        |
| Dépôts et cautions                    | 1 555               | 1 555           |  | 1 555           |                        |
| Instruments dérivés actifs            | 4 381               | 4 381           |  |                 | 4 381                  |
| <b>Instruments financiers actifs</b>  | <b>103 353</b>      | <b>103 353</b>  | <b>0</b>                                 | <b>98 972</b>   | <b>4 381</b>           |
| Concours bancaires                    | -76 520             | -76 520         |  | -76 520         |                        |
| Crédit bail                           | -1 456              | -1 403          |  | -1 403          |                        |
| Dettes financières diverses           | -2 649              | -2 649          |  | -2 649          |                        |
| Instruments dérivés passifs           | -606                | -606            |  |                 | -606                   |
| Fournisseurs                          | -76 821             | -76 821         |  | -76 821         |                        |
| <b>Instruments financiers passifs</b> | <b>-158 052</b>     | <b>-157 999</b> | <b>0</b>                                 | <b>-157 393</b> | <b>-606</b>            |
| <b>TOTAL AU 30 JUIN 2018</b>          | <b>-54 699</b>      | <b>-54 646</b>  | <b>0</b>                                 | <b>-58 421</b>  | <b>3 775</b>           |

| <i>En milliers d'euros</i>            |                     |                 | VENTILATION PAR CLASSIFICATION COMPTABLE |                 |                        |
|---------------------------------------|---------------------|-----------------|--|-----------------|------------------------|
|                                       | VALEUR<br>COMPTABLE | JUSTE<br>VALEUR | JUSTE<br>VALEUR<br>PAR RESULTAT          | COUT<br>AMORTI  | INSTRUMENTS<br>DERIVES |
| Clients                               | 47 127              | 47 127          |  | 47 127          |                        |
| Trésorerie                            | 29 298              | 29 298          |  | 29 298          |                        |
| Dépôts et cautions                    | 1 590               | 1 590           |  | 1 590           |                        |
| Instruments dérivés actifs            | 3 029               | 3 029           |  |                 | 3 029                  |
| <b>Instruments financiers actifs</b>  | <b>81 045</b>       | <b>81 045</b>   | <b>0</b>                                 | <b>78 016</b>   | <b>3 029</b>           |
| Concours bancaires                    | -55 186             | -55 186         |  | -55 186         |                        |
| Crédit bail                           | -1 062              | -1 035          |  | -1 035          |                        |
| Dettes financières diverses           | -1 213              | -1 213          |  | -1 213          |                        |
| Instruments dérivés passifs           | -531                | -531            |  |                 | -531                   |
| Fournisseurs                          | -90 794             | -90 794         |  | -90 794         |                        |
| <b>Instruments financiers passifs</b> | <b>-148 786</b>     | <b>-148 759</b> | <b>0</b>                                 | <b>-148 228</b> | <b>-531</b>            |
| <b>TOTAL AU 30 JUIN 2019</b>          | <b>-67 741</b>      | <b>-67 714</b>  | <b>0</b>                                 | <b>-70 212</b>  | <b>2 498</b>           |

La juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur est déterminée par référence à des données de marché (niveau 2 défini par la norme IFRS 7).

Pour faire face à cet engagement, pour rappel, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées à hauteur de 120 M€.

## Documents Financiers consolidés

### 21. EXCEDENT FINANCIER

| <i>En milliers d'euros</i>              | NOTES | 30 JUIN 2019   | 30 JUIN 2018   |
|---|-------|----------------|----------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 18    | 29 298         | 50 112         |
| Passifs financiers                      | 19    | -57 461        | -80 625        |
| <b>TOTAL</b>                            |       | <b>-28 163</b> | <b>-30 513</b> |

### 22. AVANTAGES AU PERSONNEL

#### 22.1 Actifs liés aux avantages au personnel

| <i>En milliers d'euros</i>                     | 30 JUIN 2019      |                      |             | 30 JUIN 2018 |
|--|-------------------|----------------------|-------------|--------------|
|  | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ACTIFS NETS | ACTIFS NETS  |
| Indemnité départ à la retraite Grande-Bretagne | -27 995           | 28 219               | 224         | 460          |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>-27 995</b>    | <b>28 219</b>        | <b>224</b>  | <b>460</b>   |

#### 22.2 Passifs liés aux avantages au personnel

| <i>En milliers d'euros</i>               | 30 JUIN 2019      |                      |                | 30 JUIN 2018   |
|--|-------------------|----------------------|----------------|----------------|
|  | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | PASSIFS NETS   | PASSIFS NETS   |
| Indemnité départ à la retraite France    | -10 872           | 1 406                | -9 466         | -8 387         |
| Indemnité départ à la retraite Allemagne | -10 214           |                      | -10 214        | -10 189        |
| Provision préretraite Belgique           | -95               |                      | -95            | -228           |
| Participation légale France              | -8                |                      | -8             | 0              |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>-21 169</b>    | <b>1 406</b>         | <b>-19 763</b> | <b>-18 804</b> |

#### 22.3 Charges comptabilisées

Les avantages au personnel ont impacté le compte de résultat consolidé de la manière suivante :

| <i>En milliers d'euros</i>          |                                   | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Coûts des services rendus           |                                   | -743          | -1 003        |
| Coûts des services passés           |                                   | -227          | 0             |
| Coûts financiers nets               |                                   | -164          | -426          |
| <b>Charges nettes de l'exercice</b> |                                   | <b>-1 134</b> | <b>-1 429</b> |
| Dont comptabilisé                   | en charges de personnel           | -743          | -1 003        |
|                                     | en charges financières            | -164          | -426          |
|                                     | en autres charges opérationnelles | -227          | 0             |

# Documents Financiers consolidés

## 22.4 Analyse par pays

Indemnité de départ à la retraite en France :

| En milliers d'euros          | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|
| <b>Au 30 juin 2017</b>       | <b>-10 744</b>    | <b>3 241</b>         | <b>-7 503</b>    |
| Charges nettes de l'exercice | -727              | 45                   | -682             |
| - Coûts des services rendus  | -559              | 0                    | -559             |
| - Coûts financiers           | -168              | 0                    | -168             |
| - Rendement attendu du fonds | 0                 | 45                   | 45               |
| Cotisations versées          | 0                 | 248                  | 248              |
| Prestations servies          | 1 842             | -1 841               | 1                |
| Ecart actuariels générés     | -653              | 202                  | -451             |
| <b>Au 30 juin 2018</b>       | <b>-10 282</b>    | <b>1 895</b>         | <b>-8 387</b>    |
| Variation de périmètre       |                   |                      | 0                |
| Charges nettes de l'exercice | -810              | 21                   | -789             |
| - Coûts des services rendus  | -657              | 0                    | -657             |
| - Coûts financiers           | -153              | 0                    | -153             |
| - Rendement attendu du fonds | 0                 | 21                   | 21               |
| Cotisations versées          | 0                 | 160                  | 160              |
| Prestations servies          | 538               | -545                 | -7               |
| Ecart actuariels générés     | -316              | -127                 | -443             |
| <b>Au 30 juin 2019</b>       | <b>-10 870</b>    | <b>1 404</b>         | <b>-9 466</b>    |

Indemnité de départ à la retraite en Grande-Bretagne :

| En milliers d'euros                                      | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|--|-------------------|----------------------|------------------|
| <b>Au 30 juin 2017</b>                                   | <b>-30 251</b>    | <b>28 660</b>        | <b>-1 592</b>    |
| Charges nettes de l'exercice                             | -796              | 759                  | -37              |
| - Coûts des services rendus                              |                   | 0                    | 0                |
| - Coûts financiers                                       | -796              |                      | -796             |
| - Rendement attendu du fonds                             |                   | 759                  | 759              |
| Cotisations versées                                      |                   | 493                  | 493              |
| Prestations servies                                      | 1 140             | -1 140               | 0                |
| Ecart actuariels générés                                 | 1 236             | 348                  | 1 584            |
| Ecart de conversion                                      | 230               | -218                 | 12               |
| <b>Au 30 juin 2018</b>                                   | <b>-28 441</b>    | <b>28 902</b>        | <b>460</b>       |
| Charges nettes de l'exercice                             | -984              | 775                  | -210             |
| - Coûts des services rendus                              |                   | 0                    | 0                |
| - Coûts des services passés (égalité du minimum garanti) | -227              |                      | -227             |
| - Coûts financiers                                       | -758              |                      | -758             |
| - Rendement attendu du fonds                             |                   | 775                  | 775              |
| Cotisations versées                                      |                   | 284                  | 284              |
| Prestations servies                                      | 3 094             | -3 094               | 0                |
| Ecart actuariels générés                                 | -1 996            | 1 688                | -308             |
| Ecart de conversion                                      | 333               | -335                 | -2               |
| <b>Au 30 juin 2019</b>                                   | <b>-27 996</b>    | <b>28 218</b>        | <b>224</b>       |





## Documents Financiers consolidés

Indemnité de départ à la retraite en Allemagne :

| <i>En milliers d'euros</i>   | ENGAGEMENTS BRUTS | ACTIFS DE COUVERTURE | ENGAGEMENTS NETS |
|------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|
| Au 30 juin 2017              | -9 300            | 0                    | -9 300           |
| Charges nettes de l'exercice | -710              | 0                    | -710             |
| - Coûts des services rendus  | -444              |                      | -444             |
| - Coûts financiers           | -266              |                      | -266             |
| - Rendement attendu du fonds |                   |                      | 0                |
| Cotisations versées          |                   |                      | 0                |
| Prestations servies          |                   |                      | 0                |
| Écarts actuariels générés    | -179              |                      | -179             |
| Au 30 juin 2018              | -10 189           | 0                    | -10 189          |
| Charges nettes de l'exercice | -135              | 0                    | -135             |
| - Coûts des services rendus  | -86               |                      | -86              |
| - Coûts financiers           | -49               |                      | -49              |
| - Rendement attendu du fonds |                   |                      | 0                |
| Cotisations versées          |                   |                      | 0                |
| Prestations servies          |                   |                      | 0                |
| Écarts actuariels générés    | 110               |                      | 110              |
| Au 30 juin 2019              | -10 214           | 0                    | -10 214          |

### 22.5 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

|  | France          |              |
|--|-----------------|--------------|
|  | 30 JUIN 2019    | 30 JUIN 2018 |
| Taux d'actualisation                     | 1,1%            | 1,4%         |
| Taux de croissance attendue des salaires | 1,5%            | 1,5%         |
|  | Grande-Bretagne |              |
|  | 30 JUIN 2019    | 30 JUIN 2018 |
| Taux d'actualisation                     | 2,4%            | 2,8%         |
| Taux de croissance attendue des salaires | 3,4%            | 3,2%         |
|  | Allemagne       |              |
|  | 30 JUIN 2019    | 30 JUIN 2018 |
| Taux d'actualisation                     | 1,8%            | 1,8%         |
| Taux de croissance attendue des salaires | 2,0%            | 2,0%         |

- Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé par zone géographique par référence aux taux de rendement des obligations notées AA à la date de clôture.

- Taux de turnover

En France, le taux est calculé par société, selon la catégorie socio-professionnelle. Il est décroissant selon l'âge du salarié. Le taux moyen n'excède pas 10%.

En Grande-Bretagne, s'agissant d'un régime à prestations définies, les droits sont définitivement acquis au cours de la période de présence des salariés, le taux de turnover n'est donc pas utilisé.

# Documents Financiers consolidés

## 22.6 Test de sensibilité

### 22.6.1 Engagements

Au 30 juin 2019 la variation d'un point de pourcentage du taux d'actualisation aurait les effets suivants :

| <i>En milliers d'euros</i>          | France                  |                           |
|-------------------------------------|-------------------------|---------------------------|
|                                     | DIMINUTION<br>D'1 POINT | AUGMENTATION<br>D'1 POINT |
| Impact coûts des services rendus    | -74                     | 88                        |
| Impact capitaux propres de la dette | -1441                   | 1218                      |

| <i>En milliers d'euros</i>          | Grande-Bretagne         |                           |
|-------------------------------------|-------------------------|---------------------------|
|                                     | DIMINUTION<br>D'1 POINT | AUGMENTATION<br>D'1 POINT |
| Impact coûts des services rendus    | 0                       | 0                         |
| Impact capitaux propres de la dette | -5 039                  | 5 039                     |

| <i>En milliers d'euros</i>          | Allemagne               |                           |
|-------------------------------------|-------------------------|---------------------------|
|                                     | DIMINUTION<br>D'1 POINT | AUGMENTATION<br>D'1 POINT |
| Impact coûts des services rendus    | -28                     | 22                        |
| Impact capitaux propres de la dette | -1 902                  | 1 477                     |

### 22.6.2 Actifs de couverture

En France, l'actif de couverture est principalement constitué de produits à taux fixes. Le montant de l'actif est relativement stable depuis plusieurs exercices, il n'y a plus de versement complémentaire dans le fonds.

En Grande-Bretagne, l'actif de couverture est principalement constitué d'obligations (environ 66% au 30 juin 2019 et 73 % au 30 juin 2018).

| <i>En milliers d'euros</i>  | France                  |                           |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------|
|                             | DIMINUTION<br>D'1 POINT | AUGMENTATION<br>D'1 POINT |
| Impact taux d'actualisation | -9                      | 16                        |

| <i>En milliers d'euros</i>  | Grande-Bretagne         |                           |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------|
|                             | DIMINUTION<br>D'1 POINT | AUGMENTATION<br>D'1 POINT |
| Impact taux d'actualisation | -2                      | 1                         |

## 22.7 Cotisations à verser au régime en 2018-2019

La meilleure estimation des cotisations à verser au régime pour la période annuelle suivant celle couverte par les présents états financiers annuels (soit à la clôture au 30 juin 2019) s'élève à :

- Sociétés françaises : 160 k€
- Sociétés anglaises : 280 k€

## Documents Financiers consolidés

### 23. PROVISIONS

Au cours de cet exercice, les soldes des provisions ont évolué de la manière suivante :

| <i>En milliers d'euros</i> | PROVISIONS<br>POUR LITIGES | PROVISIONS POUR<br>RESTRUCTURATIONS | PROVISIONS<br>DIVERSES | TOTAL |
|----------------------------|----------------------------|-------------------------------------|------------------------|-------|
| Au 30 juin 2018            | 1 268                      | 421                                 | 234                    | 1 922 |
| Dotation                   | 431                        | 160                                 | 85                     | 676   |
| Utilisation                | -386                       | -235                                | -39                    | -660  |
| Variations de change       | 0                          | 0                                   | 0                      | 0     |
| Au 30 juin 2019            | 1 313                      | 346                                 | 280                    | 1 939 |

### 24. AUTRES DETTES

| <i>En milliers d'euros</i>  | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Avances et acomptes reçus   | 17 631       | 18 876       |
| Dettes sociales             | 23 153       | 25 532       |
| Dettes fiscales             | 8 794        | 10 158       |
| Produits constatés d'avance | 1 286        | 1 261        |
| Autres dettes               | 923          | 1 813        |
| TOTAL                       | 51 787       | 57 640       |

### 25. INSTRUMENTS DERIVES

#### 25.1 Synthèse

| <i>En milliers d'euros</i>  | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Instruments dérivés actifs  | 3 029        | 4 381        |
| Instruments dérivés passifs | -531         | -606         |
| TOTAL                       | 2 498        | 3 775        |

Les instruments dérivés portent uniquement sur la couverture du risque de change lié à une politique d'achats en devises au sein du Groupe. Ces instruments consistent principalement en contrats de change à terme et options sur devises.

#### 25.2 Analyse des instruments dérivés

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| CHF                        | -106         | -117         |
| USD                        | 2 250        | 3 960        |
| GBP                        | 368          | -22          |
| EUR                        | -14          | -46          |
| TOTAL                      | 2 498        | 3 775        |

# Documents Financiers consolidés

## 26. GESTION DU RISQUE

Outre les instruments dérivés, les principaux passifs sont constitués d'emprunts, de contrats de location avec option d'achat, de découverts bancaires et de dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Le Groupe détient des actifs tels que des créances clients et autres débiteurs, de la trésorerie et des dépôts à terme.

Les instruments dérivés actifs et passifs sont principalement des achats et ventes à terme de devises ayant pour objectif la gestion des risques de change liés aux activités du Groupe.

Le recours à des instruments dérivés s'inscrit dans une politique stricte de couverture.

Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité.

### 26.1 Risque de change

Le groupe Damartex met en place des instruments de couverture de change sur ses flux de trésorerie futurs. L'essentiel de ces flux concerne des achats en USD compte tenu des importations en provenance d'Asie et du Moyen Orient.

| <i>En milliers d'euros</i>  | TOTAL  |
|-----------------------------|--------|
| Au 30 juin 2017             | -5 837 |
| Variations capitaux propres | 9 969  |
| Impact résultat financier   | -357   |
| Au 30 juin 2018             | 3 775  |
| Variations capitaux propres | -1 561 |
| Impact résultat financier   | 284    |
| Au 30 juin 2019             | 2 498  |

Le tableau suivant présente la sensibilité du résultat avant impôts (liée aux variations de juste valeur des actifs et passifs monétaires) et des capitaux propres (liée aux variations de juste valeur des contrats à terme) du Groupe à une variation raisonnable du taux de change des différentes devises utilisées dans le Groupe, toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

| <i>En milliers d'euros</i> | 30 JUIN 2019 |       |
|----------------------------|--------------|-------|
|                            | -5%          | +5%   |
| Impact capitaux propres    | -6 511       | 6 511 |

# Documents Financiers consolidés

## 26.2 Risque de taux d'intérêt

Les passifs financiers du Groupe sont principalement composés au 30 juin 2019 de concours bancaires et d'un crédit-bail.

A ce jour, les concours bancaires, rémunérés à taux variables, ne font l'objet d'aucune couverture.

La dette financière en crédit-bail est à taux variable. Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôts du Groupe à une variation raisonnable des taux d'intérêts, toutes les autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts moyen terme à taux variable). Les capitaux propres du Groupe ne sont pas affectés.

| En milliers d'euros | VARIATIONS EN POINT DE BASE | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|---------------------|-----------------------------|--------------|--------------|
| Euro                | +/- 10                      | +/-1         | +/- 3        |
| Euro                | +/- 15                      | +/-2         | +/- 4        |

## 26.3 Risque de liquidité

Le financement du Groupe repose essentiellement sur un crédit-bail, des concours bancaires, des ouvertures de crédits moyen terme occasionnellement utilisés compte tenu du niveau de la trésorerie nette du Groupe.

Le Groupe n'utilise aucun crédit revolving et ne pratique pas la titrisation.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs du Groupe au 30 juin, sur la base des paiements contractuels non actualisés :

| En milliers d'euros                | A VUE          | MOINS DE 6 MOIS | 6 A 12 MOIS | 1 A 5 ANS    | >5 ANS   | TOTAL          |
|------------------------------------|----------------|-----------------|-------------|--------------|----------|----------------|
| Prêts et emprunts portant intérêts |                | 462             | 227         | 3 032        |          | 3 721          |
| Fournisseurs                       | 76 821         |                 |             |              |          | 76 821         |
| Concours bancaires                 | 76 520         |                 |             |              |          | 76 520         |
| <b>Au 30 juin 2018</b>             | <b>153 341</b> | <b>462</b>      | <b>227</b>  | <b>3 032</b> | <b>0</b> | <b>157 062</b> |

| En milliers d'euros                | A VUE          | MOINS DE 6 MOIS | 6 A 12 MOIS | 1 A 5 ANS  | >5 ANS   | TOTAL          |
|------------------------------------|----------------|-----------------|-------------|------------|----------|----------------|
| Prêts et emprunts portant intérêts |                | 286             | 293         | 485        |          | 1 062          |
| Fournisseurs                       | 90 794         |                 |             |            |          | 90 794         |
| Concours bancaires                 | 55 186         |                 |             |            |          | 55 186         |
| <b>Au 30 juin 2019</b>             | <b>145 800</b> | <b>286</b>      | <b>293</b>  | <b>485</b> | <b>0</b> | <b>147 042</b> |

## 26.4 Risque action

Au 30 juin 2019, le Groupe n'est exposé à aucun risque action.

# Documents Financiers consolidés

## 26.5 Gestion du capital

Les capitaux propres comprennent le capital social, les primes d'émission, les écarts de réévaluation, les réserves dont les résultats non distribués.

L'objectif du Groupe est de conserver des ratios sur capital les plus sains possible afin de s'assurer notamment une bonne notation vis-à-vis des partenaires financiers extérieurs. Le Groupe veille aussi à maximiser la valeur des capitaux propres vis-à-vis des actionnaires et à respecter les seuils fixés légalement.

Ces objectifs, identiques depuis plusieurs exercices, ont été respectés.

Le Groupe dispose d'un contrat de liquidité. Ce contrat a pour objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements. Les engagements portent sur un minimum de 150 K€ de trésorerie et sur 3 000 actions.

## 26.6 Risque crédit

Compte tenu du grand nombre de clients répartis dans plusieurs pays, il n'y a pas de concentration du risque de crédit sur les créances détenues par le Groupe.

## 26.7 Autres risques

Afin de réduire la volatilité potentielle des actifs de couverture des fonds liés aux avantages au personnel, le groupe Damartex, lors des exercices précédents, a réduit la part des actions dans ces actifs en contrepartie d'une augmentation du poids des obligations. La répartition est restée stable sur cet exercice.

## 27. STOCK-OPTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Les stock-options et les actions gratuites sont évaluées à leur valeur de marché lors de leur attribution. A partir de cette date, une charge est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits des salariés. Au 30 juin 2019, la charge IFRS 2 annuelle représente 154 K€. Elle est comptabilisée en charges de personnel.

### 27.1 Plans de stock-options

Aucun plan de stock-options en cours au 30 juin 2019.

Mouvements intervenus au cours des trois derniers exercices :

|  | 2018/2019        |                               | 2017/2018        |                               | 2016/2017        |                               |
|--|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|
|  | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDERE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDERE | NOMBRE D'OPTIONS | PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDERE |
| Options non exercées au 1er juillet    |                  |                               |                  |                               | 30 000           | 18,25                         |
| Options attribuées                     | 0                | 0,00                          | 0                | 0,00                          | 0                | 0,00                          |
| Options annulées                       | 0                | 0,00                          | 0                | 0,00                          | 0                | 0,00                          |
| Options exercées                       |                  |                               |                  |                               | 22 000           | 19,21                         |
| Options exercées                       |                  |                               |                  |                               | 8 000            | 15,62                         |
| Options non exercées à fin de période  | 0                | 0,00                          | 0                | 0,00                          | 0                | 0,00                          |
| Dont options exercées à fin de période | 0                | 0,00                          | 0                | 0,00                          | 0                | 0,00                          |

## Documents Financiers consolidés

### 27.2 Plans d'actions gratuites

| DATE DU PLAN     | NOMBRE DE BENEFICIAIRES | NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUES | VALORISATION | DATE D'ACQUISITION | DATE DE DISPONIBILITE | ACTIONS ASSOCIEES A DES CONDITIONS NON REMPUES | ACTIONS ACQUISES | NOMBRE D'ACTIONS RESTANT A ACQUIRIR AU 30 JUIN 2019 |
|------------------|-------------------------|----------------------------|--------------|--------------------|-----------------------|--|------------------|---|
| 8 décembre 2014  | 1                       | 1 150                      | 17,68        | 05.12.2018         | 05.12.2018            | -391   | -759             | 0   |
| 11 décembre 2015 | 3                       | 2 300                      | 19,95        | 11.12.2019         | 11.12.2019            | -564   |                  | 1 736   |
| 6 décembre 2016  | 7                       | 16 000                     | 30,80        | 06.12.2020         | 07.12.2020            | -9 784   | -6 216           | 0   |
| 6 décembre 2016  | 1                       | 2 300                      | 30,80        | 07.12.2020         | 07.12.2020            | -1 279   |                  | 1 021   |
| 6 décembre 2016  | 2                       | 9 000                      | 30,80        | 06.12.2019         | 06.12.2019            | 0  |                  | 9 000   |
| <b>Total</b>     |                         | <b>20 750</b>              |              |                    |                       | <b>-12 015</b>                                 | <b>-6 975</b>    | <b>11 737</b>                                       |

### 28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan donnés par le groupe Damartex se décomposent comme suit :

| En milliers d'euros      | A un an au plus | Plus d'un an et moins de 5 ans | A plus de cinq ans | 30 JUIN 2019  | 30 JUIN 2018  |
|--------------------------|-----------------|--------------------------------|--------------------|---------------|---------------|
| Cautions bancaires       |                 |                                | 873                | 873           | 2 865         |
| Garantie donnée          |                 | 2 722                          |                    | 2 722         | 2 822         |
| Contrats de location (*) | 11 563          | 37 210                         | 8 384              | 57 158        | 58 334        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>11 563</b>   | <b>39 932</b>                  | <b>9 257</b>       | <b>60 793</b> | <b>64 021</b> |

(\*) Le montant mentionné sur la ligne « Contrats de location » répond à la définition de la norme IFRS 16 et reprend l'ensemble des paiements des loyers futurs à effectuer au titre de contrats de location, sur la période non résiliable par le preneur. Il s'agit ici de loyers non résiliables de magasins, le recensement de l'ensemble des contrats est en cours de finalisation.

### 29. EFFECTIFS

|                | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|----------------|--------------|--------------|
| Effectif moyen | 3 278        | 3 524        |

## Documents Financiers consolidés

### 30. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées au 30 juin 2019 :

| RAISON SOCIALE  | SIÈGE                               | % DE CONTRÔLE<br>30 JUN 2019 | % D'INTÉRÊT<br>30 JUN 2019 | % D'INTÉRÊT<br>30 JUN 2018 |
|---|-------------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Damartex  | 59100 Roubaix (France)              | [ mère ]                     |                            |                            |
| Damart  | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| D.S.B.  | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Vernier Laurent   | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| La Maison du Jersey                                     | 59650 Villeneuve d'Ascq (France)    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Damartex UK Ltd   | Bingley (Grande Bretagne)           | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| SHC   | Bingley (Grande Bretagne)           | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Colitel   | Bâle (Suisse)                       | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Damart Swiss AG   | Genève (Suisse)                     | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Damart TSD  | Datignies (Belgique)                | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| DMT   | Zaghouan (Tunisie)                  | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Afibel  | 59650 Villeneuve d'Ascq (France)    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Auber Tissus  | 59650 Villeneuve d'Ascq (France)    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Jours Heureux   | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Silveredge  | 59650 Villeneuve d'Ascq (France)    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| TEDL  | Bishops Stortford (Grande Bretagne) | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| TEDR  | Bishops Stortford (Grande Bretagne) | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Vivadia   | Narbonne (France)                   | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Labels by Andres NV                                     | Destelbergen (Belgique)             | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Xandres Nederland BV                                    | Noorden (Pays Bas)                  | 100,00                       | 100,00                     | -                          |
| 3Pagen Versand und Handelsgesellschaft GmbH             | Aldorf (Allemagne)                  | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Mandata Grundstücks-Vermietungsgesellschaft mbH & Co KG | Aldorf (Allemagne)                  | 94,00                        | 94,00                      | 94,00                      |
| 3Pagen Vertriebsgesellschaft AG                         | Otelfingen (Suisse)                 | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| 3Pagen Handelsgesellschaft mbH                          | Hallein (Autriche)                  | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Damartex Seed+  | 59100 Roubaix (France)              | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Swear Solutions   | 59120 Loos (France)                 | 100,00                       | 100,00                     | 85,00                      |
| Damartex Shanghai                                       | Shanghai (Chine)                    | 100,00                       | 100,00                     | 100,00                     |
| Madrague Invest   | 59100 Roubaix (France)              | 0,00                         | 0,00                       | 100,00                     |

### 31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la suite du transfert des activités logistiques de l'enseigne Coopers Of Stortford vers un prestataire externe au cours de l'exercice 2018-2019, le Groupe a procédé à la cession de l'entrepôt de l'enseigne pour un montant de 6,8M€. La cession a été réalisée au cours du mois de juillet 2019.

### 32. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

#### 32.1 Relations entre Damartex et la société mère

La société mère de Damartex est la société JPJ-D.

Il n'y a pas de transaction significative avec la société JPJ-D en dehors du dividende versé au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 (3 432 K€ pour l'ensemble des actionnaires).

#### 32.2 Relations entre Damartex et ses filiales

Elles sont de nature classique :

- convention d'intégration fiscale
- cash pooling
- activité de financement
- prestations de services



## Documents Financiers consolidés

### 32.3 Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Damartex pour l'exercice, à raison de leurs fonctions dans les sociétés du Groupe s'élève à 801 K€.

| En milliers d'euros                | 30 JUIN 2019 | 30 JUIN 2018 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Montant des rémunérations allouées | 778          | 733          |
| Avantages postérieurs à l'emploi   | 8            | 8            |
| Paiement en actions                | 15           | 73           |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>801</b>   | <b>814</b>   |

L'avantage postérieur à l'emploi correspond aux droits acquis sur la période pour l'indemnité de départ en retraite. Le paiement en actions représente la charge IFRS 2 des plans de stock-options et d'actions gratuites concernant les mandataires sociaux.

### 32.4 Intérêts des dirigeants dans les plans d'option d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions gratuites

Les plans d'actions pour lesquels les dirigeants ont des intérêts présentent les caractéristiques suivantes :

#### \* Stock-options

Aucun plan de stock-options en cours au 30 juin 2019.

#### \* Actions gratuites

| DATE DU PLAN    | VALORISATION | DATE D'ACQUISITION | DATE DE FIN DE CONSERVATION | NOMBRE D'ACTIONS RESTANT A ACQUERIR | NOMBRE D'ACTIONS RESTANT A ACQUERIR |
|-----------------|--------------|--------------------|-----------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
|                 |              |                    |                             | AU 30 JUIN 2019                     | AU 30 JUIN 2018                     |
| 6 décembre 2015 | 30,80        | 06.12.2018         | 07.12.2020                  | 0                                   | 6 216                               |
| <b>Total</b>    |              |                    |                             | <b>0</b>                            | <b>6 216</b>                        |